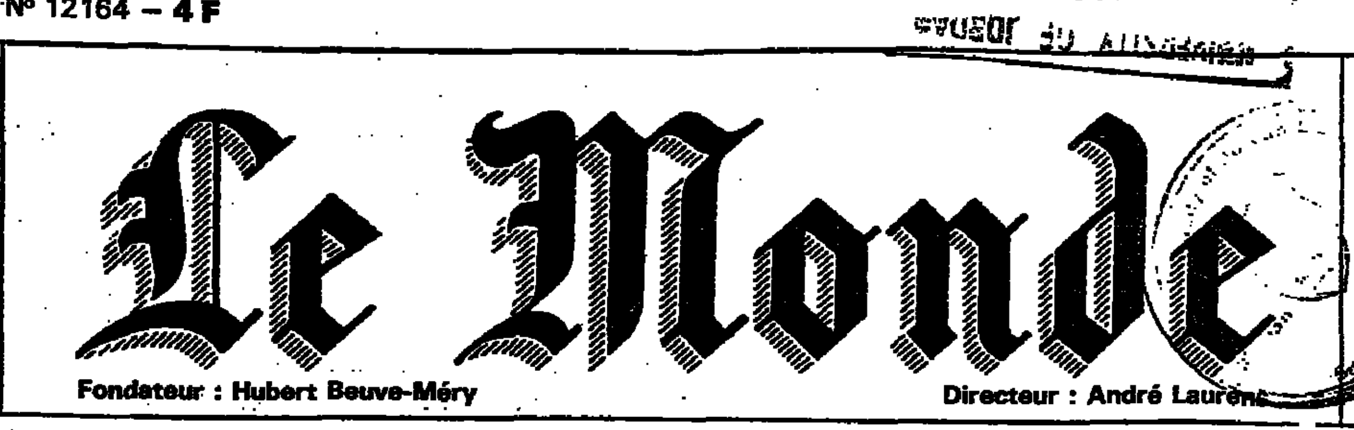
QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 12164 – 4 F — MARDI 6 MARS 1984

AUX ÉTATS-UNIS

M. Hart a gagné une nouvelle manche dans la course à l'investiture démocrate

LIRE PAGE 6



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

« Le Monde de l'économie »

Pages 13 à 16

Faut-il sauver les entreprises en difficulté ?

Fanatisme sanglant au Nigéria

Les émeutes religieuses prennent de l'ampleur au Nigéria. L'armée a bombardé vendredi 2 mars certains quartiers de Yola. Cette ville du Nord-Est est à feu et à sang depuis une semaine, et l'on dénombrerait des centaines de morts, près d'un millier, selon le journal « Sunday New Nigerian ». Rues jonchées de cadavres mutilés, magasins et marchés incendiés, membres des sectes lynchés par une foule en furie, fuite massive d'hommes, de femmes et d'enfants qui tentent d'échapper à cette violence aveugle : tel est, selon la presse nigériane, le spectacle qu'offre la capitale de l'Etat du Gongola, livrée au fanatisme meurtrier des adeptes du « prophète » intégriste musulman Marwa Maitatsine.

Sporadiquement, dans ce pays réputé ingouvernable de près de 90 millions d'habitants, à majorité musulmane, des émeutes de ce genre éclatent, sous un prétexte dérisoire, et tournent au carnage. A Kano, en décembre 1980, on dénombra officiellement 4 117 victimes. Parmi elles, le « gourou » de la secte Yen Izala, Maitatsine. A Maiduguri, les affrontements d'octobre 1982 firent plus de 300 morts. A chaque fois, les adeptes du « prophète » local, loin d'être abattus par sa mort, en tirent un regain de ferveur et se croient même invincibles dès lors que leur corps est recouvert de cendre.

Leur frénésie s'exerce d'abord à l'encontre des partisans d'un islam traditionnel, qu'ils abhorrent, lui préférant une forme purement « africaine », qui va parfois jusqu'à rejeter Mahomet et les connotations « arabes » de sa religion, rendant à leurs chefs un véritable culte et se livrant à la mutilation de leurs victimes et au trafic d'organes humains.

Ces fanatiques, ne craignant nullement la mort, sont difficiles à réduire. A Yola, la police a manifestement sous-estimé la détermination des assiégés, dont le chef, Musa Makaniki, contrairement à ce qu'avait annoncé la police, serait toujours présent dans l'un des « forts Chabrol », qui résistent encore aux assauts des forces militaires.

Pour le régime issu du coup d'État du 31 décembre, les émeutes de Yola constituent la première épreuve importante. Pas plus que l'administration civile de M. Shagari, les généraux au pouvoir à Lagos n'ont su venir à bout de cette violence latente susceptible de contaminer le nord du pays, à 90 % musulman.

La menace est d'autant plus grave que l'équilibre ethnique et confessionnel, dans ce pays composé de dix-neuf États fédérés, reste fragile. Et si, aujourd'hui, rien ne permet d'affirmer que les sanglants événements de Yola résultent d'une tentative de subversion venue de l'étranger, par l'intermédiaire des milliers d'immigrés illégaux qui restent présents au Nigéria, ils peuvent néanmoins être utilisés pour essayer de déstabiliser le nouveau régime. A l'étranger, il ne manque pas de politiciens, en fuite depuis le coup d'État, désireux de démontrer que la « démocratie » nigériane, même imparfaite, valait mieux, tout compte fait, que l'« ordre » militaire.

Le dialogue semble s'amorcer au Liban

Les dirigeants de l'opposition ont décrété un cessez-le-feu

De notre envoyée spéciale

Les dirigeants de l'opposition libanaise ont donné l'ordre, ce lundi matin 5 mars, à leurs milices d'arrêter les combats. Si le cessez-le-feu devait être observé par les forces gouvernementales, a déclaré un porte-parole de l'opposition, *« un véritable dialogue pourrait être entamé »*. Ce lundi matin encore, l'aviation israélienne a bombardé dans la ville d'Aley, une « base terroriste ».

Beyrouth. – Après le sommet syro-libanais qui s'est terminé jeudi à Damas, Beyrouth vit dans l'attente des décisions que doit prendre le chef de l'Etat et qu'il pourrait annoncer dans un message à la nation, à une date qui reste à préciser.

Alors que le chef de l'Etat libanais recevait, presque sans discontinuer, ses partenaires chrétiens et deux membres de l'opposition, MM. Frangié et Karamé, les deux autres principaux chefs de celle-ci, M. Berri (mouvement chiite Amal) et M. Walid Joumblatt (Parti socialiste progressiste) se sont entretenus à Damas avec les dirigeants syriens.

Arrivés vendredi dans la capitale syrienne, ils n'ont été reçus que dimanche par le président Assad avant de rencontrer, pour la première fois depuis plusieurs semaines, M. Elie Salem, ministre libanais des affaires étrangères, et M. Jean Obeid, conseiller du président Gemayel.

La plus grande confusion règne à Beyrouth depuis le retour du chef de l'Etat sur les véritables résultats d'un sommet que chacun juge à l'aune de ses désirs ou de ses craintes. L'abrogation ou la « caducité » officielle de l'accord israélo-libanais du 17 mai, à laquelle a souscrit le président Gemayel, est toujours réclamée par l'opposition comme une condition *sine qua non* de l'ouverture d'un dialogue politique.

Dans le camp chrétien on insiste, sans trop y croire d'ailleurs, sur le fait qu'il faut ouvrir des discussions avec Israël pour obtenir des « arrangements de sécurité » en lieu et place de l'accord du 17 mai. M. Camille Chamoun, chef du parti national libéral et président du Front libanais (chrétien), nous a déclaré que l'abrogation était subordonnée à la conclusion d'un cessez-le-feu général et au retrait de toutes les milices partout où elles font face à l'armée libanaise. Deux choses qu'aurait obtenues, selon lui, le président Gemayel à Damas.

FRANÇOISE CHIPAUX.

(Lire la suite page 4.)

Le gouvernement et l'école catholique recherchent un compromis

Après le succès de Versailles, les manifestations cèdent la place à la négociation

Les marcheurs de Versailles ont conclu par une apothéose la série des cinq manifestations organisées sur l'initiative du Comité national de l'enseignement catholique (CNEC), en faveur de la liberté d'enseignement. Dépassant les prévisions des organisateurs, plusieurs centaines de milliers de personnes – de cinq cent cinquante mille à huit cent mille selon les estimations, ont défilé dans l'ordre, élevant leur hymne à la liberté, avant d'écouter les propos pondérés, et une fois encore apaisants, du cardinal Lustiger, archevêque de Paris, précédé par les responsables de l'enseignement catholique. Les banderoles sont désormais repliées, les estrades démontées, et nul, parmi les organisateurs des rassemblements successifs, ne souhaite les ressortir bientôt, en dépit de la pression d'une partie des manifestants hostiles au gouvernement.

Forts du soutien populaire, mais en même temps inquiets d'éventuels dérapages politiques jusqu'alors évités au cours des cinq manifestations, les responsables de l'enseignement catholique ont tourné la page de la mobilisation de rue pour se consacrer à la fin des négociations engagées le 24 janvier avec le gouvernement.

La confusion entretenue dans la classe politique, au cours de la semaine précédant la manifestation de Versailles, n'a pas entamé leur réalisme. « *Ceux qui voudraient se réfugier peureusement ou politiquement dans un* statu quo *immuable ou sclérosant se trompent de combat* », a affirmé M. Pierre Daniel, président de l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL). Des propos que n'ont pas démentis, au contraire, le chanoine Guiberteau puis le cardinal Lustiger. A Versailles, eux seuls savaient où en étaient les négociations, auxquelles ils n'ont cessé de participer entre deux mobilisations de rue.

Sur les quatre points en débat, deux semblent réglés : la carte scolaire et la participation des collectivités territoriales. Deux propositions qui sont destinée à assurer financièrement l'existence de la liberté d'enseignement. C'est en ce sens que l'enseignement privé a aujourd'hui, avec un gouvernement de gauche, une chance historique d'assurer son avenir et d'échapper aux enjeux électoraux.

Mais, à résoudre ces seuls point, le gouvernement court le risque d'être accusé de recul par ceux qui l'ont soutenu. Peut-il se contenter d'accroître l'aide publique à l'enseignement privé ?

CATHERINE ARDITTI.

(Lire la suite page 12.)

La vraie dimension

En France, en 1984, par un beau dimanche qui incitait à d'autres activités, des centaines de milliers de personnes ont manifesté sur la place publique pour défendre une liberté, celle de l'enseignement. Manifestation massive, calme et forte, bien réelle, comme en témoignent les images et les comptes rendus, et pourtant irréelle tant sa motivation paraît anachronique : faut-il, en France, en 1984, se mobiliser et se quereller sur une question que toute société prétendument avancée devrait avoir réglée depuis longtemps ?

Les faits sont là, avec cette manifestation de Versailles, venant après plusieurs autres, et pour le gouvernement un immense embarras. Pour en sortir, il convient, au minimum, de prendre la mesure de ce qu'expriment tous ces manifestants.

On peut estimer que le débat, tel qu'il est posé, en termes de liberté, est faussé. Ou qu'il est détourné de son objet au profit d'une opération menée contre le pouvoir en place. Sans doute, par certains de ses aspects, la campagne de défense de l'enseignement privé est-elle excessive et déplaisante. Elle n'est pas à l'abri des tentatives de récupération politique. On ne saurait pourtant la réduire à une manifestation classique de l'opposition ou l'analyser comme une donnée, parmi d'autres, du rapport de force gauche-droite.

A. L.

(Lire la suite page 11.)

DANS L'ATTENTE DE LA « GRANDE OFFENSIVE » IRANIENNE

Veillée d'armes à Bassorah

De notre envoyé spécial

Bassorah. – Jadis, le centre industriel le plus important de l'Irak, Bassorah vit désormais au ralenti. La fermeture du chott El-Arab, au début de la guerre, en septembre 1980, a coupé la ville de la mer et les quelques dizaines de cargos et pétroliers de toutes nationalités, immobilisés le long des quais depuis quatre ans, illustrent parfaitement l'impasse dans laquelle est engagé le conflit irano-irakien.

Bassorah, qui compte environ un million et demi d'habitants, en grande majorité chiites, a été relativement épargnée par les horreurs d'une guerre qui se déroule à une dizaine de kilomètres plus à l'est, le long de la frontière internationale. Visiblement, les bombardements épisodiques de l'artillerie iranienne, qui se sont intensifiés depuis le début de la récente offensive, n'ont pas causé à la ville des dégâts considérables.

Bassorah est loin d'être Beyrouth. Les autorités irakiennes font cependant état de quelque trois cents « *tués ou blessés* » depuis le début des hostilités. Il n'empêche que les habitants de la ville vaquent normalement à leurs occupations, comme si de rien n'était. Les rues pittoresques du quartier des souks sont, à certaines heures de la journée, noires de monde. La population est, certes, lasse mais son moral ne semble pas avoir été sérieusement entamé. Ce qui explique qu'aucun mouvement d'exode ne se soit amorcé jusqu'à présent.

« *Nous ne quitterons jamais cette ville, à laquelle nous sommes attachés profondément* », répondent la plupart des personnes interrogées à ce sujet. Certaines ajoutent : « *Et d'ailleurs, où irions-nous ?*

Jeudi et vendredi, plusieurs obus ont atterri au centre de la ville, le long des quais, non loin du luxueux hôtel Sheraton, récemment rouvert pour accueillir des journalistes étrangers venus suivre de près les événements. Un dépôt de coton à été touché de plein fouet et incendié, tandis que la mosquée Iman Aly était en partie endommagée. Un peu plus loin, l'hôpital universitaire a eu les vitres de sa façade nord-est soufflées par l'explosion de plusieurs projectiles tombés à proximité immédiate, sans faire cependant de tués.

JEAN GUEYRAS.

(Lire la suite page 3.)



Le succès du lanceur Ariane :

Service commercial garanti

Lire page 48 l'article de JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

Les projets du ministre de la justice :

Limiter les détentions provisoires

Lire page 12 l'article de BERTRAND LEGENDRE

AU JOUR LE JOUR

Réussites

Les grincheux ont tort : tout ne vas pas si mal dans la France d'aujourd'hui. Il y a des initiatives qui réussissent, des expériences qui marchent, des succès, des victoires dont peut s'enorgueillir la fierté nationale.

Prenez seulement le dernier week-end. La victoire du quinze de France sur l'Angleterre : admirable ! Le lancement d'Ariane : formidable ! Jusqu'à la manifestation monstre de Versailles dont le succès doit beaucoup au fait que la gauche est au pouvoir.

BRUNO FRAPPAT.

L'EMPLOI DES JEUNES DIPLOMÉS

A l'écoute des créateurs

par LAURENT FABIUS

A l'occasion des *Journées de l'emploi des jeunes diplômés*, qui ont lieu à Paris du 6 au 9 mars, M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche, livre les réflexions que lui inspire la situation des jeunes diplômés à la recherche d'un emploi dans l'environnement économique actuel.

Je vais peut-être heurter : les diplômes, quel que soit leur prestige, ne permettent plus aujourd'hui tous les choix. La liberté du choix est augmentée par le diplôme, mais elle ne se gagne que par une intime connaissance de l'environnement économique.

Or cet environnement, aujourd'hui, c'est la révolution industrielle. La mutation des techniques implique une mutation culturelle, une mutation des valeurs, une mutation des comportements de chacun. L'accélération du progrès technologique, l'émergence de nouveaux emplois de de nouveaux services, la vitesse de développement et parfois d'effondrement des entreprises, l'éclatement des frontières entre les secteurs économiques traditionnellement définis, tout cela empêche la projection simple et rassurante d'une carrière dans une entreprise stable dont la taille serait à la mesure des ambitions du jeune diplômé.

Nous allons vers une « société de création ». La mobilité, l'initiative, la capacité de création, le sens de l'équipe, le goût du risque sont au cœur de la réussite. Il n'y a plus de situations acquises. Le diplôme, s'il apparaît comme un privilège à ceux qui n'en ont pas, et encore davantage à la masse des chômeurs, n'est plus une rente. Le jeune à la recherche d'un premier emploi ne peut plus se déterminer seulement sur son passé récent de diplômé, il doit construire à chaque étape son avenir.

Que peuvent, dans ce contexte, les pouvoirs publics ? Le constat que nous avons fait de la « sous-formation » française, si dommageable au développement de notre industrie, explique toute une série de mesures nouvelles. Les plus spectaculaires concernent probablement le secteur de l'électronique où on peut créer plusieurs centaines de milliers d'emplois d'ici à 1990. Mais, même avec la priorité nationale donnée aux budgets de la formation professionnelle, de la recherche, de l'industrie, même avec des politiques de l'emploi mieux ajustées aux besoins de notre économie, il restera que le choix du premier emploi relève de la responsabilité individuelle. L'État ne peut pas tout. Il peut seulement et il doit créer un environnement favorable aux choix individuels. Ainsi la création d'entreprises est un choix qui s'offre de plus en plus aux jeunes diplômés – et que les pouvoirs publics entendent fortement encourager.

Plus généralement, il est essentiel que les choix individuels s'articulent sur une meilleure connaissance des forces et des faiblesses de notre économie, et que les jeunes qui se forment multiplient les contacts avec les entreprises, écoutent les créateurs, s'informent constamment sur les choix industriels et technologiques. Il n'y a pas de vrai libre choix du premier emploi sans l'acquisition de ces informations indispensables.

L'éclairage ainsi donné sur les perspectives nouvelles du développement de la France, la relance de la recherche publique, notamment dans les écoles d'ingénieurs, tout cela doit inciter les jeunes diplômés à saisir les opportunités qui se présentent à eux. La préoccupation de la création, le goût du risque, ne peuvent pas être l'apanage des écoles de gestion. Chaque jeune diplômé doit avoir conscience qu'il dispose d'atouts nouveaux pour entreprendre. C'est une chance à saisir pour les entreprises françaises. C'est une chance aussi pour les jeunes diplômés.

Lire notre supplément pages 17 à 24

Le Monde

idées

A PROPOS DES ÉMISSIONS SUR LES GUERRES DU VIETNAM...

Histoire, télévision et défense nationale

par le général JEAN DELAUNAY (CR) (*)

CES émissions sur le Vietnam présentées par Antenne 2 sont donc terminées, après avoir fait du mal, si j'en juge par les questions que l'on me pose... Je les ai, *en tout cas, durement ressenties.*

J'appartiens en effet à cette génération de soldats français qui a laissé un tiers des siens en Indochine, beaucoup d'autres étant marqués, *comme moi, dans leur chair.*

De surcroît, ma famille a été très éprouvée en Extrême-Orient : deux officiers tués, des civils internés par les Japonais, des employés de plantation *qui ont* travaillé de toutes leurs forces, pendant trente-cinq ans, pour ne ramener que leur peau, sauvée de justesse.

Je connais aussi des réfugiés qui ont, *sur les événements* en cause, une autre vision que celle du producteur d'Antenne 2.

Enfin et surtout, car c'est l'avenir qui compte, j'ai contribué à former, *pour notre armée*, beaucoup de jeunes cadres qui sont aujourd'hui outre-mer, au nom de la France. Ils risquent, comme leurs aînés, d'y laisser *leur* vie (*encore un tué* l'autre jour à Beyrouth). Ces jeunes-là méritent qu'on respecte et qu'on conforte leur vocation et leur mission, qu'on fortifie encore leur moral en leur montrant le sens de leur combat éventuel, ce qui implique qu'on rende justice à leurs anciens.

Or, précisément, ces émissions ont constitué, à mes yeux, une sorte de *désinformation* sur l'Indochine d'hier et d'aujourd'hui. Je voudrais que le mal causé puisse être réparé en montrant l'autre face de la réalité.

Je souhaite surtout que de telles « bombes psychologiques » puissent être mieux mises en accord avec les autres armes de notre pays, pour — au minimum — ne pas compromettre *notre esprit de défense.*

J'essaye cependant d'être objectif :

En ce qui concerne notre colonisation, je considère qu'il est maintenant aisé, avec le recul, de reconnaître *nos erreurs*, notamment le fait de n'avoir pas associé, à temps, assez de Vietnamiens à l'administration et aux affaires de leur pays. Nous avons ainsi fait le jeu des communistes.

Je sais par ailleurs que nos buts de guerre ont évolué, depuis la simple réoccupation-éclair de 1945-1946, jusqu'au soutien ultérieur des jeunes « Etats associés ».

S'agissant de nos méthodes de guerre, je reconnais que, soldats venant de nous battre en soldats contre *la Wehrmacht, nous étions* mal préparés à cette guerre révolutionnaire où la population est à la fois enjeu et moyen de la lutte, l'arme psychologique *comptant plus que la puissance* de feu. Je crois que l'armée américaine qui a pris notre relève a vécu un décalage encore plus marqué entre une capacité *matérielle considérable* et une faible adaptabilité à ce combat idéologique et politique.

Pour ce qui est des opérations, je rends hommage au talent du général Giap et à l'opiniâtreté de ses soldats *et de leurs auxiliaires.*

Cela dit, j'estime que cette série a caché la moitié de la vérité et qu'elle a nui à la France et au monde libre, pour demain.

Elle a caché la moitié de la vérité, par exemple, en présentant de façon *incomplète et tendancieuse les résultats* de notre colonisation. Jusqu'en 1940, nous avions beaucoup apporté à ces pays, à commencer par la paix intérieure et la santé, après des siècles de *guerres entre* ethnies *rivales* et d'endémies. Nous avons mis en valeur la terre, permettant aux habitants d'alors de se nourrir et d'exporter. Nous avons *investi* là-bas beaucoup d'argent, mais surtout beaucoup de travail et de dévouement.

Je pense notamment à ces planteurs, créateurs de richesse végétale et très soucieux de leur personnel. J'ai eu la douleur d'en ensevelir plusieurs, assassinés par haine politique ou par tactique subversive. Ils sont morts eux aussi, à leur poste, pour la France, après avoir contribué à faire, littéralement, l'Indochine d'hier. Tout cela aurait dû être dit et montré mieux, pour équilibrer le bilan de notre action.

L'émission a aussi caché la moitié de la vérité en ne mettant pas en relief les méthodes terroristes utilisées par le Vietnam puis par les Nord-Vietnamiens pour prendre en main la population. On a trop parlé des bombardements américains et pas assez de la peur, élément essentiel de la guerre « psy », telle que la pratiquent les communistes.

Ce sont ces méthodes-là qui ont fait horreur à tous ces Vietnamiens, *Cambodgiens et Laotiens qui ont* combattu avec nous, parce qu'ils nous connaissaient et nous aimaient. A ceux-là aussi, il aurait fallu rendre hommage, au moins autant *qu'aux* combattants de l'autre bord, dont on a tenu à faire des vedettes.

Sur le plan du courage et des vertus militaires, trop préoccupée de *l'autre camp, l'émission n'a pas suffisamment* évoqué nos combattants à nous, les grands soldats comme Bigeard, mais aussi ces petits soldats vietnamiens héroïques *qui se sont sacrifiés* à Dien-Bien-Phu ou, vingt ans après, pour couvrir les approches de Saigon.

L'un d'entre eux m'a un jour sauvé la vie, *au prix de la sienne*, et je ressens depuis comme un mal au Vietnam. Je le ressens surtout depuis que je sais ce qu'« ils » ont fait de l'ex-Indochine française, ce que la série d'émissions *n'a pas assez mis* en lumière. Elle est devenue un immense goulag pour Annamites, Khmers et Laos, un goulag où règnent, *pire encore que dans le reste* du monde rouge, la pauvreté généralisée, l'oppression, la « rééducation » — telle que l'ont connue nos prisonniers du camp numéro 1, — la dénonciation et le lavage de cerveaux, y compris et surtout chez les enfants, de familles catholiques notamment.

Voilà ce que fuient ces « boat people » qu'on a montrés trop rapidement, désirant peut-être nous laisser sur une vision « progressiste » de l'histoire.

Une délectation morbide

Relation tronquée en ce qui concerne *le passé*, cette *série* a représenté aussi une action coupable en ce qui tient à l'avenir, notamment en ce qui touche à l'esprit de défense.

En effet, au moment où l'URSS *et ses alliés nous investissent* dans tous les domaines, du « dumping » des prix commerciaux (navigation maritime par exemple) à la déstabilisation du tiers-monde, en passant par la menace des SS-20 et par l'offensive pacifiste..., à ce moment-là, un producteur de chez nous ajoute encore au trouble des esprits, encourage *la mauvaise conscience de nos* compatriotes et des Américains, et favorise leur résignation pacifico-neutraliste, au grand dam de la cause de l'Europe et de l'Occident de demain.

Ayant jeté le discrédit sur nos armées et notre politique, *elle* a contribué, avec une délectation morbide qui constitue, selon moi, son *tort* majeur, à saper encore un peu plus la confiance en soi de nos pays et leur *volonté de défense.* Elle laisse entendre — notamment avec des images-choc — que, si nous avons perdu, c'était parce que notre cause était mauvaise, parce que tel *était* le *sens* de l'histoire, parce que le vent soufflait de l'Est... Ce faisant, elle contribue à conditionner nos opinions publiques en direction de nouveaux Munich...

Dans les luttes d'aujourd'hui, qui restent dans nos pays des combats d'idées, la télévision est, plus encore que les autres médias, une arme redoutable... *Il en résulte*, pour ceux qui l'utilisent, des devoirs particuliers vis-à-vis de leurs concitoyens.

Qu'on veuille préserver notre esprit critique, qui manque tellement au-delà des *rideaux de fer et de* bambou, certes, nul n'y voit à redire... Mais, de grâce, qu'on ne contribue pas à assombrir encore la morosité des temps, qu'on montre aussi les aspects positifs des *événements*, qu'on souligne que certaines valeurs valent la peine d'être vécues et d'être défendues, le cas échéant, *les armes à la main, dans notre camp* aussi.

En ce qui concerne notre défense nationale, je vois une contradiction entre le fait de dépenser cette année 142 milliards pour dissuader l'agresseur éventuel — *dépense nécessaire*, voire vitale, — le fait aussi d'envoyer nos paras là ou les intérêts de la France l'exigent — avec les risques correspondants — et le montage d'un *tel spectacle techniquement réussi* et d'autant plus malsain pour notre santé de citoyens appelés à réagir en cas de péril extérieur.

Le sacrifice de nos soldats pour le pays n'est acceptable que si ce pays manifeste à la fois sa volonté de vivre libre et sa solidarité avec les générations d'hier, qui ont travaillé, de leur mieux et dans l'optique de l'époque, à faire la France.

Notre *télévision nationale doit* nous aider à retrouver nos racines et nous aider, sans chauvinisme ni militarisme abusifs, à comprendre le sens de notre travail quotidien et de notre combat *éventuel* pour la liberté.

(*) Ancien chef d'état-major de l'armée de terre.

LU

«LE PROPHÈTE ET PHARAON», de Gilles Kepel

Les assassins de Sadate

JUSQU'A présent on a reçu les effets du phénomène islamique sans en aprécier véritablement les causes.

Un jeune chercheur, arabisant et orientaliste, Gilles Kepel, a enquêté *sur le terrain, en Egypte, pendant trois ans* ; il a pu connaître quasiment de l'intérieur les organisations de Frères musulmans. Dans un livre clair et précis, il essaie de comprendre, *au-delà des symptômes*, les causes, les motivations historiques et sociales de ces mouvements qui défient la *« modernité occidentale »*, ainsi que les catégories *politiques souvent* totalitaires des pays musulmans. L'auteur remonte le cours de l'histoire à partir de ce 6 octobre 1981, où un commando assassina Sadate ; *il s'arrête à quelques dates* : 1928, Hassan El-Banna fonde l'association des Frères musulmans ; 9 décembre 1954, un an et demi après son arrivée au pouvoir, Nasser fait *exécuter six dirigeants* de cette association. Le régime nassérien va fournir aux milieux islamistes quelques martyrs dont le plus important est Sayyed Qotb : en 1966, *ce théologien et penseur islamiste*, auteur d'un nombre considérable d'ouvrages dont le plus célèbre, *Signes de piste*, servira de manifeste aux militants, est pendu.

Un élément non dit semble nourrir et provoquer le fanatisme et l'intolérance chez *la* plupart des *islamistes* : la *libération* des mœurs. Que ce soit le jeune agronome Choukri Mustafa, qui dirigea un groupe terroriste surnommé El Takfir wa Hijra (Excommunication et Hégire), *ou le cheikh* Kichk, orateur aveugle très populaire et dont les prônes circulent en cassettes à travers le monde, ou les jeunes de l'Association islamiste des étudiants *égyptiens, qui furent très actifs entre 1973 et 1977* et qui prônèrent le retour à l'âge d'or de l'islam à l'époque des *« califes bien guidés »*, tous veulent renverser l'Etat et nier tout pouvoir, *même et surtout démocratique*, pour faire régner une morale stricte où la ségrégation des sexes est un principe essentiel. *C'est une opposition à toute* forme de liberté individuelle ; c'est là le signe d'une inadaptation fondamentale au présent.

La revue *El-Dawa*, qui a pu paraître durant soixante-quatre mois, sous Sadate, s'attaquait à ce que Kepel *appelle « les quatre cavaliers de l'Apocalypse »* que sont la *« juiverie »*, la *« croisade »* (l'impérialisme en est un attribut), le *« communisme »* et la *« laïcité »*. Ce dernier point est *en fait le plus important.* La guerre est déclarée non pas à ceux qui ne croient pas, mais à ceux qui mènent un autre mode de vie et de pensée. *On punit tout ce qui est libéral et même ce* qui prend l'allure d'une fête.

Lorsque Khaled El-Islambouli avoue, après l'assassinat de Sadate, *« J'ai tué Pharaon et je n'ai pas peur de la mort »*, on réalise combien Sayyed Qotb, Choukri Mustafa, le cheikh Kichk et autres *activistes ont balisé la voie* de cette forme de résistance qui fait de la mort une étape sur le chemin du *« paradis »* !

L'islamisme rejette certes les catégories de l'Occident, mais exprime aussi la résistance d'une partie du peuple à l'oppression des socialismes verbeux *et refuse de plus en plus* les impostures de l'Etat. Le manque de liberté, l'absence de démocratie, le parti unique et le système totalitaire donnent forcément naissance à des *phénomènes d'opposition où l'irrationel* de la foi l'emporte sur une pensée structurée. C'est ainsi que le religieux est en train de décentrer la pensée sociale *d'une partie des peuples arabes qui n'en peuvent plus d'être humiliés.*

TAHAR BEN JELLOUN.

★ *Le Prophète et Pharaon (les mouvements islamistes dans l'Egypte contemporaine)*, par Gilles Kepel ; préface de Bernard Lewis. Editions La Découverte, 246 p., 110 F.

LETTRES AU Monde

Réponse à Elie Wiesel

Dans un article publié dans *le Monde* du 24 février, M. Elie Wiesel s'indigne de la vente par l'Allemagne d'armes à l'Arabie Saoudite. Ces armes pourraient servir contre Israël, comme celles jadis livrées à l'Iran. Certes. Mais l'exemple est plutôt mal choisi. L'hebdomadaire *Newsweek rapporte en effet que les* Etats-Unis *« ... ont persuadé Israël d'arrêter de vendre des armes à l'Iran »* (cité par *le Monde* du 28 février, page 3). Deux poids, deux mesures ?

Pourtant, selon l'auteur, *« les coupables seuls sont coupables »*. On voit mal en ce cas pourquoi les Allemands d'aujourd'hui devraient assumer la *responsabilité morale* des actes criminels commis par leurs aînés en déterminant leur conduite internationale en fonction de ces actes. C'est bien de cela *dont* il est question puisque, s'agissant de l'Allemagne, c'est au nom du passé, et uniquement du passé, que M. Wiesel juge le présent. Et l'auteur conclut *par ce verdict* : *« Qu'il le veuille ou non, un peuple sans mémoire restera, à sa façon, un peuple à part. »*

C'est en réalité tout le contraire que *nous enseigne* ce *marché*. En vendant des armes à l'Arabie Saoudite, l'Allemagne se comporte comme toute autre nation... qui n'est pas dans la situation d'avoir à en acheter. On pourrait recenser les pays fournisseurs d'armes aux peuples du monde entier. On constaterait d'après l'identité de leurs clients que les considérations morales n'entrent pas en ligne de compte. Selon le critère de M. Wiesel (la mémoire), tous, ou peu s'en faut, sont frappés d'amnésie. Il n'y a d'ailleurs pas lieu de s'en étonner : en matière de vente d'armes, les considérations humanitaires ne sont pas (et pour cause) un critère de sélection satisfaisant.

L'Allemagne est donc pour le meilleur (et en l'occurrence pour le pire) une nation *comme* les autres. A moins que M. Wiesel ne nous explique en quoi Israël aurait plus » *« de tact et de sensibilité »* (pour reprendre les qualités qui, selon lui, *font défaut aux Allemands*) en vendant des armes à l'Iran (un pays ami ?) ou en entretenant les relations que l'on sait avec l'Afrique du Sud.

On admettra avec M. Wiesel que : *« Le métier de marchand de canons, donc de mort, est sans doute profitable* [et qu'il] *n'en est pas moins scandaleux quand il s'agit de canons allemands vendus à l'Arabie Saoudite. »* Il n'est toutefois pas plus scandaleux que *la* vente de *canons israéliens* à l'Afrique du Sud. (Lire *The Times* du 3 avril 1976).

BERNARD LUISIN,
assistant à la Faculté de droit de Nancy.

La notion d'« intellectuels malfaisants »

Nous avons pris connaissance de l'appel mettant en cause Yves Montand et André Glucksman, signé par *un certain nombre de personnalités*, paru dans votre journal du 23 février 1984. Il y a des textes qui sont réellement utiles. L'apparition dans *celui-ci* de la notion d'« *intellectuels malfaisants* » est en effet riche de signification et en dit long sur le souci pluraliste de ses auteurs. Que de prestigieux résistants se soient associés à cet appel marqué du sceau des vieilles manières est *tout aussi stupéfiant* qu'incompréhensible.

Nous craignons que par cet emprunt à un certain vocabulaire policier, celui des purges et des réactions de *toute nature, ils ne se soient* tout bonnement fourvoyés.

MICHEL LAVAL,
JEAN-PIERRE MIGNARD,
FRANCIS TEITGEN
(Paris.)

Témoignages et droit de réponse

Invoquant, comme à l'accoutumée, le « droit de réponse » (loi du 29 juillet 1881), M. R. Faurisson, professeur à l'université Lyon-2, nous écrit :

M. Delacampagne écrit (*le Monde* du 24 février) au sujet des prétendues chambres à gaz : *« Celles-ci n'ont pas existé, prétend Faurisson, puisqu'on n'a jamais pu trouver une seule personne qui les ait vues fonctionner (évidemment, tous les témoins sont morts sur place). »*

Je n'admets pas *qu'on* m'attribue un raisonnement d'une telle légèreté ni qu'on résume ainsi une enquête de dix-huit ans. En 1983, la cour d'appel a rappelé comment, au terme d'une enquête avant *tout* matérielle, technique et documentaire, j'avais cru devoir conclure que l'existence des chambres à gaz homicides se heurte à une impossibilité qui suffirait à elle seule à invalider tous les *témoignages* existants ou à tout le moins à les frapper de suspicion. La cour a dit qu'il n'était *pas* permis d'affirmer que j'avais écarté les *témoignages* par légèreté ou négligence ou délibérément choisi de les ignorer.

Autrefois, on invoquait contre moi une quantité de témoignages, dont certains connaissent encore aujourd'hui de grands succès de librairie, mais, depuis *1983*, une évolution *se dessine* : on adopte (*je l'ai noté* aussi ailleurs que dans *le Monde*) l'idée selon laquelle il n'y a ni preuves ni témoins parce que les Allemands auraient réussi à supprimer *toute preuve et tout témoin. D'où les* questions suivantes :

1) Où *sont* les *preuves que* les Allemands auraient réalisé une telle prouesse ?

2) Que penser désormais de la valeur des preuves et des témoins qu'on *invoquait jusqu'ici* ?

3) S'il n'y a ni preuves *ni* témoins, devant quoi l'historien se trouve-t-il, sinon devant un mythe ?

En panne de formulaires !

Comme tout membre d'une profession libérale, je suis tenu, en plus de la déclaration d'impôt classique, de faire une déclaration montrant le *détail* des *recettes* et dépenses de mon activité (formulaire nº 2 035).

Chaque année nous recevons les formulaires à la dernière minute, vers le 20 février, et cette année, à Rennes, nous n'avons rien reçu à ce jour et le Centre des impôts est incapable de savoir quand il y aura des formulaires. Il *me* semble tout à fait inconcevable que l'administration, si prompte à appliquer des pénalités de retard, soit incapable de fournir une fois l'an les formulaires nécessaires aux déclarations de revenus.

J. PEQUIN,
docteur vétérinaire,
(Rennes).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 96 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 86 p. ; Italie, 1 500 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 162 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

LA GUERRE DU GOLFE

SELON DES EXPERTS AMÉRICAINS

Téhéran s'apprêterait à lancer l'offensive la plus importante depuis le début du conflit

L'Iran a massé de quatre cent mille à cinq cent mille hommes, des batteries d'artillerie, des chars et des avions sur le front irakien, et se prépare à lancer ce qui pourrait être sa plus importante offensive dans le conflit qui l'oppose aux forces de Bagdad depuis trois ans et demi, indiquent des experts militaires américains à Washington, cités par l'AFP.

Selon ces experts, dont les analyses sont reproduites dans plusieurs quotidiens américains, la nouvelle attaque iranienne pourrait intervenir avant la fin de cette semaine. Les Irakiens, ajoute-t-on de même source, disposeraient pour leur part de quelque deux cent cinquante mille hommes. Bien qu'en état d'infériorité numérique, ils auraient l'avantage d'être retranchés sur des positions fortement défendues.

Les soldats irakiens, soulignent encore ces spécialistes, auraient repris confiance après les pertes énormes infligées aux troupes iraniennes au cours des combats des deux dernières semaines. Bagdad, rappelle-t-on, a affirmé jeudi, 1er mars, que trente mille six cent vingt-cinq soldats iraniens ont été tués durant la sixième phase de l'offensive « Aurore ».

Outre les informations transmises par leurs satellites-espions et les appareils de reconnaissance à très haute altitude SR-71 Blackbird, les Etats-Unis disposent en Arabie Saoudite de quatre avions radar Boeing E 3A (AWACS) qui sont à même de surveiller l'évolution du conflit irano-irakien sans quitter l'espace aérien saoudien. Les autorités de Bagdad, qui paraissent détenir les mêmes renseignements, s'attendent, elles aussi, à une offensive iranienne de grande envergure. (Voir ci-dessous le reportage de notre envoyé spécial en Irak.)

Des armes chimiques ?

A Téhéran, c'est une prédiction contraire qui a été énoncée par le président du Parlement, M. Ali Akbar Rafsandjani. Il a, en effet, énoncé dimanche que l'Irak s'apprêtait à lancer une *« attaque de grande envergure »* pour reconquérir les îles Majnoun occupées par les forces islamiques le 24 février. M. Rafsandjani a ajouté que ces îles deviendront le « cimetière » de l'armée de Bagdad. Pour la première fois, il n'a pas écarté la possibilité que les réserves pétrolières de ces îles (8 milliards de barils) servent à payer les dommages de guerre exigés par l'Iran comme l'une des conditions de la paix.

Par ailleurs, le gouvernement de Téhéran a demandé aux Nations unies l'ouverture d'une enquête sur *« l'usage par l'Irak d'armes chimiques »* dans le conflit en cours. Dimanche, un médecin suédois n'a pas exclu que de telles armes aient été utilisées. Le docteur Bengt Koerlof soigne actuellement, dans un hôpital de Stockholm, un groupe de militaires iraniens blessés et qui souffrent de graves brûlures. – *(AFP, Reuter.)*

Veillée d'armes à Bassorah

(Suite de la première page.)

Les autorités irakiennes sont persuadées que le pilonnage de Bassorah ira en s'intensifiant. Des sacs de sable commencent peu à peu à s'élever autour des principaux établissements et édifices officiels de la ville, qui semble être l'un des principaux objectifs de l'offensive iranienne.

La défense de Bassorah est assurée par le troisième corps d'armée irakien commandé par le général Maher Abdel Rachid, un *« baroudeur »* qui se promène avec à la main un gros bâton noueux. Agé de quarante-cinq ans, il a, nous dit-on, participé à la bataille du Sinaï dans les rangs de l'armée égyptienne. Il commandait il y a encore un mois le premier corps d'armée irakien chargé de la défense du front nord. Recevant les journalistes étrangers dans son quartier général situé à une dizaine de kilomètres de la frontière irakienne, il fait montre d'une belle assurance : *« Nous avons donné,* dit-il, *aux Iraniens une leçon qu'ils n'oublieront pas à Penjwin, dans la région du Kurdistan et nous leur infligeons ici de nouvelles défaites sanglantes ».*

Il affirme que ses troupes viennent de remporter une bataille *« décisive et sans précédent »* contre les *« hordes iraniennes qui ont essayé, dans la nuit du 29 février au 1er mars, d'effectuer une brèche dans nos lignes près des localités frontalières de Guzaïl et de Oosk-El-Bahri »* (une cinquantaine de kilomètres au nord-est de Bassorah).

Selon le général Maher, la déroute iranienne a pris les allures d'une véritable *« catastrophe »* pour le régime de Téhéran. *« Nous leur avons brisé les reins »*, dira-t-il à plusieurs reprises, affirmant que la 92e division blindée iranienne a été décimée. *« Son commandement,* précise-t-il, *a été littéralement exterminé et je suis sûr que ceci sera bientôt confirmé par les autorités iraniennes. »* Il ajoute que l'ayatollah Tabatabaï, le *« commissaire politique »* de la division, a été grièvement blessé au cours de l'opération et se trouve à l'hôpital d'Ahwaz *« dans un état désespéré »*. *« Il rejoindra bientôt la poubelle de l'histoire »*, affirme-t-il, vouant aux gémonies les *« enturbannés »* et les *« majoussis »* (mazdéens, adorateurs de Zoroastre), terme généralement utilisé ici pour qualifier les religieux de Téhéran, en général, et les partisans de l'imam Khomeiny, en particulier.

Le général Maher chiffre à plus de treize mille morts et deux fois plus de blessés le nombre total des victimes iraniennes au cours des dix-sept heures qu'a duré, selon lui, l'attaque avortée du 29 février. *« Ils ne s'en remettront pas de si tôt de cette défaite ; nous les avons réduits en bouillie »*, dit-il, ajoutant, d'un ton méprisant : *« Mais où est donc l'armée iranienne tant vantée ? »* Pour lui, les Pasdarans (gardiens de la révolution) et les Bassidj (armée populaire), qui constituent le gros des troupes de Téhéran, ont tenté de percer le front vers Bassorah ; ils ne sont que *« des va-nu-pieds suicidaires »* et non pas des combattants organisés dignes de ce nom. Il n'empêche que le général irakien appréhende l'avenir, puisqu'il affirme que les Iraniens ne tarderont pas à *« remettre ça »*. *« Tant qu'il y a des majoussis de l'autre côté de nos frontières,* dit-il, *la lutte se poursuivra. » « Ce sont des insectes nuisibles, qu'il faudra exterminer pour délivrer non seulement l'Irak, mais également le monde arabe et l'univers tout entier du mal qu'ils représentent. »*

Une région massivement défendue

En fait, l'absence apparente de l'armée régulière iranienne des champs de bataille inquiète les militaires de Bagdad, qui se demandent si celle-ci n'est pas tenue en réserve en vue de la *« grande offensive »* qui se prépare, et si l'*« expédition malheureuse »* des Pasdarans et des Bassidj, dans le secteur des marécages et plus au sud dans le secteur de Bassorah, n'est pas une simple opération de diversion destinée à camoufler les préparatifs d'une attaque de plus grande envergure, qui viserait la région de Mandali dans le front central, avec l'espoir d'ouvrir la route vers Bagdad.

En tout cas, Bassorah et toute la région sont bien défendues et l'on voit mal comment les irréguliers iraniens, même avec l'appui de l'armée, pourraient défaire l'impressionnante concentration militaire qui a été constituée sur plusieurs kilomètres de profondeur, tout le long de la frontière internationale qui sépare l'Iran de l'Irak, à l'est de Bassorah.

Les journalistes étrangers, qui ont été conduits par les autorités militaires irakiennes sur certains points de ce dispositif, ont pu voir plusieurs centaines de blindés, pour la plupart des T.-62 de fabrication soviétique, alignés à perte de vue sur tout le parcours qui conduit vers la frontière. La densité des pièces d'artillerie – canons, batteries de fusées Grad et orgues de Staline – est également impressionnante dans ce secteur.

A la frontière même, où sont situées les premières lignes défensives irakiennes, les soldats de Bagdad se terraient dans des tranchées protégées par des digues de sable, qui longent la presque totalité de la frontière internationale. On peut, en prenant quelques risques, contempler de ces positions la vaste et morne plaine iranienne d'où les blindés de Téhéran tirent presque sans interruption sur les positions irakiennes. Ce qui semble indiquer que la victoire annoncée par le général Maher n'est pas aussi déterminante qu'il le proclame.

Ce sont ces tranchées que, selon le général irakien, les Iraniens ont essayé de submerger en lançant contre elles des vagues successives de Pasdarans et de Bassidj, dont les cadavres recroquevillés et enfouis dans le sable sont ostensiblement montrés tous les soirs à la télévision de Bagdad. Les journalistes étrangers, pour leur part, n'ont pu voir dans ce secteur que quelques dizaines de corps difficilement identifiables et un nombre limité de véhicules blindés calcinés, ce qui semblerait indiquer que la bataille n'a pas été gigantesque.

Le moral des soldats de Bagdad, nous a-t-on dit, est excellent et nous avons pu voir certains des tankistes qui nous croisaient, alors que nous montions vers les premières lignes du front, faire de la main le « V » traditionnel de la victoire. Les soldats avec lesquels nous avons pu nous entretenir dans les tranchées, derrière les digues de sable qui leur assuraient une protection fragile, paraissent harassés mais déterminés. Interrogés, ils répètent inlassablement leur volonté de poursuivre la lutte tant que *« ceux d'en face »* continueront d'attaquer. *« Nous défendrons notre pays,* disent-ils, *et ce sont eux les agresseurs. »*

Et que pensent leurs adversaires en guenilles de cette guerre qui n'en finit pas ? Nous avons eu l'occasion de rencontrer certains d'entre eux, blessés ou prisonniers dans un hôpital et dans un camp de détention entouré de barbelés, un peu en deçà du front, dans la région de Goubair. C'était, pour la plupart, des Pasdarans ou des Bassidj, encore hébétés par ce qui venait de leur arriver.

Soumis au feu roulant des questions des journalistes, dont certains sollicitaient une dénonciation du régime de Khomeiny, les quelque cinquante prisonniers de guerre qui nous ont été présentés – dont cinq gosses de moins de quinze ans au regard angélique – ont su préserver leur dignité, se contentant en dernière extrémité d'affirmer que les autorités de Téhéran les avaient contraints à s'enrôler. La grande détresse que nous avons décelée dans leurs yeux, nous l'avons retrouvée peu après dans le regard des blessés soignés à l'hôpital militaire de Zoubair dans des conditions qui font honneur aux médecins militaires de l'armée irakienne. Ces blessés aussi ne semblaient pas saisir l'utilité d'une guerre que, apparemment, aucune des parties en présence n'est capable de remporter sur le terrain.

JEAN GUEYRAS.

DIPLOMATIE

A CHEQUERS

La rencontre de M. Mitterrand et de Mme Thatcher devrait être décisive avant le sommet européen de Bruxelles

Arrivé lundi 5 mars, en fin de matinée, sur une base militaire proche de Chequers, la résidence de campagne du premier ministre britannique, M. Mitterrand a aussitôt rencontré Mme Thatcher, avec qui il devait avoir un entretien et un déjeuner de travail, avant de regagner Paris dans l'après-midi.

Cette rencontre, qui conclut le cycle de consultations bilatérales que le président de la République a eues ces dernières semaines avec tous les partenaires de la France au sein du Marché commun, devrait être déterminante pour l'issue du sommet européen de Bruxelles, les 19 et 20 mars. Les milieux britanniques autorisés reconnaissent que des progrès substantiels ont été accomplis sur les principaux sujets en litige depuis l'échec du sommet d'Athènes en décembre dernier, mais le *Sunday Times* juge néanmoins *« peu probable »* que Mme Thatcher accepte les nouvelles propositions que M. Mitterrand pourrait lui faire sur la contribution britannique. Auquel cas, estime l'hebdomadaire londonien, *« la Grande-Bretagne pourrait connaître à la fin mars la pire de ses confrontations avec la C.E.E. ».*

En Inde

VISITE DU MINISTRE SOVIÉTIQUE DE LA DÉFENSE

New-Delhi *(AFP.)*. – Le ministre soviétique de la défense, le maréchal Oustinov, est arrivé, lundi 5 mars, à New-Delhi, pour une visite officielle de six jours. Celle-ci aurait dû avoir lieu au mois de février, mais elle avait été reportée en raison de l'aggravation de l'état de santé du président Andropov.

Le ministre soviétique est accompagné d'un état-major de neuf membres, dont l'amiral Gorchkov, commandant en chef de la marine, et le ministre adjoint de la défense, le général Chabanov. La délégation visitera les ports de Nasik, sur la côte ouest, de Madras et Visakhapatnam, sur la côte est. Cela donne à penser que la coopération navale sera particulièrement évoquée au cours des entretiens bilatéraux. La marine indienne envisage l'achat d'un second porte-avions et le développement de ses unités de garde-côtes.

La livraison à l'armée indienne du Mig-29, dernier-né de la production aéronautique, pourrait, selon les journaux de New-Delhi, faire également l'objet de discussions. Des pilotes indiens sont actuellement en URSS, où ils essaient cet appareil. (L'Inde a acquis quarante Mirage-2000 et envisage d'en fabriquer sous licence une centaine d'autres.)

Lors de la visite du ministre de la défense indien, M. R. Venkataraman, en URSS en juin 1983, Moscou avait proposé le livrer à l'Inde différents armements sophistiqués.

NOMINATION

M. Daniel Dupont, premier conseiller d'ambassade à Tananarive, a été nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Fidji, en remplacement de M. Robert Puissant.

[Né le 7 juin 1931, licencié en droit et breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Daniel Dupont a été intégré dans le cadre des secrétaires des affaires étrangères en 1958. Il a été en poste à Vientiane, à Séoul, à l'administration centrale et à Bonn.]

● *La Haute-Volta reconnaît la RASD.* – La Haute-Volta est, depuis le dimanche 4 mars, le vingt-huitième Etat membre de l'Organisation de l'unité africaine à reconnaître la République arabe sahraouie démocratique. L'OUA a été informée de cette décision, a annoncé le ministre voltaïque de l'information. La Mauritanie avait reconnu la RASD le 27 février. – *(Reuter.)*

● *La Mongolie rejette une demande chinoise.* – La République populaire de Mongolie a rejeté la demande chinoise d'un retrait des troupes soviétiques de son territoire, a-t-on appris à Pékin, alors que le dialogue sino-soviétique doit reprendre dans dix jours à Moscou. Dans une déclaration en date du 2 mars, Oulan-Bator rappelle que les troupes soviétiques stationnent en Mongolie *« à la seule demande de son gouvernement et en accord avec le traité soviéto-mongol d'amitié, de coopération et d'assistance mutuelle ».*

Le présence des troupes soviétiques en Mongolie *« ne peut faire l'objet de discussions »* lors des consultations politiques sino-soviétiques, affirme la déclaration. *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

LE CONFLIT AU LIBAN

Les dirigeants de l'opposition ont décrété un cessez-le-feu

(Suite de la première page.)

M. Chamoun réserve sa réponse quant à l'attitude qu'il observera à l'égard du régime Gemayel. Le commandement des Forces libanaises (*milices chrétiennes*) devrait lui aussi définir sa position ce lundi tout en maintenant son refus de toute abrogation de l'accord du 17 mai.

Du côté de l'opposition, M. Nabih Berri s'est déclaré prêt à se rendre à une nouvelle conférence de Genève. Rendant compte de ses entretiens avec le président Assad, le chef d'Amal a révélé qu'aux termes de l'accord syro-libanais, « *l'abrogation sera annoncée par le président Gemayel et le gouvernement libanais sans que le Parlement ait à intervenir* ». Un dirigeant d'Amal nous a précisé : « *Le président Gemayel doit faire la preuve de sa capacité à discuter. Nous attendons réellement des résultats de nos entretiens de Damas et il le sait, mais il faut absolument abroger l'accord pour que la discussion s'engage, c'est là la seule condition préalable.* » M. Berri ne réclamerait plus la démission du chef de l'Etat au cas où celui-ci abrogerait l'accord et accepterait de désigner les responsables des bombardements de la banlieue sud. « *Qu'il désigne un, deux, cinq ou dix personnes peu importe* – nous a-t-on déclaré – *mais nous ne transigerons pas là-dessus car tout le monde doit comprendre qu'il n'est plus possible d'utiliser l'armée libanaise pour détruire une partie de la population, il faut que ce soit une leçon inoubliable de l'histoire de ce pays.* »

Pour Amal, il n'est en tout cas pas question d'un cessez-le-feu avant l'abrogation de l'accord du 17 mai. Les dirigeants chiites, dont une grande partie de la communauté vit au Liban du sud occupé par Israël, ne sont pas – bien au contraire – hostiles à la recherche d'accords de sécurité avec Jérusalem.

Le voyage inopiné à Damas, dimanche, de MM. Salem et Obeid, laisse à penser que c'est d'un compromis sur la procédure à suivre pour l'abrogation de l'accord du 17 mai qu'ils se sont entretenus avec les dirigeants de l'opposition. Le scénario suivant est à cet égard avancé à Beyrouth : M. Gemayel convoquerait le cabinet démissionnaire de M. Wazzan, celui-ci publierait une déclaration indiquant que, l'accord du 17 mai n'ayant pas donné les résultats escomptés, le pouvoir étudie les moyens de l'abroger. Cette déclaration ferait également état de la convocation d'une nouvelle conférence de Genève qui pourrait, selon certaines sources, s'ouvrir le 12 mars. Une trêve assortie d'un dispositif rigoureux de contrôle pourrait alors être annoncée par le chef de l'Etat.

Intensification des combats

En attendant, la situation sur le terrain s'est nettement dégradée depuis vendredi soir. Comme si les combattants mettaient les bouchées doubles avant l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu garanti par la Syrie, les bombardements se sont intensifiés samedi et dimanche sur les quartiers résidentiels des deux secteurs de la capitale et le long de la ligne de démarcation. Une relative accalmie a cependant été enregistrée dans la nuit de dimanche à lundi.

Une chose est certaine, c'est Damas qui tient la clé d'un éventuel règlement inter-communautaire au Liban, même si Israël n'a sûrement pas dit son dernier mot. Les soldats de l'Etat hébreu ont été la cible, dimanche, d'une série d'attentats faisant onze victimes à Saïda. Jérusalem nie avoir eu des tués, alors que quatre autres soldats auraient été blessés par l'explosion d'une mine sur une route dans la Bekaa occidentale. C'est dans ce climat d'incertitude et d'affrontements armés que M. Claude Cheysson est venu annoncer dimanche à Beyrouth le prochain retrait du contingent français, toujours stationné dans la capitale libanaise. De source libanaise informée, on indique en effet que, sans donner de date précise, le ministre français des relations extérieures a informé officiellement les différentes parties de la décision de Paris de rapatrier ses soldats. L'évacuation pourrait être assez rapide, bien que la France cherche à éviter un départ « *en catastrophe* ». M. Cheysson, qui n'a pas caché à ses interlocuteurs sa déception devant l'attitude soviétique et américaine à l'ONU, s'est contenté de déclarer : « *Il n'y a plus de force multinationale à Beyrouth. Il y a une force nationale étrangère et ce dispositif n'est pas suffisant...* »

Le ministre des relations extérieures s'est toutefois inquiété des conséquences du départ du contingent français, dans la mesure où son implantation sur la ligne de démarcation fait l'objet des convoitises des combattants des deux bords. Les dirigeants d'Amal, qui proposent que les forces de sécurité intérieure (gendarmerie) occupent ces positions, ont demandé et auraient obtenu l'aide de la France pour faire prévaloir leur souhait. L'amiral Husson, major-général des armées et adjoint du général Lacaze, qui accompagne M. Cheysson à Beyrouth, s'est pour sa part entretenu avec les responsables de l'armée libanaise qui fait face aux milices dans la région occupée par le contingent français.

Arrivé dimanche matin en hélicoptère dans la capitale libanaise, M. Cheysson s'est immédiatement rendu au palais de Baabda où il a été reçu durant deux heures et demie par le président Gemayel. Avare de confidences, le ministre s'est borné à juger « intéressante » cette rencontre. « *C'était l'objet principal de ma visite d'entendre le président Gemayel après la rencontre de Damas et de voir quelles étaient les perspectives de notre interlocuteur, de notre partenaire* », a déclaré le ministre.

La visite spectaculaire de M. Cheysson à Beyrouth-Ouest

Comme s'il voulait dissiper, outre les effets de sa visite spectaculaire à Beyrouth-Ouest, le malaise ressenti dans les milieux chrétiens après l'hommage appuyé de M. Mitterrand à M. Nabih Berri et son appréciation de la situation « *très compromise* » du régime de M. Gemayel, M. Cheysson a insisté, à plusieurs reprises, sur la reconnaissance de l'autorité légale au Liban. « *Nous, Français, sommes aux côtés du Liban et du président du Liban et nous voulons savoir ce que cela signifie politiquement* », a-t-il notamment déclaré avant de poursuivre : « *La communauté française, très importante ici, a besoin aussi d'être convaincue que le gouvernement français travaille à appuyer le Liban et a des contacts avec le gouvernement libanais.* »

La visite de M. Cheysson à Beyrouth-Ouest, dimanche après-midi, était la première d'un haut responsable étranger depuis la prise de contrôle par les milices chiites de cette partie de la capitale libanaise. C'est dans un concert d'avertisseurs, de crissements de freins, de sirènes hurlantes, que le ministre français a traversé cette partie de la capitale, escorté par deux voitures de miliciens d'Amal. Si à Beyrouth-Est, l'armée française avait pris position à tous les carrefours sue le passage du cortège, la sécurité du ministre à l'Ouest était assurée par les miliciens d'Amal et eux seuls. Sur l'avenue Nasser, entre les immeubles détruits de Chian et le bois des Pins, une quinzaine de miliciens en uniformes hétéroclites – blue-jeans, treillis américains, complets-vestons et chapeaux de cow-boys – attendaient le ministre derrière leurs barricades de terre, pour le conduire à l'ambassade de France. A peine la voiture de M. Cheysson, qui venait de traverser cinq cents mètres dans le no man's land, était-elle en vue que les combattants, toutes armes dehors, grimpaient sur leurs voitures pour ouvrir le passage au cortège et le protéger contre toute éventualité. Brandissant leurs armes par les portières ou debout sur la plage arrière de leurs breaks, les miliciens dont certains s'étaient empressés d'aller serrer la main du ministre, ont fait effectuer au cortège ministériel un rodéo à travers les traditionnels embouteillages beyrouthins. Une foule nombreuse aux abords des plages, regardait, ébahie, ces jeunes gens débraillés ouvrir la voie à la voiture blindée battant pavillon français dans laquelle avait pris place le ministre accompagné par l'ambassadeur de France au Liban, M. Wibaux. Soigneusement choisi, l'itinéraire emprunté par le convoi évitait tout barrage d'une milice autre qu'Amal. Peu après l'arrivée de M. Cheysson, les miliciens chiites barraient la rue donnant accès à l'ambassade de France et fouillaient tout piéton voulant s'en approcher.

Un soldat français tué

Ce lundi matin, un soldat français a été tué par une roquette dans le bois des Pins. Il pourrait avoir été victime d'une action préméditée plus que d'un tir aveugle, car le secteur qu'il tenait avait été disputé au contingent français il y a quelques jours par les milices d'Abdeladiz Kassem armés par la Libye.

Au cours des quatre heures qu'il a passées à Beyrouth-Ouest, M. Cheysson s'est entretenu, tour à tour, avec des représentants d'Amal, du conseil islamique (assemblée de dignitaires religieux sunnites) et du conseil supérieur chiite. Il n'a rencontré, en revanche, aucun représentant du Parti socialiste progressiste de M. Walid Joumblatt. De source proche d'Amal, on indique que les dirigeants chiites, après avoir parlé avec le ministre du prochain retrait du contingent français, lui ont demandé que la diplomatie française aide plus activement au règlement de la crise libanaise. « *Nous pensons que la France peut, et va jouer, un rôle plus actif pour la solution de certains problèmes immédiats et peut pousser les différentes parties au conflit à une entente nationale sur des bases nouvelles* », nous a déclaré un membre du bureau politique d'Amal.

On indique de source informée que Paris pourrait jouer un rôle politique et diplomatique d'intermédiaire entre les parties en conflit. Ce rôle pourrait se concrétiser par une médiation française dans les négociations qui vont s'engager pour l'ouverture du port et de l'aéroport de Beyrouth. Les dirigeants d'Amal ont demandé l'appui de M. Cheysson pour qu'il intervienne auprès des chrétiens afin qu'ils admettent la nécessité de réformes de structures et surtout de l'abolition du confessionnalisme.

La France, estime-t-on dans les milieux d'Amal, a compris qu'il faut prendre en considération les chiites, non pas seulement comme communauté mais comme « *garants de l'unité du pays* ». M. Cheysson aurait déclaré, à les en croire, à ses interlocuteurs chiites : « *Vous êtes les seuls à pouvoir garantir l'unité de ce pays, pour des raisons à la fois historiques, tenant à la situation présente et démographiques.* » Le ministre a renouvelé à ses interlocuteurs l'invitation à venir en France adressée par M. Mitterrand à M. Berri, qui se trouvait dimanche à Damas. Ce dernier se rendrait à Paris, à l'issue de la conférence intercommunautaire libanaise de Genève, ou même avant, si celle-ci devait être retardée.

Les dirigeants chiites ont, d'autre part, demandé à M. Cheysson son appui pour un accroissement quantitatif et opérationnel du rôle de la FINUL (force intérimaire des Nations unies au Liban), basée au Lib[n du sud. Amal souhaiterait, en effet, voir les effectifs de la FINUL passer de cinq mille à vingt mille hommes, et que ceux-ci se déplacent dans le Grand Beyrouth, de Dbaye, au nord de la capitale, à Khalde, au sud, en gardant une liaison sur la route côtière qui relie Beyrouth au sud du pays. La FINUL, qui ne prendrait en aucun cas position sur la ligne de démarcation pour ne pas consacrer le partage de la ville, serait, aux yeux d'Amal, la garante d'une solution politique avant d'assurer, par la suite, le désarmement des milices. On souligne, de source proche d'Amal que, tout en se montrant intéressé par cette demande, M. Cheysson n'a pas dissimulé ses doutes quant à l'attitude, à cet égard, du Conseil de sécurité.

Le ministre des relations extérieures avait d'ailleurs souligné, à sa sortie du palais de Baabda, le caractère « *absurde* » de l'implantation actuelle, dans le sens seul sud du Liban, de la FINUL.

Il a ajouté : « *Tout le monde, toutes les forces libanaises, le gouvernement du Liban, le gouvernement syrien et tous les gouvernements concernés souhaitent donner à la FINUL une mission à Beyrouth. Comme je suis optimiste, j'estime que, quand quelque chose est absurde, finalement cela disparaît.* »

Quoi qu'il en soit, le « *courant* » est passé entre les dirigeants d'Amal et M. Cheysson, tandis que, du côté chiite, on se montre confiant dans le rôle que peut jouer la France comme « *puissance neutre* » dans le conflit interlibanais.

M. Cheysson aura peut-être plus de mal à convaincre ses interlocuteurs chrétiens, notamment M. Pierre Gemayel, chef du parti phalangiste, et M. Camille Chamoun, qu'il devait recevoir ce lundi, du parfait équilibre de la politique française. Avant de quitter Beyrouth dans l'après-midi, le ministre des relations extérieures devrait aussi rencontrer une nouvelle fois le président Amine Gemayel et s'entretenir avec lui des conclusions qu'il tire de son tour d'horizon politique dans les deux secteurs de la capitale.

FRANÇOISE CHIPAUX.

• *M. Cheysson à Chypre.* – Venant de Beyrouth, M. Claude Cheysson, était attendu lundi 5 mars à 15 heures à Chypre pour une brève escale au cours de laquelle il devait rencontrer le président Spyros Kyprianou, indique-t-on de source autorisée à Nicosie. – *(AFP.)*

• *Attentats en Cisjordanie.* – L'organisation clandestine israélienne TNT (Terreur contre terreur) a revendiqué dimanche soir, 4 mars, la responsabilité de l'attentat perpétré dans la matinée contre un autobus transportant des Palestiniens près de Ramallah (Cisjordanie). L'attentat a fait six blessés par balles parmi les passagers de l'autobus, des Palestiniens se rendant à leur travail. Sur les lieux de l'attentat, les policiers ont trouvé une vingtaine de douilles de fabrication israélienne. – *(AFP)*

Soudan

Le président libyen fait état d'une « alliance » avec les guérilleros du Sud

Le colonel Kadhafi a appelé à « *la liquidation individuelle ou globale* » des dirigeants arabes proches de l'Occident « *par un soulèvement contre leur régime* », dans un discours prononcé vendredi soir 2 mars et que cite l'agence libyenne Jana.

Prédisant une amplification de « *la guerre de libération populaire au Soudan, et demain en Egypte, et partout où les Etats-Unis voudront être les maîtres* », le président libyen a fait état d'« *une alliance* » (libyenne) *avec la révolution au Soudan du Sud pour libérer le Soudan pouce par pouce* ».

Le dirigeant libyen s'en est aussi pris, sans le nommer, au roi Hussein de Jordanie en l'accusant de « *veiller sur les Israéliens et de faire barrage aux Palestiniens en empêchant ceux-ci de pénétrer en Palestine* ». Se félicitant du rôle joué par son pays, aux côtés « *des Syriens, des Palestiniens et libanais nationalistes dans la défaite des Etats-Unis au Liban* », le colonel a comparé ce revers et « *l'échec des forces françaises* » à leurs défaites respectives au Vietnam. La prochaine abrogation de l'accord israélo-libanais du 17 mai, a-t-il conclu, préfigure l'annulation des traités de Camp David.

Le maréchal Nemeiry offre son « pardon » aux « rebelles »

Au Soudan du Sud, l'envoyé spécial de l'AFP fait état d'une nette dégradation de la situation. Selon des rumeurs persistantes circulant à Khartoum, les guérilleros Anyanya s'apprêteraient à lancer une attaque généralisée contre Malakal, capitale du Haut-Nil. Le chef de l'Etat, le maréchal Nemeiry, a offert, le samedi 3 mars, son « pardon » à ceux parmi les rebelles qui accepteraient de déposer les armes. M. Nemeiry prononçait un discours à l'occasion du douzième anniversaire de l'accord qui mit fin à la première guerre civile dans le Sud et à dix-sept ans de combats.

Selon un témoin oculaire, un ressortissant étranger qui a requis l'anonymat, une attaque des Anyanya a coûté la vie à plusieurs centaines de personnes le 12 février dernier. L'attaque, entre Malakal et Tonga, visait un convoi de six barges remorquées par un navire à vapeur, transportant chacune cinq cents à six cents personnes. Cinq des six barges ont été incendiées par les rebelles, a-t-il précisé. Des centaines de passagers, selon lui, ont trouvé la mort « *tués par balles, noyés, brûlés ou écrasés par les barges* ».

Les autorités soudanaises avaient fait état de quatorze morts, après cette attaque qui s'était déroulée selon elles sur la rivière Higleiga, et qu'elles avaient attribuée à des « *bandits* ». Le témoin, qui faisait partie d'un groupe de passagers étrangers, dont un Français, un Belge et une Canadienne, se trouvait sur l'une des barges. – *(AFP.)*

ASIE

Chine

« RENCONTRE HISTORIQUE » A KUNMING

Les Chinois ont battu les Sud-Coréens en Coupe Davis

De notre correspondant

Pékin. – L'agence Chine nouvelle a attendu que meure la balle du dernier set du dernier match pour annoncer, en quelques lignes sèches, la nouvelle : l'équipe de tennis de Chine populaire a battu, dimanche 4 mars, celle de Corée du Sud par quatre à un dans une rencontre comptant pour le deuxième tour de la Coupe Davis (zone orientale). L'agence officielle de presse chinoise aurait-elle rompu le silence si le résultat avait été inversé ?

La présence des tennismen sud-coréens sur le territoire de la République populaire aura été, en tout cas, un secret bien gardé pour le public chinois. Pas une ligne ni dans les journaux centraux ni dans la presse locale de Kunming, la lointaine capitale du Yunnan, à plus de 2 400 kilomètres de Pékin, choisi par les autorités chinoises comme lieu de la rencontre.

Profil bas donc, mais qui s'explique. La Chine ne tenait pas, par une publicité trop bruyante, à froisser inutilement l'autre Corée – celle du Nord, – la seule avec laquelle elle entretient des relations diplomatiques et qui lui est proche politiquement. Pékin souhaitait en même temps respecter les engagements découlant de sa participation, pour la première fois, à la Coupe Davis, et ne pas gâcher les chances d'une prise de contacts, sur le plan sportif, avec Séoul. D'où le parti pris de discrétion adopté et les compromis pratiques passés avec la délégation sud-coréenne.

Si les tennismen de la Coupe Davis ont été les premiers sportifs sud-coréens à obtenir des visas de Pékin, ils ne sont sans doute pas les derniers. En ce sens, M. Philippe Chatrier, président de la Fédération internationale de tennis, n'a sans doute pas eu tort de parler d'une « *rencontre historique* ». Début avril, une délégation de Séoul est attendue à Canton pour participer aux onzième congrès de la Confédération asiatique de football. De son côté, la Chine ne fait pas mystère de son intention de participer, en 1986, aux Jeux asiatiques, et, en 1988, aux Jeux olympiques d'été, compétitions qui se dérouleront, toutes deux, en Corée du Sud.

Dans le passé, Pékin n'avait accordé qu'à deux reprises des visas d'entrée à des officiels sud-coréens venus assister en Chine à des séminaires internationaux.

MANUEL LUCBERT.

LA CRISE ÉCONOMIQUE AU LIBAN

Des entreprises à bout d'expédients et une redoutable vague de départs

De notre correspondant

Beyrouth. — Le 29 février de cette année a donné fort opportunément un répit de vingt-quatre heures aux entreprises libanaises pour assurer leurs fins de mois. Elles vivent ou survivent en effet au jour le jour, tournent au ralenti, sans marchés internes, sans débouchés extérieurs, sans réserves financières, sans même que « l'argent de la guerre » continue d'assurer le relais de « l'argent de la paix ».

La dernière phase du conflit a, en outre, tué l'espoir obstiné dans lequel les Libanais puisaient la faculté d'adaptation et l'esprit d'entreprise qui leur avaient permis d'étonner le monde en faisant croître une économie et en sauvant une monnaie normalement condamnées à la décrépitude.

La MEA, la « compagnie courageuse », dont les avions se faufilaient pratiquement entre les bombes pour relier Beyrouth au monde extérieur, qui gagnait de l'argent quand tous les transporteurs aériens en perdaient, est au bord du collapsus. Depuis le 6 février, ses avions ne volent plus au départ de Beyrouth et elle n'a pratiquement pu les mettre en service sur aucun autre parcours, ni les louer en charters comme elle l'avait toujours fait antérieurement. C'est la sixième fermeture prolongée de l'aéroport dont trois au cours des six derniers mois, sans compter d'innombrables interruptions passagères.

Déjà, avant sa paralysie actuelle, la MEA — ayant subi des pertes de 250 millions de livres libanaises (350 millions de francs) en 1983 — ne subsistait que grâce à la ténacité de ses dirigeants et de ses employés. A un retardataire qui le suppliait de l'embarquer le dernier jour où l'aéroport fonctionnait, le chef d'escale de la MEA a répondu : *« Croyez bien que si je le pouvais, je vous mettrais à bord, pas seulement pour vous rendre service mais parce que, en détachant le coupon de votre billet, j'aurais l'impression d'assurer le paiement d'une partie de mon salaire. »*

Le cas de la MEA est exemplaire à plus d'un titre, y compris dans la conscience de son personnel, prêt à des sacrifices pour sauver l'outil de travail. Dans la grande majorité des entreprises, divers arrangements sont mis en œuvre : congés obligatoires, payés à moitié ou au tiers, ou congés sans solde de durée indéterminée, réduction des effectifs, arrêt provisoire des activités, etc. La fermeture définitive ou la mise en faillite de l'entreprise est cependant encore évitée, preuve que malgré tout les Libanais ne se décident pas à enterrer l'espoir, fût-il mort.

L'endettement de l'Etat

Premier patron, l'Etat règle les traitements de tous ses fonctionnaires (plus de soixante mille au total) y compris les semi-déserteurs de son armée qui ont rejoint les forces antigouvernementales. Et pour cause : la Banque centrale se trouve à Beyrouth-Ouest et, d'un commun accord entre les belligérants, elle est tenue de payer l'ensemble des fonctionnaires. Une fois de plus, l'Etat a dû s'endetter pour faire face à l'échéance, les banques ayant été réticentes à souscrire à des bons du Trésor dans les circonstances actuelles. L'Etat a, en conséquence, tiré sur la Banque centrale. Son endettement total dépasse à présent 25 milliards de livres libanaises (33 milliards de francs).

Tous les secteurs sont lourdement touchés : les services, le commerce, l'industrie, l'agriculture, les banques. Huit d'entre elles « auraient des problèmes », mais elles sont discrètement soutenues et tous les établissements ont disposé des liquidités nécessaires pour faire face à la demande de leur clientèle. En réalité, le système libanais tient le coup, une fois de plus, remarquablement.

Cependant, — et c'est l'élément nouveau, — les banques refusent cette fois de « financer la crise », et cela, depuis plusieurs mois, en particulier depuis la guerre de la montagne en septembre dernier. Ce sont des entreprises déjà essoufflées qui ont subi l'arrêt du travail de février 1984. Un banquier constate : *« Des signes d'épuisement et d'appauvrissement commencent à apparaître. Au cours des précédentes phases de la guerre, 90 % des banques finançaient 90 % des entreprises au-delà des plafonds habituellement consentis, le temps que la crise passe. Aujourd'hui, 50 % des banques le font pour 50 % des entreprises. Il reste toutes ces sociétés qui ne savent plus comment assurer leurs fins de mois. Sans une sorte de moratoire de fait, n'irait-on pas vers une faillite généralisée ? Auquel cas la solidité des banques elles-mêmes ne deviendrait-elle pas une fiction ? »*

C'est peut-être, sur le plan économique aussi, la fin d'une époque : celle d'une reconversion réussie qui avait même suscité une certaine euphorie. En réalité, au cours des neuf dernières années, ce n'était plus le Liban qui nourrissait les Libanais mais les Libanais qui nourrissaient le Liban. Parce que l'Occident est en crise et le Golfe lui-même en récession, il est devenu plus difficile de s'y recaser. Parce que l'espoir ayant disparu, les familles ont rejoint à l'étranger leurs chefs pourvoyeurs de fonds, les rapatriements de devises se sont taris.

Les transferts à l'étranger ayant par contre été très importants, dépassant de loin ceux intervenus lors des hostilités précédentes, le dollar a « flambé » et la Banque du Liban a puisé dans ses substantielles réserves pour freiner sa course folle sans toucher à la sacro-sainte liberté des changes. Elle y avait déjà puisé pour financer l'équipement de l'armée car, pour la première fois, le Liban payait la facture de sa guerre : un milliard de dollars d'armes, les Etats-Unis ne lui ayant fait aucun cadeau sur ce plan. La Banque centrale est comparable à un pompier qui a éteint un incendie et dispose encore dans sa citerne d'assez d'eau pour en éteindre deux ou trois autres. Ensuite...

La récession

Le Liban est donc un pays dont la balance des paiements a été, pour la première fois en 1983, lourdement déficitaire et qui a été frappé de plein fouet par la reprise des hostilités au début de février.

Chaque jour, au port de Jounieh, trois cents à cinq cents personnes prennent le bateau pour Chypre alors que cent à deux cents gagnent Damas par des routes détournées : quinze mille départs en un mois et presque pas de retours. Sur l'embarcadère, nous avons entendu constater amèrement : *« Le pire, c'est qu'il s'agit de départs définitifs par familles entières, surtout des jeunes, d'autant plus déçus qu'ils ont beaucoup cru dans leur pays. »* Les commerçants bradent leurs marchandises pour partir. En secteur chrétien surtout, pour beaucoup de gens, tout est à vendre pour se recaser ailleurs.

C'est l'industrie qui est la plus atteinte. D'abord parce que les deux zones industrielles de Beyrouth sont des théâtres de guerre. Choueifate, inaccessible depuis des mois, ne compte plus que 3 % de ses ouvriers d'antan et le tiers de ses usines sont fermées. Mkallès, Dekouané, Jdeidé sont à peine à meilleure enseigne : régulièrement bombardées, la production y est quasi nulle, ne serait-ce que par manque d'énergie électrique.

Avant 1975, l'industrie comptait 130000 à 135000 salariés; en 1983, elle n'en comptait que 50000 à 55000. Aujourd'hui, ce chiffre ne doit pas dépasser 35000 à 40000 et encore, les ouvriers, en majorité, ne touchent-ils plus un plein salaire.

Ces ressources amputées vont accélérer une récession déjà très avancée. Même l'alimentation est en crise. On trouve toujours tout dans les deux secteurs de Beyrouth à des prix qui, pour être en hausse, ne sont pas ceux d'un pays en guerre. Mais les gens commencent à manquer d'argent ou à dépenser chichement. Surtout, beaucoup de consommateurs ne sont simplement plus là : dans le principal supermarché d'Achrafieh, le nombre de clients est tombé des deux tiers.

« Nous avons tenu neuf ans. Maintenant ça y est. Tout s'effondre. Si l'on voulait tuer le Liban — objectif commun, un de plus, à la Syrie et à Israël, — c'est fait » soupire un agriculteur dont le secteur d'activité est lui aussi très gravement touché.

Et pourtant. Il a suffi que le président libanais Amine Gemayel se décide à se rendre à Damas et y soit reçu en chef d'Etat pour que la livre — qui avait chuté de 75 % par rapport à l'hiver 1982-1983 — enregistre une « hausse d'espoir » de 3 % en un jour. L'espoir ne serait-il donc pas complètement mort ?

LUCIEN GEORGE.

A Paris

UN CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES SUR L'ORIENT CHRÉTIEN

Après les Kurdes (*le Monde* du 22 février 1983) et les Arméniens (*le Monde* daté 22-23 janvier), une autre communauté orientale, celle des chrétiens arabophones, vient de fonder, à Paris, un Centre d'études et de recherches sur l'Orient chrétien (CEROC).

Ce Centre, le premier du genre en Europe, se propose de mettre à la disposition des étudiants, des diplomates et des journalistes, mais aussi du grand public, le maximum de données historiques, culturelles, sociales, du début de notre ère à nos jours, sur le christianisme et les chrétiens d'Orient. Le CEROC est *« apolitique »* mais son activité sera inséparable d'une *« philosophie prônant l'égalité juridique des musulmans et des chrétiens »*.

La présidente-fondatrice du CEROC est Mme Lyna Elias, Libanaise d'origine syrienne, mère de six enfants et auteur d'écrits sur la jeunesse au Liban. Elle a fondé en 1978 et dirigé jusqu'en 1981 l'organisation humanitaire libanaise Help Lebanon, et elle a créé, cette année, à Paris, l'association Chrétienté d'Orient, dont le CEROC sera l'émanation. Ce Centre coopérera avec des structures comparables créées au Liban en 1972 et en 1983 aux Etats-Unis en liaison avec l'université du Maryland. Des chrétiens des divers rites orientaux, uniates ou orthodoxes, notamment des universitaires, patronnent ces centres, qui sont naturellement désireux d'attirer les chercheurs d'autres religions, notamment musulmans.

Le CEROC, qui ne sera opérationnel que dans quelques mois, fonctionnera avec des dons privés ou publics.

J.-P. P.-H.

★ Chrétienté d'Orient et CEROC, BP 479, 75830 Paris, Cedex 17.

EUROPE

URSS

LES ÉLECTIONS AU SOVIET SUPRÊME

Quand Constantin et Anna Tchernenko accomplissent leur devoir civique...

La télévision soviétique a annoncé, dimanche 4 mars, que plus de 99 % des électeurs avaient participé au scrutin pour le renouvellement des mille cinq cents députés du Soviet suprême. Il n'y avait qu'un seul candidat par siège à pourvoir. M. Tchernenko a voté à Moscou. Selon la Constitution de 1977, le nouveau Soviet suprême doit se réunir dans les deux mois pour élire son présidium et le président de cet organisme (chef de l'Etat) et désigner le président du conseil des ministres.

De notre correspondant

Moscou. – L'immense limousine noire, une ZIL réservée aux membres du bureau politique, s'immobilise devant le bureau de vote décoré de drapeaux rouges, rue Bolchaya-Bronnaya, dans un quartier résidentiel du centre de Moscou. M. Constantin Tchernenko, massif, souriant, un peu gauche, en sort accompagné de sa femme, Anna Dimitrievna, qu'on voit en public pour la première fois, et qui arbore manteau et toque de vison. Il est un peu plus de 10 heures, dimanche 4 mars à Moscou, et, à cette heure-là, on vote sur tout le territoire de l'Union soviétique.

M. Tchernenko salue de la main les journalistes et le couple pénètre dans le bâtiment. Le secrétaire général s'asseoit devant une petite table, passe une carte à un membre de la commission électorale du quartier pour la vérification d'identité. Puis il va déposer avec quelque difficulté deux bulletins imprimés, un blanc et un bleu, dans l'urne en bois disposée sous un buste de Lénine, tout fleuri d'œillets rouges. Le bulletin blanc porte le nom de Mme Orlova, jeune ouvrière du textile, candidate de la circonscription de Krasno-Presnia au Soviet de l'Union, le bleu celui de M. Tikhonov, président du conseil, candidat de Moscou au Soviet des nationalités (1).

Un peu engoncé dans un pardessus de laine grise, le secrétaire général dit quelques mots aux personnes présentes, tandis qu'on offre des fleurs à sa femme. Ni l'un ni l'autre n'ont jeté un regard à l'isoloir, qu'il est, de toute façon, mal vu d'emprunter. Dehors environ cent cinquante personnes applaudissent le couple.

Dimanche soir, dans toute l'Union soviétique le rite est accompli. Partout dans les écoles, les gares et divers bâtiments administratifs, les bureaux de vote de modèle semblable avaient été installés. Partout, les drapeaux rouges, les fleurs, la musique et les bustes de Lénine. Voter, ici, n'est pas choisir entre des candidats ou des politiques. Il s'agit d'un acte d'allégeance au système, mais aussi d'un geste patriotique. Pour certains, c'est une fête, pour d'autres une obligation dont on s'acquitte dans l'indifférence.

Des saucisses après le vote

La participation a une fois de plus dépassé partout 99 %. Il y va de la carrière des spécialistes locaux de l'Agitprop ; au besoin, on se rend au domicile avec l'urne chez les vieux, les malades, les distraits ou les récalcitrants éventuels. Le pourcentage de participation est en quelque sorte comme l'exécution du plan pour une entreprise. Certains responsables, inquiets d'obtenir moins que les autres, forcent peut-être un peu sur les chiffres...

On avait eu recours comme tous les cinq ans à quelques *« stimulants matériels »*. Dans nombre de bureaux, on vendait à des prix alléchants des produits tels que des oranges ou des saucisses. Il fallait voter avant d'acheter... Même les opposants préfèrent, pour la plupart, aller déposer leur bulletin et surtout faire cocher leur nom sur la liste électorale. A quoi bon perdre son emploi ou faire chasser son fils de l'université ?

Dans un tel climat d'unanimisme, les seuls chiffres qu'on attend avec quelque intérêt sont ceux des bulletins barrés. Ceux-ci expriment, surtout, des mécontentements liés à des problèmes locaux ou le ressentiment des minorités nationales. La démocratie soviétique ignore, de toute façon, ces coups d'épingle.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) Les 750 députés du Soviet de l'Union sont élus dans des circonscriptions comptant environ 360 000 habitants. Le Soviet des nationalités compte 32 députés pour chacune des 15 Républiques fédérées, 11 pour chacune des 20 Républiques autonomes, 5 pour chacune des 5 régions autonomes et 1 pour chacun des 11 districts autonomes.

A Paris

La manifestation en faveur de Syssoiev a dû être reportée

Pourtant autorisée par la préfecture de police, la manifestation de l'AIDA (Association internationale de défense des artistes) en faveur du dessinateur Katcheslav Syssoïev, le samedi 3 mars, à midi, n'a pu avoir lieu, l'espace réservé aux artistes ayant été occupé dès le matin par des cars de CRS – plus d'une quinzaine.

Pour ce « Portrait d'une ambassade ou nature morte pour un artiste vivant », une centaine de dessinateurs, caricaturistes, humoristes et illustrateurs avaient accepté de venir faire le « portrait » de l'ambassade d'URSS, boulevard Lannes : des chevalets devaient être disposés, après accord avec les autorités, sur deux côtés de bâtiment, et il était prévu d'exposer ensuite les œuvres réalisées au Théâtre de Chaillot. On remarquait, notamment, Trez, Siné, Plantu, Bayard, Sempé et, parmi les Russes, Oskar Rabine et Glezer, qui avaient déjà été les animateurs de l'exposition moscovite « Des bulldozers ».

« *C'est une honte*, a déclaré Ariane Mnouchkine, coprésidente de l'AIDA, *la préfecture avait confirmé son autorisation hier soir. Je veux bien admettre que l'ambassade est trop obscène pour qu'on en fasse le portrait ; mais si la manifestation est interdite, cela veut dire que le gouvernement pour lequel nous avons voté reçoit des ordres de l'ambassade d'URSS. Ce trottoir n'appartient pas à l'URSS...* »

La manifestation devrait être reportée au 24 mars.

Un livre de Syssoïev, intitulé *Silence, hôpital !* (éd. Scarabée et Cie), vient de paraître (*le Monde* daté 4-5 mars), et une exposition a lieu, 11, rue Jacob, à la galerie bibliophile Jacob, jusqu'au 1er avril.

● *Andreï Sakharov et le désarmement.* – *Les Cahiers du samizdat* ont publié dans leur numéro de janvier un recueil d'articles en français de l'académicien Andreï Sakharov, exilé à Gorki depuis quatre ans. Le prix Nobel de la paix développe sa conception du désarmement. Il lance également un appel en faveur de sa femme, Mme Elena Bonner, victime de plusieurs crises cardiaques, pour qu'elle reçoive des autorités soviétiques l'autorisation de se faire soigner en Occident.

★ *Les Cahiers du samizdat*, rue du Lac 48, 1050-Bruxelles, Belgique.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

APRÈS SA VICTOIRE AU « CAUCUS » DU MAINE

Le sénateur Hart menace M. Mondale ...et le président Reagan

De notre envoyé spécial

Boston. – Vainqueur, dimanche 4 mars, d'une nouvelle manche dans la course à l'investiture démocrate, le jeune sénateur Gary Hart paraît maintenant de taille à disputer la présidence à M. Reagan.

Selon un sondage Gallup publié ce lundi par *Newsweek*, le président sortant ne l'emporterait contre lui que de trois points (49 % contre 46 %) si l'élections avait lieu demain.

Considéré il y a huit jours comme d'ores et déjà investi, M. Walter Mondale serait, lui, lourdement battu par M. Reagan (54 % contre 42 %). A l'échelle nationale, il n'est soutenu que par 37 % des électeurs démocrates, qui souhaitent désormais, pour 35 % d'entre eux, que M. Hart sorte vainqueur de la convention.

L'année électorale américaine prend donc une tournure totalement nouvelle. Rien n'est joué d'avance : c'est le message délivré dimanche par les démocrates du Maine, qui, à l'issue de leur « caucus » – petite assemblé locale où l'on vote à main levée – ont donné 50,20 % de leurs voix à M. Hart contre 43,20 % à M. Mondale.

L'avance du sénateur du Colorado sur l'ancien vice-président de M. Carter est légèrement moins forte que mardi dernier dans le New-Hampshire, mais sa victoire n'en est pas moins impressionnante. Privé de moyens financiers, M. Hart n'avait pas fait campagne dans le Maine, alors qu'il avait fait un effort très important dans le New-Hampshire. M. Mondale bénéficiait, lui, du soutien de la plupart des personnalités démocrates de l'Etat – dont le gouverneur, – d'une organisation solide et implantée de longue date.

M. Hart n'avait pour avantage que l'impact de sa victoire dans le New-Hampshire. Il a su démontrer qu'elle pesait plus que l'appui des appareils du parti et des syndicats, et, ajoutée au sondage de *Newsweek*, qui lui apporte la crédibilité nationale dont il avait encore besoin, cette démonstration devrait maintenant donner une très grande force à sa campagne.

Il y a toute chance qu'il remporte, mardi 6 mars, la petite primaire du Vermont. Une semaine plus tard, il devrait également sortir vainqueur de l'importante primaire du Massachusetts, où un sondage local, également publié dimanche, lui donne la même avance que dans le New-Hampshire sur M. Mondale. En janvier, M. Hart ne réunissait que 3 % des intentions de vote dans cet Etat.

Le « super-mardi »

S'il parvenait, ce même 13 mars, dit le « super-mardi », à gagner l'une au moins des primaires qui auront lieu en Alabama, Floride et Georgie, il marquerait alors un point décisif. Preuve serait faite que sa candidature ne séduit pas seulement les démocrates libéraux et intellectuels de Nouvelle-Angleterre, mais aussi ceux du Sud, beaucoup plus conservateurs.

Cette foudroyante percée d'un homme auquel aucun commentateur politique américain n'avait d'abord prêté la moindre attention, n'est pas due seulement à la surprise qu'il a causée mardi dernier. Elle a, tout au contraire, une explication politique que l'analyse des votes de la primaire du New-Hampshire fait clairement ressortir.

Dans cet Etat, comme dans beaucoup d'autres, les électeurs indépendants peuvent prendre part aux primaires des partis démocrate et républicain. Ils ont représenté, cette année, 38 % des votants dans la primaire démocrate, soit deux fois plus qu'en 1980. Privés du choix du côté républicain par la candidature unique de M. Reagan, les indépendants modérés ont très largement préféré M. Hart, sacré ainsi candidat du juste milieu.

C'est ce mouvement, confirmé par le « caucus » du Maine, qui a donné la première impulsion au sénateur du Colorado. Tout se passe comme si les démocrates, après s'être massivement apprêtés à soutenir M. Mondale, étaient soulagés de voir apparaître un candidat de rechange qui paraît moins lié aux traditions de leur parti et à ses groupes d'intérêt. En ce sens, M. Hart peut être regardé comme un substitut à M. Glenn, qui, jusqu'en septembre, talonnait M. Mondale parmi les démocrates, et paraissait constituer une menace pour M. Reagan. Depuis, l'ancien astronaute, victime de sa totale absence de charisme, s'est lentement effondré au point de n'obtenir, dimanche, que 0,3 % des voix, derrière le pasteur Jackson (0,6 %) et M. McGovern (1,3 %). Il faut croire pourtant que l'« *optimisme centriste* » dont il se réclamait répondait à une attente.



Dessin de CAGNAT.

L'attrait du renouveau

A la jeune génération, M. Hart plaît en disant qu'il veut la mettre au pouvoir. De plus, il était proche de Robert Kennedy et directeur de la campagne de M. McGovern lorsqu'il disputait la Maison Blanche à M. Nixon en 1972. Aux plus vieux ou aux moins libéraux, il plaît parce qu'il dénonce les liens entre M. Mondale et les syndicats.

Dans ces conditions, ses « nouvelles idées » n'ont pas besoin d'être plus précisées qu'elles ne le sont. Il suffit que la « nouveauté » et l'héritage du passé soient son drapeau pour qu'on voie en lui l'homme pouvant éviter une reconduction de M. Reagan, sans incarner pour autant un simple retour de l'appareil démocrate – dont les propositions politiques ne sont en vérité pas beaucoup plus précises que les siennes.

Battant, gagneur, jeune et ambitieux, mais rassurant, M. Hart offre l'attrait du renouveau, sans la peur du changement.

Dimanche, alors qu'on comptabilisait encore les résultats du Maine, il participait avec les autres candidats à l'investiture à un grand dîner organisé à Boston par l'appareil démocrate du Massachusetts. Le public était tout ce qu'il y a d'officiel. Il n'a eu droit qu'à des applaudissements de courtoisie – alors qu'on le savait déjà vainqueur – lorsqu'il a évoqué le « *feu de prairie* » allumé par sa candidature et le besoin d'un « *new leadership* ». Sur la défensive, mal à l'aise, M. Mondale a, lui, été très applaudi, tout comme M. McGovern et même M. Jackson, qui, il est vrai, n'inquiètent pas l'appareil.

Le « feu de prairie » flambe pourtant, et le seul vrai danger menaçant M. Hart est que la nouveauté finisse au cours des mois par paraître moins neuve.

BERNARD GUETTA.

El Salvador

DANS DES DÉCLARATIONS AU « NEW YORK TIMES »

Un ancien officier affirme que de hauts dirigeants sont liés aux Escadrons de la mort

M. Alvaro Magana, président salvadorien, qui se trouve à San-Antonio, au Texas, a démenti, samedi 3 mars, les déclarations faites au *New York Times* par un ancien officier supérieur salvadorien – qui a requis l'anonymat – et selon lequel de hauts responsables du gouvernement salvadorien dirigent ou protègent les escadrons de la mort.

Selon cet officier, dont le *New York Times* affirme qu'il est considéré comme une « *source sûre* » par les experts américains, M. d'Aubuisson, leader de l'extrême droite et candidat à l'élection présidentielle du 25 mars, a organisé et continue de diriger des Escadrons de la mort. En outre, il continuerait de recevoir sa solde d'ancien major de l'armée, bien que les officiels affirment le contraire. M. d'Aubuisson a affirmé dimanche qu'il n'était « *pas un assassin* », et il a l'intention de se rendre aux Etats-Unis à partir de ce lundi 5 mars, bien que les autorités américaines lui aient jusqu'à présent refusé un visa d'entrée.

L'officier cité par le quotidien américain met aussi en cause l'ancien ministre de la défense, le général Garcia, et il affirme que l'actuel ministre de la défense, le général Vides Casanova, a « couvert » les responsables de l'assassinat de religieuses nord-américaines au Salvador en 1980. Selon lui, d'anciens membres de la garde nationale de Somoza ont été utilisés par les Escadrons de la mort pour commettre certains assassinats.

Uruguay

Libération du mathématicien José Luis Massera l'un des dirigeants du PC

M. José Luis Massera, l'un des dirigeants du PC uruguayen, ancien député de ce parti, a été libéré le dimanche 4 mars à Montevideo, après avoir passé neuf années en prison. M. Massera, un mathématicien de renommée mondiale, avait été arrêté en 1975, deux ans après le coup d'Etat des forces armées qui avait interdit ou suspendu les partis politiques. D'abord accusé par la justice militaire d'avoir organisé des groupes armés clandestins, M. Massera avait finalement été condamné à vingt ans, puis quatorze ans, de prison pour « *association subversive, attentat à la Constitution et atteinte au moral des forces armées* ». Cette peine avait, récemment, été ramenée à six ans de détention par le même tribunal.

M. Massera, qui est âgé de soixante-huit ans et qui avait, comme tant d'autres prisonniers politiques en Uruguay, fait l'objet de sévices, pourra, s'il le souhaite, quitter son pays. Plusieurs centres universitaires américains seraient désireux de l'accueillir.

La situation de M. Massera avait été dénoncée par un grand nombre d'organisations internationales et de personnalités étrangères. En France même, s'était créé un Collectif de scientifiques pour la libération de José Luis Massera (1).

Après sa libération, le mathématicien a affirmé qu'il souffrait de « *tension nerveuse* ». Dans une interview à *l'Humanité*, M. Massera a tenu à rappeler l'existence d'autres prisonniers politiques en Uruguay (2). Il demande que l'action se poursuive pour obtenir la libération, en particulier, du général Liber Seregni, ancien candidat du Front élargi (gauche) aux élections de 1971.

(1) L'une des personnalités de ce collectif, M. Gabriel Mokobodzki, du CNRS, reproche au *Monde* d'avoir, dans un article publié le 28 janvier, fait état d'une dépêche de l'agence Reuter de Montevideo rappelant le premier chef d'inculpation porté par la justice militaire uruguayenne (organisation de groupes communistes armés), sans avoir précisé que le tribunal ne s'y était pas arrêté. M. Mokobodzki nous indique que les juges n'ont finalement retenu que l'accusation d'« *avoir eu connaissance de l'existence d'un tel appareil* ». En toute hypothèse, rappelle cette personnalité, M. Massera « *n'a jamais recouru à l'usage de la violence ni prôné le recours à la violence* ».

(2) Il y a plus de mille prisonniers politiques en Uruguay.

AFRIQUE

Maroc

LE ROI EXONÈRE LES PAYSANS D'IMPOTS JUSQU'A L'AN 2000

Rabat (*AFP, Reuter*). – Le roi Hassan II a annoncé, samedi 3 mars, que, en raison de la sécheresse et pour alléger les difficultés des paysans, les revenus agricoles seront exonérés d'impôts à partir de cette année et jusqu'à l'an 2000. Dans le discours radiodiffusé à l'occasion de la Fête du Trône, marquant le vingt-troisième anniversaire de son intronisation, le souverain a fait une brève allusion au conflit du Sahara occidental en exprimant son « *admiration* » aux forces armées royales.

Contrairement à ce qu'espérait la classe politique, le monarque n'a pas annoncé la date des élections législatives, qui ont été ajournées à plusieurs reprises. Evoquant les troubles qui ont agité le royaume en janvier, Hassan II a insisté sur la nécessité pour chaque Marocain d'exercer avec « *circonspection* » les principes de « *liberté* » et de « *démocratie* » prévus par la loi.

[A l'origine, les élections législatives devaient se dérouler en octobre 1983. En raison du référendum prévu au Sahara occidental avant le 31 décembre, elles avaient été ajournées à fin janvier ou début février 1984. Le 30 novembre, Hassan II avait formé un gouvernement de transition dirigé par M. Karim Lamrani, chargé de préparer la consultation. La rentrée du nouveau parlement avait été fixée au premier vendredi d'avril, soit le 6. A la suite des troubles de la fin janvier, on prévoyait un nouveau report des élections au mois de mars et l'on pensait que le roi en annoncerait la date dans le discours du Trône pour permettre à la campagne électorale de se dérouler dans les délais. – P. B.]

A TRAVERS LE MONDE

Centrafrique

● LE SORT DES PERSONNALITÉS ARRÊTÉES. – Plusieurs dirigeants de l'opposition qui avaient été « *déportés* », début février, dans le nord du pays « *pour tentative de manipulation politique* » (*le Monde* daté du 14 février) ont été transférés dans un commissariat de Bangui et pourraient être prochainement remis en liberté, a-t-on appris samedi 3 mars, de source sûre, à Bangui. Il s'agit notamment de M. Abel Goumba, ancien dirigeant du Front patriotique oubanguien-Parti du travail (FPO-PT), de MM. Henri Maïdou et Simon Narcisse Bozanga, anciens membres du gouvernement de M. David Dacko. Tous avaient été conduits dans la localité de Birao, dans l'extrême nord du territoire, alors que les élèves et les étudiants de l'université de Bangui poursuivaient, depuis le 16 janvier, un vaste mouvement de grève. – (*AFP.*)

Espagne

● *DISPARITION DE TROIS INDUSTRIELS.* – Trois hommes d'affaires espagnols ont disparu en moins d'une semaine, sans doute victimes d'enlèvements, a-t-on appris, lundi 5 mars, de source policière. Ces disparitions coïncident avec l'envoi de lettres de menaces adressées fin février à une centaine de personnalités du monde des affaires et réclamant le paiement d'un impôt révolutionnaire. Les « disparus » résidaient à Tolède, à Barcelone et à Guadalupe, près de Trujillo. – (*AFP.*)

Tchécoslovaquie

● *PACIFISTES EXPULSÉS.* – Deux dirigeants des mouvements pour la paix occidentaux, Mlle Sylvie Mantrant, du CODENE, et M. Mient Jan Faber, de l'IKV néerlandais (Conseil interconfessionnel pour la paix), arrivés à Prague le vendredi 2 mars pour y rencontrer des représentants de la Charte 77, ont été expulsés dimanche. Quatre autres militants pacifistes néerlandais avaient été refoulés dès leur arrivée à l'aéroport de Prague. Deux français du CODENE auraient toutefois pu rencontrer les porte-parole de la Charte 77. – (*AFP.*)

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

M. CHIRAC : *faire l'Europe sans défaire la France*

Convaincre les délégués RPR pour qu'à leur tour ils convainquent les militants du mouvement et, plus largement, les électeurs de l'opposition, que M. Jacques Chirac a fait le *« bon choix »* en préconisant une liste d'union conduite par Mme Simone Veil, tel a été l'objet essentiel des discours prononcés samedi 3 mars au congrès extraordinaire du RPR. Car si les « porteurs de mandats » représentant les fédérations sont largement acquis aux décisions de l'appareil du mouvement et de son chef, il n'en va pas toujours de même à la base, sur le terrain.

Devant plus de quatre mille personnes, dont deux mille huit cent soixante-quatre mandataires, tous les orateurs – et M. Chirac en conclusion des travaux – ont donc tenté de démontrer :

1) Que l'organisation politique et le développement économique de l'Europe ne peuvent se faire que par une coopération d'Etats forts qui ne renoncent pas à leur indépendance ;

2) Que face à un pouvoir socialiste et communiste *« divisé, affaibli et incapable »*, l'opposition doit faire la démonstration de sa force par l'union ;

3) Que rien ne sépare plus l'UDF et le RPR, mais que ce dernier doit être auprès de Mme Veil l'élément le plus unioniste, le plus cohérent et le plus loyal ;

4) Enfin et surtout qu'une victoire de la liste d'opposition le 17 juin serait un bon tremplin pour les futures élections nationales.

En conséquence, les thèmes de campagne s'articulent autour de quatre notions illustrées par quatre adjectifs convenant aussi bien au contexte européen qu'au contexte français : libre, dynamique, décidé, fort. Ces concepts illustrés par des slogans adéquate serviront aussi bien, dans l'esprit des dirigeants du RPR, à dénoncer la gauche qu'à mettre en garde l'UDF. Le mouvement de M. Chirac, qui s'était trouvé si mal à l'aise sur le terrain européen en 1979, utilise à son bénéfice celui qui lui est offert aujourd'hui en en faisant un champ de manœuvre pour les combats ultérieurs. Dans un souci stratégique, M. Chirac a su mettre à profit tout à la fois la désagrégation européenne, les divisions de l'UDF et l'affaiblissement de la gauche sur fond d'inquiétude générale, et donner à la consultation du 17 juin la valeur d'une simple étape politique sur la route de la reconquête du pouvoir.

M. Jacques Chirac, en clôture des travaux, a notamment declaré : *« Face au pouvoir socialiste et communiste qui, jour après jour, étale son incapacité à redresser la situation du pays qu'il a lui-même tellement affaibli, compromettant en moins de deux ans un quart de siècle de travail et d'effort national et qui engage des opérations de diversion attentatoires à la liberté, il est d'une importance capitale que les principales forces de l'opposition manifestent, en paroles comme en actes, leur volonté d'union. Sans cela elles auraient suscité incompréhension et déception. Nous n'avons pas eu à nous rallier sur l'Europe à des thèses formulées ailleurs. Nous n'avons aucune raison de ne pas rester fidèles à nous-mêmes. Construire l'Europe tout en sauvegardant notre indépendance nationale : Contrairement à ce que l'on pourrait croire, il n'existe aucune antinomie entre ces deux impératifs (...).*

« C'est avec ferveur que nous disonS « oui » à l'Europe, mais pas à n'importe quelle Europe. Il s'agit de faire l'Europe sans défaire la France. Nous ne nous laisserons pas entraîner à participer, si d'autres venaient à s'y complaire, à quelque concours ou surenchère que ce soit dans l'invocation de slogans utopiques qui ne répondraient pas à la vocation de la France et qui n'éveilleraient chez nos voisins que scepticisme ou dérision. La loyauté dont nous sommes résolus à faire preuve à l'égard de nos partenaires de la liste de l'opposition nationale ne doit pas nous détourner d'affirmer notre personnalité. L'union n'implique nullement l'effacement. Rester ce que nous sommes, telle doit être notre ambition. C'est ainsi que nous contribuerons le plus utilement au succès de la liste de l'opposition nationale et, au-delà de l'échéance électorale du 17 juin, que nous préparerons, pour la France et pour l'Europe, un avenir de prospérité, de vraie justice sociale et de sauvegarde de la liberté. »

M. Chirac évoque la situation du pays en affirmant : *« Plus que circonspects à l'égard de la coalition qui nous gouverne, nos partenaires européens nous savent soumis au bon vouloir de l'extérieur du fait de notre considérable endettement et de la fragilité de notre monnaie et, qui plus est, ils voient nos dirigeants s'en prendre ouvertement à des libertés qui sont, à leurs yeux, fondamentales, telles que la liberté d'entreprendre, la liberté d'imprimer, la liberté d'enseigner. De quelle autorité peut se prévaloir un gouvernement qui entend substituer à ces libertés le sectarisme et l'arbitraire ? »*

Il ajoute : *« Politique intérieure et politique européenne ne sont pas dissociables dans ce grand débat. »*

Après avoir longuement traité des problèmes de l'Europe et décrit son *« marasme »* actuel, M. Chirac évoque *« l'insuccès complet »* du sommet d'Athènes et ajoute : *« Nous souhaitons le succès des efforts de la présidence française, lesquels, soit dit en passant, soulignent à l'évidence que c'est aux gouvernements des Etats membres qu'il appartient de rechercher directement entre eux le règlement de leurs différends et sans que la mise au point technique des dossiers par la Commission perde de sa valeur et de son utilité. »*

Selon M. Couve de Murville, *« le RPR n'a pas changé et il pense toujours que l'Europe est une condition essentielle de la santé économique de la France. L'élection pour l'Assemblée de Strasbourg est [pour l'opposition] une étape de reconquête »*. M. Claude Labbé, lui, souhaite à MM. Mitterrand et Mauroy de *« rejoindre dès leur vivant dans le Panthéon socialiste leurs grands ancêtres associés aux pages les plus noires de notre histoire »*.

M. Charles Pasqua, président du groupe sénatorial a choisi cette occasion pour traiter spécialement de *« la place des étrangers au sein de la nation »*, qui pose problème en raison de la crise économique. Il rappelle que, sur deux millions et demi de chômeurs, il y a quatre cent mille immigrés et que le plus grand nombre des autres sont au travail. Il reproche au gouvernement la régularisation du statut des clandestins qui a entraîné des réactions *« proches de la xénophobie »*. Il estime que les communistes se servent des immigrés *« tantôt comme des boucs émissaires, tantôt comme des béliers »*, et *« vont à leur rencontre en bulldozer »*. Mais il s'en prend aussi vivement à l'extrême droite, *« dont le lit a été fait par trois ans d'incurie gouvernementale »*.

M. Pasqua propose trois types de mesures : *« Une répression ferme de l'immigration clandestine avec renvoi immédiat pour les délinquant, afin d'éviter l'équation immigré égale délinquants ; une action d'insertion des travailleurs étrangers désirant rester en France avec une plus large possibilité de naturalisation ; enfin, une politique d'aide au retour pour les immigrés privés d'emploi ou désireux de rentrer dans leur pays d'origine. »*

Le groupe chiraquien rajeuni

Les délégués au congrès ont élu, au moyen d'un système de vote électronique, les trente-trois membres RPR de la liste d'union. Sur les quarante sièges à la disposition de M. Chirac, deux ont été attribués sans vote à MM. Bernard Pons, secrétaire général du RPR, et Christian de La Malène, président du groupe DEP à l'Assemblée de Strasbourg. Un a été réservé à M. Denis Baudouin, directeur de l'information et des relations extérieures à l'Hôtel de Ville, qui pourrait représenter le Parti libéral. Deux ont été mis à la disposition du CNIP et un à celle de la Démocratie chrétienne de France. Enfin, *in extremis*, un siège a été accordé à Mme Jacqueline Thome-Patenôtre, membre du Parti radical-socialiste, ancien maire de Rambouillet, qui devient ainsi, à soixante-dix-huit ans, la doyenne de la liste.

Les trente-trois membres du RPR élus, sur une liste de cent onze, constituent un groupe politiquement beaucoup plus homogène que celui de 1979. Il est sensiblement rajeuni, profondément renouvelé et... totalement « chiraquien ». Sur les quarante-trois membres de la liste DIFE qui, en cinq ans, par la grâce du « tourniquet », ont siégé à Strasbourg, on n'en retrouve que cinq, Mme Chouraqui et MM. Fanton, Gautier, Mouchel et Turcat. On relève neuf jeunes maires élus en 1983, MM. Alain Cartignon (Grenoble), Désiré Debavelaere (Campagne-les-Hesdin, Pas-de-Calais), Patrick Devedjian (Antony), Mme Anne-Marie Dupuy (Cannes), MM. Francis Hardy (Cognac), Jean-Paul Hugot (Saumur), Dominique Perben (Chalon-sur-Saône), Jean-Pierre Roux (Avignon) et Jacques Vernier (Douai). D'autres jeunes élus adjoints au maire ont également été choisis : MM. Alain Juppé (Paris) et Pierre Lataillade (Arcachon), et Mme Jacqueline Grand (Marseille). L'appareil du RPR et les personnes y ayant exercé des fonctions sont largement représentés avec M. Cassabel, maire de Castelnaudary, chargé des élus locaux, Mme Chouraqui, secrétaire nationale au travail, M. Fanton, délégué aux études d'opinion, Mme Isnard, déléguée aux relations publiques, MM. Jean-François Mancel, secrétaire national à l'animation, Alain Marleix, délégué aux fédérations, Jean-Claude Pasty, délégué à l'agriculture, et André Turcat, ancien pilote d'essai de Concorde, chargé des problèmes aéronautiques.

L'outre-mer est représenté par M. Paulin Bruné (Guyane), Gaston Flosse (Polynésie), Daniel Laborde (Nouvelle-Calédonie) et Aristide Payet (Réunion). Cinq femmes, enfin, figurent sur cette liste : Mmes Chouraqui, Dupuy, Grand, Isnard et Papon, cette dernière était présidente du CFEI Femmes-Avenir et conseiller municipal de Neuilly. Reste, pour ces candidats, une pénultième épreuve à subir avant le scrutin du 17 juin, celle de l'ordre de classement sur la liste d'union de l'opposition où leurs places alterneront avec celles de l'UDF. Cette répartition sera faite par la direction du RPR, c'est-à-dire par M. Chirac, qui choisira ainsi les futurs élus. Elle sera rendue publique le 16 mars par Mme Veil et M. Pons.

ANDRÉ PASSERON.

Les trente-trois candidats du RPR

Voici les trente-trois candidats RPR de la liste d'union de l'opposition :

– Paulin BRUNÉ, vice-président du conseil général de la Guyane, président du comité départemental de la Guyane.

– Alain CARIGNON, conseiller général de l'Isère, maire de Grenoble, membre du comité central.

– Jean-Pierre CASSABEL, ancien député, chargé de mission régional pour le Languedoc-Roussillon, conseiller général, maire de Castelnaudary, chargé de mission national aux élus locaux.

– Nicole CHOURAQUI, secrétaire nationale au travail, conseiller de Paris.

– Désiré DEBAVELAÈRE, maire de Campagne-lès-Hesdin, président de la chambre d'agriculture du Pas-de-Calais.

– Patrick DEVEDJIAN, maire d'Antony.

– Anne-Marie, DUPUY, conseiller général des Alpes-Maritimes, maire de Cannes.

– André FANTON, ancien ministre, adjoint au maire de Lisieux, délégué national aux études d'opinion.

– Gaston FLOSSE, vice-président du conseil de gouvernement de la Polynésie française, secrétaire départemental de la Polynésie française, maire de Pirae, ancien député.

– Roger GAUTHIER, chef porion dans les mines de fer de Lorraine.

– Jacqueline GRAND, membre du conseil politique, conseiller municipal de Marseille.

– Guy GUERMEUR, ancien député, chargé de mission régional pour la Bretagne.

– Francis HARDY, ancien député, maire de Cognac.

– Jean-Paul HUGOT, membre du comité central, maire de Saumur.

– Marie-Antoinette ISNARD, secrétaire de la Fédération des Français de l'étranger, déléguée nationale aux relations publiques.

– Alain JUPPÉ, adjoint au maire de Paris, membre de la commission exécutive, du conseil politique et du comité central.

– Daniel LABORDE, adjoint au maire de Nouméa.

– Pierre LATAILLADE, adjoint au maire d'Arcachon, conseiller général de la Gironde.

– Bernard LEMOUX, directeur du journal *Bretagne Magazine*.

– Jean-François MANCEL, conseiller général de l'Oise, conseiller municipal de Beauvais, chargé de mission pour la région Picardie, secrétaire national à l'animation, ancien député.

– Alain MARLEIX, chargé de mission pour la région Auvergne, délégué national aux fédérations.

– Jean MOUCHEL, président de la chambre d'agriculture du Calvados et de la chambre régionale d'agriculture de Normandie, vice-président du comité économique et social de Basse-Normandie, conseiller municipal d'Evrecy.

– François MUSSO, ancien président de la FDSEA de la Corse.

– Christiane PAPON, présidente du CFEI Femme-Avenir, membre du comité central et du conseil politique, conseiller municipal de Neuilly.

– Jean-Claude PASTY, ancien député, délégué national à l'agriculture, conseiller général de la Creuse.

– Aristide PAYET, adjoint au maire de Saint-Denis de la Réunion, conseiller régional.

– Dominique PERBEN, maire de Chalon-sur-Saône.

– Jean-Pierre ROUX, ancien député, maire d'Avignon, conseiller régional de Provence-Côte-d'Azur.

– Jacques SOURDILLE, président du conseil général des Ardennes, ancien ministre, ancien député.

– Raymond TOURRAIN, président du comité départemental du Doubs, membre du comité central et du conseil politique, ancien député.

– André TURCAT, membre du comité central, ancien pilote d'essai du Concorde.

– Roland VERNAUDON, conseiller général du Val-de-Marne, adjoint au maire de Vincennes, membre du comité central et du conseil politique.

– Jacques VERNIER, maire de Douai.

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les difficultés de constitution d'une liste centre gauche retardent la décision du MRG

Réunis en conseil national le dimanche 4 mars, les radicaux de gauche se sont donné jusqu'au 24 mars pour arrêter leur position pour les élections européennes. Ce nouveau délai devrait permettre au MRG, qui tiendra un secrétariat national le 7 et un bureau national le 14, de rassembler «les informations suffisantes» pour se déterminer quant à sa participation à une liste de centre gauche.

Le report traduit les difficultés du MRG à appliquer la stratégie définie lors de son congrès d'octobre ; placé sous le signe de l'«élargissement», ce congrès avait montré la forte faveur des militants à la présence autonome du parti dans la compétition du 17 juin.

En confiant à M. Jean-Louis Bredin la tâche de rassembler en un «club radical» toutes les associations et structures de dialogue que parallèlement les responsables radicaux étaient invités à mettre en place, M. Jean-Michel Baylet, président du MRG, entendait faire de son parti l'élément moteur d'un mouvement de centre gauche.

L'accueil favorable réservé par les radicaux de gauche à l'initiative de M. Edgar Faure et Maurice Faure s'explique, ces derniers réalisant ce que le MRG ne se décidait pas à faire. M. Maurice Faure, président d'honneur du MRG, n'était pas censé engager véritablement le parti dans des «convergences démocratiques», mais il apparaissait bel et bien comme une caution.

Les difficultés ont commencé avec le choix de la tête de liste pour les européennes. Les refus de MM. Bredin et Maurice Faure rendent aujourd'hui la tâche difficile au MRG. La volonté exprimée par nombre de militants est de voir choisir l'un des leurs, d'où, tout au long du week-end, de nouvelles pressions faites sur M. Maurice Faure.

Ce dernier n'entend pas revenir sur sa décision, justifiée par des convenances personnelles. A défaut de l'ancien ministre, certains ont avancé d'autres noms comme celui de M. Bernard Charles, élu député du Lot lors d'une partielle le 18 décembre dernier. Quant à M. Baylet, il estime que, président de parti, donc « partisan », il ne remplit pas les conditions pour être le rassembleur.

Chercher encore et toujours la personnalité providentielle pour conduire cette liste montre *a contrario* que le « processus » entamé par M. Georges Berthoin (*le Monde* daté 4-5 mars) est compromis. Intervenant la veille du Conseil national du MRG au colloque organisé sur le thème « l'Europe face à la crise », M. Berthoin a, non sans habileté, mis en avant ses origines familiales radicales et son désir non pas « *de devenir quelqu'un mais de faire quelque chose pour la réalisation des Etats unis d'Europe* ». Ses auditeurs se sont montrés plus polis que convaincus.

M. Brice Lalonde, qui participe à Convergences démocratiques, ne manifeste lui non plus aucun enthousiasme pour M. Berthoin et continue de lui préférer « *Yves Montand ou Jean-François Kahn* ». Ce dernier, auquel « pensent » certains radicaux de gauche, pose en préalable à toute discussion l'éviction de M. Edgar Faure de la liste...

L'ancien président du conseil reste suspect aux yeux de beaucoup, tentés – malgré tout – par l'opération. Les contacts avec M. François Léotard, secrétaire général du PR, le font soupçonner de vouloir établir une liste « UDF-*bis* ». A défaut d'un tel dessein, on lui prête l'intention de vouloir négocier sa place sur la liste de Mme Veil.

« *Centre gauche, oui ; centre droit, non !* » Cette mise en garde très ferme de M. Michel Crépeau, ministre du commerce et de l'artisanat, devant le conseil national était pour le moins opportune. Elle illustre la perplexité de la base du parti, qui ne comprend pas très bien « *où on va, comment, pourquoi et avec qui* ». Du coup, M. Baylet va devoir s'impliquer plus nettement dans les discussions des prochains jours, pour que le MRG ait la maîtrise de la liste. Il reste, enfin, la solution, pour beaucoup « suicidaire », de la reconduction de l'accord avec le PS, qui fait toujours l'objet de négociations.

ANNE CHAUSSEBOURG.

LE PSU PROPOSE UNE ALLIANCE AUX « COMMUNISTES DÉMOCRATES ET UNITAIRES »

La conférence nationale, puis la direction politique du PSU, réunies le samedi 3 et le dimanche 4 mars à Montreuil (Seine-Saint-Denis), ont désigné les vingt premiers candidats de la liste que cette formation présentera aux élections européennes. MM. Serge Depaquit, secrétaire national, porte-parole du PSU, et Jacques Salvator, secrétaire national, porte-parole adjoint, figurent en tête de cette première série, la liste définitive devant être constituée fin mars.

Le PSU, qui a refusé l'offre de participer à la liste du Parti socialiste, que lui avait faite ce dernier, souhaite constituer une « *liste de rassemblement autogestionnaire* » avec des militants du Mouvement de la paix, indépendants du PCF, et avec des écologistes. Il s'adresse, notamment, à ceux des écologistes qui « *entretiennent l'illusion que c'est d'une liste du centre que viendrait le renouveau* ».

M. Depaquit a déclaré, d'autre part, dimanche, que le PSU est « *prêt à engager des pourparlers afin de réunir [ses] forces* » avec les « communistes démocrates et unitaires », qui ont décidé de présenter une liste autour de M. Henri Fizbin, président de Rencontres communistes. Lors des élections municipales de mars 1983, dans le 19e arrondissement de Paris, Mme Huguette Bouchardeau, alors secrétaire nationale du PSU, s'était rangée sur la liste de la majorité (PCF, PS, PSU, MRG), dont M. Fizbin, conseiller sortant de l'arrondissement, avait été exclu à la demande des communistes.

M. FISZBIN : affirmer la puissance d'un courant communiste différent

Dans une déclaration rendue publique le lundi matin 5 mars, M. Fiszbin rappelle que la liste qu'il doit conduire sera constituée d'ici la fin du mois et qu'une souscription a été lancée pour le financement des frais électoraux de cette liste.

« *La proposition du PSU d'engager des pourparlers en vue des élections européennes fera l'objet d'un examen extrêmement attentif de notre part, puisqu'elle émane d'une formation qui se situe, comme nous, dans la majorité* », indique M. Fiszbin. Il ajoute : « *Nous étudierons la démarche du PSU avec le souci d'assurer, dans la clarté politique, le maximum d'efficacité à notre action, afin que s'affirme la puissance d'un courant communiste différent en France et que soit favorisée la mobilisation de toutes les forces de gauche en juin prochain.* »

● *La NAR prépare les élections législatives de 1986.* – Réuni samedi 3 et dimanche 4 mars, le conseil national de la Nouvelle Action royaliste, qui a toujours voulu « *se situer de façon autonome par rapport à la droite et à la gauche* », a réfléchi aux modalités de sa participation aux élections législatives de 1986. La NAR, qu'anime M. Renouvin, pense pouvoir présenter une trentaine de candidats. Elle a décidé d'autre part d'organiser le 12 mai, à Paris, une journée d'études sur le thème de l'immigration.

Le conseil national de la NAR s'est « *félicité* » de la nomination de M. Philippe de Saint-Robert comme commissaire général de la francophonie et de l'« *accord* » qui s'est manifesté sur ce nom, « *tant au gouvernement, dans la majorité que dans l'opposition* ».

M. Giscard d'Estaing *moi et les grands*

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. – M. Giscard d'Estaing – qui est ce lundi soir 5 mars l'invité de « L'heure de vérité » sur Antenne 2 – a donné le vendredi 2 mars une conférence peu banale devant le club Perspectives et Réalités du Puy-de-Dôme. En brossant une série de portraits des « *maîtres du monde* » côtoyés avant et pendant son septennat et avec lesquels il a eu le sentiment de partager une « *solidarité professionnelle* », l'ancien président de la République s'est transformé en échotier de la grande histoire contemporaine. Il a livré un aperçu croustillant de ses Mémoires à venir et l'assistance a pu goûter tout le sel de certaines confidences.

Ainsi, à propos du général de Gaulle : « *L'homme d'État le plus remarquable de ces vingt-cinq dernières années. (...) Grâce à lui, je suis devenu exact. (...) Lorsque je lui parlais des problèmes économiques et financiers, il s'efforçait de suivre ce que je lui disais, mais je voyais bien que c'était des sujets qui ne lui tenaient pas tellement à cœur. (...) Il pouvait se montrer très rancunier. (...) Au conseil des ministres, il était entouré de deux cariatides endormies, dont Malraux, qui s'était fait une spécialité de dormir en public.* »

Quand Brejnev « pense à Romanov »

A propos de John Kennedy : « *Le plus attirant. Il représentait l'image de ce qu'on voudrait être. (...) Il était très capable politiquement, mais il ne donnait pas un grand sentiment de compétence. (...) En 1962, j'étais allé lui remettre le chèque de notre dernier remboursement concernant la dette issue de la guerre. J'ai gardé une photo de cette rencontre. Il donne l'impression de m'écouter.* »

A propos de Richard Nixon : « *Le plus grand professionnel de la politique, sauf l'épisode final. Il avait une vue géo-politique parfaitement claire et juste.* »

A propos de Nikita Khrouchtchev : « *Il était appliqué à surprendre. Les Soviétiques l'ont éliminé eux-mêmes parce qu'ils considéraient qu'il se donnait en spectacle.* »

A propos de Leonid Brejnev : « *Une force brutale et une force débonnaire. On ne savait jamais laquelle des deux allait l'emporter. (...) C'était un communiste orthodoxe, et donc un immobiliste. Il raisonnait dans le système communiste intégral, donc bureaucratique. (...) Ce n'était pas un homme de paix pour les petits conflits, mais l'idée de l'apocalypse lui était insupportable. (...) Il a manifesté une confiance curieuse en ce qui me concerne. En 1975, il m'a parlé de ses successeurs. Il m'a dit : « J'observe ceux qui montent. Je » pense à Romanov. » En 1979, il m'a dit : « Il y a eu des change- » ments dans le parti, j'ai changé » d'avis : ce sera Tchernenko. »*

« *En 1974, lors de sa visite au château de Rambouillet, il avait quelque chose à la mâchoire qui était incommodant pour ses interlocuteurs, car bruyant. Comme si elle était disloquée. Deux ou trois ans plus tard, on avait réussi à éliminer cette destructuration de la mâchoire (...). En 1979, il m'a dit être très malade et m'a décrit pendant un quart d'heure son état de santé. Il savait que je n'en dirai pas un mot. De ce besoin de confiance et de prévisibilité, il avait tiré une aversion pour le président Carter. Il ne supportait pas son caractère imprévisible, il le considérait comme un aventurier.* »

A propos du boycottage des Jeux olympiques de Moscou : « *Nous avions reçu fin février, un mercredi, l'émissaire de Carter, M. Brzezinski : « Nous avons » renoncé à l'idée d'un boycot- » tage », dit-il. Il tint le même langage à Bonn le lendemain. Le samedi suivant, Carter annonçait le boycottage au cours d'une conférence de presse.* »

A propos d'Helmut Schmidt : « *Le plus compétent* ». « *J'éprouvais avec lui une véritable solidarité (...). En 1978, lors d'un tête-à-tête à l'Élysée, il s'est effondré et émettait une espèce de râle. Je suis allé chercher moi-même le médecin. Personne n'en a rien su. Une demi-heure après, il a repris connaissance et il a assisté au dîner officiel.* »

Enfin à propos d'Indira Gandhi : « *De tous les chefs d'Etat, de loin le plus volontaire, elle disait savoir se montrer impitoyable* », et d'Houphouët-Boigny : « *Le plus remarquable des chefs d'Etat africains.* »

LLIBERT TARRAGO.

Sur TF 1

M. PIERRE JUQUIN (PCF) RETIRE SA PARTICIPATION A « ÉDITION SPÉCIALE »

M. Pierre Juquin, membre du bureau politique du PCF, a décidé de ne pas participer à l'émission « Edition spéciale » d'Anne Sinclair, prévue sur TF 1 le mardi 13 mars. Pour expliquer son refus, M. Juquin évoque « *les importantes divergences de fond* » qui seraient apparues entre lui et la productrice lors de la préparation de l'émission, dont le thème était « le Parti communiste en question ».

M. Juquin reproche essentiellement à Anne Sinclair de n'avoir pas voulu accorder aux questions économiques et sociales « *leur juste place* », au bénéfice d'une conception privilégiant le « *spectacle* », en prévoyant notamment un débat avec un plateau d'invités « *choisis unilatéralement* » (MM. Jean Elleinstein, Philippe Robrieux, Michel Cicurel, Jorge Semprun et Mme Hélène Parmelin).

En apprenant la décision du responsable du PCF, annoncée dans *l'Humanité* de ce lundi 5 mars, Anne Sinclair a déclaré « *tomber des nues* ». « *M. Juquin avait donné formellement son accord, et aucun conflit n'est apparu, au cours de la préparation de l'émission, susceptible de la remettre en cause. Les raisons invoquées me paraissent tout à fait fallacieuses et s'expliquent certainement par d'autres motifs, prouvant qu'une « émission-vérité » consacrée aux questions que se posent les Français sur le PCF est impossible à réaliser avec les intéressés.* »

[L'émission d'Anne Sinclair aurait coïncidé avec la réunion du conseil national du PCF, prévue pour les 13 et 14 mars, et qui doit lancer la campagne du Parti communiste pour les élections européennes, autour de M. Georges Marchais. La direction du PCF a estimé que le moment avait été mal choisi pour se livrer à un débat public sur des questions « sensibles », telles que le fonctionnement interne du parti ou ses relations avec les pays de l'Est. – P. J.]

Propos et débats

M. Marchais : la situation se dégrade

M. Georges Marchais a déclaré, samedi 3 mars, à Clermont-Ferrand, au cours d'un débat avec les militants communistes du Puy-de-Dôme, que « *de grandes difficultés persistent* » en matière d'emploi et de pouvoir d'achat et que « *cette dégradation de la situation (...) provoque une inquiétude légitime* ». Le secrétaire général du PCF a affirmé, à propos des suppressions d'emplois dans les houillères, la sidérurgie et la construction navale, qu'« *on abandonne* » ces industries. « *Ce n'est pas un impératif technique, a-t-il dit, c'est un choix.* » M. Marchais a ajouté : « *Il est faux de penser que les problèmes économiques actuels ne peuvent pas avoir de solution positive. Il est faux de penser que les engagements pris en 1981 ne peuvent pas être tenus. Il est faux, archi-faux, de penser que la droite et le patronat ont, désormais, partie gagnée.* »

M. Léotard (PR) : je suivrai M. Giscard d'Estaing en 1988

Invité dimanche 4 mars du « *Club de la presse* » d'Europe 1, M. François Léotard, secrétaire général du PR, a réaffirmé qu'il désapprouve le choix d'une liste d'union de l'opposition pour les élections européennes. « *Je ne pratiquerai jamais la politique du pire, mais on ne me fera pas dire que la liste unique est meilleur* », a-t-il déclaré. S'il ne constitue pas « *à l'heure actuelle* » sa propre liste, M. Léotard entend bien, cependant, « *garder sa liberté de propos, de démarche et d'action* ». Il a déploré que l'UDF, qui est « *une réalité électorale* », ne réussisse pas à mettre sur pied « *un mécanisme d'existence politique démocratique* ». Il a prévenu que si l'UDF ne se reformait pas « *dans l'année* » pour devenir une « *véritable formation politique* », son parti quitterait la confédération. M. Léotard a réaffirmé sa fidélité à l'ancien président de la République : « *S'il se présente en 1988, je le suivrai* », a-t-il annoncé.

Parlant d'un éventuel recentrage du pouvoir, M. Léotard a affirmé : « *L'idée que les libéraux puissent gouverner avec des gens qui le sont moins, si ce sont les Français qui le veulent dans la clarté, après un vote, n'est pas pour moi l'abomination de la désolation, à condition que cela ne soit pas une espèce de compromis dans lequel plus personne ne reconnaît rien.* »

M. Le Pen : je suis la bête immonde qui monte...

Le président du Front national, qui présidait, samedi soir 3 mars, une réunion à Compiègne (Oise), a notamment déclaré, en mélangeant la gaudriole et la politique : « *Je me présente : je suis la bête immonde, qui monte (...). Nous dérangeons les partis traditionnels. Nous les empêchons de bander à quatre (...). Mme Monique Pelletier a dit qu'elle ne me prendrait pas en stop. Qu'elle se rassure, je ne monte pas dans les voitures en panne. Mais si Mme Pelletier fait du stop, je m'arrêterai, parce qu'on m'a appris à respecter les vieilles dames. La France, a ajouté M. Le Pen, a été vendue en viager à la gauche par les libéraux, qui sont comme une vieille dame sur le point d'être violée et qui commencerait par plier sa jupe et son corsage pour sauver au moins ses vêtements. La patrie n'est pas un hôtel de passe pour six millions d'immigrés dont une petite partie travaille et une majorité sont des assistés. Nous devons réserver la France aux Français. Nous ne sommes pas des xénophobes, mais on ne s'invite pas chez nous.* »

A l'appel des partis de la majorité et de plusieurs organisations de gauche, une manifestation avait été organisée auparavant, en ville, pour protester contre la venue de M. Le Pen. – (*Corresp.*)

M. Gérard : trois printemps avec Mauroy bonjour les dégâts !

Devant le conseil national du Mouvement des jeunes giscardiens, réuni dimanche 4 mars à Vincennes, M. Patrick Gérard, président du MJG, a rappelé que « *le droit au choix est primordial. Il l'est dans la vie sociale comme dans la vie politique. Dans la vie sociale, nous sommes contre l'école unique, contre le système de santé unique, contre la télévision unique. Dans la vie politique, nous sommes contre le principe des candidatures uniques de l'opposition et donc, aux élections européennes, nous n'avons pas souhaité la liste unique* ». Il a ajouté : « *Quand on voit aujourd'hui, après les camionneurs, après les sidérurgistes, après les mineurs, avant les fonctionnaires et les agents des entreprises publiques, les parents d'élèves dans la rue, on se demande comment M. Mitterrand, qui se croit très inspiré par les grâces du socialisme, ne met pas à la porte son premier ministre. Car, avec Mauroy, un printemps c'est bien, trois printemps, bonjour les dégâts !* »

M. Stirn : un pas de plus

Observant que, pour la première fois depuis très longtemps, « *un parlementaire d'un camp venait s'exprimer dans un autre camp* », M. Olivier Stirn, député UDF du Calvados, a estimé que sa présence au colloque européen organisé samedi 3 mars, à Paris, par le MRG, constitue « *un pas de plus* » dans la démarche entreprise pour la réunification de la famille radicale. Après avoir rappelé son accord avec les prises de position de Mme Veil sur l'avortement ou sur Dreux, M. Stirn a déclaré : « *Je n'apprécie pas que* [Mme Veil] *mette ses convictions dans sa poche pour une opération de politique intérieure.* »

RÉGIONS

La deuxième ligne du métro de Marseille sera achevée en 1987

De notre correspondant

Marseille. – Il ne mesure encore que 4,9 kilomètres, mais ce sont des kilomètres qui comptent puisque le tronçon central de la deuxième ligne du métro de Marseille, inauguré, samedi 3 mars, par M. Charles Fiterman, ministre des transports, et M. Gaston Defferre, maire de la ville et ministre de l'intérieur et de la décentralisation, traverse une partie de l'agglomération dans le sens nord-sud, où la circulation en surface est particulièrement difficile.

Ce tronçon comporte six stations sur les douze prévues lors de l'achèvement de la ligne en 1987. Il comporte également deux correspondances avec la première ligne de métro (gare Saint-Charles et place Castellane) et une troisième correspondance avec le dernier tramway de Marseille, le 68, créé en 1893, et qui constitue à lui seul une petite « troisième ligne ».

Celle-ci vient d'être dotée de matériel entièrement neuf qui double sa capacité tout en augmentant la vitesse de rotation des rames.

Pour des raisons de financement, la deuxième ligne de métro est construite en trois tronçons. Elle sera donc prolongée vers le sud jusqu'aux cités de Sainte-Marguerite (le gros œuvre est achevé), desservant au passage le stade-vélodrome et la Foire internationale de Marseille. La mise en service est prévue pour le début de 1986. Un an plus tard, la deuxième ligne sera prolongée vers le nord jusqu'à la place Bougainville (« porte » des quartiers nord de Marseille). La mise en service est prévue pour début 1987

J. C.



Une élection cantonale

MAINE-ET-LOIRE : canton de Chalonnes-sur-Loire (1er tour).

Inscr., 7 070 ; vot., 4 439 ; suffr. expr., 4 349. MM. Bordereau, UDF-CDS, 1 136 ; Poirier, s. étiq., 923 ; Nouaille-Degorce, sout. CNIP, 627 ; Baulan, PS, 619 ; Perpoil-Draillard, RPR, 617 ; Bernier-Dupréelle, UDF, 278 ; Martin, PC, 149. IL Y A BALLOTTAGE.

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Jean Fouillet, RPR, maire de Rochefort-sur-Loire, décédé au mois de janvier. Il avait été réélu conseiller général au second tour des élections cantonales de mars 1979 avec 1979 voix contre 1565 à M. Bordereau et 1356 à M. Aberlene, PS., pour 4 900 suffrages exprimés et 5 001 votants. Il y avait 6 445 électeurs inscrits. Les résultats du premier tour avaient été les suivants : inscr., 6 445 ; vot., 4 899 ; suffr. expr., 4 778. MM. Fouillet, 1 684 ; Bordereau, 1 250 ; Aberlene, 752 ; Poirier, 751 ; Masse, PC, 341.

Sept candidats se disputaient le siège de Jean Fouillet. La barre des 10 % du nombre des inscrits ne laissera en présence pour le second que deux candidats : M. Bordereau, UDF-CDS, maire de Chalonnes-sur-Loire, « poulain » de M. Jean Sauvage, président du conseil général, et M. Poirier, candidat sans étiquette.

Les candidats de gauche, qui totalisent 17,65 % des suffrages exprimés, en avaient recueilli 22,87 % au premier tour de mars 1979. Le PS enregistre une perte de 1,50 point et le PC de 3,71 points.

Par rapport au premier tour de 1979, le candidat du RPR, M. Perpoil-Draillard (14,18 % des suffrages exprimés) ne fait pas aussi bien que Jean Fouillet (35,24 %), mais M. Poirier, candidat divers gauche en 1979 – il avait appelé à voter pour le candidat socialiste au deuxième tour – améliore son score, qui passe de 15,71 % à 21,22 % des suffrages exprimés.]

Cinq élections municipales

CALVADOS : Ouistreham-Riva-Bella (1er tour).

Inscr., 4 877 ; vot., 3 925 ; suff. ex., 3 861. Un. g. (M. Ledran, PS, m. s.), 2 106 (54,54 %), 23 *ÉLUS* ; opp. (M. Teyton, div. d.), 1 755 (45,45 %) 6 *ÉLUS*.

[Cette élection partielle faisait suite à l'annulation par le Conseil d'État du scrutin de mars 1983. La haute juridiction administrative avait estimé que la distribution, l'avant-veille du scrutin, d'une lettre de M. Mexandeau, ministre délégué des PTT, promettant l'appui du gouvernement à la commune de Ouistreham si la liste d'union de la gauche était élue, avait pu fausser le résultat des élections (*le Monde* daté 15-16 janvier).

La liste que conduisait M. Ledran en mars dernier avait obtenu, au second tour, 1 435 voix (36,10 %) et vingt élus ; la liste d'opposition conduite par M. Lejoncour, 1 412 voix (35,53 %) et cinq élus, et la liste sans étiquette de M. Dajon-Lamare, 1 127 voix (28,35 %) et quatre élus, pour 3 974 suffrages exprimés et 3 995 votants. Il y avait 4 855 électeurs inscrits.

Les électeurs de Ouistreham-Riva-Bella ont confirmé avec force leur choix hésitant de mars dernier. M. Ledran améliore considérablement son score (plus de dix-huit points) et obtient trois sièges supplémentaires au conseil municipal.]

ESSONNE : Étampes (1er tour)

Inscr., 11 683 ; vot., 8 790 ; suff. ex., 8 623 - un. g. (M. Lefranc, PC, m.s.S) 4 593 voix (53,26 %), *26 ÉLUS* ; opp. (M. Dugoin, RPR) 4 030 (46,73 %), *7 ÉLUS*.

[Cette élection partielle était consécutive à l'annulation par le Conseil d'État du scrutin de mars dernier. Un tract reproduisant les résultats d'un sondage avait été distribué par la liste d'union de la gauche en dehors des délais légaux (*le Monde* du 22 février).

La liste de M. Lefranc avait obtenu dès le premier tour du scrutin de mars dernier 4 442 voix (51,06 %) et 25 élus, celle de l'opposition 4 257 voix (48,93 %), 8 élus pour 8 699 suffrages exprimés, 8 993 votants et 11 658 inscrits. Le taux des abstentions a été légèrement supérieur cette fois (24,76 % au lieu de 22,85 % le 6 mars 1983) et la liste de la majorité conduite par le maire sortant communiste, qui améliore son score de 2,20 points, obtient un siège supplémentaire.

M. Dugoin, candidat du RPR, avait voulu donner à sa campagne une ampleur nationale. M. Chirac et Mme Veil lui avaient apporté leur soutien (*le Monde* du 2 mars). M. Lefranc, en revanche s'était abstenu de faire appel à des personnalités de la majorité et avait fait campagne sur des thèmes locaux. « *Ceux qui ont voulu utiliser cette campagne comme un pôle de revanche contre le gouvernement*, a déclaré M. Lefranc à l'issue du scrutin, *ont subi un lourd échec.* »

Le nouveau conseil municipal d'Étampes se compose de : 1 ext. g. ; 9 PC ; 8 PS ; 8 div. g. ; 3 RPR ; 3 UDF ; 1 div. d.

ESSONNE : La Ferté-Alais (1er tour).

Inscr., 1 523 ; vot., 984 ; suffr. expr., 965. – Opp. (M. Conte, UDF, anc. m.), 465 voix en moyenne, *1 ÉLU* ; maj. (M. Karrer, PS, m.), 370 voix en moyenne ; Act. loc. (M. Devilliers), 113 voix en moyenne. *Il y a ballottage pour 6 sièges.*

[Sept sièges sont à pourvoir pour cette élection partielle provoquée par la démission de sept conseillers municipaux minoritaires, parmi lesquels M. Conte, l'ancien maire de la ville. En mars 1983, celui-ci avait été battu par M. Karrer, PS, qui avait obtenu 12 des 19 sièges du conseil municipal.]

LA RÉUNION : Saint-André (1er tour).

Inscr., 16883 ; vot., 14015 ; suffr. expr., 13922. Un. opp. (M. Jean-Paul Virapoullé, UDF, m.), 7135 voix (51,24 %), *30 ÉLUS* ; un. maj. (M. Laurent Vergès, PCR), 6464 (46,43 %), *9 ÉLUS* ; div. dr. (M. Michel Latchoumanin), 222 (1,59 %) ; extr. g. (M. Serge Sinamalé, indépendantiste), 101 (0,72 %).

[L'opposition renforce ses positions. Ce sont finalement quatre candidats, au lieu de cinq, qui se sont présentés devant les électeurs, M. Michel Ramassamy (Parti de la conscience sociale et libérale, div. dr.) ayant décidé de se retirer trois jours avant le scrutin.

Le maire invalidé, M. Jean-Paul Virapoullé (UDF), conserve la mairie en accroissant l'écart qui le séparait de son concurrent, M. Laurent Vergès, membre du Parti communiste réunionnais. Son avance passe de 47 voix lors du scrutin de mars 1983 à 671 voix ce dimanche.

Par rapport à la dernière consultation nationale, les deux principales listes améliorent leur score. La progression est toutefois beaucoup plus forte à droite qu'à gauche. La première gagne 686 voix, tandis que la seconde n'en recueille que 62 de plus. La grande mobilisation de l'électorat (avec un taux de participation qui passe de 80,15 % à 83,06 %) a donc davantage profité à l'opposition. MM. Serge Latchoumanin (div. dr.) et Serge Sinamalé (indép.) recueillent moins de 2 % des suffrages.

Quinze jours avant le scrutin, le secrétaire général du PCR, M. Paul Vergès, père de M. Laurent Vergès, avait dit : « *Saint-André sera la première ville de plus de trente mille habitants qui, après une annulation prononcée par le Conseil d'Etat, passera des mains de la droite à celles de la gauche.* » Son parti vient donc d'essuyer un échec cuisant, qui aura vraisemblablement des conséquences sur toute la gauche et sur les équilibres politiques de l'île.

Après la conquête, depuis 1979, de quatre communes sur les huit de la circonscription, dont le député est M. Michel Debré (RPR), la gauche y détenait 44,6 % des suffrages en mars 1983. Saint-André constituait donc pour l'opposition, qui a fait front derrière M. Jean-Paul Virapoullé, une position-clé qu'il convenait de conserver. La position personnelle de M. Jean-Paul Virapoullé, deuxième vice-président du conseil général, que dirige M. Auguste Legros (RPR), suppléant de M. Michel Debré, s'en trouve renforcée dans la principale ville de la circonscription.

Le scrutin s'est déroulé dans le calme. Les candidats avaient signé un protocole d'accord prévoyant des mesures strictes pour éviter tout attroupement. La préfecture avait mis en place un important service d'ordre comprenant quelque deux cents gendarmes et policiers.]

MEURTHE-ET-MOSELLE : Bouxières-aux-Dames (1er tour).

Inscr., 3 421 ; vot., 2 151 ; suffr. expr., 2 086. Opp. (M. Roussel, m. s.), 1 243 voix (59,58 %), *22 ÉLUS* ; div. g. (M. Séverin, PS diss.), 843 (40,41 %), *5 ÉLUS*.

[Cette élection partielle était consécutive à l'annulation par le Conseil d'État du scrutin de mars dernier. Un tract distribué la nuit précédant le vote avait été jugé de nature à influencer les résultats. La liste UDF-RPR, conduite par M. Roussel, maire invalidé, avait obtenu, au second tour, le 13 mars 1983, 1 184 voix (50,29 %) et 21 sièges ; la liste de M. Séverin, 1 170 voix (49,70 %) et 6 sièges pour 2 354 suffrages exprimés et 2 454 votants. Il y avait 3 480 électeurs inscrits. Les résultats du premier tour avaient été les suivants : inscr., 3 481 ; vot., 2 410 ; suffr. expr., 2 336. Opp. (M. Roussel), 975 ; div. g. (M. Séverin), 496 ; maj. (M. Parizon, P.S.), 265.

La liste d'opposition est réélue dès le premier tour. Elle améliore son score de mars dernier (+ 9,29 points) et obtient un siège supplémentaire au conseil municipal.]

● *Le nouveau maire de Draguignan.* – M. Jean-Paul Claustres, RPR, a été élu, le samedi 3 mars, maire de Draguignan par le nouveau conseil municipal de la ville qui comprend, depuis l'élection partielle des 19 et 26 février, vingt-sept membres de l'opposition et huit membres de la majorité.

M. Edouard Soldani, sénateur socialiste, qui a dirigé la municipalité pendant dix-huit ans, élu sur la liste de la majorité, s'est démis de son mandat. Outre M. Soldani, hospitalisé à Marseille depuis l'agression dont il a été victime le 21 février, M. Rosé, qui figurait en seconde position sur la liste d'union de la gauche, n'était pas présent à la réunion du conseil. Les six autres élus de la majorité se sont retirés avant l'élection du maire.

● *Mlle Christine Cottin* a été nommée chargée de mission au secrétariat général de la présidence de la République. Elle s'occupera, au service de presse de l'Elysée, des affaires économiques nationales et internationales ainsi que des affaires sociales. Mlle Cottin était jusqu'alors membre du service de presse.

Le Monde

société

LA MANIFESTATION DE VERSAILLES

« Nous sommes très forts, trop forts peut-être »

Rendons hommage au metteur en scène, s'il existe, de cet implacable spectacle. A l'ordonnateur de cette messe, réglée au millimètre près, née du nombre et d'un décor grandiose, étiré, brassé pour une preuve de puissance, que n'avaient pu rendre les rassemblements précédents de l'enseignement privé, trop urbains sans doute, trop mêlés, de Bordeaux, Lyon ou Lille.

Il fallait, aux vœux des organisateurs du Comité national de l'enseignement catholique (CNEC) un cadre plus solennel, un espace mieux dégagé pour cette cinquième manifestation, régionale encore, mais aux ambitions nationales avouées, avant la menace d'une entrée dans Paris. Une manière de dire au gouvernement : voilà à peu près ce que donnerait, si vous persistiez, la prise des Champs-Elysées par les parents d'élèves en colère.

La manifestation pouvait s'écouler, paisible, sereine, plutôt joviale, puisque le cadre exprimait tellement la mise en garde recherchée ! Versailles offrait, aux portes de la capitale, le nécessaire des grandes répétitions générales. Ses esplanades pavées d'histoire aux mouvements qui, comme celui-ci, voulaient se compter. Et surtout, des traits de ressemblance qui ne trompaient pas : en fond de défilé, le château et la place d'Armes, pour l'Arc-de-Triomphe, l'avenue de Paris... large, longue perspective inclinée qui se découvrait, dimanche, dans le voile d'un après-midi ensoleillé, avec, en conclusion, récompense d'une marche qui se savait triomphale, un immense podium de couleur bleue, frappé du mot « liberté » en lettres géantes. Le plus voyant des symboles – un ciel éclairé, au loin, un « graal » à atteindre – d'une journée qui visait plus que tout à l'efficacité émotionnelle.

L'enthousiasme de Pierre Bellemare

Car cette manifestation versaillaise avait été essentiellement pensée pour être visuelle. Télévisuelle, même. Tout y avait été prévu pour produire des images multiplicatrices d'effets de masse. Ceux qui restaient au ras du sol, dans la rue ou sur les trottoirs, manquaient la démonstration. Il fallait se tenir plus loin, plus haut, pour y voir, dans les hélicoptères des renseignements généraux ou de la presse, et sur les grues géantes de la télévision.

Versailles, la bien choisie, s'était effacée, rendue à l'évidence qu'on ne défilait pas devant elle, mais pour le pays. Vidée de ses habitants, absents ou jetés dans la rue par conviction, la ville devenue simple toile de fond, se laissait envahir sans résistance, avec même une certaine complicité. Une cité moins sympathisante au mouvement de l'enseignement privé aurait-elle résisté ? Sans doute pas à la paralysie générale trente kilomètres à la ronde, à la loi, dictée sur un mode mineur et avec bonhomie, du service d'ordre des APEL (Associations des parents d'élèves de l'enseignement libre) qui avaient pris possession de Versailles, des places aux échangeurs routiers pour quelques heures.

Finalement, pour voir de près les manifestants, pour différencier les origines sociales ou les provenances géographiques, il n'y avait guère que les quatres points de ralliement, la formation aux points cardinaux des quatre cortèges qui allaient, une heure plus tard, converger en étoile sur le parvis de la Place d'armes. Dès 14 heures au top,donné comme pour une course, par des centaines de talkies-walkies, les radios libres régionales et les haut-parleurs, les nuances s'échappaient. Plus moyen de distinguer les « loden » des anoraks, la clientèle traditionnelle des écoles privées des nouveaux adhérents.

Très rapidement, on oubliait de regarder les banderoles, de reconnaître les silhouettes bourgeoises, ou d'une classe plus moyenne, les jeunes filles toutes simples à l'uniforme immuable – jupe bleu marine et col rond. Le cortège perdait ses aspérités. Les nuances fondaient et les défilés secondaires n'avaient bientôt plus qu'une hâte : se retrouver sur la scène principale, au carrefour de la place et de l'avenue de Paris. Se soumettre au maître invisible des cérémonies qui avait pris le pari de faire entrer de front, avec ordre et solennité, les quatre corps gonflés devant les caméras.

Pari tenu. Spectacle réussi. Un speaker annonçait le finish, déchaînait les applaudissements. « Et voilà le 93, puis la Normandie. Regardez à droite, voilà les banderoles du cortège des personnalités ! »

C'est là, à cet endroit précis, que tout se jouait, que devait se montrer la force du nombre, là que le gouvernement devait encaisser les coups d'un compteur symbolique. Pierre Bellemare, l'animateur radiophonique des grandes opérations populo-humanitaires, donnait, depuis le podium, ses nerfs à l'avancée. De quart d'heure en quart d'heure, sa voix grave déclenchait des clameurs sur l'avenue. « De source bien informée, disait l'animateur militant, nous sommes maintenant 400 000. » Puis l'applaudimètre s'enflammait : « 600 000 ! Ça y est, nous sommes 800 000 ! ».

Manifestation de protestation ? Pèlerinage ? « Jamboree » d'influence scoute ? La marche, sans doute, était tout cela à la fois, impalpable, sans colère ni réelle gaieté, ponctuée par des « folksongs » d'inspiration chrétienne à la fraîcheur un peu juvénile. « Un vent de liberté vient de souffler, résonnait dans les haut-parleurs. « Tout au fond de ses yeux dansait la liberté », et cela rosissait des centaines de visages.

Ce qui donnait son esprit à la manifestation, qui provoquait, à coup sûr, dans ses rangs des émotions simples et fortes, c'était beaucoup plus encore le chœur des esclaves de Nabucco de Verdi, martelé à l'obsession, omniprésent puisque choisi par le CNEC comme la bannière sonore du mouvement. « Une sorte de cri de ralliement », disait Pierre Bellemare, enthousiaste, qui dans cet immense espace sonore, demandait régulièrement « à la régie d'envoyer » l'hymne plébiscité. « Quand tu chantes, je chante avec toi liberté », chantait l'avenue. « Quand tu pleures, je pleure aussi ta peine... ».

Que retenir encore de ce que les participants qualifiaient de « marée humaine », de « fleuve », parfois de « peuple de Dieu en marche » ? Que la manifestation a été de bout en bout très bien maîtrisée par les organisateurs. Qu'un style modéré avait été retenu et que les traces de forte hostilité à l'école laïque , au ministre de l'éducation , au gouvernement avaient été effacées au mieux. Des slogans de portée générale « Ecole libre vivra, Pays libre école libre », étaient relancés par le service d'ordre à chaque fois que des groupes, très minoritaires, se prenaient à réclamer la démission de M. Alain Savary.

Les « politiques », surtout, ont eu, tout l'après-midi, fort à faire pour apparaître dans une foule qui, très habilement, avait aussi pour fonction de masquer les signes de récupération ou de débordements. La manifestation aura peu vu M. Jacques Chirac et jusqu'au podium d'arrivée, même pendant les discours, le carré des élus à écharpe tricolore fut discrètement bloqué, entravé, sous le prétexte du succès même du défilé. Ainsi, on chercha, en vain, M. Jean-Marie Le Pen, et Mme Anne-Aymone Giscard d'Estaing fut signalée quelque part dans les rangs du lycée Saint-Jean de Passy.

Il n'y eut guère que M. Jean-François Deniau, blessé au genou, pour avoir trouvé grâce, placé à l'écart sur une chaise dans l'aire de la presse mais invité à la discrétion. Les autres étaient étroitement surveillés, tenus loin des journalistes. L'UNI (Union nationale inter-universitaire), par exemple, avait sa banderole, mais ses cris étaient, la plupart du temps, couverts par la sonorisation ou les porte-voix d'organisateurs attentifs. Une seule banderole « ultra », finalement, parvint à se montrer là où il convenait de se faire voir : « Contre-réforme, contre-révolution »... Ces mots dépassèrent un temps les têtes des premiers rangs, puis s'inclinèrent. Dans le soleil couchant, il n'y avait plus qu'une masse informe, immobilisée sur l'avenue à qui il ne restait plus bientôt qu'à se disperser dans le calme. Pour cette opération, jugée délicate, il ne fallut pas plus d'une demi-heure, tant était manifeste la compétence du CNEC dans le jeu des grands nombres, pour faire abandonner la place à sans doute près de 600 000 personnes.

Pierre Bellemare relançait, une première fois, le chœur de Nabucco avec encore plus d'émotion dans la voix. Une forêt de mains saluaient le podium. Un chapeau tricolore balayait l'air. On reprit le slogan le plus entendu : « L'école libre vivra ». La secte Krishna se fit voir, réclamant, elle aussi, la liberté de l'enseignement pour les écoles qu'elle compte créer. Puis, l'avenue de Paris se retrouva vide, avec pour seul point de mire quelques jeunes gens de l'UNI, indécis.

Beaucoup, dans cette foule qui allait maintenant surcharger l'ouest et le sud de Paris, avouaient qu'ils avaient sans doute vécu, dimanche, « le moment le plus fort » du mouvement de protestation de l'enseignement privé, mais aussi sa conclusion provisoire. La marche sur la capitale avait été jouée aux abords. Certains s'inquiétaient des conséquences que leur réussite éventuelle pourrait entraîner 20 kilomètres plus à l'est. Leur nombre – leur « nombre incommensurable » avait osé au micro un responsable – magnifié, orchestré pour une démonstration dominicale, faisait peur aux plus lucides. « Nous sommes très forts, trop forts peut-être », confiait une religieuse qui dirigeait, à la nuit tombante, un groupe de jeunes gens vers un école catholique.

PHILIPPE BOGGIO.

Les allocutions

Mgr LUSTIGER : Les deux écoles ont à relever « le même défi ».

« *La liberté*, a déclaré Mgr Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, *ne se divise pas. C'est pourquoi la déclaration universelle des Droits de l'homme, de 1948, qui est inscrite dans le préambule de la Constitution de notre République, mentionne, après d'autres libertés fondamentales :* « La liberté pour » les parents de choisir le genre » d'éducation à donner à leurs en» fants. »

» » *Ce n'est pas un intérêt catégoriel que vous défendez ici, au détriment des autres citoyens. Nous demandons l'application d'un droit qui vaut pour tous. Nous demandons à l'Etat d'en donner les moyens à tous...*

» *Non, personne en France ne peut vouloir une guerre scolaire. La guerre scolaire se nourrit d'idéologies dont l'intolérance, je l'espère, appartient au passé car elle n'engendre aucun avenir. Aujourd'hui, grâce à notre diversité, nous devons réconcilier la nation avec elle-même au nom de son bien commun.*

» *La liberté d'enseignement est un droit et on ne transige pas sur un droit. Nous le savons, nous Français, qui avons le privilège, hélas ! encore trop rare à travers le monde, de vivre dans un état de droit garant de nos libertés. La liberté n'est pas négociable, c'est elle qui permet de négocier. Le droit n'est pas négociable, c'est lui qui donne les moyens de négocier. (...)*

» *Je m'adresse aux enseignants. Ceux de l'enseignement public comme ceux de l'enseignement privé.*

» *Vous êtes au service de la même génération. Fidèles à la diversité de l'institution scolaire caractéristique de notre pays, vous voulez respecter les consciences. Nous le savons. Nous savons aussi les difficultés souvent extraordinaires de votre métier, que nous devrions encore appeler « vocation ». Trop souvent, vous êtes tenus pour directement responsables des faiblesses qui sont dues aux contradictions de notre société. Je pense à ceux d'entre vous, et je n'oublie pas l'enseignement public, qui assument la mission d'être les éducateurs des plus démunis. Souvent, ces jeunes sont, dans leur famille, la première génération scolarisée dans notre langue. Quelle reconnaissance le pays ne doit-il pas à ces enseignants !*

» *Dans l'école privée comme dans l'école publique, vous, enseignants, vous voulez relever le même défi : transmettre à la jeunesse une culture, l'accès à une conscience morale, et les fondements de notre identité nationale. (...)*

» *Je m'adresse maintenant aux responsables de la vie politique, à ceux de toutes convictions, de tout parti. Je sais que vous mesurez l'enjeu fondamental du moment que nous vivons. Ne laissez pas se réveiller une trop stérile et trop ancienne querelle, dont la victime principale serait la jeunesse elle-même. (...)*

Je m'adresse enfin aux communautés éducatives des écoles catholiques. Parents, enseignants, vous demandez la liberté et ses moyens pour l'école catholique. Au nom du Seigneur, devenez vous-mêmes plus chrétiens ! (...)

» *Catholiques, quelles que soient votre place et votre mission dans le système éducatif, public et privé, vous n'avez à chercher ni un meilleur succès ni un pouvoir culturel ; vous avez à mettre en jeu la force de la grâce du Christ pour le bien de toute la communauté nationale. Catholiques, ne vous trompez pas de cible : notre seul privilège, donné le jeudi saint, consiste à servir dans le Christ les hommes, nos frères. Le droit à la liberté d'enseigner, nous ne pouvons le réclamer que comme l'une des dimensions du service de nos frères.*

» *En revendiquant devant la nation la liberté d'un projet éducatif catholique, vous contribuez ainsi non seulement au bien de l'Eglise mais au bien de la nation tout entière.* »

LE CHANOINE PAUL GUIBERTEAU : Oui à une rénovation de l'enseignement.

Le secrétaire général de l'enseignement catholique, le Père Paul Guiberteau a notamment déclaré :

« *Cet appel n'est pas cri de sédition ou de guerre contre quiconque, surtout pas contre l'enseignement public, ses responsables, ses enseignants, ses parents. Nous savons bien quelle est sa place en notre pays, sa tâche difficile, les valeurs qu'il exprime.*

» *Cet appel n'est pas refus de dialogue ni peur frileuse de l'avenir ni crispation sur une situation figée.*

» *Nous disons oui aux évolutions nécessaires liées aux exigences de la décentralisation.*

– *Nous disons oui à des dispositions concertées entre les écoles, l'Etat et les collectivités territoriales, chacun jouant son rôle et seulement son rôle.*

» *Mais nous disons non à des dépendances ruineuses de notre autonomie.*

» *Nous disons oui à un statut clair et unifié des maîtres, compatible avec nos projets éducatifs, leur assurant une sécurité accrue.*

» *Mais nous disons non à une fonctionnarisation progressive de nos enseignants.*

» *Nous disons oui enfin à une véritable rénovation de l'enseignement au service de tous les jeunes et de leur avenir.*

» *Quelque chose a peut-être bougé en ce sens. Mais nous ne pouvons nous satisfaire d'intentions esquissées : nous jugerons sur des actes et des propositions précises. Il n'est pas question de relâcher ni notre vigilance ni notre fermeté.*

» *Car notre appel doit être entendu. (...)*

» *Ecoles publiques et écoles privées confessionnelles ou non, protestantes, juives, catholiques, dans la diversité et la richesse de leur héritage, toutes, écoles de France, pas une qui ne soit de trop pour répondre aux défis du présent et ouvrir les voies de l'avenir.*

» *Toutes, écoles de France, unies dans un même service de la jeunesse.* »

M. PIERRE DANIEL : Négocier les nécessaires adaptations.

Le président de l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre, M. Pierre Daniel, a dit :

« *Oui, je le dis clairement, les relations entre l'enseignement privé et l'Etat ont été construites sur des bases contractuelles par des lois dont l'esprit a établi un harmonieux équilibre. Mais je le dis aussi clairement, conscients de nos responsabilités, nous voulons prendre en compte et négocier les nécessaires adaptations de ces lois à la vie d'aujourd'hui et de demain dans le cadre de la décentralisation, phénomène irréversible, et des nouveaux besoins de notre pays.*

» *Les discussions avec le ministre se poursuivent sans négligence et sans hâte excessive.*

» *Nous sommes particulièrement conscients des pièges que la technicité des questions à résoudre pourraient cacher. Mais ceux qui voudraient se réfugier peureusement ou politiquement dans un statu quo, immuable et sclérosant, se trompent de combat.* »

La « déclaration de Versailles »

Voici le texte complet de la déclaration adoptée à l'issue de la manifestation :

« *Nous tous, rassemblés à Versailles, nous référant à la Déclaration universelle des droits de l'homme, à la Constitution et aux lois de la République.*

Nous rappelons que :

– *la liberté de l'enseignement est une liberté fondamentale ;*

– *l'éducation est un droit pour tous ;*

– *l'éducation a pour objet l'épanouissement de la personne humaine dans toutes ses dimensions ;*

– *les parents ont le droit de choisir pour leurs enfants une école conforme aux valeurs qu'ils reconnaissent ;*

– *les maîtres ont le droit de choisir librement le type d'école qui leur convient ;*

– *il ne peut y avoir de liberté sans les moyens de l'exercer.*

» *En conséquence, nous exigeons que :*

– *la loi permette l'exercice des droits légitimes des familles, des enseignants et des jeunes ;*

– *l'Etat soit le garant de la liberté de l'enseignement et du pluralisme des écoles.* »

Le carré des « discrets »

Pas tous les hommes politiques. Ils devaient accompagner dans le cortège les écoles de leur circonscription. Ils s'en sont bien gardés : qui les aurait remarqués et dénombrés ? Alors, ils se sont mis au coude à coude, quatre-vingt, cent peut-être, ceints de l'écharpe tricolore, « le rouge près du cou pour les parlementaires, le bleu pour les élus locaux ».

Certains auraient été d'ailleurs bien en peine de prendre la tête de leurs électeurs. Car, pour eux, la manifestation n'était guère régionale : Maurice Schumann, sénateur du Nord, Robert Galley, député (RPR) de l'Aube, Jean Royer, député non inscrit d'Indre-et-Loire, Pierre Mauger, député (RPR) de Vendée, Roger Corrèze, député (RPR) du Loir-et-Cher, Jean-Louis Goasduff, député (RPR) du Finistère et Jacques Godfrain, député (RPR) de l'Aveyron, venu ici, selon ses termes, « libérer l'école publique de l'emprise politique et syndicale de la gauche ».

Ils étaient là, autour de Jacques Chirac, qui les dominait tous, qui recueillera seul les acclamations, promenant un sourire de moins en moins crispé. Il y avait les « compagnons » Michel Debré, Bernard Pons, Claude Labbé, Alain Peyrefitte, Jacques Toubon, Hélène Missoffe, Michel Péricard, Jean Tibéri, Jacques Marette, Gabriel Kaspereit, Marc Lauriol, Roland Nungesser, Etienne Pinte, Georges Tranchant, Florence d'Harcourt, député apparentée (RPR) et Guy Guermeur, qui n'est plus parlementaire, les sénateurs Charles Pasqua, François Collet, Gaston Flose, vice-président du conseil de gouvernement (exécutif local) de la Polynésie française.Et M. Robert-André Vivien, député du Val-de-Marne, le boute-en-train qui, de chef de chœur au début, tentera de jouer le général en chef au terme du parcours, lorsqu'il s'agira d'amener le maire de Paris au pied de la tribune. Sans succès : la pression physique de la foule et d'un groupe sous la bannière de l'UNI sera telle que Jacques Chirac lui-même décidera : « On reste là. » Là, c'est-à-dire à une centaine de mètres des orateurs et des caméras de télévision.

Les représentants de l'UDF – MM. Jacques Barrot, Jean-François Deniau, « qui s'était pété le ménisque quatre jours auparavant », Gilbert Gantier, Mme Brigitte Gros, – nettement moins nombreux, leur avaient de toute façon abandonné la vedette. N'empêche. Comme s'extasiera un spectateur-manifestant comblé : « Quelle super-brochette ! » Une troupe visiblement réjouie : « La télé avait annoncé des giboulées pour nous décourager », ironise M. Vivien. « S'il avait fait mauvais temps, il y aurait eu encore plus de monde, car ces gens aiment être des martyrs », s'amuse M. Godfrain, dont la verve ne faiblit pas : « Je crains que Mgr Lustiger ne récupère notre manifestation. » M. Peyrefitte lâche une parole définitive : « Si le gouvernement ne met pas les pouces, il faudra Paris. »

Ils en rêvent, c'est sûr. Car tout de même, cette manifestation, ce n'était pas tout à fait la leur. « Nous ne sommes pas chez nous », concédait M. Claude Labbé, pour expliquer que le service d'ordre, en dépit de l'encadrement des professionnels de la mairie de Paris, n'arrivait pas à contenir l'enthousiasme de la foule autour de Jacques Chirac et à lui ouvrir la voie vers les abords de la tribune. Alors, les discours écoutés d'une oreille distraite, ceux qui avaient déclaré par la bouche du maire de Paris au chanoine Guiberteau et à M. Pierre Daniel venus les saluer au départ : « Nous essaierons d'être aussi discrets que possible », repartiront vers les voitures au milieu des applaudissements et des cris « Chirac ! Chirac ! ». Courant derrière le président du RPR, qui se refusera à toute déclaration, un sympathisant ne pourra retenir son allégresse : « C'est aussi bien qu'une campagne électorale ! »

CHARLES VIAL.

Dessin de PLANTU.

COMBIEN DE MANIFESTANTS ?

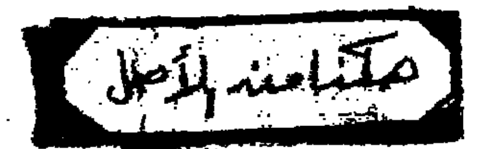
Combien étaient-ils à Versailles ? 800 000 personnes selon les organisateurs, 550 000 selon la police. Comme toujours, les chiffres ne coïncident pas !

Les vieilles méthodes sont encore les plus sûres, ou les moins incertaines. En matière de décompte des participants à une manifestation, les services de police n'ont pas encore cédé à la tentation de l'ordinateur. C'est la communale plutôt que l'Université...

Côté Renseignements généraux (RG), les inspecteurs et enquêteurs en civil, dispersés le long des défilés, ont droit à de petits compteurs de poche : on appuie chaque fois qu'un rang passe, après avoir estimé si ce dernier était en moyenne de dix, vingt ou cinq personnes, et la machine affiche le nombre total de rangées. Si leur tâche prioritaire n'est pas le renseignement mais le contrôle du bon déroulement de la manifestation, les policiers urbaines – en tenue – ne s'en livrent pas moins à leurs propres additions. Pas de machine cette fois, vive le calcul mental ! « *On compte sur les doigts, on recoupe en différents passages du cortège, on évalue*, explique-t-on à la direction centrale. *C'est très empirique, très artisanal, mais fiable. Nous avons une grande habitude, et, quand nous confrontons nos chiffres avec ceux des RG, ils sont généralement très proches.* »

Il existe une troisième technique, à laquelle seule la préfecture de police de Paris a recours. Des photos des défilés sont prises d'hélicoptère, agrandies, puis découpées en carrés sur lesquels l'on fait des sondages en comptant le nombre exact de manifestants. Ces chiffres, précis et concernant un espace bien délimité, sont ensuite rapportés à l'espace occupé par les cortèges (largeur et longueur des rues et avenues). Une méthode apparemment plus scientifique. Mais Versailles, dans les Yvelines, n'est pas du ressort de la préfecture de police de Paris.

En somme, les chiffres de la police livrent un ordre de grandeur plutôt qu'un nombre exact de participants.



EN FAVEUR DE L'ÉCOLE PRIVÉE

Vu d'en face

L'appartement des Hauts de Versailles aurait pu être calme en ce dimanche après-midi. Le soleil pénètre par les larges baies. Le parc, déjà vert, qui entoure l'immeuble est tranquille. Mais, au loin, les premiers cris des manifestants résonnent. *« Allons voir »*, dit simplement le président des Yvelines de la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (FCPE). Jean-Daniel préfère taire son nom pour ses enfants, élèves de lycée et de collège à Versailles, afin qu' *« ils ne soient pas trop importunés par le climat d'intolérance qui règne depuis quelques semaines dans la cité »*.

Avec lui, nous avons croisé le premier cortège et écouté les slogans. *« Quelles libertés sont actuellement menacées en France,* demande Jean-Daniel, *alors que les gens peuvent se rassembler, défiler et même créer des écoles s'ils le désirent, à condition de ne pas demander à l'Etat de les financer ? »* L'affiche aux barreaux ouverts pour laisser s'échapper une école, cent fois rencontrée sur les murs et les panneaux de signalisation, provoque chez Jean-Daniel la colère. Il la juge *« scandaleuse »* et estime qu'il est honteux de faire ainsi croire que l'école est prisonnière. Les porteurs de brassards qui canalisent les manifestants l'agacent et les vendeurs de badges qui l'interpellent ont droit à des réponses de plus en plus vagues. *« Ce fanatisme que certains encouragent peut être dangereux,»* explique Jean-Daniel. *« Il favorise l'intolérance vis-à-vis de l'école et des maîtres du public. »* Il se souvient avoir connu, encore enfant, à la fin des années 30, des rassemblements d'une autre nature en Alsace, où les slogans *« simplistes »* préparaient les pires débordements.

Les cris de *« Savary démission ! »* inquiètent moins Jean-Daniel mais révèlent, selon lui, la nature *« politique »* du défilé. Avenue de Paris, il regarde passer le flot des manifestants. Il souligne le côté bon chic, bon genre de certains porteurs de pancarte mais reconnaît que *« beaucoup des gens qui sont ici y ont été entraînés par les carences de l'enseignement public »*. Parent d'élève, il sait les défauts du système éducatif pour les vivre quotidiennement à Trappes ou à Saint-Germain-en-Laye. Critique à l'égard des enseignants, il rêve d'une école unique où tout le monde puisse aller, mais assez diversifiée *« pour accepter les enfants tels qu'ils sont et non tels que l'on voudrait qu'ils soient »*.

« Des excitations passagères »

La forêt de doigts levés en forme de V pour crier *« Liberté ! »* fait grimacer Jean-Daniel. Les premiers discours des responsables locaux le laissent sceptique. *« Ils mobilisent sur des excitations passagères. Il est facile de répéter* « liberté » *et* « libre choix » *pour obtenir des applaudissements »*, dit-il. Selon lui, les manifestants sont attachés à leurs privilèges et souhaitent, comme d'autres catégories professionnelles, les défendre de façon corporatiste.

« Avec le président de l'UNAPEL, c'est déjà un autre niveau, dit Jean-Daniel. *Il prend en compte l'enseignement public et semble le respecter. »* Le discours du président des parents d'élèves de l'enseignement libre intéresse le responsable FCPE. Il écoute avec la même attention l'intervention de Mgr Lustiger : *« C'est un très bon discours, un appel au calme et aux responsabilités. »* Pour Jean-Daniel, l'archevêque de Paris aborde le vrai problème, celui des enfants et de leur avenir dans la société. Il semble désolé d'entendre des manifestants déclarer que l'archevêque n'a rien dit.

Parent d'élèves sensible aux appels à la mobilisation des énergies hors des vieilles querelles, Jean-Daniel serait presque ému : *« Hélas ! il y a plusieurs façons d'interpréter ce message. »* Il parle encore des bonnes volontés qui *« pourraient... »*, alors que le reflux de la foule le coince contre un mur. Puis il se rend au local de la CPE pour s'assurer que *« des fanatiques ne se sont pas défoulés »*, avant de rentrer chez lui pour téléphoner ses impressions au président national de son association.

SERGE BOLLOCH.

L. Jospin : *Il faut toucher aux privilèges abusifs de l'école confessionnelle*

Interrogé, ce lundi 5 mars, par *Europe 1*, M. Lionel Jospin a déclaré : *« La recherche qui était celle de M. Alain Savary était une recherche de réconciliation, de rapprochement. Je comprends que la hiérarchie catholique ne veuille pas qu'on touche au caractère propre* [de l'enseignement privé]. *Mais, alors, cette optique de réconciliation n'est pas possible* (...). *Puisque les tenants de l'école privée ont refusé cette optique réconciliatrice, il ne faut pas faire de concessions* (...). *Je pense qu'il y a un minimum de choses que l'on doit faire. Il faut toucher aux privilèges abusifs de l'école confessionnelle »*.

Le premier secrétaire du PS estime que la carte scolaire doit être *« plus stricte pour le privé »* et *« plus souple »* pour le public. *« Il faut peut-être penser à assurer le pluralisme en faveur de l'école publique »*, a-t-il dit, en insistant sur un autre « privilège », la possibilité actuellement ouverte à l'enseignement privé d'ouvrir des classes sans autorisation de l'Etat, alors que ce n'est pas le cas dans l'enseignement public.

M. Jospin considère que les enseignants du privé sont placés *« trop strictement »* sous la tutelle de leur directeur d'établissement, et qu'il n'est *« pas normal »* que ces derniers soient choisis par la hiérarchie catholique.

Le premier secrétaire du PS a été *« scandalisé »* que l'on conduise des enfants très jeunes dans les manifestations et a dénoncé le *« climat de pression »* sur les familles afin qu'elles participent à ces manifestations. Il considère qu'il n'appartient pas à un gouvernement de gauche d'imposer aux collectivités locales des engagements financiers vis-à-vis de l'école privée. Il souhaite enfin un *« grand effort en faveur de l'école publique »* et approuve la proposition de M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, en faveur d'un collectif budgétaire destiné à l'enseignement public.

M. LEOTARD (PR) : LE POUVOIR EST FRANC COMME UN ANE QUI RECULE

M. François Léotard, secrétaire général du PR, qui était, dimanche 4 mars, l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1, a jugé que la manifestation de Versailles était un *« signe supplémentaire de l'opposition morale »* des Français au pouvoir. Remarquant que cette manifestation de rue était la plus grande que la France ait connue depuis 1968, il a ajouté : *« Le combat pour la défense de l'école libre dépasse largement les partis de l'opposition. »* Il a dénoncé un *« processus d'étatisation des esprits »* et accusé un pouvoir *« autoritaire et inefficace »* de *« rallumer »* des querelles inutiles : *« Ce n'est pas gouverner que chercher des sujets de querelles là où il n'y en a pas »*, a-t-il dit.

Répondant à M. Pierre Mauroy, qui, le jour même, avait estimé que dans le débat sur l'enseignement privé, *« chacun doit faire un pas vers l'autre »*, il a déclaré : *« M. Mauroy aurait pu montrer plut tôt qu'il était un homme de dialogue (...). J'ai peur* [dans cette affaire] *que le pouvoir soit franc comme un âne qui recule. »* M. Léotard a exprimé sa conviction que *« la réforme du système éducatif est au cœur du débat civique »*, et il a proposé de mettre sur pied *« quelque chose qui soit radicalement différent, qui respecte la conscience religieuse et l'appartenance à la communauté nationale »*.

M. CLAUDE POPEREN (PCF) : tenir les engagements de 1981

M. Claude Poperen, membre du bureau politique du parti communiste, a réafirmé, dimanche 4 mars, à Nantes, au terme d'une conférence de presse, la nécessité de *« développer et de transformer l'école, de réaliser un grand service public unifié et laïque, de l'éducation nationale, ouvert à tous les enfants, donnant aux parents la garantie du respect de leurs opinions et de la tolérance »*.

M. Claude Poperen a souligné que *« cette avancée démocratique nécessaire ne peut se réaliser que par la concertation et la négociation, cela de façon progressive »* et que *« personne ne menace l'enseignement privé ni ses conditions d'existence »*. *« La présence à Versailles,* a-t-il ajouté, *de Jacques Chirac, adversaire de tout service public, témoigne du caractère politicien de l'opération, montée sur des thèmes sans fondement. »*

« Nous n'avons, pour notre part, nous communistes, pas d'autre volonté que la réalisation des engagements pris devant le corps électoral en 1981 », a conclu M. Claude Poperen.

● *M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT*, a déclaré, dimanche 4 mars, sur Radio Monte-Carlo, qu'on observe *« une longue dégradation du système éducatif, qui a besoin d'une rénovation,* [ce qui] *implique une unification, pour un enseignement laïque unifié pluraliste et démocratique »*. M. Krasucki a dénoncé *« l'exploitation politique du thème des libertés par les forces les plus réactionnaires de ce pays »*, qu'il s'agisse de l'école ou de la liberté de licencier.

La vraie dimension

(Suite de la première page.)

Elle a une autre dimension.

L'archevêque de Paris, Mgr Lustiger, a défini les manifestants en refusant de les définir. *« Ni Eglise, ni un parti ne pourraient vous revendiquer tous »*, leur a-t-il dit. Effectivement, ils n'avaient pas d'étiquettes, et, quelles que soient les arrière-pensées des uns, les motivations de biens d'autres, le seul dénominateur commun, clairement perceptible dans cette foule était, à tort ou à raison, la défense d'une liberté. La vraie dimension de la manifestation de Versaills est là.

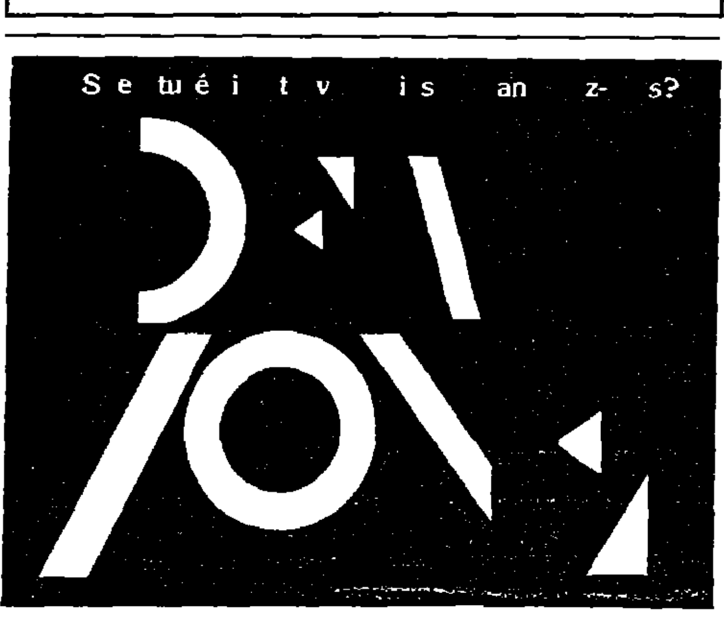
Lorsqu'on défend une liberté, on les défend toutes. La gauche peut répondre à juste titre, qu'elle n'est pas absente de ce combat permanent. Elle aurait tort de ne pas s'interroger davantage sur ce qui lui arrive : c'est bien contre l'un des ses projets que des centaines de milliers de manifestants sont dans la rue au nom de la liberté.

Que mettent-ils en cause ? Pas forcément la gauche elle-même, mais sa propension à penser qu'elle est garante, à elle seule, de toutes les libertés et qu'elle est en droit de les organiser dans le cadre institutionnel de l'Etat.

Les manifestants non identifiés de Versailles et d'ailleurs ne veulent pas aliéner, si peu que ce soit, une capacité de choix qu'ils détiennent en matière d'éducation et n'accordent pas, dans ce domaine comme dans d'autres, une confiance totale au tout-Etat. Bref, ils ont leur idée sur l'organisation de leur société. C'est vrai, ils font de la politique, mais pas celle que l'on croit.

A. L.





SOCIÉTÉ

APRÈS LA MANIFESTATION DE VERSAILLES

La réponse du gouvernement : « point d'équilibre » et seuil limite

Le gouvernement a fait une double réponse au rassemblement de Versailles. M. Pierre Mauroy a souligné publiquement, dès dimanche après-midi, la volonté de compromis qu'il avait réaffirmée en privé au lendemain du conseil des ministres du 29 février (*le Monde* du 3 mars). Mais il l'a fait discrètement, partagé entre le désir de ne pas laisser le monopole du terrain aux thèses défendues par les partisans de l'enseignement privé et le souci de ne pas envenimer le débat.

Le premier ministre a précisé sa position en faisant diffuser le texte du discours qu'il avait prévu de prononcer au banquet de l'Association des anciens élèves du lycée de Cambrai... mais qu'il n'a pas prononcé, en réalité, parce que les organisateurs, divisés, avaient décidé de donner à cette réunion « amicale » un caractère strictement privé. L'essentiel, pour M. Mauroy, était que son message « passe ». Et ce message est clair : le chef du gouvernement affirme sa volonté de *« dialogue »*, de *« dégager un accord »*, de *« travailler à l'apaisement »*, d' *« organiser la cohabitation »*. Il faut, dit-il, en écho aux propos conciliateurs tenus par l'archevêque de Paris, Mgr Lustiger, *que « chacun fasse un pas vers l'autre »*, car il ne saurait être question *« d'imposer le point de vue de l'un ou de l'autre »*.

Le gouvernement s'en tient donc à sa stratégie : le « point d'équilibre » à trouver pour en finir avec cette querelle passe par l'élaboration d'un compromis proposant *« des formules acceptables à la fois par les uns et par les autres »*. Le gouvernement refuse d'envisager une épreuve de force — comment le pourrait-il dans la position de faiblesse où il se trouve ? — mais, pour autant, il n'entend pas renoncer car il partage, comme M. François Mitterrand, les préoccupations des laïques.

M. Mauroy tenait surtout, en cette circonstance, à verser du baume sur le cœur des laïques, irrités par l'attitude modérée de la majorité face à la campagne de l'opposition et d'autant plus mécontents que le premier secrétaire du PS avait invité le gouvernement, lundi dernier, à *« faire preuve de souplesse »*. Reprenant les arguments développés par M. François Mitterrand lors du conseil des ministres du 29 février, le premier ministre insiste donc vivement, dans son texte, sur la nécessité de *« ne pas laisser caricaturer l'école publique »* ni critiquer son corps enseignant.

M. Mauroy ne nie pas le « malaise » qui affecte un système éducatif déséquilibré, dans la société occidentale contemporaine, par le bouleversement des structures sociales et familiales, mais il rappelle combien les citoyens exigent des enseignants une perfection qu'ils ne demandent à aucune autre profession. Il observe qu'on paraît ignorer, en général, le dévouement avec lequel les enseignants du secteur public ont fait face à la vague démographique de l'après-deuxième guerre mondiale. Il conclut que *« l'école publique a souvent été la cible d'attaques injustifiées »*.

M. Mauroy dit, en substance, que pour le gouvernement le « point d'équilibre » s'accompagne aussi d'un point-limite. Il y a un seuil, quant au fond du débat, au-delà duquel la gauche ne reculera pas : elle récuse les modèles scolaires de l'idéologie libérale, selon lesquels l'école ne doit plus relever de l'Etat, sauf en matière de finances, car une telle évolution irait dans le sens d'une société marchande faisant de l'éducation *« un produit comme les autres »*. M. Mauroy se proposait de s'expliquer plus complètement, lundi à 19 h 15, au cours de l'émission « Face au public » de France-Inter.

Au micro d'Europe 1, lundi matin 5 mars, M. Jospin a dit la même chose mais sur un registre plus haut. Il réaffirme ses convictions laïques avec d'autant plus d'insistance que ses propos de la semaine précédente avaient suscité l'inquiétude des laïques. M. Jospin, lui aussi, souhaite qu'un accord intervienne mais, pour lui, le seuil limite est déjà atteint dans la mesure où *« rien ne justifiait »* Versailles et les rassemblements précédents puisque les propositions du ministre de l'éducation nationale sont *« très mesurées et très modestes »*.

Si la « guerre scolaire » se poursuit, la responsabilité en incombe entièrement, selon M. Jospin, à ceux des partisans de l'enseignement privé qui *« ont refusé la démarche conciliatrice »* du gouvernement. Dès lors le caractère politique du mouvement protestataire est, dans son esprit, établi. Conclusion du premier secrétaire du PS : *« Il ne faut plus faire de concession »*, car l'objectif du gouvernement *« répond à un besoin d'équité »*.

Pour le premier secrétaire du PS comme pour le premier ministre, si l'une des parties en présence doit maintenant faire « un pas » vers l'autre, c'est aux responsables de l'enseignement privé de le faire. D'autant que M. Jospin considère que la démarche de M. Savary est fondée sur un objectif illusoire : la conciliation de deux thèses à son avis inconciliables.

Ces ajustements du pouvoir, dictés par des impératifs internes à la majorité, ne sont toutefois pas de nature à contrarier l'élaboration d'un compromis. Le pouvoir, au demeurant, peut mettre à profit un climat assez paradoxal, puisque l'ampleur des manifestations que provoquent ses projets ne va pas jusqu'à créer une atmosphère de crise analogue à celle qu'avaient engendrées les manifestations catégorielles, pourtant moins significatives, du printemps de 1983. Les communistes eux-mêmes acceptent l'idée d'un accord négocié. L'éditorial de *l'Humanité* du lundi 5 mars réaffirme d'ailleurs l'exigence d'un *« service public, laïque, de l'éducation nationale »* mais sans rappeler que la gauche avait aussi promis un service *« unifié »*, alors qu'à Nantes, dimanche, M. Claude Poperen, membre du bureau politique du PCF, n'a pas omis ce rappel-là. Quant au président de la République, il sait très bien qu'il devra arbitrer en dernier ressort, mais, visiblement, il estime que le moment n'est pas encore venu. Dans quelques jours sans doute...

ALAIN ROLLAT.

M. Mauroy : *chacun doit faire un pas vers l'autre*

M. Pierre Mauroy, qui était, dimanche 4 mars, l'invité à déjeuner de l'Association des anciens élèves du lycée Paul-Duez de Cambrai (Nord), a diffusé, à cette occasion, un texte indiquant notamment :

« La République a eu le souci et le mérite de mettre progressivement en place, au sein d'une société pluraliste, un système d'éducation qui est celui de la liberté authentique pour l'enfant, pour les parents, pour le citoyen. L'école laïque, c'est d'abord la rencontre des diversités. C'est, pour l'élève, une source exceptionnelle de richesses. C'est, pour l'institution scolaire, une source de difficultés. Elle doit être, en effet, l'école de la nation et tenter de satisfaire les diverses composantes de la communauté française.

» En ce sens, la notion même de laïcité est indissociable de celle de service public. Il est alors essentiel pour une démocratie comme la nôtre que le système éducatif reconnaisse la diversité idéologique, initie à la pluralité des opinions et au respect mutuel.

» Parallèlement à l'évolution de l'école de la République, l'école privée a connu une évolution importante. Elle allait de pair avec le mouvement historique des idées et la nouvelle relation qui s'est établie entre la gauche et la religion.

» Dès lors la paix scolaire n'apparaissait plus comme un rêve impossible, et c'est bien là le sens des propositions faites par la gauche au pays.

» Faut-il pour autant essayer de tout régler aujourd'hui dans le sens d'une unité encore inaccessible et du respect de la diversité souhaitée ? Certainement pas. » Mais chacun doit préparer l'étape en apportant aux questions posées les réponses raisonnables possibles.

» En effet, qui peut se prononcer contre une « carte scolaire » qui assure un harmonieux équilibre des établissements sur le territoire national ? Qui peut être contre le fait que les subventions de l'Etat à l'école privée n'augmentent pas plus vite que les dotations à l'enseignement public ? Qui peut être contre la création d'une structure locale de concertation financière entre les écoles privées et ceux qui les dotent (Etat et collectivités locales) ? Qui peut être contre le fait de laisser les professeurs du privé continuer d'être libres de choisir d'avoir un contrat de droit public, comme c'est déjà le cas ?

» Je le dis avec le souci de dégager un accord entre les divers enseignements. Je suis un homme de dialogue et, dans ce domaine comme dans les autres, je travaillerai toujours à l'apaisement. Il faut donc organiser la cohabitation pour trouver un équilibre sans retourner au passé mais en préparant l'avenir. Cela signifie que chacun doit faire un pas vers l'autre. Cela signifie que la solution n'est pas d'imposer le point de vue de l'un ou de l'autre, mais de trouver des formules acceptables à la fois par les uns et par les autres. Ce point d'équilibre, c'est tout simplement le service que les uns et les autres peuvent rendre à la nation. C'est en tout cas le service que le gouvernement doit rendre au pays.

» Vous me permettrez toutefois de dire que, dans le contexte actuel, nous ne devons pas laisser caricaturer l'enseignement public, l'enseignement qui nous a formés. C'est d'abord une question d'honnêteté. Honnêteté vis-à-vis de tous ceux qui nous ont appris ce que nous savons. Honnêteté vis-à-vis de la réalité quotidienne de l'enseignement public. Nos maîtres méritent un meilleur traitement que celui qu'ils connaissent depuis des années. Je vous le dis comme je le pense, depuis trop longtemps on calomnie l'enseignement public ! »

La recherche d'un compromis

(Suite de la première page.)

Il lui faut donc les lier aux deux autres points, les plus controversés : la création de l'établissement d'intérêt public (EIP) et le statut des enseignants du privé.

Déjà, à la veille du rassemblement de Versailles, les négociateurs avaient avancé sur l'EIP. L'enseignement catholique accepterait que l'Etat et les collectivités locales soient majoritairement représentés pour recueillir et répartir l'argent public. A condition que l'autonomie des établissements soit garantie par une autre majorité, celle des représentants du secteur privé. Cette évolution est importante. Elle témoigne que l'on peut vraiment discuter et amender les propositions gouvernementales, y compris celles que l'enseignement catholique a catégoriquement rejetées jusqu'alors.

La question du statut des enseignants n'a pas encore été abordée, mais elle le sera. Mgr Honoré, président de la commission épiscopale pour le monde scolaire et universitaire, l'a confirmé. C'est une partie délicate. Si l'enseignement catholique refuse la fonctionnarisation de ses maîtres, le gouvernement ne peut abandonner, purement et simplement, les enseignants du privé qui, dans la FEN ou la CFDT, ont soutenu ses propositions. Et qui, à ce titre, encourent dans les établissements des retours de bâton. La solution est à inventer.

Prochain rendez-vous avec les représentants de M. Savary : dans les huit jours. Si le réalisme et le bon sens continuent de dominer ces rencontres, l'espoir de « *gagner la paix scolaire* » n'aura pas été vain.

Les responsables politiques de l'opposition, réduits à défiler en silence, l'auront-ils compris ? Leur heure viendra avec le débat parlementaire. Les ténors de l'opposition, déjà rodés à cet exercice par la discussion des lois sur l'enseignement supérieur et sur la presse, ont annoncé leur intention d'obstruer le débat en déposant dix-sept mille amendements. C'est précisément ce que le PS veut éviter, tout autant que l'enseignement catholique. Le président de l'UNAPEL se déclare lui-même « *inquiet du manichéisme des débats parlementaires ces temps-ci* », et donc d'un climat qui « *ne ferait pas avancer la question* ».

En fait, un débat d'ensemble à l'Assemblée nationale, puis au Sénat, n'est peut-être pas nécessaire. Le vote d'un minimum d'aménagements au dispositif législatif existant, et plus particulièrement à la loi Debré, suivie de décrets, voire d'autres discussions, semble possible. Cette procédure a les faveurs des représentants de l'enseignement catholique, soucieux de se démarquer des partis politiques.

CATHERINE ARDITTI.

LE GARDE DES SCEAUX AU « GRAND JURY RTL-*LE MONDE* »

M. Badinter veut limiter les détentions provisoires

M. Robert Badinter veut limiter les détentions provisoires. Dimanche 4 mars, au cours de l'émission « le Grand Jury RTL-*le Monde* », le garde des sceaux a annoncé que les juges d'instruction ne pourraient plus écrouer les délinquants sans avoir entendu leur avocat et le procureur de la République. Il a indiqué que le nombre de personnes incarcérées avait atteint 41 093 le 1er mars, soit une augmentation de 12,18 % en un an. A la même date, il y avait parmi elles 21 042 prévenus (les détenus qui attendent d'être jugés) dans des prisons qui ne comptent que trente mille places environ. Ces établissements sont donc occupés pour moitié (52,08 %) par des personnes présumées innocentes. Une situation que M. Badinter considère comme inadmissible.

Celle-ci n'est pas nouvelle. Avant le changement de majorité, la proportion de prévenus oscillait autour de 45 %. M. Valéry Giscard d'Estaing s'en était inquiété, s'étonnant que cette proportion fût de 15 % seulement aux Etats-Unis et de 13 % en Grande-Bretagne. Nommé parlementaire en mission, M. Pierre Sauvaigo, alors député (apparenté RPR) des Alpes-Maritimes, avait été chargé de trouver des remèdes, mais son rapport, qui contredisait sur certains points le projet « sécurité et liberté », avait été enterré.

M. Badinter a hérité de ce rapport qu'il juge manifestement trop ambitieux. Mais il partage les mêmes préoccupations et estime qu'il est temps de passer aux actes.

Il existe un principe absolu en droit selon lequel on ne peut emprisonner quiconque sans motif légitime. Si la décision d'incarcérer est prise, la personne écrouée *« a le droit d'être jugée dans un délai raisonnable ou libérée pendant la procédure »*. Ce sont les termes de la convention européenne des droits de l'homme que la gauche, depuis qu'elle est au pouvoir, s'efforce d'observer scrupuleusement.

Nommé ministre de la justice, M. Badinter a cru qu'il réussirait là où ses prédécesseurs avaient échoué. Les circulaires dans lesquelles il mettait en garde les magistrats contre les effets nocifs de la détention provisoire sont malheureusement restées lettres mortes. Pourquoi ? Parce qu'il n'existe généralement pas d'autres solutions.

Il y a les personnes qu'on incarcère pour éviter qu'elles ne prennent langue avec leurs complices (M. Jean Durieux, rédacteur en chef adjoint de *Paris-Match*, a été écroué pour cette raison). Il y a celles qu'il faut empêcher de récidiver. Il y a enfin celles qui n'ont ni travail ni domicile fixe, et que la justice risque de ne jamais revoir si elle ne les met pas en prison. M. Badinter reconnaissait récemment la difficulté de faire autrement. On trouve parmi les prévenus, convenait-il, *« beaucoup de jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans. La moitié d'entre eux sont sans foyer, sans famille, sans attaches, sans emploi »* et l'on compte aussi parmi eux *« des immigrés avec les mêmes caractéristiques »* (1).

Il est un peu vain, dans ces conditions, d'espérer une forte diminution des détentions provisoires. L'ambition de M. Badinter est donc limitée. Il espère seulement ramener au-dessous de 40 % la proportion de prévenus, soit une baisse de 15 % environ.

Une « petite » réforme

La réforme qu'il a annoncée dimanche sur RTL s'inspirera des principes suivants :

1) Les juges d'instruction ne pourront plus incarcérer un inculpé sans avoir entendu un avocat et le représentant du parquet. Actuellement, ce dernier donne, de loin, son avis, mais la présence, à ce stade de l'instruction, d'un défenseur est rare. Il y aura donc, à chaque fois, dans le cabinet du magistrat instructeur, un débat contradictoire, une sorte d'audience d'*habeas corpus*, analogue à une audience de référé.

Cette réforme suppose une modification de la loi. M. Badinter compte déposer au Parlement un projet dans ce sens dès le printemps. Le garde des sceaux n'ignore pas les difficultés de son entreprise. Cette procédure alourdira la tâche des juges d'instruction, déjà surchargés. Mais il en va, dit-il, des libertés. Afin de compenser le poids de ces nouvelles audiences d'*habeas corpus* (60 000 environ par an), il compte soulager annuellement les tribunaux correctionnels de 150 000 affaires pénales : chèques sans provision, infractions mineures au code de la route, etc. Ces infractions seront désormais sanctionnées par les tribunaux de police.

2) M. Badinter mise, en deuxième lieu, sur une relance du contrôle judiciaire. Lorsqu'un juge d'instruction doit décider du sort d'un inculpé, il peut, plutôt que de l'envoyer en prison, le soumettre à certaines obligations : « pointer » régulièrement au commissariat, ne pas fréquenter un débit de boissons, ne pas rencontrer telle ou telle personne dont l'influence est jugée novice, etc.

Cette formule, introduite dans le *code en* 1970, n'a donné jusqu'ici que de piètres résultats. On s'est aperçu en particulier que la loi sur le contrôle judiciaire avait moins servi à limiter le nombre de détenus qu'à soumettre à certaines obligations une catégorie de prévenus qui auraient auparavant été laissés en liberté. Le garde des sceaux fait cependant remarquer que, depuis son arrivée place Vendôme, le nombre d'associations se consacrant au contrôle judiciaire est passé de 5 à 33.

3) M. Badinter table, enfin, sur un changement des mentalités. Les juges d'instruction sont souvent enclins à faire incarcérer un délinquant, même s'il existe d'autres solutions, à cause de la pression de l'opinion. Compte tenu du sentiment d'insécurité, ce pari sur un changement des mentalités est évidemment aléatoire.

Telle que le garde des sceaux l'a exposée dimanche, la réforme de la détention provisoire est une « petite » réforme. M. Sauvaigo était allé plus loin en préconisant, après d'autres, de confier au parquet certaines fonctions dévolues actuellement aux juges d'instruction, comme l'audition des témoins, les perquisitions, les confrontations et la délivrance des mandats d'amener, de dépôt et d'arrêt. Ces décisions auraient été contrôlées par une nouvelle catégorie de magistrats, les « juges de l'instruction », qui se seraient substitués aux actuels juges d'instruction. M. Sauvaigo y voyait *« une accélération probable, voire certaine, de la procédure »*, donc une diminution de la détention provisoire.

M. Badinter a confié, dimanche, hors antenne, que sa réforme allait dans cette direction. Mais, compte tenu des pesanteurs de la machine judiciaire, il préfère manifestement procéder par étapes.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Interview au *Quotidien de Paris* du 12 janvier.

« Un débat contradictoire »

M. Robert Badinter a commenté en ces termes la future réforme de la détention provisoire :

« J'ai décidé d'agir dans trois directions. D'abord, par voie législative. En novembre 1982, j'avais déjà annoncé que si la situation n'évoluait pas, nous serions amenés à proposer une réforme législative. Il est temps qu'il ne puisse plus y avoir en France de mises en détention ordonnées sans que, préalablement, il y ait eu un débat contradictoire entre le procureur de la République, représentant du ministère public, et l'avocat, c'est-à-dire la défense. Il faut qu'avant que la décision intervienne ce débat contradictoire ait lieu. Au regard des libertés, c'est pour moi un pas symbolique et essentiel. Il importe que des décisions qui concernent au premier chef la liberté individuelle ne soient prises qu'après ce débat contradictoire. (...) Dès la semaine prochaine, je vais entreprendre une concertation avec les organisations professionnelles de magistrats et d'avocats pour déterminer comment cette réforme pourra être engagée. (...)

» En second lieu, j'agirai au niveau des moyens. Nous avons constaté que la détention des mineurs, qui était en nette ascension, est désormais stabilisée. Pourquoi ? Très souvent (...) on ne sait pas quoi faire des prévenus. Il n'y a pas de structure d'accueil. C'est pourquoi, a expliqué le garde des sceaux, *« il faut recourir plus largement au contrôle judiciaire. Pour savoir si c'est possible, il faut accroître le nombre des enquêteurs présents au Palais, qui essaient de collecter sur la personnalité du prévenu des renseignements plus complets que ceux qui sont généralement recueillis. Deuxièmement, il faut multiplier les structures d'accueil. Je mesure le problème budgétaire que cela implique, mais je gratterai dans mon budget — Dieu sait pourtant qu'il est pauvre — tout ce que je peux pour réussir à développer ces structures ; je compte aussi, bien entendu, sur les municipalités pour m'y aider.*

» Troisièmement, enfin, il faut faire évoluer les mentalités par rapport à la notion de détention. Bien des juges me disent : « Soyons réalistes, quand quelqu'un nous est déféré, si on ne le place pas en détention, le lendemain, c'est un tollé formidable ; le maire téléphone, les populations s'émeuvent, les forces de police protestent. » *Ne lit-on pas d'ailleurs dans le journal que la personne en cause a été « relâchée » par le juge ? En réalité, elle a été le plus souvent placée sous contrôle judiciaire, mais c'est le mot « relâché » qu'on trouve, comme si tout était fini.*

» Ce rapport de la mentalité collective au problème de la détention pèse lourdement, et j'en mesure l'importance. J'espère qu'à force d'explications, on comprendra que la détention provisoire n'est pas une panacée et présente même parfois de graves inconvénients. Je pense en particulier aux conditions de la vie pénitentiaire. Les détenus sont parfois quatre ou cinq dans les cellules et, parmi eux, il y a souvent un vieux cheval de retour ! Quand on ressort au bout de quelques mois, on a ainsi dans la poche quelques adresses qui permettent un recyclage à un niveau supérieur de criminalité. C'est détestable et c'est évidemment un problème majeur. »

L'IGS : pas de brutalités policières à Bobigny

L'Inspection générale des services (IGS) a établi qu'il n'y avait pas eu de brutalités policières durant la garde à vue, dans la nuit du 10 au 11 février dans les locaux du service départemental de police judiciaire de Bobigny, contre deux jeunes gens qui affirmaient avoir été victimes de sévices et avaient porté plainte. Stephan Hubert, dix-huit ans, et Jean Mezzania, vingt ans, avaient été interpellés à Creil (Oise) dans le cours de l'enquête sur le meurtre, le 1er février, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) de M. Jean Leroy, PDG d'une papeterie (*le Monde* du 16 février). Selon l'IGS, les deux jeunes gens en sont venus aux mains dans les locaux de la PJ à la suite d'un désaccord survenu entre eux au cours d'une confrontation.

Retour au foyer Notre-Dame de Bourrou

La cour d'appel de Bordeaux vient d'autoriser le retour au foyer Notre-Dame-des-Pauvres de Bourrou (Dordogne) d'une pensionnaire de quatorze ans qui en avait été retirée et qui avait fait une fugue pour y retourner. En août 1982, M. Bernard Ors, juge d'instruction à Périgueux, avait retiré les enfants de l'établissement de Bourrou parce que l'éducation dispensée par les sœurs oblates qui le dirigent lui paraissait rétrograde. Il avait confié les jeunes pensionnaires à un foyer de la Direction de l'action sanitaire et sociale de Périgueux.

Mme Aline Deremetz, sœur Marie-Pauline en religion, directrice de l'établissement, qui avait tenté à plusieurs reprises de soustraire les enfants à la décision du juge, avait été inculpée de non-représentation d'enfants.

La réorganisation des armées

M. HERNU RÉPOND AUX CRITIQUES DE M. MESSMER

A Dagneux (Ain), où il a visité des usines du groupe Brochier qui confectionnent des tissus à usage militaire, le ministre de la défense, M. Charles Hernu, a répondu, vendredi 2 mars, à un point de vue, publié dans *le Monde* du 28 février, de M. Pierre Messmer, ancien premier ministre et ancien ministre des armées, selon lequel la réorganisation actuelle de l'armée de terre française conduit à la *« dispersion du commandement »* qui *« aboutit à l'inefficacité »*.

Considérant que l'*« armée française a peut-être trop longtemps vécu dans des schémas rigides et prédéterminés »* et qu'elle *« devait être aujourd'hui capable de faire face à l'imprévu »*, M. Hernu a déclaré : *« L'ensemble que constituent nos moyens terrestres — forces d'action rapide et 1re armée, — les moyens de la force aérienne tactique et, à l'avenir, la grande unité d'armes nucléaires tactiques doit être coordonné au niveau le plus élevé, c'est-à-dire celui du chef d'état-major des armées »*.

« A cette condition, en effet, a ajouté le ministre de la défense, *les missions qui seront confiées à ces différentes forces seront cohérentes les unes par rapport aux autres. Il ne s'agira, en aucun cas, de disperser nos moyens, de mener une stratégie de « petits paquets », mais, au contraire, d'obtenir, par l'emploi des moyens qui seront les nôtres, un effet politique rapide (...) Loin de disperser le commandement militaire, la fusion que nous réalisons au niveau du chef d'état-major des armées, m'apparaît comme la condition de l'efficacité. »*

Le Monde

ECONOMIE

Faut-il sauver les entreprises en difficulté ?

IL est courant de dire que, comme les êtres humains, les entreprises doivent naître, vivre et mourir. Et de dénoncer alors les sociétés sous perfusion bancaire quasi permanente qui deviennent des concurrentes déloyales et diffusent leurs problèmes à des secteurs entiers. Les exemples ne manquent pas. De là à en conclure que toutes les entreprises en difficulté doivent être abandonnées à leur sort, il n'y a qu'un pas que les plus libéraux franchissent allègrement.

Alors faut-il sauver les entreprises défaillantes ? La question mérite d'être posée au moment où le nombre de faillites – et le poids des sociétés en cause – n'a jamais été aussi élevé en France (22 708 en 1983, soit 140 % de plus qu'il y a dix ans) ; au moment aussi où certaines entreprises (Creusot-Loire, Dunlop-France, La Chapelle-Darblay, par exemple) ne poursuivent leurs activités que grâce à des concours exceptionnels ; alors enfin que l'environnement de ces entreprises n'a jamais été aussi mauvais. Le contexte est connu : de 1980 à 1983, la valeur en francs courants de la richesse produite en France n'a augmenté que de 41 %, alors que dans le même temps les dépenses de l'Etat se sont accrues de 52 % et les dépenses sociales de 62 %. Rarement le taux d'autofinancement des entreprises n'a été aussi faible (55 %), et jamais l'endettement cumulé des sociétés du secteur concurrentiel n'a été si élevé (1 600 milliards de francs, soit trois fois plus qu'en 1973).

Si beaucoup d'entreprises sont fragiles, ce sont toujours les mêmes qui donnent l'impression de réclamer la charité publique. Sans parler d'Usinor, de Sacilor ou des chantiers navals, on a vu souvent revenir les mêmes noms : Boussac, Bauknecht, Manufrance, Montsouris, Richier, les « Celluloses » (le groupement européen de la cellulose éclaté en quatre sociétés), etc.

Un échec seulement sur cinq

Pourtant, pour M. Robert Léon, secrétaire général du Comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI), les entreprises peuvent le plus souvent être redressées. Cet organisme, qui a succédé en 1982 au Comité interministériel pour l'aménagement des structures industrielles (CIASI), a pour mission *« l'élaboration et la mise en œuvre de mesures industrielles, sociales et financières visant à assurer leur redressement, le maintien d'emplois durables et leur contribution au développement économique »*.

Or dix ans de statistiques du CIASI, puis du CIRI le prouvent : il n'y a, dans les trois ans qui suivent l'intervention publique, qu'une entreprise sur cinq qui rechute. 80 % des entreprises aidées se relèvent. Les Textiles de Saint-Dié, qui ont succédé à Jules Marchal Textiles, Irri-France, une société de matériels d'irrigation de l'Hérault, Sévilor, repris par Zodiac, ou les moulinets de pêche Mitchell sont là – parmi d'autres exemples peu connus – pour en témoigner. Voilà une première bonne raison d'empêcher une mort de se produire.

Il en est une autre pour laquelle le maintien de l'activité est essentiel, mais pas à n'importe quel prix, c'est l'emploi. Cela est évident dans les secteurs lourds, en survie artificielle, comme la sidérurgie ou les Chantiers du Nord et de la Méditerranée. Dans tous les pays du monde, même la libérale Amérique de M. Reagan ou la non interventionniste Grande-Bretagne de Mme Thatcher, l'Etat agit et protège pour éviter des crises trop brutales dans ces secteurs en péril. Mais cela est fort utile aussi pour les PME.

Le bilan du CIRI, présenté au conseil des ministres du 29 février par M. Delors, le montre puisque, en dix-huit mois, cet organisme estime avoir sauvé quelque quarante-huit mille emplois des soixante-quatre mille qui lui avaient été confiés initialement. Et cela avec seulement 750 millions de francs (une somme hors procédures normales, qui a permis cependant de mobiliser quatre fois plus de ressources de longue durée, l'engagement de l'Etat décrispant les partenaires financiers de l'entreprise). Soit 15 000 F par emploi maintenu, ce qui n'est pas cher payé.

On touche là un des critères qui devrait prévaloir dans chaque décision : entre les 15 000 francs du CIRI et le coût par salarié du maintien en activité de certains gisements charbonniers du Centre et du Midi, de la survie de Manufrance ou du sauvetage des mille emplois à La Chapelle-Darblay (plus de 2 millions de francs par emploi), il y a un monde. Et un passage de la solution industrielle rationnelle à l'acharnement thérapeutique strictement politique.

Deux autres motifs au moins peuvent encore justifier les opérations de survie industrielle : le contexte local et les intérêts stratégiques. Ce que justifie la macro-économie n'a parfois pas de sens dans une ville monoproductrice ou dans une région déjà fortement touchée par le déclin (ce qui a donné récemment naissance aux « pôles de conversion »). C'est pour cela qu'ont été créés des comités régionaux de restructuration industrielle (CORRI), dont l'expérience, lancée initialement dans six régions, va être étendue à l'ensemble du pays en 1984.

Quant à la raison stratégique, elle s'impose d'elle-même. Il est des secteurs où la mort d'une entreprise signifie la dépendance de l'étranger pour un composant essentiel. C'est ainsi, par exemple, que Thomson a été incité à renflouer la Compagnie générale de radiologie, qui n'était d'ailleurs pas mourante mais malade.

Les critères de gestion

Comme l'être humain, la plupart des entreprises méritent donc d'être soignées. Mais comme pour lui la prévention est souvent une méthode plus efficace. C'est ce que cherche à introduire la loi « prévention et règlement amiable des difficultés des entreprises » – adoptée en seconde lecture par l'Assemblée nationale en décembre 1983 – avec, cependant des dispositions dont certains praticiens (les commissaires aux comptes) craignent qu'elles ne se retournent contre l'objet de la loi.

A donner à tous les partenaires économiques des informations sur le passé, le présent et le futur de l'entreprise, en laissant à chacun la possibilité de « déclencher l'alerte » et à ne leur imposer qu'une simple obligation de discrétion – sans sanction, – on risque fort par la mise des difficultés sur la place publique d'assécher le crédit et d'accélérer la chute.

Pourtant *« les risques d'accidents sont rares »*. Pour un infarctus (un marché primordial à l'exportation qui se ferme par exemple), on ne compte pas les déclins progressifs. M. Robert Léon l'affirme : *« Le plus souvent, les entreprises sortent peu à peu de leur marché à la suite d'erreurs stratégiques ; elles sont victimes de sous-investissements ou d'une mauvaise gestion quotidienne. » « Les critères de gestion,* affirme-t-il, *sont primordiaux. »*

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 15.)

Entreprendre

PATRONNÉES ou non par le ministère de l'industrie et de la recherche, les initiatives se multiplient pour familiariser l'opinion avec les problèmes de l'entreprise et pour encourager ceux qui sont capables d'en créer une.

Rien qu'au cours des quatre ou cinq semaines à venir, se tiendront un nombre respectable de « colloques », de « carrefours », de « rencontres », sur ces thèmes (malheureusement presque tous concentrés à Paris).

Il est heureux que cette série de manifestations, dont il faut espérer qu'elles contribueront à créer dans des milieux de plus en plus larges un climat favorable au développement de petites et moyennes unités de production et de service, aient lieu dans les circonstances politiques d'aujourd'hui.

L'esprit d'entreprise n'est pas lié, contrairement à ce qu'affirme telle ou telle doctrine célèbre, à telle ou telle classe sociale ou groupe religieux ni, finalement, à tel ou tel parti politique. Pour dire les choses plus clairement, il ne serait pas bon de laisser la droite accréditer l'idée qu'elle est seule à s'en préoccuper.

Plus personne ne peut plus croire sérieusement que l'opinion se divise entre les partisans de l'individualisme et du libéralisme, d'un côté, et les partisans d'un collectivisme plus ou moins avancé, de l'autre.

Une autre illusion dont il convient de se garder, tant à gauche qu'à droite, est que seule la création d'entreprises mettant en œuvre des techniques de pointe mérite d'être stimulée. De telles créations sont évidemment très souhaitables, mais toutes les activités sont *a priori* créatrices de richesses nouvelles si leur exercice est, dans la durée, bénéficiaire.

M. Delors avait raison, en dehors même des circonstances délicates dans lesquelles il a exprimé ce jugement, de qualifier de *« prioritaire »* et de *« productif »* le métier de camionneur. Une phrase que n'aurait pu prononcer M. Fiterman sans renier la théorie marxiste, pour laquelle les activités de transport ne sont pas productrices de plus-value. La reconnaissance des impératifs de l'entreprise n'est-elle pas la meilleure voie pour dépasser les idéologies ?

PAUL FABRA.

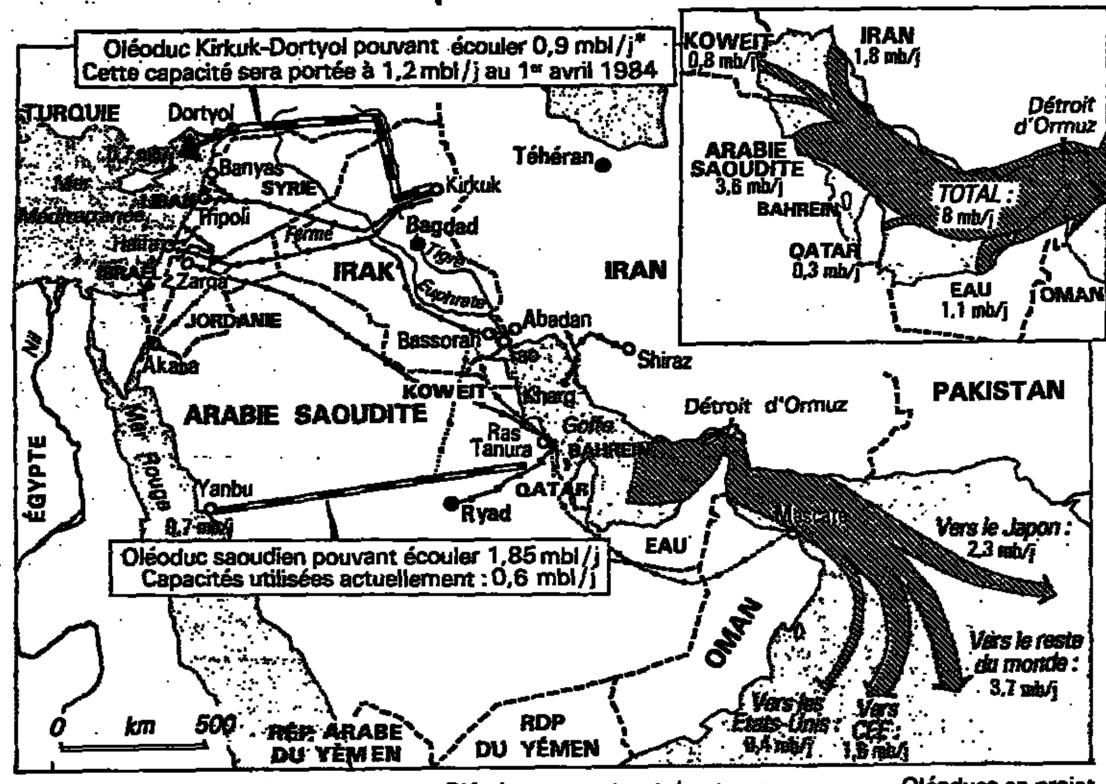
Ormuz : un passage que l'on peut contourner à terme

DIX ans après le premier « choc pétrolier », cinq ans après le début de la révolution iranienne, le détroit d'Ormuz, ce chenal large de 38 à 55 kilomètres qui relie le golfe Arabo-Persique au golfe d'Oman et à l'océan Indien, reste, et sans doute pour longtemps, la principale clé de l'approvisionnement pétrolier mondial.

Certes des efforts considérables ont été faits par les économies occidentales pour développer l'extraction des provinces pétrolières situées hors de cette zone sensible : mer du Nord, Alaska, Afrique, Indonésie, etc. Mais le Moyen-Orient, c'est-à-dire pour l'essentiel les huit pays producteurs riverains du Golfe (1), demeure la seconde région productrice du monde, avec 22,1 % du total extrait en 1983, juste derrière l'URSS (22,9 %), mais largement devant les Etats-Unis (18,7 %) et *a fortiori* l'Amérique latine (11,7 %), l'Afrique (8,3 %), l'Europe (6,2 %) et l'Extrême-Orient (3,1 %). Surtout, il détient, à lui seul, plus de la moitié (54,7 %) des réserves prouvées existant de par le monde.

Au rythme actuel de production, il sera, si aucune grande découverte n'est faite d'ici là, la seule région productrice de brut après l'an 2020, avec encore quatre-vingt-six années de production à venir, contre moins de quarante ans pour l'Amérique latine et l'Afrique, moins de vingt ans pour l'Europe, l'Extrême-Orient et l'URSS, tout juste dix ans pour les Etats-Unis...

Enfin, la région du Golfe, peu peuplée, reste, grâce à la faiblesse de sa consommation intérieure, de très loin la première zone exportatrice du globe, assurant encore, en 1983, de 45 à 47 % du commerce mondial, soit environ 10 millions de barils par jour (1 million de barils/jour équivaut à 50 millions de tonnes/an).



Principaux oléoducs — Oléoducs permettant de « tourner » la fermeture du Golfe — Oléoducs en projet

EAU = Emirats arabes unis *mbl/j = Million de barils par jour

Vitale pour le Japon, dont elle couvre 65,3 % des importations, et pour de nombreux pays en voie de développement, notamment en Extrême-Orient (Inde, Corée du Sud, Philippines, etc.) elle conserve une place essentielle, bien que réduite, dans l'approvisionnement de la CEE (29,6 % en 1983, contre 57,4 % en 1978) et même des Etats-Unis (14,3 % en 1983 contre 36 % en 1978). Or, de ces exportations, 80 % (soit 8 millions de barils par jour en moyenne en 1983) transitent par le détroit d'Ormuz, véritable point névralgique, dont la fragilité est périodiquement mise en lumière par les menaces de fermeture proférées par les autorités iraniennes.

Les tentatives des Etats producteurs du Golfe pour contourner le détroit sont jusqu'ici restées limitées. Des quatre oléoducs principaux construits pour acheminer le brut extrait directement vers la Méditerranée ou la mer Rouge, deux seulement fonctionnent : d'une part, la ligne Kirkouk (Irak) – Dortyol (Turquie), seul débouché du pétrole irakien, d'où a été exporté l'an passé en moyenne 0,7 million de barils par jour et dont la capacité, récemment portée à 0,9 million de barils par jour, devrait être de nouveau augmentée le 1er avril prochain, pour passer à 1,2 million de barils par jour ; d'autre part, la « pétroline » saoudienne, qui traverse le royaume wahabite pour arriver à Yambu, sur la mer Rouge, utilisée actuellement au tiers de sa capacité totale (0,6 million de barils par jour sur 1,8 million de barils par jour).

Les deux autres oléoducs construits jusqu'ici ont été fermés du fait de l'instabilité politique de la région. L'un, d'une capacité de 1,4 million de barils par jour, reliait les champs irakiens de Kirkouk – eux-mêmes reliés aux champs du sud de l'Irak par un oléoduc fermé depuis septembre 1980 – aux ports de Tripoli, au Liban, et de Banias, en Syrie. Il a été fermé en avril 1982 du fait de la dégradation des relations entre l'Irak et la Syrie. L'autre, d'une capacité de 0,5 million de barils par jour, permettait d'écouler le brut saoudien par le port de Sidon, au Liban. Il a été fermé définitivement en avril 1983, après être resté longtemps inutilisé – du fait notamment de la guerre du Liban.

En cas de fermeture du Golfe, 2,7 millions de barils par jour au maximum pourraient donc contourner le détroit actuellement, cette capacité atteignant 3 millions de barils au 1er avril. A ces quantités, il faudrait ajouter environ 100 000 barils acheminés hors d'Irak par des convois de camions vers la Jordanie et la Turquie, et les exportations d'Oman (350 000 barils par jour), dont les terminaux sont situés au-delà du détroit, bien que celles-ci, en cas de blocage du détroit, seraient probablement également perturbées.

Bilan : un tiers environ des exportations de la zone sont plus ou moins à l'écart des menaces pesant sur le Golfe. C'est assez, en cas de blocage du détroit, compte tenu des stocks mondiaux et des capacités de production inemployées dans les autres pays producteurs, pour satisfaire, durant un trimestre environ, les besoins mondiaux sans risque de rupture d'approvisionnement. C'est insuffisant au-delà.

VÉRONIQUE MAURUS.

(Lire la suite page 15.)

(1) Arabie Saoudite, Koweït, Iran, Irak, Emirats arabes unis, Qatar, Bahreïn, Oman.

L'évolution du comportement des Français face à l'épargne

Dans le domaine de l'épargne, l'année 1983 aura été marquée par un double événement. Le premier est constitué par la baisse du taux d'épargne des ménages en France, autrement dit la part relative de leurs revenus qu'ils renoncent à affecter à des dépenses de consommation pour soit les laisser disponibles à tout moment sur un compte à vue, soit les affecter à des placements immobiliers ou financiers (achats d'actions, d'obligations, souscriptions de bons et comptes à terme ou de primes d'assurance-vie) parmi lesquels figure également l'épargne-logement.

***Le deuxième fait marquant* a été le bouleversement provoqué dans la répartition de l'épargne liquide (*dépôts à vue sur lesquels on peut effectuer à tout moment des versements et des retraits*) par l'introduction de nouveaux instruments tels que le « livret rose », ou *LEP* (livret d'épargne populaire), créé en juin 1982 et, surtout, le CODEVI (compte pour le développement industriel) qui a vu le jour en octobre 1983. Ces derniers ont connu un grand succès, au détriment des réceptacles traditionnels de l'épargne liquide, les déposants ayant massivement dégarni leurs livrets B (soumis à l'impôt) au profit de ces nouveaux LEP et CODEVI, dont l'intérêt est net d'impôt. Même le livret A des caisses d'épargne, qui est pourtant, lui aussi, « défiscalisé », a été touché par ce mouvement de transfert.**

Un peu moins de thésaurisation un peu plus de placements utiles

SELON la Caisse des dépôts et consignations, qui vient de dresser dans le premier numéro de sa lettre mensuelle d'information le bilan de l'année 1983, le taux d'épargne global des ménages s'est établi en 1983 à 14,8 % du revenu *disponible*. Ce chiffre est pratiquement conforme aux prévisions contenues dans le projet de *loi de finances* 1984 (14,9 %) mais il traduit un net recul par rapport à l'année *précédente* (15,5 %) et surtout par rapport à 1981, lorsqu'il atteignait encore 15,6 %. L'information en elle-même n'est pas une surprise. Voilà bien dix ans que ce taux d'épargne des ménages français (qui reste l'un des plus élevés dans le monde) baisse régulièrement, suivant *l'évolution* du revenu disponible de ces mêmes ménages. En 1974, il représentait encore 17,4 % de leur revenu disponible, voire 18,6 % l'année suivante, avant d'amorcer une *descente* qui devait le faire chuter une première fois au-dessous du seuil des 15 % en 1980 (14,7 %) et à nouveau en 1983 (14,8 %), en réaction sans doute à l'alourdissement de la *fiscalité* et aux prélèvements sociaux effectués cette année-là dans le cadre de la politique dite de *rigueur*.

En examinant les chiffres plus en détail, on constate que le taux d'épargne *non financière*, qui se situait encore à 10-11 % en 1979-1980, a baissé de plus d'un point en l'espace de trois ans, pour être ramené à moins de 9 % en 1983, ce qui permet à la *Caisse* d'écrire que *« le taux d'épargne immobilière absorbe la plus grande part du repli du taux d'épargne global en raison, notamment, de la poursuite du mouvement de baisse de l'investissement en logements »*.

A cet égard, la Compagnie bancaire publie dans le bulletin mensuel de février du CIEC (Centre d'information sur l'épargne et le crédit) une étude intitulée *« Propension à l'épargne et volonté d'investissement en logement »*, d'où il ressort que l'*achat* d'un logement suscite chez l'acquéreur une épargne supplémentaire, l'épargne-logement et l'épargne financière étant, en fait, complémentaires, ce qui va à l'encontre d'un certain *nombre* d'idées couramment admises. En prenant comme critère quatre catégories socio-professionnelles (professions libérales et cadres supérieurs, cadres moyens, employés et ouvriers), le CIEC tire la conclusion que les propriétaires ont non seulement épargné pour leur logement de 6,4 % à 8,4 % de leurs revenus au cours de leur vie (contre 0 %, par définition, pour *les non-propriétaires*) mais également épargné, essentiellement en placements financiers, à peu près autant que les non-propriétaires (de 3 % à 6,5 % de leurs revenus).

Une orientation réussie

Voilà qui amène à souligner la résistance – telle qu'elle ressort des statistiques de la Caisse des dépôts – de l'épargne financière, qui a représenté l'*année dernière* 5,9 % du revenu disponible, soit un taux identique à celui de 1982, en dépit de la baisse du taux d'épargne global des ménages. Pour les spécialistes, ce maintien d'un taux élevé d'épargne financière, essentiellement investie en placements de longue durée, *démontre* le *succès* de la politique mise en place depuis quelques années par les pouvoirs publics pour orienter – au besoin par des mesures drastiques telles que la levée de l'anonymat sur les ventes *d'or en* octobre 1981 – l'épargne liquide vers des placements à moyen et long *terme mieux rémunérés*, et, il faut bien le reconnaître, plus utiles à l'économie.

Cet encouragement à « l'épargne utile » a porté ses fruits, si l'on en croit la nette progression du nombre de personnes détenant un portefeuille d'actions ou d'obligations. A la *fin* de l'*année* 1982, 17 % *environ* des ménages possédaient des valeurs mobilières (contre 12 % seulement deux ans plus tôt). Il est probable que ce taux a dû avoisiner les 20 % *en 1983 lorsque* la Bourse de Paris, en hausse de près de 60 % sur l'ensemble de l'année, a nettement renforcé son image de « bon placement » dans l'esprit du public. Un point très positif si l'on veut bien considérer qu'il s'agit là d'une véritable épargne au sens plein du *terme*, impliquant une immobilisation pendant la durée – variable – du placement, au contraire *des dépôts* à vue, pourtant englobés dans les statistiques relatives aux placements *financiers des ménages*, alors que ceux-ci peuvent les retirer à tout moment. Cette nuance importante doit relativiser la baisse du taux d'épargne global enregistrée en 1983 et due pour l'essentiel à *la diminution* du revenu disponible des Français, conséquence directe de la stagnation (quand ce n'est pas d'une légère baisse) de leur pouvoir d'achat, ainsi que le confirme l'INSEE dans sa dernière note de synthèse *(le Monde* du 1er mars 1984).

A propos des placements liquides, dont la Caisse admet le ralentissement de la croissance, *même si* leur montant total s'est maintenu en volume, cet organisme présente pour la première *fois* le bilan chiffré du très important transfert qui s'est opéré en 1983 lorsqu'a été créé le CODEVI, au début du mois d'octobre. A grand renfort de publicité et de démarchage direct *dans* l'ensemble des réseaux mais surtout dans les banques, qui tenaient enfin ce produit *grand public* qui allait leur permettre de concurrencer le livret A, monopole de l'Ecureuil et des PTT. Si l'on en juge par le résultat de la collecte, arrêtée à la fin décembre 1983, les Caisses d'épargne, qui avaient conservé, voire renforcé, leurs positions sur le livret d'épargne populaire ou « livret rose », autre produit défiscalisé, n'ont pu résister à l'offensive déclenchée par l'ensemble du système *bancaire sur* le CODEVI.

Sur les quelque 50 milliards de francs *recueillis à la fin* décembre, apprend-on d'une autre source, 20 milliards environ provenaient des banques (dont 15 milliards pour les trois grandes : Crédit lyonnais, Société générale et BNP), *14 milliards* du Crédit agricole qui a réalisé une très belle performance à cette occasion, 8,5 milliards du réseau Ecureuil, 3 milliards des PTT, plus de 3,5 milliards des banques populaires et mutualistes et 0,5 milliard du Trésor. Cette situation inquiète les responsables des Caisses d'épargne, à commencer par ceux de Paris où les excédents (tous produits confondus : livrets A, B, épargne-logement) *ont fondu comme neige* au soleil. Alors qu'ils atteignaient encore 400 millions de francs en janvier 1982, ils n'étaient plus que de 260 millions l'année suivante et de 100 millions de francs seulement en janvier 1984.

Pour sa part, la Caisse des dépôts se borne à mettre en avant le nouveau rôle que lui ont dévolu les pouvoirs publics. Chargée de centraliser jusqu'à *présent* la collecte des livrets A et B, elle doit à présent recueillir et gérer la part de l'ensemble des réseaux provenant du livret d'épargne populaire et du compte pour le développement *industriel*. Charge à elle de ventiler le produit des CODEVI entre le Fonds industriel de modernisation, nouvellement constitué, et les établissements spécialisés dans des prêts à taux bonifiés, auxquels peuvent également s'adresser les entreprises jugées performantes. *Une nouvelle mission* en somme pour la Caisse, qui consacrait depuis plus de trente ans l'essentiel de son activité au financement du logement et des collectivités locales.

SERGE MARTI.

ÉVOLUTION DU TAUX D'ÉPARGNE DES MÉNAGES DEPUIS DIX ANS

20 %, 15, 10, 5, 0
Taux d'épargne (1)
Taux d'épargne financière (2)
Source : Loi de finances, 1984.
1974 1976 1978 1980 1982 1984(3)

(1) Taux d'épargne : Epargne brute/Revenu disponible brut.
(2) Taux d'épargne financière : Capacité de *financement*/Revenu disponible brut.
(3) Prévisions

Le nouveau rôle de la Caisse des dépôts

L'ANNÉE 1983 aura marqué une date importante pour la Caisse des dépôts et consignations, dont le rôle *traditionnel* de caisse centrale des caisses d'épargne aura été élargi. A la demande des pouvoirs publics, elle centralise à présent l'essentiel de l'« épargne liquide », collectée dans l'*ensemble* des réseaux (y compris bancaire) sur les deux produits défiscalisés ré*cemment créés* : le Livret d'épargne populaire (LEP) institué en juin 1982 et appel*é* aussi *« livret rose »* et le compte pour le développement industriel (CODEVI), mis en place *en octobre dernier*.

La Caisse des dépôts a donc reçu l'année dernière les fonds correspondant à ces deux produits dans les conditions suivantes :

● **LEP** : en *totalité* pour les sommes provenant des caisses d'épargne et les comptables du Trésor, à hauteur de 85 % pour les fonds collectés par les banques et les établissements mutualistes, *ceux-ci* conservant le solde (15 %) pour leur propre usage.

● **CODEVI** : la *totalité* de la collecte effectuée par la Caisse nationale d'épargne (PTT) et par les *comptables* du Trésor, 80 % des sommes recueillies par les caisses d'épargne et de prévoyance (l'Ecureuil) et par le Crédit mutuel et, enfin, ce qui constitue l'une des principales *innovations* du système, 50 % de la collecte des banques inscrites (à l'Association française des banques, organisme représentatif de la profession) et du Crédit agricole, ces établissements *pouvant, là aussi*, conserver les 50 % restants pour accorder des prêts à leur clientèle commerciale *moyennant* certaines conditions de trésorerie bien précises.

Passant en revue dans sa dernière *lettre mensuelle* la ventilation de l'épargne collectée par l'ensemble des réseaux, *successivement par* le LEP et par le CODEVI, la Caisse des dépôts présente une série de chiffres (voir tableau) qui confirment le rôle prépondérant joué par les caisses d'épargne pour le « livret rose » mais, par contre, la suprématie du système bancaire, au sens large, sur le *CODEVI qu'il* a tout de suite perçu comme un produit d'appel destiné à concurrencer le livret A de l'« Ecureuil » et de la poste. Avec 17,20 milliards de francs en 1983 (en *fait* au cours du seul dernier trimestre) recueillis sur le CODEVI par les banques et les *établissements* mutualistes, ceux-ci ont collecté pratiquement le double des sommes recensées par les deux réseaux de caisses d'épargne (9,18 milliards de francs).

Des explications

Au *total*, la Caisse aura recueilli sur les LEP et les CODEVI ouverts en 1983 dans l'ensemble des réseaux quelque 18,22 milliards de francs (contre 2,88 milliards l'année précédente, provenant du seul « livret rose » ouvert en juin), un chiffre qui diffère des 26,38 milliards précédemment mentionnés par le seul jeu des délais nécessaires entre la collecte et sa comptabilisation (le 10 de chaque mois pour le LEP bancaire et un mois franc pour le CODEVI, alors que la centralisation des fonds recueillis en caisse d'épargne est quotidienne). A ces nouveaux produits d'épargne s'ajoutent les excédents des réseaux « Ecureuil » *et PTT*, en *baisse sensible* d'une année sur l'autre (19,07 milliards de francs contre 29,45 milliards à la fin décembre 1982), la part des ressources centralisées par la caisse au titre de l'épargne *liquide* ayant tout de même progressé de 15 % pour passer de 32,23 à 37,29 *milliards* de francs dans le même intervalle de temps.

Commentant l'incontestable succès du LEP et du CODEVI, la Caisse fournit ensuite un certain nombre d'explications, produit par produit :

● **Livrets A et B** : le relèvement *du plafond* du livret A (porté de 49 000 F à 59 000 F le 1er avril 1983) a permis de recueillir *au* cours de ce seul mois plus de 5 milliards de francs sur deux catégories de livrets. Mais, par la suite, les répercussions de la création du CODEVI ont fortement affecté la collecte sur ces mêmes livrets, a tel point que la chute sensible des excé*dents* constatée sur le livret A (défiscalisé) s'est transformée en un *solde négatif* à la fin de l'année 1983 sur le livret B, lequel est soumis à l'impôt.

● **Livret d'épargne populaire** : créé en juin 1982, il a connu un essor *particulier* en 1983 lorsque son plafond a été relevé à 20 000 F à compter du 14 janvier. On a finalement dénombré 350 000 LEP ouverts l'année dernière, qui sont venus s'ajouter aux 796 000 existants en 1982, le solde moyen étant passé de 4 700 F en décembre 1982 à 6 700 F un an *plus tard*. Au total, 11,47 milliards de francs de dépôts nouveaux ont *été* collectés l'*année dernière* sur le LEP, dont 55 % par les deux réseaux des caisses d'épargne.

● ***CODEVI*** : les statistiques exactes sur le nombre de comptes ouverts et les soldes moyens *ne sont* pas encore disponibles sur ce produit, mais on sait que l'« Ecureuil » *et la* poste ont *recueilli* 9,17 milliards de francs *en* 1983, soit 23 % du total collecté sur le marché, ce *qui correspond* à leur part des produits d'épargne banalisés (livrets B *et épargne-logement*).

● **Epargne-logement** : la collecte des plans d'épargne-logement (1,55 milliard de *francs*, soit une progression de 4,8 % sur l'année précédente), encouragée par les mesures d'incitation adoptées en juillet dernier, s'est partiellement faite au détriment des comptes *d'épargne*-logement, qui ont régressé de 300 millions de francs au dernier trimestre 1983 ; leur solde étant pratiquement *stable* pour l'*ensemble* de l'année.

● **Bons d'épargne** : les émissions nettes ont atteint 3,2 *milliards* de francs en 1983, soit une augmentation de 7 % de l'encours, et la Caisse souligne que, *dans* l'*ensemble* des réseaux de collecte, c'est ce type de placements qui a *subi* la *plus vive concurrence* de la part des autres produits financiers investis en valeurs mobilières, *confirmant* l'orientation des flux d'épargne en faveur d'une épargne longue au détriment des *placements* liquides surtout.

D'une façon générale, la Caisse constate que le fléchissement du taux d'épargne enregistré en 1983 s'est répercuté sur le volume total de la collecte effectuée sur livret, mais le *plus important* est que la part des produits traditionnels (à commencer par les *livrets A et B*) est revenue de 87 % en 1982 à 11,5 % en 1983 (2,7 milliards de francs d'excédents *seulement contre* 26,2 milliards l'année précédente), tandis que celle des produits « banalisés » (distribués dans tous les réseaux d'épargne et bancaire) grimpait dans des proportions sensiblement identiques (87 % en 1983 avec l'apparition du CODEVI contre 13 % un an plus tôt *lorsque* fut créé le LEP) pour atteindre 20,5 milliards de francs contre 3,7 milliards la fin décembre 1982.

S. M.

Pour le développement industriel

Destinés à prendre le relais des prêts bancaires à l'industrie (PBI) mis en place en 1983 pour la première *fois* (à hauteur de 6,3 milliards de francs), les prêts CODEVI (comptes pour le développement industriel) concerneront sensiblement les mêmes bénéficiaires : entreprises industrielles uniquement, y compris du bâtiment et des travaux publics, des transports et des services industriels du secteur concurrentiel disposant en France *de moyens de production* ou sollicitant un prêt pour les acquérir.

Avec pour objectif de faciliter *« la réalisation d'un investissement présentant un intérêt économique reconnu »*, ces prêts ne pourront dépasser 70 % de l'investissement prévu (hors taxes), mais ils pourront également financer tout ou partie des besoins en fonds de roulement nécessaires à la stabilité financière de l'entreprise. Ces prêts pourront aussi *servir à financer* des installations de vinification de stocks ou de conditionnement de produits agricoles et alimentaires, à l'exception des exploitations agricoles.

Les crédits consentis peuvent être à moyen ou à long terme selon la nature des équipements à financer, mais ils ne peuvent être d'une durée inférieure à cinq ans. Enfin, ils sont ouverts à un taux révisable établi en fonction de la rémunération des prêts *CODEVI* (7,5 % pour l'instant). Actuellement, ils ne doivent pas dépasser 10,75 % pour les prêts d'une durée inférieure à sept ans et 11 % pour les autres, hors rémunération éventuelle des organismes de cautionnement mutuel.

LE SUCCÈS DU CODEVI

Part centralisée à la Caisse des dépôts sur les LEP et les CODEVI ouverts par l'ensemble des réseaux

(En milliards de francs)	4e trimestre 1983	Cumul au 31/12/83	Rappel du cumul au 31/12/82
Livret d'épargne populaire (LEP)			
Réseaux CEP, CNE, Trésor	1,15	11,47	3,75
Banques et éts mutualistes (1)	1,29	7,80	3,16
Total LEP	2,44	19,27	6,91
Compte pour le développement industriel (CODEVI)			
Réseaux CEP, CNE, Trésor	9,18	9,18	(–)
Banques et éts mutualistes (1)	17,20	17,20	(–)
Total CODEVI	26,38	26,38	

(1) *Source : CDC.*

L'EFFONDREMENT DU LIVRET B

Excédent des dépôts sur les retraits *enregistrés* aux seuls guichets de l'Ecureuil et des PTT.

(En milliards de francs)	4e trimestre 1983	Cumul au 31/12/83	Rappel 4e trimestre 1982	Rappel Cumul au 31/12/82
Livrets traditionnels				
(A)	(1,02)	(5,89)	(4,68)	(18,11)
(B)	(– 4,96)	(– 3,20)	(1,73)	(8,16)
A + B	– 3,94	2,69	6,41	26,27
LEP	1,15	11,47	0,59	3,75
CODEVI	9,17	9,17	–	–
Total livrets	6,38	23,33	7,00	30,02
Epargne-logement :				
Plans	1,08	1,55	0,03	0,61
Livret	– 0,30	0,40	0,12	1,18
Bons d'épargne	0,10	3,23	1,82	5,69
Compte-chèques Ecureuil	0,59	2,32	1,04	2,03
TOTAL GÉNÉRAL	7,85	30,83	10,01	39,53

(Source : CDC.)

Faut-il sauver les entreprises en difficulté ?

(Suite de la page 13.)

La firme de conseil Booz, Allen et Hamilton développe ainsi un modèle *« dette-capacité d'endettement »*, qui permet de diagnostiquer le point de rupture. Mais, surtout, de son expérience de redressement d'entreprises – de Chrysler à la ville de New-York – elle tire quelques symptômes de difficultés : une part de marché décroissante, une baisse des ventes en monnaie constante, une réduction des profits, un endettement accru, une distribution amoindrie des dividendes, un réinvestissement inapproprié dans l'affaire, un excès d'activités nouvelles au détriment de l'activité essentielle, l'absence de plan, des responsables qui rejettent toute nouvelle idée en dehors des leurs, des problèmes de succession à la direction, un conseil d'administration passif et manquant de curiosité, une équipe de direction considérant ne rien avoir à apprendre de la concurrence.

Avec la révision des repères habituels et le développement dans la gestion, – y compris des PME – de nouveaux instruments de vigilance qui permettent d'enrayer un processus de dégradation (1), les moyens d'action existent *a priori*.

A défaut, la thérapie est nécessaire. Le CIRI reconnaît que dans 10 % des cas il n'y a aucune solution. Si l'on ajoute les 20 % de rechute, voilà près de 30 % des entreprises qui vont mourir.

Pour les autres, un plan de redressement s'impose après discussion avec tous les partenaires sociaux de l'entreprise. Mais les solutions internes sont rares : les statistiques du CIASI et du CIRI prouvent que dans deux cas sur trois les dossiers se terminent par une reprise extérieure, après dépôt de bilan, suppression d'effectifs et rachat des actifs (le plus souvent bradés, ce qui est une aubaine pour le « repreneur » qui bénéficie en outre de toutes sortes de subventions). Et même si les syndicats n'aiment pas cela, l'éclatement, le démantèlement de l'entreprise entre plusieurs « repreneurs » est souvent la solution industrielle et sociale la plus efficace.

La réduction d'effectifs, souvent indispensable, peut parfois être évitée. Booz, Allen et Hamilton a ainsi aidé au redressement de la filiale d'un groupe alimentaire français important par une simple gestion optimale des stocks. La remise en cause des relations avec les fournisseurs a joué un rôle-clé dans le retour au profit d'un grand constructeur automobile et une vigoureuse action commerciale seule a permis à un distributeur britannique de matériel agricole de retrouver vie.

Le nombre des faillites a plus que doublé en dix ans

ANNÉES	
1973	9 441
1974	11 974
1975	14 868
1976	12 395
1977	13 842
1978	15 589
1979	15 863
1980	17 375
1981	20 895
1982	20 462
1983	22 708

(Source : INSEE.)

Venus de l'extérieur

Mais tous les spécialistes des entreprises en difficulté le disent : ce sont des hommes qui conduisent un redressement. M. Lee Iacocca a associé son nom au rétablissement de Chrysler. M. Heinz Dürr est en train de faire connaître le sien par la rapide convalescence de AEG-Telefunken, le numéro deux de la construction électrique allemande, moribond il y a deux ans et dont les comptes seront équilibrés en 1984. Des emplois ont été supprimés (près de 40 000), des activités cédées, mais l'essentiel a été préservé. Des hommes venus de l'extérieur. *« Les changements dans la direction,* note-t-on chez Booz, Allen, et Hamilton, *sont souvent un élément essentiel d'une action de redressement. »*

Ces « redresseurs », le CIRI en recherche. M. Bernard Tapie en est peut-être un exemple. Lui qui, en outre, ne demande jamais l'aide de l'Etat, a repris au CIRI des dossiers difficiles comme les balances Testut ou les fixations de ski Look. M. Léon s'enthousiame pour telle ou telle gestion optimale qui a effectué des miracles *« parce qu'il en veut »*. Et le secrétaire général du CIRI reconnaît que son organisme serait plus efficace si la reprise d'entreprises en difficulté était *« plus perçue comme une chance à courir pour le capital-risque »*. *« Après tout*, dit-il, *la perspective de succès est favorablement comparable avec ce qui se passe dans les technologies avancées. »*

BRUNO DETHOMAS.

(1) *Le Score de l'entreprise* par Michel Holder aux Nouvelles Editions fiduciaires. 136 pages. 150 F.

Triplement depuis 1973 de l'endettement des sociétés du secteur concurrentiel

(en milliards de francs)

ANNÉES	EN COURS TOTAL
1973	545
1974	647,9
1975	727,9
1976	861,4
1977	968.9
1978	1 062,6
1979	1 122,3
1980	1 281,7
1981	1 422
1982	1 593,8
1983	(non connu)

Source : exploitation par le CNPF des comptes patrimoniaux de la Banque de France.

Le passage d'Ormuz

(Suite de la page 13.)

C'est pourquoi les pays du Golfe réfléchissent actuellement aux possibilités de multiplier les oléoducs contournant le détroit. Trois projets sont actuellement étudiés. L'Irak, pris à la gorge par la fermeture de ses débouchés via la Syrie et par le terminal pétrolier de Fao sur le Golfe, détruit au début de la guerre, négocie actuellement, d'une part, avec l'Arabie Saoudite pour la construction d'une bretelle reliant ses champs à la « pétroline » et, d'autre part, avec la Jordanie pour la mise en route d'un oléoduc prolongeant l'ancienne ligne Kirkouk-Haïfa (fermée actuellement) vers le port d'Akaba, sur la mer Rouge.

De leur côté, tous les pays membres du Conseil de coopération du Golfe (Arabie Saoudite, Koweït, Emirats arabes unis, Bahreïn, Qatar et Oman) étudient un projet ambitieux qui relierait tous leurs champs et, longeant les côtes du Golfe, déboucherait, au-delà du détroit, sur le golfe d'Oman. Mis à part le projet de bretelle Irak-Arabie Saoudite, plus avancé, il ne s'agit pour l'heure que de discussions. Il est donc quasiment impossible de chiffrer, même approximativement, les quantités supplémentaires pouvant, grâce à ces projets, être acheminées hors du Golfe.

L'insécurité croissante de la zone, renforcée récemment par les menaces irakiennes de blocus du terminal iranien de Kharg, devrait cependant pousser les Etats riverains à accélérer les négociations.

VÉRONIQUE MAURUS.

LA CONJONCTURE DANS LES GRANDS PAYS INDUSTRIALISES

Le Monde publie désormais, en liaison avec la société GSI ECO, chaque premier lundi du mois, numéro daté du mardi, une page consacrée à la conjoncture. Trois thèmes seront successivement traités par roulement.

Le premier est l'examen de la situation en France (_le Monde_ du 7 février) ; le deuxième porte sur la conjoncture dans les principaux pays industrialisés, comparée à celle de la France ; le troisième aura trait aux perspectives, à l'horizon de six mois, de l'économie française.

***GSI ECO est une société* d'études et de traitement des données dont le capital appartient, pour 90 %, à la société GSI (Générale de services informatiques), elle-même filiale du groupe CGE. Les 10 % restants se partagent entre la Banque de France et l'INSEE.**

Vive la reprise !

INCONTESTABLEMENT, la *reprise* est là. La quasi-totalité des grands indicateurs écononomiques est à la hausse : *trois chiffres* négatifs sur l'ensemble des trente taux de croissance.

Maintenant, la durée et l'ampleur de la reprise économique des grands pays *industriels* dépendent de l'évolution et de l'efficacité des investissements *des entreprises*.

Depuis près d'un an, le fait notable réside dans leur redémarrage aux Etats-Unis surtout, mais aussi au Royaume-Uni et en RFA. Pour ce dernier pays, le diagnostic mérite toutefois d'être nuancé : pour l'instant, la croissance des *investissements* provient essentiellement de l'impact de primes temporaires qui ont favorisé les prises de commandes fin 1982.

Au Japon comme en France, les investissements se redressent depuis quelques mois. La baisse du premier trimestre 1983 au Japon s'explique par la quasi-stagnation de l'investissement *des entreprises* associée à une baisse des achats de logements.

Cependant, le niveau des investissements *atteint* fin 1983 ne dépasse celui de 1979 que pour deux pays : le Japon et les Etats-Unis. Cette remarque vaut d'ailleurs aussi pour la production industrielle dont on *notera* l'ampleur de la reprise. L'avenir à court terme est au beau fixe : pour les prochains mois, *l'ensemble des* enquêtes de conjoncture des différents pays, y compris en France, annoncent une augmentation des investissements productifs.

La reprise économique amorcée aux Etats-Unis fin 1982 s'est donc étendue en 1983, avec une ampleur moindre, à la quasi-totalité des grands pays industriels, à ceci près que, pour le Japon, on peut difficilement parler de reprise ou de récession. A l'exception de 1974, la croissance a toujours été largement positive. En particulier, elle a dépassé 3 % en 1982.

La France *mise* à part, on peut repérer schématiquement la même logique : au départ, une impulsion par la croissance de la consommation des ménages. Cette augmentation *n'a d'ailleurs pas toujours pour origine* une augmentation du revenu — effective seulement aux Etats-Unis et au Japon — mais plutôt une baisse généralisée du taux d'épargne : sur *l'année* 1983, *environ* 2 points aux Etats-Unis, plus de 1 point au Royaume-Uni et en Allemagne fédérale. De même, les achats des ménages en logements ont augmenté en *volume* d'environ 40 % aux Etats-Unis, 5 % en RFA et 9 % au Royaume-Uni. Mais ils ont baissé d'environ 2 % au Japon. Les investissements industriels ont suivi et, actuellement, ils augmentent plus vite que la consommation.

L'examen du commerce international fait nettement apparaître deux groupes de pays : d'un côté les Etats-Unis et le Royaume-Uni *et* même la RFA pour lesquels le commerce extérieur a joué un rôle récessif ou neutre : l'évolution des exportations n'y a pas compensé *l'augmentation des importations*. Le fait est largement connu pour les Etats-Unis ; il est également vrai, dans une moindre mesure, dans les deux autre pays.

En revanche, le Japon et la France ont vu leur solde commercial et leur balance des paiements s'améliorer, et ce grâce essentiellement à *la baisse des importation* : 2 % en volume environ pour la France et près de 6 % au Japon. Les exportations, pour leur part, ont crû en volume d'environ 2 % au Japon et 2,5 % en France.

L'actuelle reprise économique *dans les grands pays industriels fait*, par certains aspects, penser aux cycles des années 60 : dans la plus pure logique de relance par la consommation, le logement et l'automobile ont joué un rôle moteur. *Reste qu'elle* s'est insérée dans un contexte de politiques économiques, tant monétaires que budgétaires et salariales, restrictives (sauf aux Etats-Unis).

Si l'augmentation de l'emploi américain induit celle des revenus, *on n'assiste* en RFA et au Royaume-Uni qu'à une relative stabilisation du chômage. Ce n'est donc pas la consommation *qui devrait* beaucoup tirer la croissance en Europe.

La question centrale porte maintenant sur les gains de productivité ; *les investissements en cours de réalisation* vont-ils ou non se révéler efficaces ?

UNE AMÉLIORATION GÉNÉRALE

	PIB ou PNB	Investis.	Consomm. des ménages
ÉTATS-UNIS			
4e trimestre 1983	↗ 127,5	↗ 145,5	↗ 132,4
Tendance récente (en %)	(+ 4,5)	(+ 14,8)	(+ 6,5)
Taux de croissance sur un an	+ 6,1	+ 16,9	+ 5,4
JAPON			
3e trimestre 1983	↗ 143,5	↗ 132,6	↗ 131,3
Tendance récente	(+ 6,1)	(+ 8,5)	(+ 3,7)
Taux de croissance sur un an	+ 3,2	− 0,3	+ 3,4
R.F.A.			
4e trimestre 1983	↗ 120	↗ 122	113
Tendance récente	(+ 4,6)	(+ 10)	→ (− 1,4)
Taux de croissance sur un an	+ 3	+ 4,8	+ 1
ROYAUME-UNI			
3e trimestre 1983	↗ 112,4	↗ 97	↗ 116,6
Tendance récente	(+ 2,8)	(+ 5,4)	(+ 3,8)
Taux de croissance sur un an	+ 3,1	+ 2,4	+ 3,8
FRANCE			
4e trimestre 1983	↗ 121,6	↗ 111	↗ 128,1
Tendance récente	(+ 2,4)	(+ 3,1)	(+ 3,2)
Taux de croissance sur un an	+ 0,5	− 1,6	+ 0,4

En volume base : 1975 = 100 (après correction des variations saisonnières).

Sources : nationales et GSI-ECO.

Les données reproduites ont été extraites des sources nationales, puis mises sous forme d'indice (1975 = 100).

La tendance récente (le chiffre entre parenthèses) indique le taux de croissance *annualisé* du *dernier trimestre connu par rapport au trimestre précédent*. Lorsque ce taux est supérieur à 1,5 %, la flèche qui l'accompagne est ascendante ; s'il est *inférieur à −1,5 %, la flèche* est *descendante ; elle* est *horizontale* s'il est compris entre −1,5 % et +1,5 %.

Le taux de croissance sur un an représente l'évolution entre le dernier trimestre connu et le trimestre correspondant de l'année antérieure.

L'investissement correspond à l'investissement privé pour les Etats-Unis, le Japon *et la France*, à *l'investissement total (y compris celui de l'Etat)* pour *la RFA* et le Royaume-Uni.

DES POLITIQUES MONÉTAIRES QUI RESTENT RESTRICTIVES

Masse monétaire : indice mensuel après correction des variations saisonnières
(Base : décembre 1975 = 100.)

PAYS	DERNIER chiffre connu (1)	TENDANCE récente annualisée (en %)	TAUX de croissance sur un an (en %)	OBJECTIFS annoncés pour 1983 (en %)	OBJECTIFS annoncés pour 1984 (en %)
États-Unis	214,4	(+ 6,9)	+ 9,1	7 - 10	6 - 9
Japon	222,4	(+ 11,2)	+ 7,6	7	7 au 1er trim. 84 (annualisé)
RFA	167,8	(+ 3,4)	+ 6,8	4 - 7	4 - 6
Royaume-Uni	281,4	(+ 10,9)	+ 10,4	7 à 11 entre fév. 83 et avril 84	
France	246,6	(+ 6,8)	+ 7,7	9	5,5 - 6,5

(1) Janvier 1984 pour les États-Unis et le Royaume-Uni, décembre 1983 pour la RFA et le Japon, et octobre pour la France.

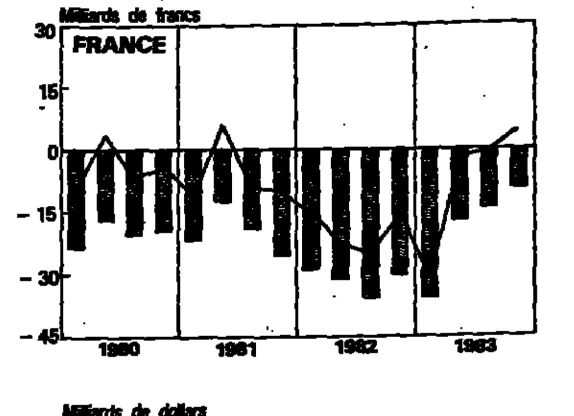
Sources : OCDE ET GSI-ECO.

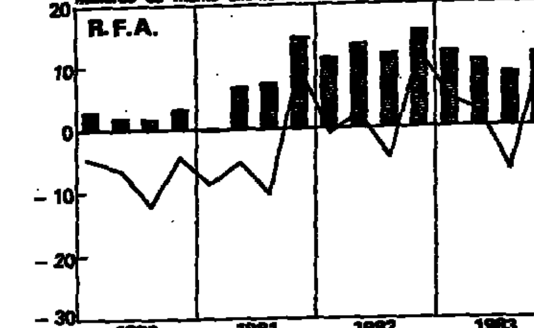
La tendance récente annualisée correspond au taux de croissance entre les trois derniers mois et les trois mois antérieurs.

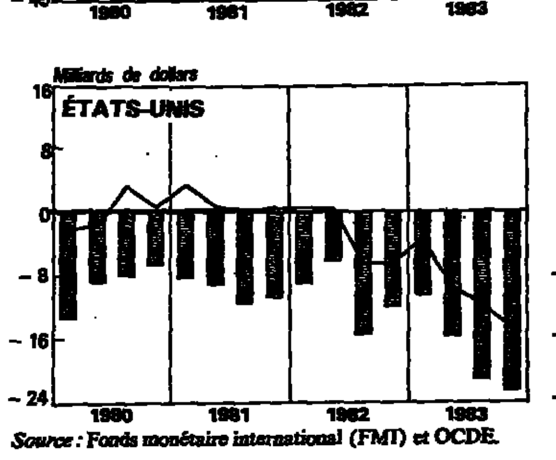
La masse monétaire (M2) est habituellement définie comme *les moyens de* paiements immédiatement utilisables (billets *en* circulation et dépôts à vue auprès des banques) ainsi que les actifs financiers susceptibles d'être rapidement convertis en moyens de paiements (dépôts et bons à terme, épargne logement...). Cependant, tous ces actifs ne sont pas toujours inclus dans M2, d'où les différences de couverture statistique entre les pays.

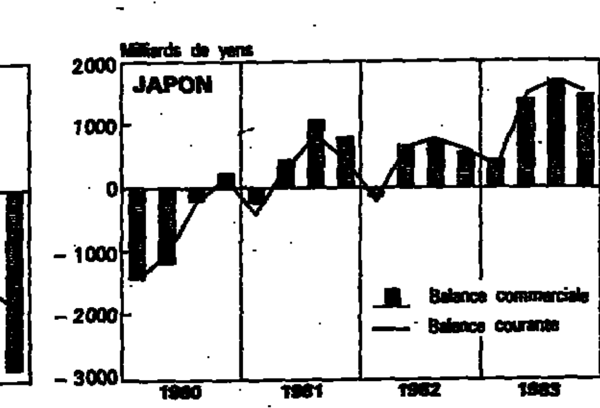
Les données correspondent aux principaux agrégats suivis par les autorités *nationales en fonction de leur politique monétaire. En général*, il s'agit de M2, sauf pour la RFA, où les données concernent la « monnaie banque centrale », et le *Royaume-Uni*, où *elles concernent la masse monétaire au sens le plus large*.

BALANCE DES PAIEMENTS : ÉQUILIBRE OU SURÉQUILIBRE DANS LES GRANDS PAYS EUROPÉENS ET AU JAPON, DÉFICIT AUX ÉTATS-UNIS









Source : Fonds monétaire international (FMI) et OCDE.

TAUX D'INTÉRÊT : LES PLUS BAS EN ALLEMAGNE

Source : FMI

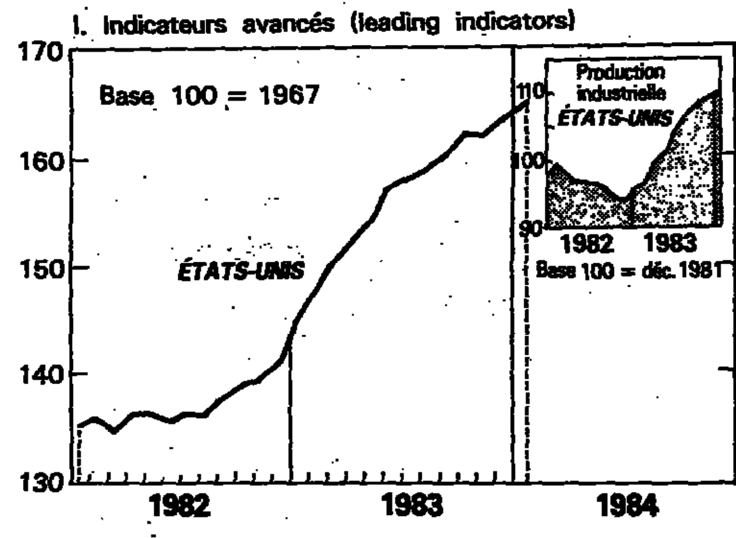
Taux des fonds du système fédéral (federal funds) pour les Etats-Unis et taux de l'argent au jour le jour pour les autres pays.

TAUX DE CHANGE DU DOLLAR : APRÈS LA MONTÉE...

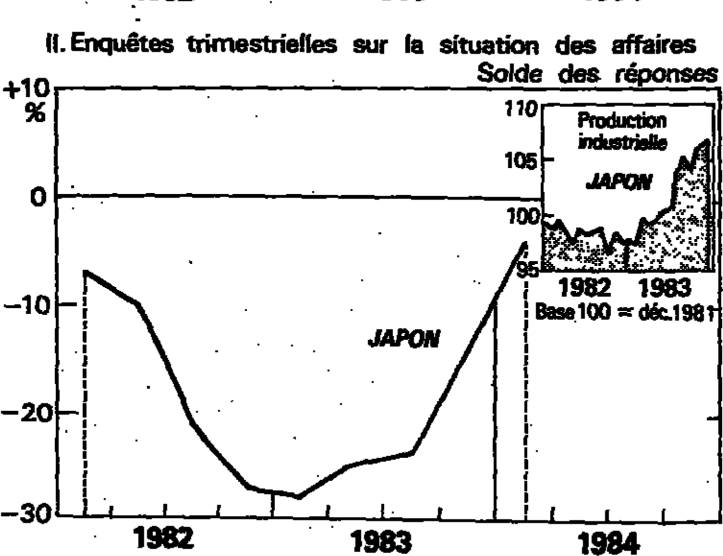
(Moyennes mensuelles)

TENDANCES FUTURES DE LA PRODUCTION : LES COURBES SONT A LA HAUSSE, MOINS NETTEMENT EN FRANCE

I. Indicateurs avancés (leading indicators)

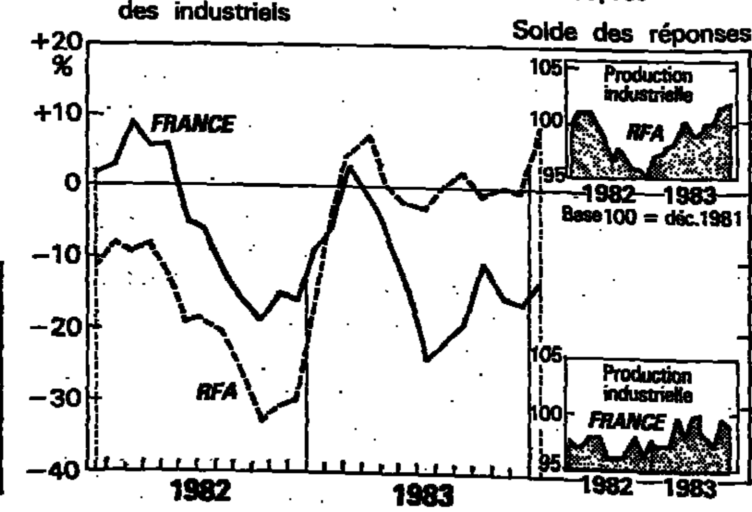


II. Enquêtes trimestrielles sur la situation des affaires
Solde des réponses





III. Enquêtes de conjoncture de la CEE auprès des industriels
Solde des réponses



Sources : OCDE - CEE - NIKKO Research Center

Pour les Etats-Unis, cette série représente un indicateur avancé de la production industrielle (Leading Indicators index) : cet indicateur est une synthèse des différentes séries chronologiques qui se sont révélées être des indicateurs significatifs de l'évolution économique à venir (enquêtes de conjoncture, commandes et stocks...).

Pour le Japon, la courbe retrace les perspectives à court terme de l'économie (Business Outlook) telles qu'elles ressortent des enquêtes auprès des industriels.

Pour la France et la RFA, elles résultent d'enquêtes de conjoncture communautaires auprès des industriels.

FORTE DIMINUTION DU CHOMAGE AUX ETATS-UNIS, BRUSQUE AUGMENTATION EN FRANCE

	États-Unis			Japon			RFA			Royaume-Uni			France		
	Janvier 1984	Tendance récente (%)	Taux de crois. sur un an (%)	Janvier 1984	Tendance récente (%)	Taux de crois. sur un an (%)	Janvier 1984	Tendance récente (%)	Taux de crois. sur un an (%)	Janvier 1984	Tendance récente (%)	Taux de crois. sur un an (%)	Janvier 1984	Tendance récente (%)	Taux de crois. sur un an (%)
Production industrielle (1)	158,1	+ 9,4	+ 15,1	111	+ 9,1	+ 10,1	97,8 (*)	+ 9,1	+ 7,5	101,4 (*)	+ 2,1	+ 2,3	131 (*)	− 1	+ 4
Prix à la consommation (2) (3)	305,3	+ 4,5	+ 4,1	110,6	+ 4,7	+ 1,8	136,7	+ 2,8	+ 2,9	342,6	+ 3,6	+ 5,1	144,5	+ 6,9	+ 9,8
Chômage (en millions)	9,03	− 35,8	− 21,1	1,49	− 29,2	− 6,9	2,19	− 11,1	+ 1,4	3,005 (**)	+ 4,4	+ 0,1	2,136	+ 17,3	+ 5,8
Taux de chômage en novembre 1983	8,1			2,6			7,3			13,3			8,4		

Après correction des variations saisonnières.
(*) Décembre 1983.
(**) Février 1984.
Sources : nationales, OCDE et GSI-ECO.

(1) *Base* 100 en 1967 pour *les Etats-Unis*, 1970 pour la France, *1980 pour* la RFA, le Japon et le Royaume-Uni.
(2) Base 100 en 1967 pour les Etats-Unis, 1974 pour le Royaume-Uni, 1976 pour la RFA et 1980 pour le Japon et la France.
(3) Données non corrigées des variations saisonnières pour la France et le Royaume-Uni.

La tendance récente correspond au taux de croissance annualisé de la moyenne des trois *derniers mois par* rapport aux trois mois antérieurs. Par exemple, si la dernière observation disponible est celle du mois de décembre, la tendance récente correspond au taux de croissance annualisé de la moyenne des mois d'octobre, novembre et décembre par rapport à la moyenne des mois de juillet, août et septembre.

JOURNÉES DE L'EMPLOI DES JEUNES DIPLOMÉS

Trouver sa place dans le monde d'aujourd'hui

DU mardi 6 au vendredi 9 mars ont lieu au Palais des congrès, à Paris, les Journées de l'emploi des jeunes diplômés. Comme il l'a déjà fait l'an dernier, le Monde *souhaite par cette manifestation offrir aux étudiants et aux élèves des grandes écoles des informations sur les emplois proposés par les entreprises publiques et privées.*

Ils sont près de 80 000 garçons et filles à quitter chaque année l'enseignement supérieur munis d'un diplôme égal ou supérieur à la licence. Pour eux, l'avenir n'est pas trop sombre même si les offres d'emplois ne connaissent pas un rythme de progression très rapide. Les chances ne sont pas également réparties. Un jeune ingénieur sortant d'une école parisienne dispose du privilège de comparer plusieurs propositions soumises par des entreprises. Un diplômé en sciences humaines doit multiplier les démarches et collationner les offres d'emploi s'il désire s'orienter vers le secteur privé. Sa recherche risque d'être plus longue et son premier emploi ne pas lui apporter toutes les satisfactions attendues, mais la perspective de trouver un travail à un niveau de qualification correspondant aux diplômes demeure.

Les entreprises en France continuent de recruter des diplômés de l'enseignement supérieur. La crise ne signifie pas le ralentissement du recrutement de futurs cadres. D'ailleurs, les secteurs industriels qui connaissent les plus graves difficultés n'hésitent parfois pas à faire appel à des jeunes ingénieurs, juristes ou commerciaux. Les entreprises petites ou grandes ont besoin de développer des secteurs nouveaux, de trouver de nouvelles clientèles ou de perfectionner leurs outils de production.

Le secteur des techniques informatiques et de communication est certes très demandeur de jeunes cadres, mais il n'est pas le seul. D'autres branches professionnelles soucieuses de dynamiser des structures parfois anciennes sont à la recherche des jeunes diplômés capables d'innover et aptes à utiliser les nouvelles technologies.

M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche, a déclaré, le 22 février à l'école des Mines qu'« il voudrait faire des écoles des « pépinières » pour les créations d'entreprises et les projets nouveaux ». *Ce souhait est partagé par le gouvernement, qui a décidé d'assurer une meilleure formation à la recherche et aux technologies avancées des futurs ingénieurs. L'Agence nationale pour la création d'entreprises (ANCE) a choisi la première journée de la manifestation organisée par* le Monde *pour donner le coup d'envoi à un concours « Passeport pour la création d'entreprises ».*

La crise économique et la compétition internationale obligent les entreprises à être de plus en plus exigeantes dans le recrutement de leurs cadres. Elles veulent que les jeunes diplômés soient adaptés à toutes les situations et capables d'évoluer. La demande vis-à-vis de la formation initiale a évolué. Les entreprises cherchent des jeunes disposant de connaissances de base étendues et soucieux de les compléter dans d'autres domaines. Les carrières n'évoluent plus de façon linéaire. Il est rare, en 1984, qu'un cadre exerce la même activité tout au long de sa vie professionnelle. D'où le rôle de la formation continue et aussi des cabinets de conseil en recrutement.

LES CADRES EN 1984

Polyvalence et efficacité

ON a déjà beaucoup disserté sur l'évolution du cadre, sur le passage progressif d'une fonction de commandement à une fonction d'animation. C'est toute une conception d'un rôle hiérarchique qui opère sa mutation : on n'est pas cadre en 1984, en temps de crise, comme on l'était lors de la période des « trente glorieuses » au temps de l'expansion. Mais ce sont également les fonctions de l'encadrement, les métiers de cadre qui évoluent. L'Association pour l'emploi des cadres (APEC) analyse depuis 1979 les postes nouveaux qui apparaissent et les fonctions *« dont l'importance s'accroît »* en publiant des guides permettant aux cadres de mieux cibler leurs projets professionnels (1). Des outils prospectifs indispensables pour les jeunes diplômés.

Comme on le souligne à l'APEC, *« certains postes qui étaient marginaux se développent. Des sous-postes deviennent des postes à part entière »*. Les causes de ces évolutions, liées à l'impératif d'une *« gestion plus serrée pour sortir de la crise »*, sont connues : *« L'influence conjointe des transformations économiques et sociales et des apports technologiques contribue largement à modifier les profils demandés, à renouveler et diversifier les compétences, à favoriser l'émergence de postes nouveaux annonciateurs de fonctions à venir. »* L'APEC observe cependant que *« les évolutions constatées sont plus qualitatives que quantitatives et concernent surtout les grandes entreprises. Elles se manifestent le plus souvent en termes de redistribution des missions et des tâches au sein d'une fonction ou dans un poste, soit par extension des responsabilités, soit par un accent nouveau et prioritaire mis sur tel ou tel aspect des missions »*. En fait, il s'agit davantage d'une adaptation commandée tant par les changements technologiques que par l'importance attachée aux relations humaines ou à la formation dans les entreprises que de véritables bouleversements.

Certes, les entreprises recherchent des aspirants cadres ayant un haut niveau de formation, mais l'essentiel est qu'ils n'aient pas une seule corde à leur arc. De plus en plus, note l'APEC, on demande *« des hommes possédant un fort potentiel d'adaptation au changement »*, sachant gérer l'immédiat mais aussi *« le lendemain et le surlendemain »*. On attend de plus en plus d'eux qu'ils aient une double spécialité, une double compétence : *« Il est de plus en plus nécessaire d'ajouter à cette spécialisation une autre technique, une autre compétence : en gestion, en organisation, en informatique. »* On demande aux cadres qu'ils soient à la fois techniciens et gestionnaires, informaticiens et organisateurs, techniciens et informaticiens ou encore juristes et informaticiens, documentalistes et informaticiens. Oiseaux rares, moutons à cinq pattes ? *« Pour un même type de poste, les recruteurs demandent toute une palette de formations. »*

Logistique et méthodes

Quelles sont donc ces nouvelles fonctions ou plutôt ces fonctions exercées d'une nouvelle manière ? La « fonction logistique » — centrée sur les livraisons, le conditionnement, le stockage, la gestion des dépôts — se développe, et la « fonction méthodes », entre les études et la fabrication, se précise avec le renfort d'ingénieurs *« spécialistes analystes de la valeur »* qui cherchent à *« concevoir des produits moins chers et mieux adaptés au marché afin d'éviter le dérapage financier des projets »*. Si les fonctions financières — avec la nécessité pour les comptables de maîtriser l'introduction de l'informatique — poursuivent leur montée, la maintenance occupe environ trente mille cadres ou personnels d'encadrement. D'une manière générale, les cadres de maintenance, souligne l'APEC, *« doivent avoir des compétences professionnelles techniques polyvalentes et pratiques »* — avec souvent une dominante liée au produit fabriqué et surtout au processus de fabrication utilisé, — mais, dans les entreprises de maintenance et les services après vente, le progrès technique a entraîné au contraire une *« spécialisation de plus en plus poussée »*.

Dans le contrôle de gestion, les fonctions évoluent également. *« D'une conception « contrôle-vérification »*, note l'APEC, *on passe à une autre plus dynamique, où le contrôleur de gestion voit ses responsabilités étendues en utilisant le soutien logistique de l'informatique »*, dans le but premier de *« faire assimiler aux opérationnels la nécessité d'une gestion prévisionnelle »*. Si la décentralisation de la « fonction personnel » — des responsabilités d'animation étant de plus en plus confiées à la hiérarchie — n'est pas une innovation, des postes nouveaux apparaissent dans le secteur commercial, notamment pour la recherche de débouchés à l'étranger. *« La « fonction export » se structure et s'étoffe. Ses missions se diversifient et s'élargissent. »* Le directeur export devient ainsi un homme de développement, *« un véritable manager international »*, cherchant à assumer la définition, la promotion et les répercussions d'une stratégie internationale. Certaines fonctions se spécialisent, comme celles de « gestionnaire de commandes export » ou de « spécialiste du financement à l'exportation ». Ces évolutions sont cependant inégales suivant les secteurs d'activité, l'agro-alimentaire ayant les plus grandes difficultés pour trouver des « directeurs export », ce qui n'est apparemment pas le cas de l'aéronautique.

On sait déjà que l'essor de la mini-informatique et des systèmes télématiques a accru la demande en ingénieurs et en techniciens de fabrication, en « concepteurs de circuits » et en spécialistes du logiciel, mais l'entrée de la biologie dans le domaine industriel a fait apparaître de nouveaux besoins. La « biotechnologie » est définie comme *« l'exploitation industrielle des potentialités des micro-organismes, des cellules animales ou végétales et des fractions subcellaires qui en dérivent »*. Sont ainsi apparus, note l'APEC, *« deux nouveaux concepts de métier : celui de biotechnologue et celui de bio-ingénieur »*. Le bio-ingénieur a un profil double de biologiste et de chimiste *« comportant des connaissances en biologie et en sciences de l'ingénieur »*, mais les industriels jugent une telle définition peu opérationnelle et préfèrent requérir des spécialistes de telle ou telle technologie. C'est dans l'agro-alimentaire et dans le secteur pharmaceutique que se trouvent concentrés ces emplois, le marché de l'emploi des cadres apparaissant actuellement *« faible en volume »*. A moyen terme, des emplois pourraient être créés dans la recherche publique et les entreprises, le groupe de travail animé par M. Pelissolo ayant estimé — il s'agit d'ordres de grandeur — à environ 1 800 le nombre d'emplois de cadres qui seront créés entre 1981 et 1986 (soit 360 par an en moyenne), et à environ 5 000 entre 1981 et 1991.

D'autres évolutions sont donc encore à attendre pour les fonctions de l'encadrement. Encore faudra-t-il que des formations adéquates soient créées ou développées...

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Collection « Demain les cadres ». Association pour l'emploi des cadres, 8, rue Duret, 75116 Paris.

Un modèle « à la française » pour mieux gérer les ressources humaines

APRÈS le charbon, l'acier, le textile, les chantiers navals, la chimie lourde, la machine-outil, l'explosion de Talbot a été l'expression désespérante d'un modèle français de gestion des ressources humaines en crise profonde. Pourtant le déclin n'est pas inéluctable. La France progressera dès lors qu'elle gérera mieux ses ressources humaines en étant fidèle à sa culture, à ses traditions et à son ambition résumée par sa devise républicaine.

Il existe trois modèles types de la gestion des ressources humaines. Dans le modèle libéral, à l'exemple américain, les hommes sont échangés sur le marché de l'emploi. L'entreprise embauche et débauche en fonction de ses activités. De nombreuses institutions de formation vendent aux travailleurs les compétences qui leur permettent de se louer plus cher. L'âme du modèle est simple : chacun, individu et entreprise, croit qu'il peut gérer de manière autonome son développement. L'entreprise peut s'adapter quasi instantanément aux fluctuations conjoncturelles. Le travailleur peut rechercher une juste récompense de ses efforts. Les défauts du modèle sont connus : fonctionnement du marché imparfait, ajustements à court terme privilégiés au détriment des visions à long terme ; les travailleurs non demandés sont marginalisés.

Dans le modèle organisationnel, on pourra penser aux grands groupes japonais, les emplois sont gérés par les entreprises. Un salarié travaille à vie dans la même entreprise qui doit donc veiller à ce que ses compétences soient toujours renouvelées. La formation continue interne est intense, les rémunérations flexibles, ce qui permet à l'entreprise d'ajuster ses coûts à la conjoncture. De plus les salariés peuvent être transférés d'une activité à une autre. L'âme du modèle est également simple : chacun croit que l'efficacité résulte de la complémentarité bien comprise des intérêts particuliers. Les défauts du modèle sont connus : poids de l'ancienneté dans les avancements et la hiérarchie, emprise de l'organisation sur la vie des salariés, difficulté d'ajustements en cas de chute grave de l'activité.

Américains et Japonais ont évolué en fonction des difficultés rencontrées. Les Japonais ont su créer des cartels de récession, des entreprises américaines apportent un soin accru à la gestion interne de leurs ressources humaines. Mais ces deux pays ont préservé l'âme de leur modèle, base d'une paix sociale et affirmation des valeurs profondes d'un peuple. Les techniques du modèle sont restées cohérentes : les modes d'ajustement quantitatif et qualitatif de l'emploi ne sont guère pervertis par des interférences extérieures à la logique de l'entreprise. La flexibilité des emplois confère à l'économie toute entière un énorme potentiel de progrès et d'adaptation-innovation.

Le modèle étatique, enfin, est celui des pays à la planification centralisée. Si la vertu de mobilisation des travailleurs peut donner à ce modèle une certaine efficacité dans des conditions exceptionnelles (crise internationale, abondance des moyens, discipline de fer...), on connaît trop ses défauts. Son âme est l'obéissance à une autorité non contrôlée, les modes d'ajustement ne prennent pas en compte l'expression individuelle des besoins. La flexibilité opérationnelle est médiocre, tout comme la productivité.

Le modèle français est traditionnellement orienté vers le pôle libéral, mais avec de fortes tentations étatiques et un goût prononcé pour certains avantages du modèle organisationnel. La mixture résultante n'a plus guère d'allure !

ALAIN VAN BOCKSTAEL,
professeur au CESA (HEC-ISA), année sabbatique au SPES-DGT.

(Suite de la page 24.)

CEUX QUI CHOISISSENT

Small is beautiful

ITINÉRAIRES

Diplôme en poche, les jeunes se tournent d'ordinaire vers les grandes entreprises. Pourtant, certains d'entre eux jettent délibérément leur dévolu sur une PME. Les uns prennent ainsi la succession du père à la tête de l'affaire familiale, d'autres y voient le moyen d'accéder sans délai à de hautes responsabilités, à moins qu'ils n'avouent leur allergie aux « big business ». Plutôt premier dans son village que deuxième à Rome... A leur manière, Sophie, Jean-Marc et Baudouin montrent que le « bon choix » passe parfois par l'entreprise petite ou moyenne.

UN peu de vrai sang bleu dans les veines. Pas une goutte de faux-semblant dans la vie. A quoi bon se jouer la comédie ? Sophie de la Potterie ne prise guère les *carrières* rectilignes, les *cursus honorum* accomplis sans coup férir dans le giron d'une maison mère toute-puissante. A vingt-sept ans, cette jeune femme brune, diplômée de l'ESC-Lille, a trouvé sa voie. Son credo tient en une formule : l'empirisme-roi. Si ça colle je reste. Sinon je tente autre chose.

En 1983, elle a choisi de mettre sa ténacité et son goût du contact au service d'un tout petit. La société PACFORM, numéro un français de la publicité sur les *lieux de vente* (PLV), a élu domicile, voilà une vingtaine d'années, au rez-de-chaussée d'un hôtel particulier du 16e arrondissement. Son créneau : la mise en valeur des articles commercialisés dans les pharmacies, les parfumeries, voire les grandes surfaces. Son produit : le présentoir, qu'il s'agisse de plastique thermoformé, de tubes, de bois ou de carton. Au sein d'une équipe restreinte – neuf personnes, – Sophie, parée du titre d'attachée commerciale, se charge de prospecter la clientèle. Sa recette ? Un peu de *mailing*, beaucoup de téléphone, énormément d'opiniâtreté : « *Il faut vraiment les tanner pour décrocher un marché,* souligne-t-elle d'une voix ferme. *Cent envois, dix retours, trois contrats, telle est la loi du genre.* »

Eveiller l'intérêt ne suffit pas. Encore faut-il convaincre l'acquéreur potentiel, ajuster le matériel à ses besoins, lui soumettre un prototype... « *Lorsque j'aborde un client, j'ignore tout de lui. Il me faut le découvrir, tisser des liens : on ne vend jamais deux fois le même produit. Variété des tâches, richesse des contacts, voilà ce qui m'accroche.* » Et ça marche. Ainsi, le contrat conclu récemment avec un fabricant de chaussures a vu le jour... sur un court de tennis. Raquette en main, Sophie – classée 15 s'il vous plaît – a su persuader son adversaire d'un jour des vertus de la PLV. Parfois, l'esprit boutique supplée le service-volée. Ainsi cette femme, chef de produit des filtreries DMC, avait, elle aussi, fréquenté l'ESC : « *Aucun doute, ça aide* », reconnaît l'attachée commerciale.

Une carrière à l'essai

En septembre 1980, parchemin en poche et des projets plein la tête, Sophie-la-Normande épluche les petites annonces diffusées sur le Nord, sa région d'adoption. Sans résultat. Dans son jeu, pourtant, quelques cartes maîtresses. Premier atout : un séjour de près de trois mois dans une société new-yorkaise spécialisée dans les « shows » publicitaires. « *Une sacrée leçon,* admet-elle. *L'occasion de toucher du doigt le retard de la France en matière de faire savoir.* » A tel point qu'elle envisagera un temps de jeter l'ancre outre-Atlantique. « *Une perspective séduisante. Mais je souhaitais finir mes études. Et puis le côté superficiel des Américains, leur obsession du business et de l'argent me gênaient* ».

De retour au bercail, Sophie enrichit sa « main » d'un deuxième atout : un stage au service du marketing des Fonderies franco-belges, assorti en dernière année d'une étude du marché britannique des chaudières mixtes. Ingrat ? Voire. « *J'aime travailler sur un produit concret, maîtriser aussi l'aspect technique* ».

Après un semestre de vaines recherches, la jeune ESC met le cap sur la capitale. Séduite par les perspectives de développement à l'étranger, elle entre à la Société d'exploitation hôtelière. Très vite le rêve s'efface : la SODEXHO traite, pour l'essentiel, avec les pays arabes. Pour une femme, un sérieux handicap. Plutôt que de se morfondre dans un entrepôt, elle tente sa chance chez un autre grand : l'Européenne de restauration. Après six mois d'exil lyonnais, Sophie, consciente de faire fausse route, donne sa démission. Quelques semaines plus tard, la voilà chef de rayon à Decathlon-Créteil (articles de sport) : « *Une expérience passionnante,* confie-t-elle tout en grillant une nouvelle blonde. *J'ai appris, à cette occasion, à mener les hommes.* » Curieux paradoxe, la période bénie tourne court et finit mal. Absence de perspective de promotion, prise de bec avec un directeur jaloux de ses prérogatives : le tout se soldera par un licenciement après huit mois.

Sacrifices

Au hasard d'un trois sets, notre touche-à-tout rencontre alors un professionnel du marketing qui la met en rapport avec PACFORM. Les villes d'escale géantes ne lui plaisaient guère. Ce petit port d'attache l'a conquise au point de la conduire à lier son destin à celui d'une boîte convalescente, mise en péril voilà peu par le rachat hâtif d'un sous-traitant. Pourquoi ? « *Dans une grosse société,* répond-elle sans la moindre amertume, *le contact avec l'autre, le dialogue vrai, reste difficile, et le climat s'en ressent. Pour quelqu'un qui, comme moi, joue la diversité, les tâches trop « pointues », trop spécialisées, peuvent lasser.* » Pour le cliché de la jeune louve aux dents longues, prière de s'adresser ailleurs. A chacun sa vérité. Sophie, elle, donne son tiercé dans l'ordre : d'abord, l'intérêt du job, ensuite l'ambiance du travail, enfin le salaire. Côté fiche de paie, elle a en effet consenti quelques sacrifices : guère plus de 7 500 F mensuels, primes comprises. Manque d'ambition ? Assurément pas. Déjà, l'attachée commerciale de chez PACFORM concocte un projet d'extension sur la Belgique et les Pays-Bas. « *Deux pays que je connais bien, d'autant que je parle le néerlandais. Une chose est sûre : il y a là des marchés à conquérir.* »

Jeu, set et match. Qu'importe les doubles fautes et les revers de fortune. Sophie de la Potterie préfère la terre battue aux sentiers du même genre. « *Si j'avais à conseiller un jeune de mon tempérament, frais émoulu d'une grande école, voilà ce que je lui dirais : lance-toi dans un produit qui te plaît ; commence de préférence dans une PME, pour l'ambiance et les responsabilités. Après un semestre, dresse le bilan et, surtout, n'hésite pas à changer d'air si tu te sens à l'étroit.* » Tu seras un crack, mon fils. Tu seras une femme, ma fille...

VINCENT HUGEUX.

LES PME-PMI

L'informatique à taille humaine

LE Roman de Renart, revu et corrigé: Cinq ans à peine après avoir vu le jour, Goupil, numéro un français de la micro-informatique avec 14 % du marché, vit une *success story* à l'américaine. Ici, les courbes prennent volontiers des allures exponentielles : 2,3 millions de chiffre d'affaires en 1980, 123 en 1983, le double attendu cette année ; une trentaine d'employés en 1981, quatre-vingt-quinze aujourd'hui ; six mille ordinateurs Goupil-3 vendus l'an dernier, probablement dix mille en 1984.

Celui qui croyait aux logiciels, celui qui n'y croyait pas... Les fondateurs de la Société de micro-informatique et de télécommunication (SMT Goupil) avaient la foi. Bien leur en a pris. Désormais à l'étroit dans les locaux de la rue de Saint-Amand (quinzième arrondissement), les directions commerciale, administrative et financière s'apprêtent à rejoindre l'unité de production de Créteil dans le Val-de-Marne. *« Une petite société, ambitieuse, comme moi »*, commente, laconique, Jean-Marc Boudeau, un Supélec de vingt-six ans, ingénieur technico-commercial recruté l'été dernier. D'ordinaire, les cracks de Gif-sur-Yvette voient grand : Thomson, Electricité de France et quelques autres trustent les jeunes diplômés. Peu disposé à arpenter les voies royales, cet Orléanais à l'allure discrète avoue sans détour la méfiance *« instinctive et viscérale »* que lui inspirent les grandes entreprises. *« Que vous y bossiez comme une brute ou non, cela ne modifiera guère votre parcours,* explique-t-il. *Tout ce qui ressemble à une rente de situation me déplaît. »* Le temps des méritocrates...

Le goût de l'indépendance

Autant dire que Jean-Marc n'envisage nullement de terminer son cursus à l'EDF. Où ? Il l'ignore : *« Dans l'univers de l'informatique,* observe-t-il tout en ajustant ses fines lunettes à monture dorée, *tout bouge tellement vite ! Au-delà de quelques années, mon profil de carrière disparaît dans le brouillard. Inutile de tirer maintenant des plans sur la comète. »* Un univers mouvant ? Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un œil sur le curriculum vitae de cet ingénieur.

Math Sup, Math Spé, Supélec avec option « télématique et système d'information » en troisième année : jusque-là, un itinéraire marqué au coin du classicisme le plus pur. *« Je visais Centrale. Après les concours,* précise-t-il, *j'ai opté pour la meilleure des écoles auxquelles j'avais accès. »* En 1979, appelé sous les drapeaux, le jeune diplômé met son talent d'informaticien au service de la direction du personnel militaire. Il profite de cette affectation pour suivre, en cours du soir, l'enseignement de l'Institut d'administration des entreprises. *« C'est là,* admet-il aujourd'hui, *que j'ai vraiment appris ce qu'est une entreprise. »* A l'heure de la quille, l'ex-aspirant Boudeau entre dans la carrière, au sein d'une société de services en informatique. Dix-huit mois plus tard, privé d'un poste de chef de projets, il s'éclipse. Dans ses bagages, il emporte un peu d'amertume certes, mais aussi le goût du contact avec la clientèle. Repéré par un chasseur de têtes, le jeune ingénieur rejoint alors l'importateur du Commodore en France. *« Je croyais au micro,* précise-t-il en guise d'explication, *mais le matériel national ne m'inspirait aucune confiance à l'époque. Cette petite structure me convenait parfaitement. Cela dit, j'ai été embauché sur un malentendu : la société a privilégié l'ordinateur domestique, alors que l'on m'avait engagé pour promouvoir du haut de gamme à usage professionnel. »* Retour à la case départ... Bientôt deux pistes s'offrent à lui : Goupil et Matra micro-systèmes. *« MMS dépendait d'une grosse société. Je craignais que sa stratégie ne lui soit dictée de l'extérieur, par la maison mère. Au moins dans une société de taille moyenne comme Goupil, je savais que j'aurais les décideurs en face de moi. »* Depuis lors, Jean-Marc épaule les ingénieurs commerciaux sur le plan technique, depuis le premier contact avec la clientèle jusqu'à la mise en service du matériel. Déjà, fort de cette expérience, il rêve de jouer les francs-tireurs. *« Pour le moment, je crains de me lancer seul dans la bataille. Mais si je déniche un associé, qui sait ? »* Dans ce milieu, rares sont ceux qui envisagent de passer trente ans sous un même toit. Les jeunes loups de Maître Goupil n'échappent pas à la règle.

V. H.

Réussir vite

VINGT-TROIS ans à peine, des diplômes à ne plus savoir qu'en faire, une proposition séduisante signée Matra, une autre avancée par une PME spécialisée dans la charcuterie industrielle haut de gamme... La nébuleuse Lagardère contre la saucisse cocktail. Une lutte inégale ? Perdue.

Baudouin de la Tour a choisi RERO, une entreprise d'une centaine de personnes installée à Sartrouville, dans les Yvelines. Mais, que diable allait-il faire dans cette galère ?

Le galérien se porte bien, merci. *« Je voulais accéder très vite à de hautes responsabilités,* explique ce secrétaire général aux traits juvéniles. *Ici, je sens mieux la vie de l'entreprise ; j'ai prise sur le réel. Pas question de subir. J'oriente, je vois chaque jour mes décisions porter leurs fruits. »*

Certains échouent dans une PME faute de mieux. Tel n'est pas son cas. Ses premiers pas démontrent, s'il en était besoin, que l'on peut opter pour la petite boîte sans pour autant renoncer à toute ambition. Il faut dire que ce jeune homme élancé, à la sage chevelure brune, a pris l'habitude de brûler les étapes : Sciences po, un diplôme d'études comptables supérieures, une licence en droit, l'Institut supérieur des affaires, le tout en cinq ans. *« J'aime aller vite »*, concède-t-il, le sourire aux lèvres.

Matra : les fiançailles rompues

L'été dernier, Baudouin s'est glissé sans embarras dans le costume bleu pétrole de numéro trois de cette affaire familiale, dirigée par deux frères. Avec la même assurance, il a pris place dans un vaste bureau au mobilier sobre et clair. Sans plus d'efforts, il mène au pas de charge une visite de l'établissement, échange trois mots avec un employé vêtu d'un curieux tablier métallique, décrit la destinée de ce kilomètre de saucisse, peaufine une circulaire adressée aux vendeurs, avant de distiller élégamment quelques leçons de marketing appliqué. *« Impossible d'ignorer le diktat des centrales d'achat,* observe-t-il sans ambages. *Pour imposer la marque, mieux vaut conquérir le libre-service avec des produits de qualité, innover puis à terme offrir aux distributeurs une gamme complète de produits frais susceptibles de concurrencer les traiteurs. »* Pas convaincu ? Qu'importe : un saut dans l'entrepôt voisin où les mini-pâtés en croûte, les moules en barquettes, viendront bientôt rejoindre les bouchées de fromage aux noix, feuilletés et autres tartelettes à l'oignon. Ménagères, à vos cabats !

Dans ce temple de l'hygiène, seules les « puces » ont droit de cité. Alors stagiaire de l'ISA, Baudouin de la Tour avait contribué dès le début de 1983 à l'informatisation de la branche production. L'ambiance le séduit, le courant passe. A l'heure du choix, il jettera son dévolu sur RERO. Non sans hésitation.

Au printemps, en effet, Matra lui offre une place de contrôleur de gestion. Beaudouin se joue de la course d'obstacles — *« huit entretiens, pas moins »*, se souvient-il — et signe. Bientôt, pourtant, le doute l'assaille : à quelques jours des grands débuts, il tranche. Un télégramme, une longue lettre d'explication, l'idylle en restera là.

« Les structures lourdes ne me conviennent pas, assure-t-il. *Elles diluent les responsabilités ; on risque de n'avancer que mû par la force d'inertie ou la volonté d'une minorité. Mieux, ici, j'ai le sentiment d'utiliser toutes les facettes de ma formation : marketing, finances, informatique. En serait-il de même chez un géant ? J'en doute. »*

Néo-libéral ? L'épithète ne l'effraie pas. *« Je me sens de plus en plus farouchement anti-étatique. Les fonctionnaires qui lâchent le stylo à 16 h 30 ou déploient le parapluie en toute occasion, très peu pour moi,* ironise-t-il, gestes à l'appui. *Rien ne manque plus cruellement dans les entreprises que des hommes disposés à assumer leurs responsabilités jusqu'au bout. »* Lui, il assume. Douze heures par jour et cinq jours par semaine, mais pas plus. Marié, père de deux enfants, il considère le week-end comme sacré. *« Pas question de partir avec un dossier sous le bras,* s'exclame-t-il. *Le vendredi soir, je tire le rideau. »*

Beaudouin de la Tour se donne trois ans de mise à l'essai. Au terme de ce délai, il dressera le bilan : si l'aventure le tente toujours ? Pourquoi renierait-il la chair à pâté ? *« Je m'accorde le droit à l'erreur »*, précise-t-il. Pure clause de style. Que pourrait-il regretter ? Le prestige de l'estampille Matra ? Et encore... Entre le plus avoir et le mieux-être, ce jeune homme disert et serein a choisi. La saucisse cocktail plutôt que la nébuleuse Lagardère. Défi saugrenu ? Non, pari gagné.

V. H.

La sortie de l'école ne signifie pas la fin des études

ENTRER dans une grande école est une épreuve difficile. En sortir suscite moins d'angoisse chez les diplômés. Ensuite, muni de l'enviable label de son école, le jeune éprouve peu de difficultés à obtenir un emploi dans un monde économique en quête d'ingénieurs ou de spécialistes du commerce.

Il y a une vingtaine d'années, les diplômés, fiers de leur spécialité, pensaient l'exercer durant toute leur vie active. Aujourd'hui, l'évolution rapide des techniques et les mutations qui se succèdent dans les entreprises obligent, bien souvent, les ingénieurs à exercer des responsabilités ou des fonctions auxquelles ils ont été peu préparés. M. Gilbert Frade, directeur des études à l'École des mines, estime qu' *« un diplômé qui sort actuellement d'une grande école risque de changer trois ou quatre fois de secteur avant d'atteindre l'âge de la retraite »*.

Face à cette obligation pour les diplômés de se remettre plusieurs fois en cause, les écoles ont adapté leur enseignement et prévu des formations complémentaires. L'informatique, inconnue au début du siècle, considérée il y a vingt ans comme un outil de calcul, est, de nos jours, devenue une science enseignée comme les autres. Devant cette petite révolution, les formations ont évolué. L'informatique a été de plus en plus intégrée à l'enseignement initial alors que les anciens élèves s'efforçaient, dans leurs entreprises ou par le biais de stages de formation continue, de s'initier à ces nouvelles données.

Selon M. Pierre Laffitte, président de la Conférence des grandes écoles, la plupart des établissements se sont adaptés pour assurer à leurs élèves la maîtrise des technologies nouvelles et des outils associés. Dans de nombreuses écoles, il a fallu élaguer des cursus pour pouvoir, au fil d'une scolarité demeurée semblable en durée, introduire des enseignements nouveaux ou mieux en prise sur les progrès scientifiques. Un exemple, les langues vivantes indispensables à un ingénieur ou à un technicien commercial de la fin du vingtième siècle ont connu un développement important. Les stages et les voyages à l'étranger, associés à des cours plus théoriques, permettent à des diplômés de travailler dans un monde industriel qui n'est pas limité par les frontières de l'Hexagone.

« Les dix années que je viens d'accomplir en tant que directeur des études m'ont permis de constater que, tous les ans, nous apportons des modifications à nos enseignements », explique M. Frade. Le développement de la connaissance dans des domaines très divers oblige les écoles à repenser continuellement leurs programmes. Les contacts qu'elles entretiennent avec le monde industriel, en aval, et avec le secteur de la recherche, en amont, facilitent cette adaptation : *« Pressentir le sens de l'évolution souhaitable du monde n'est pas chose facile, s'y adapter l'est peut-être moins encore,* déclare M. Frade. *Ceux que nous formons et qui auront ensuite de lourdes responsabilités dans l'évolution de notre pays sauront s'adapter si nous sommes nous-mêmes ouverts sur la société et capables d'évoluer. »*

A l'Ecole des mines, la formation hautement spécialisée dans un secteur scientifique ou une branche industrielle étroite n'est pas le but recherché. L'équipe enseignante de cet établissement s'efforce plutôt d'apporter aux élèves de solides connaissances scientifiques de base jointes à une bonne expérience du concret. Ici, on allie tronc commun et enseignements spécialisés. Le but recherché est l'acquisition de compétences qui favorisent, selon une belle formule, *« l'ouverture d'esprit, l'aptitude au changement, la critique raisonnée et constructive d'un état de l'art du savoir ou des relations sociales »*.

Muni de ces éléments de base, le diplômé doit pouvoir s'adapter à des emplois variés. Mais il s'oriente, au gré de ses goûts ou des possibilités qui lui sont offertes, vers la recherche, la production ou même la gestion de petites unités. *« Les industriels reconnaissent que nos diplômés sont opérationnels au bout de six mois »*, avance, avec un léger sourire de satisfaction, M. Frade.

Dans une petite entreprise ou au siège d'une multinationale, deux ingénieurs des mines de la même promotion n'exercent pas des responsabilités semblables. Et si un jour l'envie, ou l'obligation, les pousse à changer de secteur, ils le feront en suivant une formation complémentaire. Nombre de jeunes diplômés n'hésitent pas à acquérir des connaissances nouvelles qui les aident dans des tâches jusqu'alors inconnues d'eux. La formation continue dispensée par les diverses écoles ou par les entreprises elles-mêmes facilite cette quête de connaissances supplémentaires.

L'apprentissage du chinois peut s'avérer indispensable à un cadre soucieux de développer de nouveaux marchés, l'acquisition de connaissances en sciences humaines et sociales, à un autre confronté à des tâches de direction du personnel, la biotechnologie à un troisième. La formation continue des jeunes diplômés varie en fonction de leurs besoins propres. C'est pourquoi les anciens élèves ne retrouvent pas forcément les locaux qu'ils ont fréquentés lors de leurs études, lorsqu'ils acquièrent un supplément de connaissances. La palette des séminaires ou autres stages proposés pour les différentes écoles ou universités est assez vaste pour répondre à toutes les demandes.

Alors, si les jeunes diplômés ont réellement acquis *« de solides connaissances scientifiques de base »*, ils n'ont pas trop à craindre des bouleversements technologiques à venir. Il leur faut simplement savoir qu'ils auront encore beaucoup à apprendre au cours de leur carrière. En 1984, le diplôme ne signifie plus la fin des études.

SERGE BOLLOCH.

Réussir une création d'entreprise

BIEN *que dans le domaine les statistiques soient peu fiables, on annonce généralement 80 000 à 100 000 créations d'entreprises par an en France.*

La création de petites, voire de micro-entreprises, provoquera-t-elle la *reprise économique* espérée par tous ? Les discours officiels tendent quelquefois à le laisser penser. Depuis une décennie, en toutes circonstances, ils font œuvre de prosélytisme et cherchent à attirer de plus nombreux candidats dans la *grande aventure* qu'est la « *création* ». Preuve en est la multiplication des institutions, des conseillers, des publications, des ouvrages qui veulent aider le jeune entrepreneur.

Producteurs d'une microculture établie et en développement, leurs meilleurs apports alimentent, espérons-le, *efficacement* le jeu de piste quotidien du « créateur » face aux formalités administratives, juridiques et financières.

Dans cet univers, il semble que peu d'attention soit portée aux créateurs eux-mêmes. Cette impression se confirme à la lecture de nombreux rapports qui tentent de décrire le profil-type du *créateur et d'où découle généralement* un portrait théorique fondé sur les préjugés que l'on a introduits au départ dans la grille d'analyse.

C'est en revanche en s'appuyant sur huit années d'expérience et d'assistance régulière à environ cinq cents jeunes entrepreneurs que nous avons pu établir une méthode d'analyse des *conditions de réussite d'un projet* de création et mettre au point quelques recommandations pratiques dont le suivi augmentera les chances de survie pendant les premières années.

Quatre éléments indispensables

Une création d'entreprise réussie est le fruit de la rencontre de quatre *éléments : un entrepreneur, une capacité de gestion*, une idée et des moyens.

1° L'entrepreneur. – De nombreux ouvrages et articles ont tenté de décrire les qualités et les traits de personnalité qui sont l'apanage d'un entrepreneur. Il est possible de les résumer en les déduisant de ses motivations conscientes ou inconscientes. Trois types de forces peuvent être retenues :

a) Le besoin d'autonomie : c'est le *plus fréquemment* exprimé. Signe d'un « ras le bol » face aux intrigues et à la sclérose qui règnent dans les grandes entreprises et administrations ; quand il apparaît comme motivation dominante, le besoin d'autonomie est souvent l'annonce d'un projet modeste quant à l'ambition économique. La principale *fonction du projet consiste alors à procurer à son auteur un épanouissement* professionnel dans l'indépendance la plus large possible, proche de celle que connaît l'artisan dans l'exercice de son métier ;

b) Le besoin de réaliser : il s'exprime chez certains créateurs poussés par le sentiment d'avoir *une œuvre à accomplir* et *persuadés de devoir la mener à bien,* quels que soient les moyens qu'il faudra réunir. On rencontre souvent dans cette catégorie des projets très innovants, parfois irréalistes, mais il s'en trouve dont le développement connaît un franc succès grâce à la *force persuasive* et au *charisme de leur créateur.*

c) *Le besoin de pouvoir et de statut* : motivation rarement exprimée de façon explicite, le besoin de monter dans la hiérarchie sociale génère le plus souvent des projets « raisonnables » dans lesquels l'entrepreneur n'hésite pas à réinvestir entièrement ses gains. *Le besoin de pouvoir* le pousse en effet à croître rapidement, mais l'indépendance financière, source du pouvoir, limite fortement les ambitions de croissance. Les créateurs à motivation de pouvoir dominante dirigent des entreprises à croissance régulière ou par paliers.

Ces trois types de motivations *ne sont pas exclusifs* et *on les rencontre fréquemment chez* un même individu. Aucune n'est, *a priori*, meilleure que l'autre ; tout dépend de leur harmonie avec les autres éléments du projet.

2° Une capacité de gestion. – Elle s'appuie sur deux types de compétences :

a) La capacité de direction : elle repose sur les qualités propres à l'entrepreneur et s'acquiert difficilement.

Le créateur doit d'abord être un décisionnaire. C'est davantage un homme d'action *que de réflexion : il ne peut attendre* d'avoir tous les éléments d'analyse pour faire des choix qui seraient parfaitement rationnels. C'est également un inductif : ses expériences commandent ses décisions et son action. Bon négociateur, il doit entraîner facilement l'adhésion.

Enfin, le créateur d'entreprise doit être un homme qui sait s'adapter aux *évolutions de la société, des marchés et de la technologie.*

Savoir réaliser un diagnostic rapide et synthétique, élaborer des plans d'action, être capable de modifier à tout moment ses choix, telles sont les qualités principales du futur dirigeant ;

b) La maîtrise des méthodes et techniques de gestion : les faiblesses fréquentes du futur dirigeant dans ce domaine ne nous paraissent pas rédhibitoires car *l'outillage nécessaire au pilotage d'une petite entreprise peut s'acquérir* assez facilement.

3° Une idée. – *Tout projet de création repose sur une idée.* Encore faut-il que cette idée soit tout d'abord réaliste. Il ne s'agit pas, à ce niveau de l'analyse, de rentrer dans le détail du projet mais de rechercher s'il n'existe pas de contraintes économiques ou politiques rédhibitoires qui condamnent la réalisation même de l'idée (caractère licite, existence de *règlements, besoins de financement*). *Ce pas franchi*, il convient alors de rechercher dans quelle mesure la réalisation de l'idée et du projet s'appuie sur les compétences que le créateur a développées au cours de sa vie. L'absence de cohérence entre les nécessités du projet et les savoir-faire du créateur est en effet la cause la plus fréquente des échecs dans la première année d'existence.

4° Des moyens à mettre en œuvre. – La dernière étape d'un diagnostic du projet de création est l'analyse en détail des moyens que l'entrepreneur compte engager : politiques et moyens commerciaux, techniques, *humains* et *financiers*. L'analyse ne doit pas faire apparaître un déséquilibre grave concernant l'un de ces points. Encore plus capitale est la cohérence qui doit exister entre eux, notamment :

– cohérence entre l'idée, le marché et la politique commerciale ;

– cohérence entre les ambitions du projet et les moyens financiers ;

– cohérence entre les objectifs du projet *et la personnalité de l'entrepreneur.*

Une nécessité : équilibrer les quatre facteurs de réussite.

Rares sont les créateurs qui réunissent avec la *même intensité*, et au même moment, *ces quatre* facteurs-clés de réussite. Les lacunes constatées chez la plupart peuvent cependant être comblées à l'aide des solutions suivantes :

– compenser les faiblesses dans un des facteurs en cultivant ses forces naturelles dans les autres ;

– s'associer avec un ou des individus apportant le(s) chaînon(s) manquant(s). Une solution logique mais qui *nécessite une claire répartition des pouvoirs* entre les associés dès le départ ;

– *acquérir* le ou les *facteurs manquants*. Simple lorsqu'il s'agit de rééquilibrer un projet par des moyens modifiés ou de se former à la gestion, cette solution s'avère difficile s'il s'agit de greffer une idée sur un candidat créateur (risques de rejet) et impossible si le candidat n'est pas un entrepreneur.

Les dix règles d'or du créateur

L'analyse approfondie du projet, si possible réalisée ou confortée par un expert extérieur, n'est que le point de départ de l'aventure. Pour accroître les chances de réussite ou de lancement, le créateur suivra utilement les dix recommandations suivantes :

Fonder sur son savoir-faire

Une entreprise, c'est en quelque sorte une « maison », comme certains la nomment d'ailleurs.

Pour qu'elle soit durable, elle doit reposer sur de solides fondations. Or, les seules véritables fondations sur lesquelles peut s'élever une entreprise naissante sont les savoir-faire, les compétences et les connaissances que le créateur a su acquérir et cultiver au cours de *sa vie scolaire, professionnelle et personnelle.*

Etre bien *introduit* dans un réseau de distribution ; avoir une image d'expert dans tel domaine technique ; savoir fabriquer tel composant électronique ; savoir motiver une équipe de commerciaux... sont des savoir-faire qu'il serait dommage de ne pas exploiter.

Se spécialiser

Chercher à couvrir tous les besoins d'un marché serait une hérésie. Les moyens dont dispose un créateur, au démarrage, ne le lui permettent probablement pas ; et il se heurterait de plein fouet à des entreprises importantes, installées, difficiles à concurrencer. *Mais dans chaque secteur* il existe toujours des segments restreints de besoins mal ou non satisfaits, des créneaux de clientèle peu démarchés... Ce sont les royaumes potentiels des nouvelles entreprises. Les grandes sociétés savent bien fabriquer des produits standards, elle sont inadaptées pour réaliser les « moutons à cinq pattes ». *Créneaux*, micro-marchés, activités à la demande *doivent être les terrains de prédilection des créateurs.*

Compter avec le temps

Réaliser des contacts commerciaux, c'est semer des graines à la manière d'un agriculteur. Or, beaucoup d'entreprises nouvelles meurent car elles ne peuvent attendre la *récolte*. La démarche commerciale *doit* donc commencer le *plus tôt* possible, avant même que la société n'existe, avec la recherche de contrats.

Dans le même registre, lorsque l'on crée une entreprise industrielle, il faut se garder de sous-estimer dans *le planning de démarrage les phases d'installation, d'essais* et de mise en route industrielle. Il est réaliste de compter de quatre à six mois pour cette dernière phase, dans le cadre de créations non traditionnelles.

Créer selon ses moyens

Un créateur doit construire un projet à la taille de son « portefeuille » de liquidités, de produits, d'idées et de clients. Certaines activités nécessitent un fort « ticket d'entrée ». Un secteur comme la mécanique de précision signifie, pour chaque poste de travail, un *investissement compris entre* 100 000 et 700 000 F.

Lorsque l'on n'a pas les moyens de créer une véritable entreprise industrielle dans le secteur que l'on a choisi, il ne faut pas hésiter à vendre des produits dont la fabrication est, en partie ou en totalité, sous-traitée. La sous-traitance est *d'ailleurs* un excellent *amortisseur des aléas de la conjoncture.*

Développer d'abord la clientèle, c'est le facteur-clé qui conditionne la vie et le développement de l'entreprise. Le cycle de la réussite c'est : VENDRE – CAPITALISER – INVESTIR.

Ne pas attendre que l'on crée à sa place

Attisés par le discours *officiel* et les campagnes de sensibilisation développées dans les médias, les bataillons de candidats créateurs « Je voudrais créer une entreprise... mais dites-moi laquelle » s'accroissent. Certains attendent non seulement qu'on leur donne l'idée, mais qu'on leur monte le projet, qu'on leur étudie le *marché, qu'on leur trouve* les *premiers clients, qu'on* les aide à rassembler les financements nécessaires... bref que l'on crée pour eux. A ces velléitaires, ces « pseudo-créateurs », il convient de dire que la vocation de la création n'est qu'une abstraction.

Sans projet ou idée concrète, un créateur ne saurait être aidé, assisté, parrainé efficacement.

Se faire aider par les organismes adéquats

Depuis que le gouvernement favorise la création d'entreprises, les organismes d'aide se sont multipliés. Dès que l'idée de création est mûre, il ne faut pas hésiter à faire appel à l'entourage, à contacter des créateurs, des *dirigeants* d'entreprise... *afin de repérer* les organismes ou les individus qui sont les plus compétents et les plus attentifs. Une règle d'or : travailler avec ceux qui sont proches, tant sur le plan géographique que sur celui de l'activité, car un projet évolue et souvent à grande vitesse.

Ne pas tout faire tout seul

Si les journées ont souvent, pour les créateurs, « plus de vingt-quatre heures », il est malgré tout difficile de tout faire. Cette tendance doit être combattue ; le refus de recourir à l'extérieur est généralement une erreur de raisonnement et une source de problèmes. *Il vaut* mieux se consacrer à ce *qui* est capital et laisser « les détails » à d'autres. Quitte à les payer, certes plus qu'on ne le souhaite, mais moins que cela ne « coûte » à le faire soi-même dès lors que l'on valorise son temps et le peu d'intérêt qu'on y porte. Il ne faut pas non plus hésiter à faire appel aux spécialistes pour *éviter de se mettre dans des situations inconfortables*. Rédiger ses statuts soi-même ou tenir sa comptabilité a conduit beaucoup de créateurs dans des imbroglios juridiques et fiscaux.

Convaincre son entourage

Créer une entreprise, c'est un peu fonder un nouveau foyer. Certains entrepreneurs assimilent d'ailleurs la création à un accouchement, et leur entreprise à l'un de leurs enfants. *L'investissement* physique, psychologique et en *temps* à consacrer à une nouvelle entreprise est tel que, s'il n'arrive pas à convaincre sa femme, le créateur devra choisir entre elle et son projet.

Convaincre sa femme d'abord, et aussi son entourage, sa famille, ses amis, constitue d'autre part un excellent exercice *préparatoire*. Les réactions de scepticisme et d'incrédulité, les pesanteurs qui vont être découvertes, sont celles que le créateur rencontrera auprès de ses banquiers, ses clients, ses fournisseurs, l'administration...

Choisir soigneusement ses associés

Des associés ce n'est pas seulement, pour les sociétés, une obligation légale ; cela implique, surtout, une vie en commun. Les associés s'engagent, avec le créateur, pour le meilleur et pour le pire. C'est d'ailleurs ces deux cas extrêmes qui sont les plus difficiles à vivre ; il est tentant de réduire le nombre de personnes qui ont à se partager des gains importants, il est humain de ne pas vouloir assumer de lourdes pertes. A deux, l'erreur à éviter est de s'associer à 50/50. En cas de désaccord. l'entreprise devient ingouvernable.

Il faut *donc être prudent* dans le choix de ses associés. Mais il peut être habile de sélectionner des associés qui, par leurs complémentarités, renforceront la compétence globale de l'entreprise.

Eviter les investissements improductifs

La pente naturelle du Français, c'est de posséder des murs et de la terre. Le créateur n'y échappe pas, poussé qu'il est par le banquier traditionnel, qui voit dans un terrain et des bâtiments commerciaux un élément rassurant, *solide*, sur lequel on peut prendre des garanties. Mais à *quoi sert* une belle usine qui ne tourne pas ?

Etre entreprenant ce n'est pas priviligier l'improductif ; c'est investir dans les hommes, dans le commercial, dans le matériel, dans la recherche, les brevets...

JEAN-PATRICE CLÉMENT,
chargé de mission au Centre de formation continue du CESA, responsable des programmes création et développement de PME.

MICHEL SANTI,
professeur associé au CESA (HEC-ISA-CFC).

DEVENIR PATRON

Le goût de l'indépendance

Les diplômés des grandes écoles ne sont pas créateurs d'entreprises. Ignorée au lycée, peu enseignée dans le supérieur, l'entreprise nouvelle intéresse peu l'étudiant au sortir de son cycle d'études.

Il lui préférera l'administration ou la grande entreprise où il fera « carrière ». Pourquoi prendre le risque de sa propre entreprise d'un statut dévalorisant d'entrepreneur, de « patron », pourquoi sacrifier ses loisirs, ses économies, son image parfois ?

Des jeunes diplômés, pourtant, sautent le pas chaque année ; par goût d'indépendance, de liberté, pour mener à bien un projet, pour aller au bout d'une passion. Franck Jaclin et Valérie Andrieux-Zuberman font partie de ceux-ci : à vingt ans, ils ont créé leur entreprise. Leur point commun, l'option « entrepreneur » d'HEC, une des trop rares grandes écoles à avoir inscrit la création d'entreprises dans son cycle d'études.

C'est pour qu'il y ait d'autres vocations comme celles-ci dans les grandes écoles que l'Agence nationale pour la création d'entreprises (ANCE) lance, le 6 mars, un concours de création d'entreprises en Ile-de-France, « Passeport pour la création d'entreprises », avec la conférence des grandes écoles et la délégation régionale de l'industrie et de la recherche.

Profession : créateur

Nom : JACLIN.
Prénom : Franck.
Age : 25 ans.
Signes particuliers : créateur en mars 1980 de la société GRAFEDIT.
Chiffre d'affaires : en 1982 : 1,7 million ; en 1983 : 4,5 millions ; prévisions pour 1984 : 10 millions et pour 1987 : 50 millions.

QUE dire de plus ? Si la création d'une entreprise n'était qu'une question de chiffre d'affaires, Franck Jaclin n'aurait rien à ajouter à ce mini-curriculum vitae. Mais derrière ces chiffres, pour probants qu'ils soient, il y a l'histoire. L'histoire de Franck Jaclin créateur, et l'histoire de GRAFEDIT.

1979. Rien de nouveau sous le pâle soleil lillois. Les étudiants se rendent sagement chaque jour à leurs cours. Pas de manif à l'horizon. Franck suit des études de sciences économiques et d'expertise comptable. A jeune homme classique, cursus classique. Mais présenter son mémoire sur la création d'entreprise sous forme de 250 pages photocopiées et mal reliées l'ennuie profondément. Comment sortir des sentiers battus quand on traite d'un sujet aussi peu... « communiquant » ? Une idée. L'idée de Franck : présenter son mémoire sur des transparents couleur. Il fait un tabac ! Les écoles le lui achètent, pas tant pour le mémoire en lui-même que pour la présentation de celui-ci.

Du « il y a sûrement quelque chose à faire » qui germe alors dans son esprit au « il n'y a qu'à... » quelques mois s'écoulent jusqu'à la création de la société GRAFEDIT en mars 1980. Son but : créer des supports audiovisuels pour l'information et la formation aux techniques avancées.

Le constat est simple : un des secteurs économiques (si ce n'est le secteur économique) qui marche le mieux à l'heure actuelle, c'est celui des techniques avancées. Tous les « tiques » : informatique, bureautique, robotique, télématique... Un secteur qui génère richesse et emploi et qui pourtant souffre d'un blocage certain. Ce blocage, c'est l'incapacité des constructeurs à pouvoir mettre facilement leurs outils à la disposition du grand public. *« Les constructeurs sont incapables de former, d'informer, d'expliquer comment ça marche, à quoi ça sert, sans faire peur au public »*, constate Franck. *« Notre raison d'être, c'est de nous placer en intermédiaire pour montrer et démontrer que si les techniques avancées sont parfois des substituts, elles sont surtout créatrices d'emplois, et que si elles sont inévitables, autant qu'on les utilise correctement. »* En résumé, l'évolution des techniques avancées n'est plus aujourd'hui un problème technique mais un problème de communication. Et Franck a donc rencontré les constructeurs et les distributeurs en leur proposant de traduire en images et en langage simple tout leur savoir-faire technique et de le diffuser.

Quand il vend cinq cents fois son premier programme sur la bureautique à 5 000 francs l'exemplaire, même si ce n'est qu'un début, c'est déjà une petite victoire qui l'encourage à continuer. Dorénavant, les choses vont très vite. Les clients voient les transparents couleur, achètent des programmes tout faits et, bien sûr, veulent qu'on leur crée leurs propres programmes. C'est gagné ! Il fallait trouver un moyen pour pénétrer facilement dans les entreprises, sans faire ni prospection ni démarchage, simplement en déclenchant l'envie et en créant le besoin. Résultat : les transparents couleur se vendent comme des petits pains ! Avec 70 000 transparents réalisés en 1983, GRAFEDIT a à l'heure actuelle le plus gros volume de duplication en France. Certains clients consomment de 4 000 à 5 000 transparents par an ! Un bon créneau apparemment, si l'on en croit le nombre et l'importance des sociétés qui font appel à GRAFEDIT.

Franck n'a peur de rien, décidément. Parallèlement à la mise au point de sa société, il termine ses études de sciences éco et d'expertise comptable, passe le concours de deuxième année d'HEC, en sort en juin 1981 et part à l'armée dans la foulée en septembre. Dur, dur ! Pendant un an il lui a fallu téléguider le développement de sa société depuis la caserne. Pas de réforme, bien qu'il est soutien de famille : *« J'étais l'aîné, mon père est décédé il y a dix ans, j'étais marié, j'avais un enfant, j'avais créé une entreprise dans laquelle j'avais des employés, mais ça n'a pas suffi ! C'était épique ! »*, raconte-t-il avec un petit sourire en coin. Tout cela ne l'a pourtant pas empêché de réaliser un chiffre d'affaires de 1,7 million en 1982, avec 500 000 francs de résultats. Pas mal !

« L'enthousiasme ne fatigue pas !... »

Début 84, Franck Jaclin dirige deux sociétés : GRAFEDIT SA au capital de 576 000 F, divisée en quatre sous-ensembles, destinés à répondre le plus finement aux besoins des clients, et GRAFEDIT Auteurs, SARL regroupant des journalistes spécialisés chargés de rédiger les documentations. La production s'étend maintenant à tous les supports modernes de communication, transparents couleur, diapositives, diapos assistées par ordinateur, bandes vidéo, plaquettes de présentation, présentoirs, etc.

De deux personnes au démarrage de l'activité, on est passé à dix-sept employés aujourd'hui. Les projets d'extension de l'activité et de rachat d'entreprises complémentaires ne manquent pas. Une seule condition pour Franck : rester majoritaire dans l'entreprise qu'il a fondée, et en créer une ou plusieurs autres quand celle-ci n'aura plus besoin de son « papa » pour vivre.

Mais, pour autant, Franck n'est pas une caricature du jeune patron débordé, toujours coincé entre *« deux rendez-vous banquiers »*, avec le lit de camp dans le bureau pour ne pas perdre de temps. Bien au contraire, pour lui, l'élément le plus important pour créer et développer une entreprise, c'est l'équilibre. Et cet équilibre, il ne le puise pas dans sa vie professionnelle mais dans sa vie familiale. *« Je suis marié, j'ai deux enfants et j'espère bien en avoir d'autres. Je fais du ski, du tennis, je pars même en vacances... Tant que je serai passionné, je ne serai pas trop fatigué. La fatigue provient aussi de l'ennui. »*

Alors, quelle différence entre ce jeune patron de vingt-cinq ans et ses anciens camarades de promotion qui sont tous cadres dans de grandes entreprises aujourd'hui ? L'enthousiasme. *« Je m'en fous un peu d'être patron ou pas. Ce qui me passionne, c'est de pouvoir créer des choses. C'est de me dire que, l'année dernière, on était une toute petite entreprise, que, cette année, on est déjà un peu plus gros et que, dans deux ans, on commencera à compter sur le marché. Le fait de me rendre compte que les clients me font confiance, que je ne me suis pas trompé dans les choix stratégiques, rencontrer un client haut placé dans une société qui vous dit qu'il aimerait bien travailler dans la vôtre, ça, c'est grisant ! Ça fait plaisir ! »* Après un tel credo, comment pourrait-on imaginer Franck autrement qu'en « créateur d'entreprises » ? Impossible ! Pour lui, créer, c'est une seconde nature !

FABIENNE BAROLLIER.

Pédégée à vingt-trois ans

ETRE une femme, avoir vingt-trois ans, un mari, bientôt un enfant et diriger une entreprise de conseil en robotique industrielle et informatique de gestion de production, tel est le pari de Valérie Andrieux-Zuberman.

Tout commence en 1981 dans l'option entrepreneur de HEC lorsqu'un animateur du séminaire de création d'entreprises, Claude Lamoureux, directeur de Rose Mount France, propose un projet dans le domaine de l'informatique. Valérie dresse l'oreille : l'informatique la passionne et lui fournit son argent de poche depuis un moment déjà. Avec quatre camarades de promotion elle se lance dans un projet de centre informatique en libre-service. Il s'agit de monter un réseau télématique de ressources informatiques.

Le CIC, seule banque à prendre le projet en considération, leur suggère d'entamer d'abord une phase expérimentale avant de se décider à les aider. Sans fonds propres, c'est impossible. Voici donc nos étudiants avec une société, la volonté d'entreprendre bien ancrée en eux et pas un sou. Pour en trouver, il faut donc se résoudre à faire ce que l'on sait faire, et à moindres frais. Seule solution : le conseil et la formation en informatique. Démarcher les grosses sociétés ? Sans papier à en-tête et pour une société en formation, c'est l'impasse. Ils se replient sur les PME-PMI, sans succès. Elles ne sont pas encore demandeurs de ce service. De retour sur les bancs de l'école, un peu déçus, les apprentis entrepreneurs analysent leur savoir-faire.

C'est ainsi qu'ils découvrent les compétences rarissimes de Jean-Philippe Lemettre, un centralien de leurs associés formé aux automates programmables. Sachant que les constructeurs de robots ne se chargent pas plus de l'installation que de la programmation, Valérie et Jean-Philippe saisissent l'opportunité, déposent les statuts de Syntact à la mi-1982 et démarrent leur activité à mi-temps. Jean-Philippe parcourt la France, Valérie se plonge dans la comptabilité tout en continuant de donner des cours d'informatique.

Un premier technicien est embauché, puis arrive un commercial avec une proposition alléchante : distribuer dans l'Ouest le micro-ordinateur de Microsystème. Non seulement l'affaire est intéressante sur le plan financier, mais c'est aussi l'occasion de lier informatique de gestion et automatisme. L'astuce consiste à piloter les automates à partir d'un ordinateur de bureau pour recueillir et traiter directement les données de la production. Fiabilité, gain de temps et rationalité en résultent.

Cette liaison se pratique déjà largement aux Etats-Unis mais reste presque totalement inconnue en France. Reste à mettre au point les programmes nécessaires au pilotage et à faire comprendre aux Français l'importance d'une telle liaison. En fait, la demande existe mais est encore peu exprimée, faute d'une offre en proportion.

« Nous avons ainsi trouvé le moyen d'entrer dans de grosses sociétés comme Renault par la porte de l'atelier et de proposer ensuite un service d'ensemble », confie Valérie.

Installée dans le centre de Tours, la société Syntact est en pleine crise de croissance. De 300 000 F de chiffre d'affaires en 1983, elle en prévoit 2 millions pour 1984. Sept salariés ont pour base un petit deux-pièces sur cour. Non seulement Valérie y travaille en permanence, mais elle y campe toute la semaine, consacrant ses week-ends à son mari. L'argent ? Valérie ne compte pas se payer normalement avant cinq ans ; quant à Jean-Philippe, il ne tire même pas sa paie.

Non contente d'innover dans son secteur, Valérie a une conception de l'entreprise qu'elle qualifie d'idéaliste : *« Pour moi, tout le monde prend ses responsabilités et a son mot à dire,* déclare-t-elle. *Nous avons refusé des étrangers dans le capital de Syntact, et en 1985 nous transformerons la société en SA. Alors, tous les salariés seront associés dans l'affaire. »*

Entreprendre est certes une vocation. Une sorte de sacerdoce et l'expression d'une farouche volonté d'indépendance. Pour Valérie c'est aussi le moyen d'expérimenter et de trouver cette confiance en elle qu'elle dit lui faire défaut. *« Mon âge me gêne parfois. Ce n'est pas toujours facile de négocier des contrats avec des hommes de cinquante ans. Heureusement, je les étonne, et la séduction est une arme précieuse ».* Son but ? Etre une bonne mère, une femme épanouie et un bon chef d'entreprise. Une tâche à la mesure de ses ambitions.

PHILIPPE CHAMBON.

POUR LES FEMMES

Le diplôme est un sésame pour l'emploi

« Quand j'engage un jeune diplômé d'une grande école, j'achète des compétences professionnelles, pas autre chose. Qu'il s'agisse d'un homme ou d'une femme ne m'importe pas ! »

« Au poste que j'occupe aujourd'hui, un centralien gagnerait le même salaire que le mien, par contre, avec mon ancienneté, lui serait déjà chef de service ! »

Ces deux témoignages, le premier d'un responsable de recrutement pour le service de recherche d'un grand groupe nationalisé, l'autre d'une centralienne de quarante-cinq ans, décrivent dans un raccourci abrupt mais éloquent le destin des jeunes femmes diplômées des grandes écoles. C'est-à-dire qu'elles n'ont pas – ou peu – de difficultés, au même titre que les garçons, pour trouver un premier emploi, mais que les problèmes commencent au bout de cinq ou dix ans de carrière, lorsqu'elles revendiquent des responsabilités ou au cours de négociations lorsqu'elles changent d'entreprise.

ET LA CARRIÈRE ?

La grande école demeure toujours *« l'assurance d'avoir un emploi »*. En général, dans les trois mois qui suivent la fin des études, le jeune diplômé a trouvé son point de chute. On manque d'ingénieurs. Toutes les grandes sociétés se livrent à une dure concurrence pour les séduire et les attirer. Le diplôme de la grande école neutralisera pour les étudiantes des grandes écoles le double handicap traditionnel d'être, à la fois, jeune et femme sur le marché du travail. Même si certaines jeunes filles remarquent que la durée de recherche d'emploi s'allonge quelque peu. Il leur faudra, peut-être, envoyer un peu plus de candidatures spontanées, rencontrer un peu plus d'employeurs potentiels. Et puis, constate l'APEC (1), tout dépend de l'activité. Pour les « commerciaux » par exemple : *« Les jeunes filles veulent souvent faire du marketing ou du commerce international. Or, le premier nécessite un passage obligatoire par la vente, domaine encore très marqué par l'image masculine, et le second exige de l'expérience, qu'elles n'ont pas encore, par définition. Celles-là peuvent dire qu'on les rejetait parce qu'elles étaient « femmes ». Dans l'un et l'autre cas, elles présentaient réellement un handicap ! »*

D'emblée, les entreprises nient tout antiféminisme. *« Nous ne sommes pas sexistes,* dira un responsable du recrutement. *Nos entreprises ont besoin de cadres compétents. Homme ou femme. Serait-il un « travelo » compétent, je l'embauche ! »* Lui, peut-être. Mais qu'en pensera le chef de service qui devra accueillir ce nouveau salarié ? Dans l'esprit de pas mal de responsables, surnage toujours l'idée qu'*« il ne faut pas dépasser un certain quota de femmes pour ne pas avoir de perturbations dans le travail »*. Et la misogynie resurgit bien vite. *« Les moins astucieux de ces chefs le disent carrément :* « Je ne veux pas d'une femme, trouvez-moi un garçon ! » *Les autres, plus malins, se camouflent derrière un* « petit truc qui ne marche pas dans le profil », *pour refuser ma candidate. »* Il faut dire que les critères d'embauche évoqués laissent, effectivement, la porte ouverte au « pinaillage » : diplôme de grande école évidemment, plus la facilité d'être pédagogue, plus la capacité de lire, écrire, parler le français et l'américain, plus le sens des autres, d'une équipe, plus la « sensation » de l'argent, c'est-à-dire être sensible à l'environnement économique, aux débouchés de son produit, plus la capacité d'être un bon représentant de son entreprise, de savoir en faire la promotion et la mettre en valeur, en France et à l'étranger. Qui correspondrait, sans faille, à un tel prototype ?

Autre scénario, encore trop fréquemment vécu par les jeunes femmes, celui d'une jeune ingénieur(e) polyvalente et spécialisée en biologie. Après un échange de courriers, elle obtient un premier entretien avec le responsable du recrutement d'une entreprise alimentaire. Son diplôme joue les « sésames ». C'est d'accord, elle fera partie du personnel. On s'en félicite. Mais elle postule pour le laboratoire de développement et de fabrication des produits. Est-elle bien sûr de son choix ? Et on lui suggère alors de transférer sa demande pour collaborer au service de... documentation !

Lorsque le choix des jeunes diplômées s'éloigne encore plus des domaines d'activité traditionnellement féminisés, des procédures d'embauche différentes de celles qu'on applique habituellement sont alors mises en œuvre.

Nicole C. « fait » EPF (Ecole polytechnique féminine) après un bac C. Au cours des études, elle découvre les joies de la construction et du bâtiment. Elle est admise à faire son stage de fin d'études sur un chantier, dans une grosse entreprise. A la fin du stage, un poste se crée. Elle a donné toute satisfaction. Le chef d'agence soutient sa candidature. Dans les habitudes de la société, cela suffit pour que le postulant soit engagé. Pas elle. *« Le grand boss, en personne, a voulu me rencontrer avant de donner son feu vert définitif. Plus que de la méfiance envers le jugement de son chef d'agence, c'était, je crois, de la pure curiosité à mon égard. J'étais la première femme engagée, chez lui, pour devenir conducteur de travaux ! »* Elle est d'ailleurs toujours la seule. Un autre grand du bâtiment, contacté à l'époque, lui avait même répondu : *« Si Bouygues n'embauche pas de femme, moi non plus ! »*

Autre exemple, celui d'Isabelle D., une HEC de la dernière promotion qui veut *« faire de la vente »*. On l'engage pour devenir *« assistant chef de produit »*. Elle sera donc mise à l'essai sur une tournée. Mais avant, elle passe par une période de prise de contact avec l'entreprise dans une agence. C'est le lot de tous les nouveaux arrivés. Par contre, alors qu'un jeune homme titulaire d'un BTS commerce et entré en *même temps* qu'elle *ne restera* que huit jours dans le centre, pour elle, le délai est doublé ! *« J'ai dû me bagarrer pour partir en tournée. La vente est un métier d'homme. On ne peut être un bon vendeur si l'on est une femme. J'ai eu quelques problèmes avec de vieux vendeurs désemparés par ma présence. Ils réagissaient à coup de blagues égrillardes. Pour se faire accepter, il faut avoir le sens du contact et savoir s'imposer ! Quant aux clients, le fait de voir arriver une femme les étonne. Ils me croient plus facile à manipuler qu'un garçon, mais je n'ai jamais eu de réactions hostiles. »*

Des quotas ?

En principe, quand elles embauchent une jeune femme, les entreprises jouent le jeu : son salaire de début est identique à celui d'un homme. Fixé d'après une grille indiciaire en fonction du diplôme, il ne marque aucune différence. Isabelle, par exemple, gagne 125 000 F brut par an. Elle est mieux payée qu'un jeune confrère qui vient d'une école de commerce moins cotée que la mienne.

Ce traitement égalitaire, les jeunes femmes ont le sentiment de l'avoir toujours connu au cours de leurs études. Une fois le difficile barrage de la sélection franchi. Cette sélection : critère pour les futurs employeurs de la qualité des cadres qu'ils vont recruter. Il faut en moyenne deux ans de « prépa » pour « intégrer » une de ces grandes écoles. Un an pour HEC, deux pour Centrale, les Mines ou Supelec, dans le meilleur des cas. On présente les concours et, suivant le succès, on choisit son école (2). On dit le choix des filles réellement motivé par le secteur d'activité qu'elle va ouvrir, alors que les garçons seraient plutôt influencés par l'aspect « carte de visite » des études et le réseau d'« anciens » et de relations qu'elles supposent. Quoi qu'il en soit, la sélection est draconienne. Par exemple, en 1983, 2 807 candidats se sont présentés en première année à HEC (41 % de filles), 264 furent reçus dont 34 % de filles. Ce chiffre de 34 % est relativement stable depuis cinq ans. En 1973, date de la première année de mixité d'HEC (auparavant elles « faisaient » HECJF), les jeunes filles ne représentaient que 12 % des élèves.

Aujourd'hui, presque toutes les écoles sont mixtes (il ne doit rester que quelques bastions masculins dans le secteur militaire, de même deux écoles sont exclusivement féminines : Ecole polytechnique féminine et l'Ecole nationale féminine d'agronomie de Rennes). *« Le cheminement vers la mixité fut dur,* disent les « anciennes ». Même si Centrale est mixte depuis sa création en 1920, les filles n'y furent vraiment présentes que vers 1975. Polytechnique ne s'est ouverte aux femmes qu'en 1972, dix ans après l'Ecole des ponts et chaussées et trois ans après les Mines.

Assez bizarrement, s'étonnent certaines jeunes femmes, quel que soit le pourcentage des jeunes filles candidates à l'entrée, on retrouve la même proportion, d'une année sur l'autre, dans les promotions. Alors ? Y aurait-il des « quotas » ? Il faudrait examiner de près les résultats avant et après les oraux. Car c'est à ce dernier stade que pourraient se situer les « blocages ». En dehors du simple facteur « binette » qui peut jouer pour ou contre la postulante, il est probable qu'il existe dans l'esprit des examinateurs des quotas « non dits », fortement intériorisés et qui déclenchent des réflexes de sévérité. Un méchant démon leur souffle, avec à-propos, que, véritablement, cette jeune femme n'aura pas sa place dans la profession. Les milieux traditionnellement masculins, comme l'électricité, par exemple, sont taxés de vouloir se protéger contre trop d'intruses. Dans le commerce, par contre, on serait sensible au charme et à la séduction. Isabelle D. s'étonne encore de l'admission d'une de ses compagnes, *« mais vraiment pas jolie du tout »*, à HEC. *« Il fallait qu'elle soit drôlement brillante. »* Déjà, apparaît ce « plus » dont on dit qu'il est le fait des femmes : plus diplômées, plus acharnées, plus compétentes, que les hommes pour se faire admettre et pour faire carrière. Alors, pour réussir leur vie professionnelle, les jeunes femmes optent pour des secteurs neufs, non imprégnés de l'empreinte misogyne.

Vigilance !

C'est le succès de l'informatique, avide elle-même de ces jeunes cerveaux. Brigitte G. 29 ans, centralienne et Sciences Po, s'occupe de contrôle de gestion à la Serete. *« Mon entrée s'est faite en douceur »*, dit-elle. Tout comme sa sortie de Centrale. Diplômée en 1978, elle reste à l'école comme assistant d'économie pendant deux ans, le temps de terminer Sciences-Po et d'entrer à mi-temps à la Serete. Expérience concluante. Elle est engagée. A la Serete, sur un effectif d'environ 850 personnes, 24 femmes sont cadres ou ingénieurs sur 201 et 3 femmes occupent des postes d'ingénieurs « très supérieurs » sur 153, une seule femme est directeur, pour 29 hommes. En tout, la société compte 25 % de femmes. Brigitte G. est très satisfaite de son travail et de son employeur. Elle n'en dit pas moins : *« Les femmes doivent rester très vigilantes. »* Car, si elles se laissent dépasser, après ça va très vite ! Il faut prendre garde à ne pas sauter une augmentation, ne pas se cantonner dans un rôle d'assistante, ne pas se retrouver dans un placard pendant un an ou deux. Un an ou deux fatals. La rupture avec la promotion ne pardonne pas. Par la suite, la carrière peut reprendre, elle ne rejoindra jamais la courbe des autres.

Ce décalage, les femmes en prennent parfois conscience trop tard, lorsque vers trente-cinq ans elles aspirent à de plus grandes responsabilités, plus sûres d'elles-mêmes, de leur capacité de commandement et d'encadrement. Au bout de dix ans d'activité professionnelle, les hommes y ont accès et les femmes sont maintenues à leur poste. N'y a-t-il donc comme modèle de réussite que de gérer sa carrière *« comme un homme »* ? demande Mme Jacqueline Hüppert-Laufer, sociologue et professeur à HEC (3). Ce qui signifie *« choisir une entreprise porteuse, une entreprise qui apporte un « plus » sur la carte de visite quand on la quitte, et mener cette carrière sans se soucier de celle de son mari... Aujourd'hui, les femmes pensent qu'il ne faut pas « inquiéter » par des comportements « trop » féminins, « trop » soumis, « trop » agressifs, « trop » maternels, « trop » séducteurs et pas assez « fonceurs ». Mais,* ajoute-t-elle, *il faut mettre un bémol à ces affirmations. Si les femmes sont toutes, ou presque, confrontées un jour ou l'autre au dilemme « épouse-mère » ou « femme de carrière », les jeunes hommes, actuellement, intègrent dans leur schéma de pensée des variables familiales. Certains refusent une promotion pour ne pas gêner le travail de leur femme. »*

C'est d'ailleurs souvent à l'occasion d'une interruption pour la naissance d'un enfant que les femmes doivent subir le premier « placard ». *« Il n'y a pas de carrière à espérer, sinon tronquée, quand on s'arrête trois ans »*, dit Mme Huppert-Laufer. Les jeunes femmes voudraient bien concilier les deux vies, professionnelle et personnelle. Brigitte G., qui a maintenant une petite fille d'un an, n'a pris que les congés maternité normaux : quatre mois. A son retour, elle a pris la responsabilité d'un des services de contrôle de gestion. *« J'étais ravie. Il ne s'agissait ni d'une voie bloquée ni d'une voie de garage. Le changement me convenait parfaitement et s'est révélé positif. »* Mais elle n'a maintenant qu'une angoisse : que son enfant tombe malade et que la crèche ne puisse la garder. *« Jusqu'ici,* dit-elle, *je ne me suis jamais absentée parce que j'ai pu faire appel à sa grand-mère. »*

Alors, pour les jeunes femmes d'aujourd'hui, faire carrière, cela signifie, comme le dit Mme Huppert-Laufer, une *« triple bagarre » : celle que mènerait tout homme pour réussir, plus une double lutte contre l'inertie : la sienne et celle de son environnement, si prompt à rejeter les femmes dans les rôles traditionnels. De plus, la tentation est grande, lorsque le marché du travail est bouché ou que les difficultés s'accumulent dans l'entreprise, de se laisser séduire par un rôle féminin ! »*.

CHRISTIANE GROLIER.

(1) APEC, Association pour l'emploi des cadres, 8, rue Duret, 75016 Paris, tél. : 502-13-50. Enquête sur « L'insertion professionnelle des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur » et « Les femmes cadres ».

(2) Jacqueline Huppert-Laufer est l'auteur de *la Féminité neutralisée ? Les femmes cadres dans l'entreprise.* Editions Flammarion, 1982, 296 pages, et d'un article *« Faire carrière... comme une femme »* dans *Exécutif*, n° 4, janvier 1984.

(3) On peut consulter *les Dossiers de l'étudiant.* Dossiers consacrés aux « Grandes Ecoles », n° 38, novembre 1983, n° 39, décembre 1983, 21 F chacun.

Les femmes cadres en France

Elles sont environ 880 000 pour 3 millions de cadres (28 %). Mais seulement 262 000 d'entre elles cotisent à l'AGIRC (retraite complémentaire des cadres), soit 17,3 % des cotisants. Durant ces vingt dernières années, l'effectif des cadres supérieurs a quadruplé et celui des cadres moyens a été multiplié par 2,6. Entre 1962 et 1980, sur 100 postes nouveaux de cadres, 46 ont été occupés par une femme, 55 pour les cadres moyens et 42 pour les cadres supérieurs.

Les femmes cadres exercent principalement dans les services, les commerces, la construction électrique, la pharmacie et la parachimie.

43 % des femmes cadres travaillent en Ile-de-France, 9 % en Rhône-Alpes, 4,4 % dans le Nord et 3,3 % en Pays de la Loire. L'écart entre le salaire moyen des hommes et celui des femmes est d'environ 37 % pour les cadres supérieurs, 26 % pour les cadres moyens.

On estime que 80% des jeunes femmes diplômées de l'enseignement supérieur deviendront des cadres (pour 78 % des hommes). Mais 20 % des femmes deviendront cadres supérieurs (pour 28 % des hommes) et 4 % seront ingénieurs (pour 12 % des hommes).

(*Les Femmes cadres*, enquête réalisée par l'APEC.)

LA GAGEURE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Allier l'efficacité au respect humain

« *EN période de crise, rien de tel que le conseil en recrutement* », dit M. Jean-Paul Vermès, le président de la CSNCR (Chambre syndicale nationale des conseils en recrutement), quand on lui demande à quoi peut bien servir, aujourd'hui, cette profession qui consiste à trouver, pour un emploi donné, le cadre qui fait défaut à une entreprise. Même si 100 candidats, voire 300, se présentent pour une seule annonce publiée dans un quotidien, encore faut-il, assure M. Vermès, savoir choisir l'homme idéal. « *Or*, dit-il, *le droit à l'erreur est de moins en moins acceptable, tant pour l'entreprise, notre client, que pour le sélectionné, qui risque son avenir* ». Les difficultés économiques imposent aux uns de réussir une embauche sans coup férir, pour garder leur place dans la compétition. Elles amènent les autres à considérer que le changement d'emploi n'est plus une priorité et que, après tout, leur situation actuelle n'est peut-être pas sans avantages.

Profession jeune et largement inspirée par l'exemple américain, le conseil en recrutement – qu'il ne faut pas confondre avec le « chasseur de têtes », qui recherche directement des cadres de haut niveau – apparaît sur le marché français au début des années 60; leur nombre n'explosera réellement que durant la décennie suivante.

Tout change, en fait, autour de 1976 quand, justement sous les coups de boutoir de la crise, les entreprises commencent à réviser leur comportement à l'égard de leurs cadres, jusqu'alors objets d'une sollicitation toute particulière. Brusquement, le consensus est remis en cause, au nom de conditions économiques en plein bouleversement : il faut aussi se séparer de ces fidèles, accepter de parler de sureffectifs, y compris dans cette catégorie. Le paternalisme et les rapports subjectifs, ces vieilles valeurs, en sortent durablement ébranlées.

Du même coup, le rapport de l'entreprise aux cadres, des cadres à l'entreprise, se modifie et, dans les cas les plus favorables, se modernise avec ce que cela comporte de cynisme, d'efficacité et d'esprit de compétition.

Pour l'employeur, il s'agit maintenant d'embaucher l'homme dont on a besoin, à un endroit et à un moment donnés, sachant, pour les plus lucides, que ce cadre, un jour, poursuivra ailleurs son évolution. On cite à ce propos des cas de sociétés qui, sans illusion aucune, savent que, à leur niveau, elles ne retiendront que quelques années tel directeur financier, qu'il faudra ensuite remplacer par un autre, de même calibre.

Pour les cadres, qui sont « moins endormis », est apparue la nécessité de se confronter avec le marché du travail, de tester, comme on dit, « s'ils sont toujours dans le coup ». « *Ils veulent se resituer*, explique M. Vermès. *Ils cherchent à savoir quels efforts ils doivent fournir pour rester au niveau* ».

Le jeu de la vérité

Bien sûr, cette observation pèche par son analyse idyllique selon laquelle tout un chacun serait en mesure de se risquer à ce dur « jeu de la vérité ». Le tissu industriel français et l'état réel des entreprises ne permet pas toujours que s'exerce, sans embarras, cet esprit de compétition froid et impersonnel. Les cadres eux-mêmes, sauf à considérer qu'ils sont immanquablement des êtres parfaitement équilibrés et assurés de leurs capacités, ne peuvent pas tous résister à cette épreuve.

« *C'est bien pourquoi la relation humaine est indispensable* », concède M. Vermès, qui, comme ses autres collègues en recrutement, veut y voir l'apport spécifique de la profession. « *Nous sommes attentifs à la crédibilité de la proposition qui est faite par notre client* », souligne par exemple M. Gérard Schneider, vice-président de l'AFCOREM (Association française de conseils en recrutement). « *Nous voulons disposer de toutes les informations nécessaires pour que le candidat puisse prendre sa décision en connaissanee de cause.* »

Amené à mettre en rapport une offre et une demande selon des critères objectifs, le conseil en recrutement devient, paradoxalement, le refuge des éléments psychologiques au dossier à traiter. Souvent même, il ira au-delà de la seule présentation des deux impétrants et se chargera de créer le climat indispensable à la rencontre, voire s'engagera dans le choix final.

Malgré les tests, les entretiens, les études graphologiques et bien d'autres techniques d'évaluation, l'affaire peut toutefois s'avérer être un échec, dont M. Vermès revendique le droit. « *Mais*, ajoute-t-il, *sauf pour les cadres commerciaux, les ruptures dues à l'entreprise sont extrêmement rares, parce qu'elle est d'entrée très exigeante, tout comme les candidats.* » Pendant la période d'essai, et souvent par convention professionnelle, les conseils en recrutement suivent le nouvel embauché pour ses premiers pas dans l'entreprise.

Mais, progressivement, s'est mise en place une forme de service après-vente qui amène le conseil à venir revoir le client et le candidat. « *On fait de plus en plus de conseil autour du recrutement* », indique M. Vermès, qui « *attire l'attention de l'employeur sur le fait que tel cadre, en poste depuis trois ou quatre ans, finira bien par partir* ». M. Schneider reconnaît se soucier du devenir de son ancien candidat placé : « *Il m'arrive de demander à mon client s'il a l'intention de lui accorder un autre poste, de façon à lui faire comprendre que, sinon, son oiseau rare va se croire enfermé dans une cage.* »

Il y a aussi les anciens candidats qui, au bout d'un certain temps, reprennent contact avec le cabinet de conseil pour lui faire savoir qu'ils seraient disponibles, le cas échéant. « *Nous rencontrons également certains de nos clients employeurs qui nous demandent de recevoir leur fils ou leur fille à la fin de leurs études pour les aider à faire leur choix de carrière* », raconte également M. Schneider, qui veut y voir la preuve des relations de confiance qui s'établissent avec le conseil en recrutement. Dans quelques cas aussi, l'employeur veut à son tour quitter son entreprise et confie sa recherche à son ancien fournisseur...

Candidatures spontanées

La profession toutefois, même si elle ne l'avoue pas, connaît des difficultés pour bien fixer son image de marque. « *Il y a des mauvais partout* », dit-on au CSNCR comme à l'AFCOREM, qui se veulent toutes deux chambres syndicales comme le troisième groupement, le SYNTEC, d'origine plus ancienne, qui rassemble essentiellement les gros cabinets. Dans les trois cas, des chartes professionnelles ont été établies qui, avec de légères différences, cherchent à donner le même gage de sérieux et d'honnêteté.

L'activité du conseil en recrutement, si elle devient de plus en plus importante – près de quatre cents cabinets la pratiquent en France – pourrait en effet entraîner quelques travers et défauts qui seraient préjudiciables à la vie économique des entreprises et aux relations sociales s'il n'y était prêté attention.

Ainsi, il est interdit aux cabinets de se constituer des fichiers de candidats, exploitables pour toute nouvelle proposition émanant d'un autre client. L'APEC (Association pour l'emploi des cadres) et l'ANPE disposent de ce monopole, et la Commission informatique et liberté pourrait avoir à se prononcer contre cet usage. Mais, dans la pratique, les cabinets conservent souvent les dossiers qui leur sont fournis, ne serait-ce que parce que les candidats eux-mêmes ne les réclament pas. « *Il y a là un peu d'hypocrisie* », admet M. Vermès, qui préférerait voir ses adhérents respecter les règles. « *On demande au candidat de renouveler sa candidature par écrit* », explique-t-on chez Raymond Poulain, consultant (dont le directeur est également président de l'AFCOREM), où l'on constate, comme dans tous les autres cabinets, une augmentation des candidatures spontanées et préventives ou celles, plus compréhensibles, de cadres chômeurs.

Concurrence déloyale

Un autre risque consisterait à voir certains cabinets – il paraît que cela existe – traiter les dossiers avec une telle désinvolture que le cadre retenu deviendrait une victime. Par exemple, les professionnels condamnent l'attitude d'un collègue qui se contenterait d'une offre écrite pour lancer une campagne de candidature. L'absence de vérification pourrait transformer la proposition en traquenard, sans parler du désenchantement du cadre recruté qui découvre que le directeur d'usine qu'il souhaitait devenir aura à travailler dans un bureau vitré de 5 mètres sur 3, au fond de l'atelier.

« *Si on nous demande de recruter un type qui sait sauter 2 mètres, il ne faut pas en sélectionner un qui franchit les 2,20 mètres... ou qui ne dépasse pas 1,90 mètre !* », fait en outre observer M. Vermès, qui insiste sur la nécessité de bien faire comprendre au postulant que « *la réponse négative n'est jamais un échec* ». Puisqu'il s'agit de trouver l'élément du puzzle qui manque à une entreprise, tel candidat refusé sera mieux adapté à une autre demande. Question de profil. Question, aussi, de psychologie pour le conseiller qui ne doit pas décourager le cadre et, surtout, ne pas le perturber pour l'avenir.

Un dernier danger, qui n'est pas toujours évité, serait la manipulation du conseil en recrutement qui, sur la demande précise d'une entreprise, débaucherait l'élément ou l'équipe qui fait la force de la société directement concurrente. « *Cela s'est déjà vu*, raconte M. Schneider, *et c'est notre crédibilité qui est alors en cause.* » Dans la profession, on connaît de ces anecdotes où, par le truchement d'une proposition alléchante, il s'agissait surtout de démanteler le rival ou de le supplanter. Quelquefois, on embauche un ou deux cadres indispensables et on se débrouille pour « griller » définitivement les autres qui n'ont plus l'espoir de retourner dans la société d'origine.

Si tous les conseils en recrutement se refusent à pratiquer cette méthode qui s'apparente aux procédés de concurrence déloyale, ils n'ont pas toujours les moyens, malgré leurs enquêtes préliminaires, d'y échapper. M. Vermès, qui se veut rassurant, avance une riposte. « *C'est un cas limite*, dit-il. *Et il faut bien savoir que cela peut déclencher une réaction vive de l'adversaire, et c'est souvent dissuasif.* » Il ajoute, en manière d'excuse : « *Une entreprise vulnérable à un tel coup, c'est aussi une entreprise dont le fonctionnement est devenu anormal. Sa direction devrait s'interroger sur les raisons de ces départs.* »

C'est sans doute pour toutes ces raisons qu'une petite quinzaine de cabinets, tous situés à Paris, se sont adjoints une nouvelle activité depuis deux ans. En plus du conseil en recrutement, ils font maintenant dans le « décrutement », cette technique qui consiste à préparer un cadre à son départ inéluctable de l'entreprise et à le mettre en état d'affronter le marché du travail. Plutôt qu'un licenciement pur et simple, l'employeur charge le cabinet d'organiser un « plan de réorganisation de carrière ».

Au nom de l'efficacité et du respect humain, c'est la gageure des conseils en recrutement.

ALAIN LEBAUBE.

Trois chambres syndicales pour 400 cabinets

TROIS associations – la CSNCR, l'AFCOREM et le SYNTEC – revendiquent le droit d'être considérées comme la chambre syndicale d'une profession encore jeune qui ne rassemble guère plus de quatre cents cabinets de conseil en recrutement. Pourquoi ?

Le caractère récent de l'activité explique en partie l'existence de groupements, qui ne se souhaitent pas réellement rivaux et se gardent bien de se critiquer. Il y a des chapelles, des notions déontologiques différentes qui se jugent sur des nuances. Mais surtout, il y a le passé proche, qui a largement creusé le fossé.

Les conseillers en recrutement sont individualistes et, le succès professionnel aidant, facilement égocentriques dans une activité où l'on ne cesse pourtant de proclamer l'importance des rapports conviviaux. Et puis, très souvent, la création d'un cabinet concurrent correspond au départ d'un conseiller qui abandonne son ancienne équipe avec plusieurs clients. Des inimitiés se forment. Des ténors ne peuvent cohabiter.

A l'origine, n'existait que le SYNTEC, qui se voulait davantage club, un groupe de réflexion, et qui, sans abandonner ses caractéristiques, s'est transformé en chambre syndicale. On y trouve une vingtaine d'adhérents, appartenant pour la plupart à la catégorie des gros cabinets (PA, CEGOS ou Bernard Julhiet), un peu au-dessus de la mêlée.

Est ensuite venue la CSNCR, Chambre syndicale nationale des conseils en recrutement, qui regroupe désormais une centaine de cabinets et qui s'est créée en 1978. A l'époque, la profession avait pu craindre que l'arrivée de la gauche au pouvoir n'entraînât une mise sous tutelle de l'activité, peu appréciée par les socialistes et les communistes. Il fallait donc s'organiser pour assurer sa défense, améliorer son image de marque et donner plus de poids à un nouveau métier, trop mal connu.

Plus tard, un autre groupe de réflexion, volontiers élitiste, s'est constitué avec l'AFCOREM, l'association française des conseils en recrutement. Il y a quelques mois, elle devenait chambre syndicale à son tour, pour pouvoir dire son mot et représenter la profession. Ici, on voudrait bien être l'avant-garde, avec une quinzaine de membres.

Les trois groupements ont, chacun pour leur compte, élaboré une charte où l'on retrouve les mêmes soucis. Il s'agit de garantir le secret et le sérieux du traitement de l'offre comme de la candidature. Tous se proposent de connaître au mieux l'entreprise cliente, le site et le poste proposés. Tous veulent aller plus loin pour disposer d'une information juste, réaliste et objective. A l'égard du candidat, ils ne veulent porter que des jugements relatifs, en fonction de poste, et s'interdisent de prononcer des appréciations traumatisantes.

Quant aux méthodes elles-mêmes, elles sont affaire de choix, les uns préférant les entretiens puis les tests, les autres à l'inverse, ou encore les études graphologiques. Tous affirment se préoccuper de dégager le potentiel des qualités d'un postulant et de vouloir faire de ses défauts des avantages.

* SYNTEC – 3, rue Léon-Bonnat, 75016 Paris. Tél. 624-43-53.
* CSNCR – 30, rue Fabert, 75007 Paris. Tél. 555-25-81.
* AFCOREM – 8, rue Dupleix, 75015 Paris. Tél. 566-03-07.

La carrière internationale : un choix pour l'avenir

PARMI les tout premiers pays exportateurs (au troisième ou quatrième rang, selon les statistiques), la France réalise 90 % de ses échanges extérieurs avec 14 000 entreprises seulement.

En fait, la situation est encore plus contrastée puisque le marché de l'exportation est tenu par un nombre limité de sociétés, importantes de surcroît — 1 200 d'entre elles font à elles seules 80 % des affaires, 250 à 300 en réalisent 50 % et moins de cent en assurent 40 %. L'exportation est donc un secteur d'activités très concentré, mené par de grandes firmes bien implantées sur le territoire national et qui possèdent les hommes et les moyens nécessaires à la constitution de réseaux de vente ou de filiales à l'étranger, voire capables de s'y implanter industriellement.

Toutefois, alors que la nécessité d'efforts à l'exportation revient comme un leitmotiv dans le discours économique, des changements s'opèrent. Des petites et moyennes entreprises obtiennent de bons résultats à l'étranger. Des percées étonnantes se produisent et des conquêtes ont lieu, parfois inattendues. Les pouvoirs publics multiplient les actions de promotion et tentent de sensibiliser les acteurs économiques. Aussi assiste-t-on à la naissance d'une nouvelle génération de sociétés de commerce international qui, souvent, servent de relais pour les petites et moyennes entreprises et deviennent des intermédiaires pour l'introduction sur des marchés lointains ou réputés difficiles.

Ces sociétés constituent aujourd'hui un pôle important. Elles contrôlent environ un tiers du commerce extérieur de la France et sont environ 15000 à intervenir, dont 9000 pour l'importation et 6000 pour l'exportation.

L'étranger depuis le siège

Depuis les temps héroïques, l'activité d'exportation a aussi beaucoup évolué et n'est plus laissée au hasard. Il ne s'agit plus de vendre à l'étranger ses seuls excédents ou encore d'y réaliser de simples opérations ponctuelles, aussi fructueuses soient-elles.

Les échanges extérieurs justifient maintenant l'existence de structures adaptées au sein des entreprises en France même. La recherche systématique de débouchés nouveaux, la consolidation de positions acquises par l'implantation industrielle et commerciale directe, justifient l'élaboration de ce que les commerciaux appellent un plan marketing international, pour lequel il faut tenir compte des spécificités commerciales (prospection, formation, études des besoins) mais aussi des caractéristiques juridiques, fiscales et réglementaires des pays concernés.

Pour ce faire, il faut au siège de la société des cadres qui soient des spécialistes de ces activités, des personnes formées et préparées à l'intervention internationale. Cela passe par le traitement des problèmes de garantie, de crédit, de paiements internationaux ou de distribution des produits (transports, douanes, transit) avec tous les aspects de préparation juridique et fiscale des actions commerciales ou des implantations à l'étranger.

La technicité de ces postes, qui sont relativement nouveaux, s'élève. Il faut des cadres de haut niveau capables de devenir des responsables administratifs, des gestionnaires de commandes d'exportation ou des spécialistes transports. Les montages financiers, juridiques et fiscaux d'opérations nécessitent la présence de spécialistes du financement à l'exportation, de juristes et de fiscalistes internationaux, de bons connaiseurs des crédits internationaux ou, encore, de spécialistes d'accords de licences ou d'accords industriels.

Mission de confiance

A l'étranger, les fonctions évoluent aussi. Les entreprises exportatrices recherchent, pour la vente d'ensembles industriels clés en mains, des cadres capables de conduire commercialement, financièrement et techniquement une affaire. Des négociations et des tractations ont lieu, qui sont confiées à des ingénieurs d'affaires ou à des négociateurs de contrats.

Très souvent, le marché est emporté si l'entreprise est en mesure de l'accompagner de transferts de technologies qui entraînent des actions de formation, pour la transmission du savoir et de la maîtrise industrielle. Ainsi, dans certains contrats, notamment pour les sociétés d'ingénierie, la part réservée à la formation des hommes peut atteindre 20 % et plus.

Commercialement aussi, un stade a été franchi. Il faut maintenant des directeurs de filiales, des délégués à l'étranger, dont le profil s'éloigne rapidement de celui de représentant de commerce international. Les missions se diversifient et s'élargissent. Les cadres deviennent les responsables du développement, du marketing ou des « managers internationaux », qui ont la responsabilité de l'animation commerciale, du contrôle et de la gestion des filiales en tenant compte de ses répercussions commerciales et financières.

Grandement profitable au développement de l'exportation, cette évolution a toutefois pour résultat d'écarter les jeunes de la fonction. On ne débute pas, ou peu, dans la carrière internationale. L'expérience prime sur la formation de base et l'employeur préfère désigner, pour cette mission de confiance et de responsabilité, un cadre qui possède une bonne connaissance de généraliste de l'entreprise et de son fonctionnement. Il s'agit donc d'une voie à laquelle il faut se préparer et qui sera, en tout état de cause, et l'avenir de l'entreprise, et l'avenir individuel... passé le temps d'intégration.

A. L.

Quatre jours de dialogue et de débats

A partir du mardi 6 mars et jusqu'au vendredi 9, les Journées de l'emploi des jeunes diplômés » qui auront lieu au Palais des congrès à Paris, accueilleront élèves des grandes écoles, universitaires et jeunes cadres.

De 9 h 30 à 18 heures, ils pourront rencontrer des dirigeants d'entreprise pour les interroger sur leur politique de recrutement et aborder toutes les questions que posent le choix et l'orientation d'une carrière professionnelle.

Cinq conférences-débats marqueront ces Journées :

MARDI 6 MARS, à 14 h 30 : « RECRUTEMENT ET RESTRUCTURATION DES ENTREPRISES »

Au moment où de nombreuses entreprises doivent se restructurer et définir leur stratégie du futur, qui recrutent-elles ? Et comment (prospection, annonces, contacts, tests, etc.) ?

Débat animé par *Philippe Labarde*, chef du service économique, avec la participation de : Michel Chaussumier, directeur des relations humaines des Lainières de Roubaix ; Jean-Marc Devaux directeur administratif et social d'Ugine Acier ; Christian Laue, président-directeur général du groupe Egor ; Gilbert Millet, directeur du cabinet de recrutement Etap.

MARDI 6 MARS, à 17 heures : « CREER SON ENTREPRISE, UNE PASSION D'AVENIR »

Pourquoi et comment les jeunes diplômés peuvent créer leur entreprise ?

Débat animé par *Paul Fabra*, éditorialiste, avec la participation de : Alain Bizot, directeur général adjoint du Crédit Lyonnais ; Pierre Laffitte, président de la conférence des grandes écoles, directeur de l'Ecole nationale supérieure des mines ; Robert Lagane, administrateur de l'Agence nationale pour la création d'entreprises, président du mouvement des moyennes entreprises Ethic ; Christian Marbach, directeur général de l'Agence nationale de valorisation de la recherche; Alain Perroy, directeur de la direction régionale de l'industrie et de la recherche d'Ile-de-France ; René Sylvestre, directeur de la publication *l'Etudiant*.

Lancement du concours « Passeport pour la création d'entreprises », destiné aux grandes écoles de l'Ile-de-France.

MERCREDI 7 MARS, à 15 heures : « BIEN CHOISIR SON EMPLOYEUR »

A la fin des études, quels sont les critères pour choisir sa carrière ? Public ou privé. Taille de l'entreprise. Profil de carrière. Salaire. Sécurité de l'emploi. Promotion. Intérêt du poste. Profil du patron...

Débat animé par *Jean-Michel Croissandeau*, rédacteur en chef du *Monde de l'éducation*, avec la participation de : Luc Gillet, chargé du recrutement des cadres de L'Air liquide; Roger Mezin, directeur de l'ESCAE Amiens-Picardie; Alexandre Tic, président du cabinet Alexandre Tic; Gérard Schneider, directeur de Schneider Recrutement; Alexandre Wickham, co-auteur du livre *les Carriéristes*.

JEUDI 8 MARS, à 15 heures, salle Bleue, niveau 3 : COLLOQUE HEC-*LE MONDE* : L'INTERNATIONALISATION DES CARRIÈRES

Consolider les positions à l'étranger ou conquérir des marchés extérieurs est l'objectif de toute entreprise dynamique. Pour un jeune diplômé attiré par une carrière « », quelle entreprise choisir ? Faut-il posséder une certaine expérience ? Travailler en métropole ou à l'étranger ?

Débat animé par *François Simon*, chef adjoint du service économique, avec la participation de : Olivier Lecerf, président-directeur général de Lafarge-Coppée; Didier Pineau-Valencienne, président-directeur général de Schneider SA; Claude Sablon, directeur du personnel de Remy-Martin.

VENDREDI 9 MARS, à 15 heures, Hall Paris, niveau 1 : LES NOUVEAUX MOYENS DE COMMUNICATION INFORMATIQUES

La bataille de la communication est engagée. Les réseaux électroniques deviennent l'élément moteur des échanges mondiaux de l'information. Face à l'offensive des grandes firmes américaines et japonaises, notamment, comment les entreprises françaises peuvent-elles résister, réagir et remporter des succès ? Avec quels hommes ?

Débat animé par *Eric Le Boucher*, journaliste au service économique, avec la participation de : Gérard Bauvin, président-directeur général de Sligos; Claude Neuschwander, président de Ten; Bernard Lorimy, directeur du développement technologique de CAP-Gemini-Sogeti.

Un modèle « à la française »

(Suite de la page 17.)

En simplifiant quelque peu, chaque Français voudrait avoir les avantages des trois modèles sans en payer le prix : emploi à vie mais dans la continuité d'un même métier ; possibilité de se louer à meilleur prix mais refus des baisses de salaires en cas de difficulté de l'entreprise ; appel à l'Etat pour financer la formation et la protection sociale mais accablement devant la hausse des charges et des impôts. Cette incohérence conduit au gâchis.

La France est le pays industriel où, par refus de licencier une partie des effectifs, on condamne toute l'entreprise à la faillite et au chômage ; où on refuse d'embaucher parce qu'on craint de ne pouvoir débaucher ; où on forme peu et mal les ouvriers et employés ; où un jeune sur deux quitte l'école sans diplôme, ce qui, sur ce point, place la France au dernier rang des pays industrialisés ; où un jeune diplômé de grande école reçoit un premier salaire supérieur à celui des trois quarts des salariés français ; où l'on délivrait cent fois plus de CAP de sténodactylos que d'informaticiens (chiffres de 1978) ; où l'on desinvestit ou sous-investit dans des secteurs à forte demande (biens de consommation courante, automatismes, moyens de communications individuels) pour investir dans des activités cul-de-sac (charbon ou beurre, par exemple).

L'absurde a un prix : un emploi défendu dans le charbon coûterait 9 000 francs par mois à l'Etat, soit environ le double du salaire français moyen.

On ne peut expliquer en quelques mots comment la France en est arrivée là. Risquons une simplication. Au long des siècles, l'excès de pouvoir central a conduit les citoyens à s'organiser en groupes divers pour arracher des avantages et des protections. Le pouvoir les accorde pour conforter son rôle central. La méthode est devenue un réflexe : on monte à Paris pour obtenir gain de cause. Une conséquence est la division des Français, retranchés dans la défense de leurs privilèges acquis. Les cultures des groupes de défense tendent à s'imposer à la culture nationale.

Sur l'agenda français des réformes politiques, il n'est de tâche plus urgente que de proposer un nouveau modèle de gestion de nos ressources humaines (de la natalité à l'école, du marché du travail à la retraite). Il ne s'agit pas de s'aligner sur Washington, Bonn ou Tokyo, mais de définir l'esprit et les techniques d'un modèle à la française, cohérent avec notre culture, notre économie, nos ambitions.

Une nouvelle règle du jeu

Il faut repartir des principes de base de notre vie publique pour définir une nouvelle règle du jeu, acceptée et respectée par le plus grand nombre. A chaque fois que la France se bloque, se divise ou se déchire, on vérifie qu'elle ignore ses propres vertus. Il faut que s'exprime notre *res publica*. Sur le fronton de tous leurs bâtiments publics, mais hélas trop peu dans leurs têtes et dans leurs cœurs, les Français ont écrit une devise républicaine dont l'application serait plus efficace que n'importe quelle ANPE. Liberté, égalité et fraternité définissent un modèle génial de gestion des emplois : liberté de choix, égalité de droits et de devoirs, fraternité pour faciliter les mutations et compenser les mauvais coups.

Dans un monde complexe, il faut comprendre que ces trois principes interagissent. Les excès ou insuffisances de l'un peuvent être compensés par une action sur les autres.

L'exemple de l'accès à l'enseignement supérieur est éclairant. Au nom de la liberté (des étudiants), certains voudraient un accès libre à toutes les formations. Mais toute liberté a sa réciproque : les employeurs sont libres de ne pas embaucher des employés inutiles. Ce conflit des libertés peut être atténué par plus d'égalité dans le processus sélectif (meilleure information dans les lycées et plus grande égalité dans les conditions de préparation des concours, notamment), mais aussi plus de fraternité : offrir une deuxième chance, des passerelles vers d'autres formations, des formations continues délivrant les mêmes diplômes, créer d'autres écoles. La négociation de ces compensations permettrait de vérifier la qualité des informations disponibles; d'entendre tous les partenaires concernés et de rechercher une régulation d'intérêt général.

Avec sa devise qui définit les principes fondamentaux d'une évolution sociale harmonieuse, la France devrait être le champion de la création, de la flexibilité, de la reconnaissance des différences et du rejet de l'indifférence. Cette France-là serait le point d'équilibre des modèles libéraux, organisationnels et étatiques. La méthode est plus simple qu'on ne le croit...

Ainsi de la retraite à soixante ans ou des trente-cinq heures : au lieu d'imposer à tous une règle butoir, il faudrait rechercher une règle souple permettant de choisir entre retraite à soixante ans (ou moins) et soixante-cinq ans, voire plus (Suède...) ; des horaires de trente-cinq heures (ou moins) ou quarante heures, voire plus (Japon...).

Ainsi des licenciements : au lieu de les interdire pour mieux les subir plus tard, il faudrait rechercher les conditions qui rendent acceptable l'évolution quantitative des effectifs de l'entreprise. On imagine alors des propositions nouvelles : l'entreprise qui licencie pourrait se voir imposer certaines contraintes (réduction des dividendes distribués, réduction des hauts salaires, augmentation des investissements, de la formation...) qui consolideraient sa rentabilité à long terme ; le salarié licencié recevrait des indemnités accompagnées d'obligations de formation, de mobilité. On pourrait imaginer que son revenu soit garanti pour x... années à y % de son ancien salaire ; ainsi il pourrait retrouver un nouvel emploi à un salaire inférieur à y %, mais compensé par des fonds spéciaux.

La liberté est efficace, mais pas toujours tolérable. Notre pays a su l'intégrer dans un triangle magique qui permet son épanouissement. Il serait décidément ridicule qu'on se privât de ses mérites.

Les petites fourmis de l'emploi

Peter F. Drucker vient de rappeler (1) qu'aux Etats-Unis les emplois ne sont plus créés en majorité par le gouvernement (comme aux lendemains de la dernière guerre mondiale), ni par les grandes entreprises, ni par les nouvelles technologies (même si leur contribution est importante), mais par une multitude de petits entrepreneurs présents dans tous les domaines : santé, éducation, services, culture, artisanat, distribution, activités déréglementées de « service public », industrie, etc.

Les petites fourmis de l'emploi qui créent ces millions d'opportunités pour leurs concitoyens sont avant tout armées de leur liberté d'entreprendre dans une société qui leur donne les moyens législatifs, financiers et humains de s'épanouir, pour le bien de tous.

Heureusement, ces petites fourmis ne sont pas moins nombreuses en France, ainsi qu'en témoigne le dynamisme remarquable de tout secteur dès lors qu'il est libre d'accès (radios locales, restauration, petite distribution, SSCI, associations, etc.). Que d'énergie, que de raisons de penser que la France connaît les clés du modèle de l'économie humaine auquel tous les Français aspirent quand ils sont assurés d'être tous logés à la même enseigne, et non manipulés par des privilégiés partisans. La France, de plus en plus, a la culture de l'avenir, mais elle n'en a pas les institutions.

Il y a perte de confiance dans les organisations politiques, les centrales syndicales, le patronat (mais pas dans l'entreprise), parce que les Français ne veulent plus qu'on parle et décide en leur lieu et place, au nom d'une autorité distante. De plus en plus nombreux sont ceux qui croient à la liberté. C'est une force de renouveau culturel, qui va s'exprimer dans la gestion de nos ressources humaines.

Edgar Morin a raison d'annoncer que « *la vraie et grande politique ne se fait pas avec la certitude de gagner mais avec la foi en ses principes* » (2).

Libres, égaux et fraternels devant la création et la distribution des emplois, les Français seront irrésistibles !

ALAIN VAN BOCKSTAEL

(1) Harvard Business Review, janvier 1984.

(2) *Pour sortir du XXe siècle*, Fernand Nathan, 1981, p. 138.

Le Monde

culture

CINÉMA

LA NEUVIÈME NUIT DES CÉSARS

Les meilleurs ont gagné

Au vu des nominations, on pouvait penser que les Césars se partageraient, sans doute au prix d'une lutte serrée, entre *l'Eté meurtrier* et *Tchao Pantin*, fréquemment retenus jusque dans les plus hautes catégories et que, peut-être, Maurice Pialat (mais il avait déjà eu le prix Delluc pour *A nos amours*) obtiendrait une récompense. Au deuxième tour – c'était bien de nous indiquer ces chiffres – mille trois cent soixante-huit votes sur deux mille cent membres de la profession cinématographique inscrits à l'Académie des arts et techniques du cinéma ont été exprimés, soit 65 %. Et la grande surprise annoncée au début par l'huissier qui connaissait, alors, seul, le secret des enveloppes cachetées, est arrivée en dernier, selon le jeu habituel du suspense.

Avec, chacun, le même nombre de voix, *A nos amours* de Pialat et *le Bal* de Scola recevaient, ensemble, le César de meilleur film de l'année, Scola étant, par ailleurs, désigné meilleur réalisateur. Un outsider qu'on n'attendait pas. Quant aux favoris, les films de Jean Becker et Claude Berri, outre les Césars d'interprétation attendus, à Coluche et Isabelle Adjani, ils s'en sont tirés avec suffisamment d'honneurs.

Contrairement à ce qui s'était passé les deux années précédentes, ce palmarès pour 1983 – compte tenu, bien sûr, des nominations – s'est réparti entre des œuvres de qualité, sans opérer de clivage entre films d'auteurs et films « populaires ». Et Sandrine Bonnaire, « meilleur jeune espoir féminin », ajoute au succès de Pialat, tout en recueillant sa promotion personnelle.

Dans l'ensemble, les choix des gens de cinéma pour le vote final aurait pu être celui des critiques. Ainsi le César du meilleur scénario original à *l'Homme blessé*, l'un des films français les plus originaux et les plus audacieux de l'année. Un petit regret pourtant : que, pour ce même film, Jean-Hugues Anglade n'ait pas été distingué comme « meilleur jeune espoir masculin ». Richard Anconina, nommé dans cette catégorie et dans celle du « meilleur second rôle masculin » l'a emporté dans les deux. Il méritait bien un César, mais on comprend que les votants aient porté leurs bulletins des deux côtés, pour être sûr qu'il gagne. C'était, en effet, une bonne tactique...

De la cérémonie par elle-même, on peut dire qu'elle est mieux à sa place dans la salle de l'Empire, dont les installations sont faites pour la retransmission à la télévision. Le spectacle était bien conduit, sans numéros de variétés envahissants. Gene Kelly, Monica Vitti, Charles Bronson et d'autres vedettes ont été applaudis. Reste toujours un peu de flottement dans les annonces et les présentations (sauf Léon Zitrone, qui connaît bien le métier) et, surtout, dans les remerciements au moment des remises des fameuses statuettes. Toujours les mêmes mots pour l'émotion, la surprise, la joie.

Les comédiens français ne sont pas comme les Américains nommés aux Oscars ; ils n'aiment pas, semble-t-il, préparer et répéter des textes. Cela devrait pourtant faire partie du cérémonial. On donnera en exemple Edwige Feuillère qui, en recevant son César d'honneur, s'est montrée éblouissante : elle était vraiment en scène.

La fête des Césars avait attiré une foule de badauds dans l'avenue de Wagram. Mais qui prêtait attention à ces jeunes gens distribuant, discrètement, des tracts ? Des membres de la Fédération nationale des syndicats du spectacle, de l'audiovisuel et de l'Action culturelle CGT (regroupant cinq syndicats de diverses branches cinéma-télévision) cherchaient, ainsi, à faire connaître leurs craintes devant la nouvelle convention UNEDIC pour l'indemnisation du chômage, qui doit être applicable au 1er avril. Car, dans l'ombre de la gloire, de la réussite et des honneurs, le cinéma français c'est aussi, pour bien des artistes et des techniciens, le travail intermittent, l'emploi précaire, les difficultés de vivre. Une autre histoire, dira-t-on...

JACQUES SICLIER.

Le palmarès

Meilleur film : ***A nos amours***, **de Maurice Pialat, et *le Bal*, d'Ettore Scola** ; Meilleur réalisateur : **Ettore Scola (*le Bal*)** ; Meilleur acteur : **Coluche (*Tchao pantin*)** ; Meilleure actrice : **Isabelle Adjani (*l'Été meurtrier*)** ; Meilleur second rôle masculin : **Richard Anconina (*Tchao pantin*)** ; Meilleur second rôle féminin : **Suzanne Flon (*l'Été meurtrier*)** ; Meilleur jeune espoir masculin : **Richard Anconina (*Tchao pantin*)** ; Meilleur jeune espoir féminin : **Sandrine Bonnaire (*A nos amours*)** ; Meilleure première œuvre : **Euzhan Palcy (*Rue Cases-Nègres*)** ; Meilleur scénario original : **Hervé Guibert et Patrice Chéreau (*l'Homme blessé*)** ; Meilleur scénario tiré d'une œuvre : **Sébastien Japrisot (*l'Été meurtrier*)** ;

Meilleure photo : **Bruno Nuytten (*Tchao pantin*)** ; Meilleur décor : **Hilton McConnico (*la Lune dans le caniveau*)** ; Meilleur montage : **Jacques Witta (*l'Été meurtrier*)** ; Meilleur son : **Jean Labussière et Gerard Lamps (*Tchao pantin*)** ; Meilleure musique : **Vladimir Cosma (*le Bal*)** ;

Meilleur court métrage d'animation : ***le Voyage d'Orphée*, de Jean-Manuel Costa** ; Meilleur court métrage documentaire : ***Ulysse*, d'Agnès Varda** ; Meilleur court métrage de fiction : ***Star Suburb, la Banlieue des étoiles*, de Stéphane Drouot** ;

Meilleur film francophone : ***Dans la ville blanche*, d'Alain Tanner** ; Meilleur film étranger : ***Fanny et Alexandre*, d'Ingmar Bergman** ;

Césars d'honneur : **Georges de Beauregard** (producteur), **René Clément** (réalisateur), **Edwige Feuillère** (actrice).

NOTES

Jazz

AU TEP

Trois stars et un inconnu

Chautemps, Jannick Top et Ceccarelli. En trois noms, c'est toute la « scène » de la musique de ces dernières années qui est imaginairement convoquée : jazz, studios, musique contemporaine, rock, sans oublier la très décriée « musique de variétés ». C'est d'ailleurs leur pente naturelle à tous trois : cette passion lucide d'une musique de variétés pour le temps présent où se retrouvent pêle-mêle toutes les variétés de musique. Avec en prime le goût de l'humour, du saugrenu, et le génie de la mise en place. Peut-on rêver rythmique plus efficace, plus débordante aujourd'hui, que celle du tandem Ceccarelli (batterie) - Jannick Top (basse) ?

Avec un rien de provocation et beaucoup de sincérité, ils ne se gênent pas pour réintroduire des éléments qu'on a parfois tenus à distance : le rock, le binaire, les machines électroniques, toute sorte de trafics sonores qu'ils maîtrisent comme personne.

A ce trio de stars discrètes s'ajoute aujourd'hui Robert Persi. Au fait, qui est Robert Persi ? On ne sait pas encore. Fils de musicien (cette mémoire diagonale de la musique), il a vingt ans et pratique le synthétiseur. On ne sait rien d'autre de lui, sinon qu'il a été choisi par les trois autres : Chautemps, Top et Ceccarelli. Cela suffit.

FRANCIS MARMANDE.

★ TEP, lundi 5 mars, à 20 h 30.

■ ***LE RETOUR D'ULYSSE* de Monteverdi, sera présenté en 1985 au Festival de Salzbourg dans une nouvelle version de Hans Werner Henze.**

■ **MOZART A FRANCFORT. – Sir Georg Solti a créé à Francfort un Festival Mozart qui aura lieu chaque année, en juin. En 1984, il comprendra seulement des concerts, auxquels s'ajouteront, les années suivantes, des productions d'opéra.**

Théâtre

« JACK WIE HOSE »
au Petit Odéon

Qu'a-t-on fait d'elle ?

Au milieu d'un bric-à-brac sordide, est assis, méditant sur un siège de toilette, un personnage à la Reiser : un type blondasse, à l'œil torve. Et puis, il chante, il parle avec une voix féminine, car c'est une femme que la dureté des temps a contraint à prendre l'identité et le travail de son mari quand il est mort.

L'histoire – elle est vraie – se passe dans les années 30, à un moment où le droit de choisir son métier était réservé aux hommes. *Jack Wie Hose*, dont l'auteur et metteur en scène est Manfred Karge, dépasse la réflexion sur la condition féminine. La pièce raconte comment se désarticule une personnalité soumise à des pressions aberrantes. Ce n'est pas une pièce réaliste, mais un assemblage d'écriture (1), alternativement sarcastique, violente, rapide, lyrique, grave, qui s'enroule et fusionne dans le jeu d'une comédienne exceptionnelle, Lore Brunner.

Lore Brunner était Marie dans le *Woyzeck* mis en scène par Manfred Karge et Mathias Langhoff (présenté en France en 1980). Elle était la force de vie insupportable aux hommes. On la retrouve ici masquée, grotesque et, cependant, elle ne perd rien de sa sensualité, de son énergie gloutonne, ni de son humour. Un être qui s'est perdu et tend les mains, une femme cassée qui fait peur, qui fait mal parce qu'elle pose la question toute simple : qu'est-ce que vous avez fait de moi ? Elle est la voix, elle est le corps de tous ceux dont on n'ose pas regarder la misère.

COLETTE GODARD.

★ Jusqu'à ce lundi 5, au Petit Odéon, 18 h 30 ; au TNP, à Villeurbanne, représentation exceptionnelle le 8 mars.

(1) Le texte français traduit par Michel Bataillon est paru dans l'hebdomadaire *Révolution*, nº 208.

THÉATRE

« FAUT-IL CHOISIR ? FAUT-IL RÊVER ? », de Bruno Bayen

Le vertige des proches du cher disparu

Un clown vient de mourir. Son partenaire habituel nous l'apprend, au retour du cimetière. Il nous l'apprend non sans un certain désordre de l'esprit, de la parole, non sans une certaine colère peut-être. C'est que, par-delà la mort de son ami, cet homme se retrouve déjà désemparé, perdu, pataugeant dans le paysage immense de ses mémoires, de ses faillites, de ce qu'il ne peut oublier, avaler, prévoir.

Il en va de même de la femme du clown, jeune, belle, mais toute brisée dans sa longue robe noire, et de deux copains du clown, oui, tous sont là, désaimantés, parlant pour ne rien dire, mais dont la conversation croisée à bâtons rompus est comme si l'on avait collé en désordre une quantité de petits films privés, pris le dimanche et en semaine, à la maison, dans des jardins, dans des autos, sur des plages, dans les lits, partout, et cela foisonne d'espérance, d'inquiétude, de passion, d'égoïsme, de méchanceté, de charité, et, à travers toutes ces obsessions personnelles, on dirait que les composantes élémentaires du monde, de la vie, se faufilent : l'eau, le feu, la terre, la gravitation, la respiration, des choses comme cela...

Voilà un compte rendu bien confus, c'est le moins que vous puissiez dire, mais elle est ainsi, cette pièce de Bruno Bayen, *Faut-il choisir ? Faut-il rêver ?*, une ronde endiablée de flux de conscience en vadrouille, et lorsque le clown mort et enterré réapparaît dans la maison, plutôt terreux et miteux sous son béret basque trop enfoncé sur les oreilles, rien ne s'éclaircit pour autant.

Ce qui est étrange, dans cette pièce, c'est que ce fleuve infini de paroles assez informelles n'épouse aucun ton connu. Ni poétique, ni prosaïque, ni comique, ni philosophique. Ni rien. Comme un langage sans emploi. Et cette œuvre de Bruno Bayen fait penser à ces « chefs-d'œuvre » des maîtres ouvriers, maîtres artisans, qui créent des constructions parfaites de menuiserie, de serrurerie, et autres, objets qui ne sont ni des réductions de quelque chose, ni des maquettes, mais qui s'imposent, là, dans l'espace sensible, comme des épaves d'aucun naufrage, des témoins d'aucun acte : défis purs de l'imaginaire qui irradient toute une richesse de conscience, de volonté. Comme si la survie de vraies mains, la survie d'un vrai corps, se jouaient sur cela, sur rien et sur tout, sur le refus catégorique d'un geste utile. Le « théâtre » de Bruno Bayen, dans cette pièce tout au moins, est comme ça.

Et la mise en scène de Bayen, comme le jeu de tous les acteurs, tout cela d'un art et d'une exécution parfaits, se joignent, se tiennent, dans cet esprit, dans cette perfection gratuite d'irradier la vie dans les os blancs d'un poing fermé. Noms de ces acteurs : Claude Degliame (la veuve), Christian Colin (le partenaire), Yann Collette et Louis Mérino (les amis du clown), André Marcon (l'apparition du clown).

Seul point noir de l'entreprise, mais non des moindres : le décor. Il est de Michel Millecamps, mais lui a parfaitement réalisé ce que Bruno Bayen lui demandait.

C'est un décor très beau, l'intérieur d'une maison de très grand luxe, moderne, d'une architecture libre, vivante, avec la nature qui joue de tous les côtés, la lumière. Les matières sont nobles. L'eau, l'air, le feu, la terre, sont présent ici, comme dans les chassés-croisés du dialogue. Et aussi le jour et la nuit.

Le décor à la mode

Ce qui fait le problème, c'est le naturalisme. Un vrai décor, un vrai sol, un vrai plafond, de vrais murs, de vrais cadres métalliques, de vraies baies vitrées, etc. Une mode, aujourd'hui, de ces décors richissimes, l'emporte dans certains théâtres.

Cette mode est une aberration. Le théâtre est un mystère, une illusion. Le théâtre est imaginaire : des comédiens qui font semblant. Le lieu naturel du théâtre, c'est le semblant aussi la toile peinte, la fausse perspective, ou un rideau, ou rien. Encastrer le jeu du théâtre dans du mur réel, du lourd, c'est comme si l'on coulait des oiseaux ou des poissons dans du béton armé. Dans du décor lourd, l'acte théâtral asphyxie. Quelque chose n'a plus lieu.

Le théâtre, d'autre part, c'est le public, et le public c'est le voyage, les villes, les campagnes. Or ces décors lourds ne voyagent pas, impossible. Le théâtre, le vrai, vivant, c'est un parc ou un château qui se plie dans une malle et pèse deux mille grammes. Le décor lourd, c'est réactionnaire, méprisant. Et ça ne pense pas non plus aux machinistes du théâtre, dont le travail, dans ces conditions, perd son prix.

La pièce de Bruno Bayen eût été plus belle dans un décor de deux sous. Il est bizarre de voir ce décor absurde dans les bâtiments de Chaillot dont Vitez est directeur, alors que justement Vitez, entre autres mérites, évite résolument ces décors lourds naturalistes obtus tape-à-l'œil à la mode actuellement (ils font la gloire de Nanterre et d'autres lieux), oui, alors que Vitez reste fidèle au strict décor de vrai théâtre, aux « feuilles » de toiles peintes qui s'échelonnent dans une fausse perspective, aux lumières, aux détails légers : le vrai grand art.

MICHEL COURNOT.

★ Chaillot, Salle Gémier, 20 h 30.

■ **UNE AQUARELLE DE TURNER, qui passe pour un des meilleurs paysages du peintre, a atteint, mercredi 29 février chez Sotheby à New-York la somme de 235 000 dollars, soit plus de 1,8 million de francs.**

EXPOSITIONS

EUGÈNE CARRIÈRE CHEZ PATRICE TRIGANO

« On a fumé dans la chambre d'enfant ! »

A combien de temps remonte la dernière exposition Eugène Carrière dans un musée de France ? A 1949, à l'Orangerie, dans une manifestation qui liait son œuvre au symbolisme. Depuis, elle a été longuement exposée à l'étranger, à Londres, à Tokyo, à New-York... Et c'est aux États-Unis qu'a été publié, l'an dernier, un livre sur sa peinture et son influence.

En France, il n'est heureusement pas un oublié pour tout le monde. Pas pour Patrice Trigano, qui vient d'ouvrir une galerie rue des Beaux-Arts, après avoir été l'assistant de Me Maurice Rheims à l'hôtel Drouot. Quand un Carrière passait entre ses mains, il l'achetait. Il présente aujourd'hui quarante tableaux et autant de dessins pour la plupart de sa collection privée (avec quelques prêts d'autres collectionneurs et de musées).

Les artistes ont fêté de son vivant Carrière, que les amateurs ont manqué. Picasso, cet œil toujours en quête d'une idée neuve, a su voir et prendre son espace monochrome dont il a fait sa période bleue misérabiliste. Edvard Munch, lors de son voyage à Paris au tournant du siècle, a-t-il vu Carrière qui tenait une académie libre, assez courue pour avoir reçu quelques futurs phares de la peinture comme Matisse, Derain, Manguin ?... Le fait est qu'on trouve dans l'œuvre du maître de l'expressionnisme nordique les thèmes et la manière de Carrière. Cette peinture de la douleur, de la maladie dans la moiteur des lits de souffrance, rendue avec une ligne sinueuse, souple, très Art nouveau, qui épouse les contours de la forme torturée.

Mais Carrière est français et pas expressionniste pour un sou. Ses nus tapis dans l'ombre, on les retrouve, plus lascifs, chez Bonnard au commencement, avec la même grisaille indolente. Mais son origine socialiste de peintre des martyrs de la Commune le rendait attentif à l'humanité des visages, le plus souvent de ses amis les poètes et les écrivains, comme Verlaine, Goncourt, Daudet, Théophile Gautier, aux femmes et aux enfants, chez qui il tentait de saisir la vie qui passe dans le voile léger des couleurs.

Les couleurs, pour Carrière, c'est principalement le bistre, à peine avivé de rouge, la grisaille dorée au jaune, toujours étendue d'essence, pelliculaire... C'est un peintre d'ombres et de lumières. *« Un Rembrandt crépusculaire »*, disait de lui Edmond de Goncourt, dont il a fait le portrait assis dans un fauteuil rocaille, *« pour le faire avouer »*, que la peinture dit ce que cache le masque.

Carrière, qui a surtout peint des têtes et des corps (à peine des paysages du Val-de-Marne, épurés de toute anecdote, ramenés à leurs lignes essentielles), tentait de saisir l'humanité des visages au moment où la photographie faisait irruption dans le témoignage de la réalité, laissant les artistes avec le sentiment que la peinture était bien morte, tuée par une nouvelle invention technique. Cet homme réfléchi, que les obstacles ne découragent pas, avait conclu que désormais le portrait-souvenir était l'affaire de la petite boîte noire, mais l'interprétation philosophique du visage était, dans l'incertitude du flou, celle de la peinture. Degas, un des rares à narguer la manière embrumée de Carrière, sa peinture au « jus de pipe », bistre comme un daguerréotype, avec son « bougé », y voyait de la fumée malsaine. *« On a fumé dans la chambre d'enfant ! »*, s'écriait-il dans un mot atroce, devant un de ses tableaux.

Alors que la peinture tout entière était gagnée par les couleurs claires et respirait le plein air, Carrière venait avec ses ombres et ses lumières qui tuméfiaient ses visages et leur donnaient le volume d'une sculpture. Rodin, son ami qui pétrissait sa glaise, son bronze, comme le peintre sa matière picturale, voyait en Carrière un sculpteur. Un sculpteur qui, à bien des égards, rappelle l'humanité douloureuse et poétique de Daumier. Mais, aujourd'hui, la postérité retient de lui sa touche fluide, proche de Turner, que Carrière découvre lors de son séjour à Londres en 1877-1878, et qui le lie avec l'abstraction moderne contemporaine : déjà, il tentait d'en dire le plus avec le moins de peinture.

JACQUES MICHEL.

★ Peintures et dessins d'Eugène Carrière, galerie Patrice Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts. Jusqu'au 31 mars.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

J'ARRIVE - Escalier d'or (523-15-10), 20 h 30.

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : Commedia Dell'Arte.

COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : la Critique de l'école des femmes/l'École des femmes.

CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer 20 h 30 : Rendez-vous de poésie avec A. Veinstein.

ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 20 h 30 : *Die Hermannsschlacht.*

PETIT ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 18 h 30 : Jack Whie Hose.

TEP (364-80-80), 20 h 30 : voir « jazz ».

BEAUBOURG (277-12-33), Débats : 19 h : F. Ponge, « *Improvisation de Francis Ponge* » ; Concerts-Animations : 18 h30 : L'école de Vienne. Cinéma-Vidéo : Nouveaux films Bpi ; 13 h : Villa Santo Sospir, de J. Cocteau ; 16 h : Golfe zone vitale, de J. Meppiel et M. Pellas ; 19 h : Varsovie quand même, de Y. Bellon ; 12 h 30 à 21 h 30 : Vidéo- théâtre. Théâtre/Danse : 21 h : La faveur des étoiles, « *De J. Dowland à E. Satie et de P. Rousard à René Char* ».

Les autres salles

BASTILLE (357-42-14), 21 h : People who live in hotels get eyes of killers.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie, 20 h 30 : les Amours tragiques de Pyrame et Thisbé ; Resserre, 20 h 30 : l'Homme job.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 19 h : Un mensonge. De la prison au théâtre ; 21 h : les Marchands de gloire.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : les *Eaux et Forêts ; 20 h 30 : Gertrud, morte* cet après-midi ; 22 h 30 : le Dernier Film.

ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : Match d'impro.

ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 et 22 h 30 : Extravagances (Cie Ph. Genty, Th. Manarf.).

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon : 21 h 30 : les Cerises rouges.

Le Théâtre Daniel-Sorano à Vincennes présente, du 7 mars au 6 avril, une adaptation théâtrale du roman de Howard Buten *Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué*, traduit par J.-P. Carasso, aux Éditions du Seuil, jouée par la compagnie Le Galion. En avant-première, Howard Buten donne un one man show intitulé *Buffo.*

LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h 30 : Noces de cire ; 20 h 30 : Stratégie pour deux jambons. – II. 20 h 15 : Six heures au plus tard. – Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame.

LYS MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h 30 : Labiche de poche ; 22 h : Enfantines.

MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.

MARIGNY, Grande salle (256-04-41) – Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don d'Adèle.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.

POCHE (548-92-97), 20 h 30 : le Pharaon.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : l'Ecume des jours.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h 15 : Y'en marr... ez vous ; 22 h 15 : les Reconvertis.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous *on fait où on nous dit de faire.*

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 21 h : Fils de butte ou les seigneurs de Montmartre.

THÉATRE MARIE-STUART (508-17-80), 18 h 30 : le *Roman de Renart.*

THÉATRE DE PARIS, Petite salle (280-09-30), 20 h 30 : Rayon femmes fortes.

THÉATRE 7 (262-80-81), 21 h : la Visite.

THÉATRE DE LA VILLA (542-80-72), 21 h : Tailleur pour dames.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 15 : Acteur... est acteur... est acteur ; 22 h : A/Bu.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 45 : Le bon voit rouge ; 22 h : le Président.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) *20 h* : Chant d'épandage.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : *Orties de secours ; II : 20 h 15 : Dieu* m'tripote ; 21 h 30 + sam. 0 h 15 : le Chromosome chatouilleux ; *22 h 30 : Fais* voir ton cupidon.

L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 ; L Garniron, M. Sonino.

LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : *Je veux être pingouin ; 22 h 15 :* Attention belles-mères méchantes.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : les *Surgelés ;* 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi, je craque, mes parents raquent.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.

DEUX-ANES (606-10-26), 21 h : l'Impôt et les Os.

Lundi 5 mars

Marionnettes

MAISON DES CULTURES DU MONDE (544-72-30), 20 h 30 : Théâtre *et marionnettes sur eau du Vietnam.*

Le music-hall

CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 30 : D. Shankar.

CITÉ UNIVERSITAIRE (589-38-69), 20 h 30 : Ayawaska.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : Alice Dona.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Holiday on Ice.

LE TROU NOIR (570-84-29), 21 h : O. *Forest.*

Les concerts

Ranelagh, 20 h 30 : Trio Florent Schmitt (Haydn, Mozart, Schubert).

Pleyel, 20 h 30 : Orchestre des concerts Colonne. Dir. : K. Redel. Chœur de l'Orchestre (*Haydn*).

Radio-France (gd aud.), 18 h 30 et 20 h 30 : Cycle acousmatique-Ina/GRM ; 18 h 30 : Œuvres de Blomqvist, Reibel ; 20 h 30 : Œuvres de Clozier, Lejeune.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : la Grande Ecurie et la Chambre du Roy. Dir. : J.-Cl. Malgoire. Chœur régional Nord-Pas-de-Calais (*Haendel : le Messie*).

Gaveau, 20 h 30 : T. Santos (Sor, Tarrega, Bach).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), *21 h 30 :* Gérard Badini.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : Joue contre joue.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 23 h : L. Rulka.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : J.-P. Debarbat, G. Beck.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : Alligator Jazz Band.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : F. Bourec, Fr. Faure, Ph. Lacarrière, E. Dervieu.

SAVOY (277-86-88), 21 h : E. Barret, A. Hervé, M. Benita.

TEP (264-80-80), 20 h 30 : J.-L. Chautemps, J. Top, R. Persi, A. Ceccarelli.

En région parisienne

VINCENNES, Th. D.-Sorano (374-81-16), 20 h 30 : Semiramis.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Films réalisés par les étudiants de l'IDHEC) : 18 h, Le bleu du ciel « Une supercherie ? », de M. Lagorce ; l'Ombre blanche, de T. Briat ; Les 4 coins, de S. Brunet ; Gipsy, de T. Trotter ; Constance, de C. Otero ; Victoria, de A. Sommer.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Don X fils de Zorro, de D. Crisp ; *17 h, Cinéma de la RDA : la Fuite,* de R. Graft ; 19 h, Belcanto, de R. Van Ackeren.

Les exclusivités

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert 14e (321-41-01).

A MORT L'ARBITRE (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; *Rex 2e* (236-83-93) ; Impérial 2e (742-72-52) ; UGC Opéra 2e (261-50-32) ; Quintette 5e (633-79-38) ; UGC Danton 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (329-15-71) ; George V 8e (562-41-46) ; Marignan 8e (359-92-82) ; Nation 12e (343-04-67) ; Fauvette 13e (331-60-74) ; *Montparnasse Pathé* 14e (320-12-06) ; Mistral 14e (539-52-43) ; UGC Convention *15e (828-20-64)* ; Images 18e (522-47-94) ; Secrétan 19e (241-77-99)

LES ANGES DU MAL (A., v.f.) : (**) : Arcades 2e (233-54-58).

A NOS AMOURS (Fr.) : Contrescarpe 5e (325-78-37) ; Olympic Balzac 8e (561-10-60) ; Parnassiens 14e (329-83-11).

L'ASCENSEUR (Holl., v.o.) (*) : Forum Orient 12e (233-42-26) ; Rotonde 6e *(633-08-22)* ; Paramount Odéon 6e (325-59-82) ; George V 8e (562-41-46) ; Paramount City 8e (562-45-76) ; Ermitage 8e (359-15-71) – V.f. : Rex 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon 12e (343.01.59) ; UGC Gobelins 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie 13e (580-18-03) ; Parmount Montparnasse 14e (329-90-10) ; Paramount *Orléans* 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles *15e (579-33-00)* ; Pathé Wepler 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre 18e (606-34-25).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE BAL (Fr.-It.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11.

LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : *Quintette, 5e (633-79-38).*

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LE BON PLAISIR (Fr.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnasse Pathé, 14e *(320-12-06) ; 14 Juillet Beau*grenelle, 15e (575-79-79).

BRAINSTORM (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

*CANICULE (Fr.) (*) : Gaîté Roche*chouart 9e (878-81-77).

CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82).

LES CAVALIERS DE L'ORAGE (Franco-Yougoslave) : *Rex*, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; *Gaumont Sud*, 14e (327-84-50) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta 20e (636-10-96).

LES COMPÈRES (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88).

CONCILE D'AMOUR (All., v.o.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).

CHRISTINE (A., v.o.) : George V 8e (562-41-46) – V.f. : Arcades 2e (233-54-58) ; Montparnasse Pathé 14e (320-12-06).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

DON CAMILLO (It., vf) : Rex, 2e (236-83-93) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; *UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC* Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Tourelles 20e (364-51-98).

L'EDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : *Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Epée* de Bois 5e (337-57-47) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79)

EMMANUELLE 4 (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

FRERES DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

LE GARDE DU CORPS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Montparnasse 6e (544-14-27) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Publicis Matignon 8e (359-31-97) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; *Images, 18e (522-47-94).*

GORKI PARK (Britan., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; *Paramount Maillot*, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

GWENDOLINE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

JACQUES MESRINE (Fr.) (**) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71).

LE JOLI CŒUR (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LE JOUR D'APRES (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Bretagne, 6e (222-57-97).

KRULL (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – *V.f. : Maxéville, 9e (770-*72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02).

LOUISIANE (Fr.) : Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (570-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (548-24-24).

LE LÉZARD NOIR (Jap., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE MARGINAL (Fr.) : Gaumont Convention, *15e (828-42-27).*

MEGAVIXENS (A., v.o.) (**) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15.

MEIN VATER (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

NUAGES FLOTTANTS (Jap., v.o.) : Olympic, 14e (545-36-38).

LES PARENTS NE SONT PAS SIMPLES CETTE ANNÉE (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LA *QUATRIÈME* DIMENSION (A., v.o.) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27).

LE RETOUR DE L'ÉTALON NOIR (A), V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE ROI DES SINGES (Ch. v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE ROULEAU COMPRESSEUR ET LE VIOLON (Sov.), v.o. : Cosmos, 6e (544-28-80).

RUE BARBARE (Fr.) (*) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 12e (357-90-81) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

RUSTY JAMES (A., *v.o.) : Forum*, 1er (297-52-74) ; Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; *Paramount* Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, *14e* (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE SECRET DES SÉLÉNITES (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, *15e* (554-48-85).

SOB (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Biarritz, 6e (723-69-23) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

LE SPECTRE DE LA DANSE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

STAR 80 (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Cluny Palace, 5e (354-*07-76)* ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Nation, 12e (343-04-67).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles ; L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Paramount *Odéon, 6e (325-59-83)* ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; George-V, 8e *(562-41-46) ; Marignan, 8e* (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : UGC Marbeuf (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) versions Delavault ; Gal ; Saurova : Saint-Ambroise, *11e (700-89-16).*

TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

TRICHEURS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er *(297-49-70) ; Impérial*, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, *14e* (329-83-11).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA *ULTIMA* CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; St-Germain Studio, 3e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e *(705-12-15)* ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e *(327-84-50)* ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-48) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : *George-V, 8e (562-41-46). – V.f.* : Miramar, 14e (320-89-52).

LA VILLE BRULÉE (Esp., v.o.) : Saint-*Séverin, 5e* (354-50-91).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; *Calypso, 17e* (380-30-11).

LA VILLE DES PIRATES (Franco-Portugais, v.f.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

WARGAMES (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

ZELIG (A.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

Les festivals

H. BOGART (v.o.) : Action Christine (325-47-46), la Mort n'était pas au rendez-vous.

MARX BROTHERS : Action *Ecoles, 5e* (327-72-07), Un jour aux courses.

CINÉMA FRANÇAIS, le climat des années 60 : Olympic, 14e (545-35-38), les Amants.

G. DEBORD : Studio Cujas, 5e (354-89-22), In Girum imus nocte et consumimur igni.

FRED ASTAIRE ET GINGER ROGERS (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81), Top *Hat.*

FRITZ LANG (v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94), Fury.

A. HITCHCOCK (v.o.) : *Action* La Fayette, 9e (878-80-50), Sabotage.

J. LEMON (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 18 h : la Grande Course autour du monde ; 21 h : Certains l'aiment chaud.

R. RUIZ (v.o.) : Republic Cinéma, 11e (805-51-33), 16 h., 20 h : l'Hypothèse du tableau volé.

TARKOVSKI (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80), *16 h 30 : l'Enfance d'Ivan* ; le Rouleau compresseur et le Violon ; 19 h, Andrei Roublev : 22 h, le Miroir.

DIX ANS DE CINÉMA FANTASTIQUE (v.o.), Escurial, 13e (707-28-04), 16 h : Fondu au noir (*) ; Terreur sur la ligne ; 18 h, Hurlements ; 22 h, le Loup-Garou de *Londres* (*).

JULIET BERTO COMÉDIENNE ET CINÉASTE : Studio 43, 9e (770-63-40), 18 h, Deux ou trois choses que je sais d'elle ; 20 h, Duelle ; 22 h, Guns.

Les séances spéciales

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN U.S.A. (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 15 h 45.

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) 20 h 15.

AMERICAN GIGOLO (*) (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 30.

BLADE RUNNER (*) (A., v.o.), Studio *Galande, 5e (354-72-71), 16 h.*

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 17 h.

LE DERNIER TANGO A PARIS (*) (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 22 h 20.

CLÉMENTINE TANGO (Fr.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 25.

ELEPHANT MAN (Brit., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 45.

FRANCES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), lun., 17 h 50.

I VITELLONI (It., v.o.), Calypso, 17e (380-30-11), 22 h 15.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Templiers, *3e (272-94-56)*, 20 h.

OFFICIER ET GENTLEMAN (A, v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.

OUTSIDERS (A ; v.o.) : *Olympic*-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

LE SHERIF EST EN PRISON (A, v.o.) : Grand Pavois, 15e, (554-46-85), 18 h.

TANT QU'IL Y AURA DES HOMMES (A, v.o.) *Movies, 1er (260-43-99)*, 16 h 10.

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 22 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 30 et 0 h 20.

VOYAGE AU PAYS DE LA PEUR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 23 h.

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 18 h 30.

LES FILMS NOUVEAUX

LA CASSURE (*), film français de Ramon Munoz : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

L'ETINCELLE, film français de Michel Lang : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné *Beaubourg*, 3e *(271-52-36)* ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; *UGC Convention, 15e (828-20-64)* ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount *Maillot*, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA FEMME FLAMBÉE (**), film allemand de Robert van Ackeren, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e *(359-19-08) ; Olympic, 14e* (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

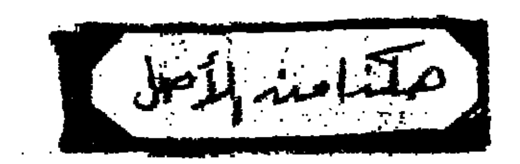
MESRINE, film français d'André Génovès : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Para*mount Opéra, 9e (742-56-31) ; Lu*mière, 9e (246-49-07) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13 (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e *(241-77-99).*

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS, film britannique de Péter Greenaway, v.o. : *Forum Orient* Express, 1er (233-42-26) ; 14 Juillet *Racine, 6e* (326-19-68) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

PLANÈTE DES FEMMES, film *français de Gordian Troeller et* Claude Deffarge : Le Marais, 4e (278-47-86).

REBELOTE, film français de Jacques Richard, version concert : Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; Ranelagh, 16e (288-64-44) ; Version « film sonore » : Logos, 5e (354-42-34) ; Studio de l'Étoile, 17e (380-42-05).

LE SERPENT NOIR (**), film américain de Russ Meyer, v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).



RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 5 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Cinéma : Ciel rouge.
Film américain de Robert Wise (1948), avec R. Mitchum, B. Bel Geddes (N).
Un aventurier sympathique, mêlé aux agissements de voleurs de bétail, prend parti pour la famille de fermiers menacés par ceux-ci. Un western tout ce qu'il y a de classique par son scénario. Mais Wise a donné une forte dimension psychologique aux personnages et Mitchum se fait particulièrement remarquer.

22 h Étoile et toiles.
Magazine du cinéma, de F. Mitterrand et M. Jouando.
Le début de l'émission est consacré à Marguerite Duras, puis portrait de l'actrice Hildegarde Kneff, reportage sur Ninon Sevilla, grande star mexicaine, et des extraits de films.

22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Magazine : L'heure de vérité.
De F.-H. de Virieu.
M. Valéry Giscard d'Estaing répond aux questions d'A. du Roy et d'A. Duhamel (A 2) et de S. July, directeur de Libération.

21 h 55 Le petit théâtre : Central Park.
De P. Léaud ; réal. : P. Planchon. Avec I. Linnarz, F. Eberhard.
Le premier prétend être à Central Park à New-York, le second au parc Monceau à Paris. Une discussion absurde entre deux hippies, protégés par le garde-fou de l'humour et les parapets de la dérision, dit-on.

22 h 20 Document : Buenos-Aires aller et retour.
Réal. F. Compain.
Frédéric Compain voyage à mi-chemin entre le rêve et la réalité. Une dérive crépusculaire à Buenos-Aires, où le reportage amateur lance des clins d'œil aguicheurs à la fiction amoureuse.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3



20 h 35 Cinéma : l'Argent de poche.
Cycle François Truffaut : film français (1975), avec G. Desmonceaux, P. Goldman.
La vie quotidienne, les espiègleries, les sentiments, et, parfois, les difficultés de garçons et filles, élèves d'une école de Thiers. Croquis de l'enfance et d'une ville de province. Humour, tendresse, émotion parfois. Truffaut a filmé cela avec une justesse de ton, une sorte de grâce, en conservant à ses jeunes interprètes leur naturel devant la caméra.

22 h 20 Journal.

22 h 40 Thalassa, magazine de la mer de G. Pernoud.
L'avenir de la plongée professionnelle.

23 h 25 Avec le temps : Monique.
Emission de Ménie Grégoire.

23 h 35 Prélude à la nuit.
Concerto pour flûte et harpe de Mozart, par l'Orchestre national de chambre de Toulouse, avec L. Debost, flûte, L. Cabel, harpe, sous la dir. de G. Armand.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Pinocchio.
17 h 12 Comment vous sportez-vous ?
17 h 22 Cabaret : Pierre Menoret.
18 h 5 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
18 h 30 Sports.
18 h 55 Gil et Julie.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : Le 16 à Kerbriant.
19 h 55 Dessin animé : Gédéon.

FRANCE-CULTURE

20 h « La voix de ma maîtresse », de P. Mertens. Avec F. Besson, C. Bady.
21 h L'autre scène, ou les vivants et les dieux : apparition de l'homme : Afrique – 4 millions d'années, avec Y. Coppens.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h Modeste Moussorgski : Tableaux d'une exposition.
20 h 30 Concerts : *Oratorio de Noël* de Bach, par l'Ensemble instrumental et vocal de la Chapelle royale, dir. P. Herreweghe.
23 h 30 Nuit : œuvres de Haendel, Schoenberg.

Mardi 6 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 TF1 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annick.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Portes ouvertes : Le magazine des handicapés.
14 h 5 Série : La mer est grande.
14 h 55 Frédéric Pottecher.
Premiers grands procès (diffusé le 2 mars).
15 h 50 Santé sans nuages.
16 h 40 Histoires naturelles : La pêche à la mouche en Yougoslavie.
17 h 10 Les banlieues parisiennes.
17 h 30 Dessins animés : Titi et gros minet.
17 h 45 Hip-Hop. (Diffusé le 3 mars).
18 h Feuilleton : la Folie des bêtes.
18 h 15 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 7 h moins 5.
19 h Météo première.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Les petits drôles.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord. Magazine de l'INC.

20 h 35 Théâtre : Virginia.
D'Edna O'Brien, d'après le texte de Virginia Woolf, adap. G. Dumur, réal. G. Katz, participation du ministère de la culture. Avec C. Sellers, P. Tabard et H. Arie.
Est-ce pour amener le télespectateur à lire et connaître Virginia Woolf ? C'est en tout cas un savant montage du journal de cette grande romancière. La voix blanche, sensible, de Catherine Sellers (Virginia) suit le cours d'un fleuve dont la source est enfantine et l'estuaire la folie.

22 h 40 Les mardis de l'information : Inceste, les amours interdites.
Magazine de la rédaction de TF 1.
A cause du sujet, le président-directeur général de TF 1, Hervé Bourges, a décidé de reculer l'horaire de ce magazine habituellement diffusé à 20 h 35. Un reportage de Claude Couderc, Mireille Dumas et Jean Ruelle sur l'inceste, sujet tabou. L'inceste se pratique-t-il plus aujourd'hui qu'hier ? Trois cents incestes par an aboutissent en justice. Uniquement des témoignages de personnes qui l'ont subi.

23 h 35 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 L'académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : l'Instit.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
14 h 55 Série : Hawaï, police d'Etat.
15 h 45 Reprise : La chasse aux trésors.
A l'île Maurice (diffusée le 4 mars).
16 h 45 Entre vous, de L. Bériot.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (INC).

20 h 40 Les dossiers de l'écran : Les Espions dans la ville.
Film américain de George Kaczender (1980), avec R. Mitchum, L. Majors.
Un nouveau directeur prend la tête d'une agence de publicité à Montréal. L'un des employés découvre qu'un gang de politiciens s'en sert pour de dangereux truquages. Une idée ingénieuse sur le pouvoir des médias. Le réalisateur s'est contenté des poncifs de films policiers ou d'espionnage. Mitchum a l'air de s'ennuyer ferme.

22 h Débat : Le pouvoir de l'image, ou le pouvoir par l'image.
Avec MM. P. Salinger, directeur de la chaîne ABC en Europe, J.-N. Kapferer, professeur à HEC, et G. Lelord, chef du service psychiatrique du CHR de Tours ; D. Wolton et R. Cayrel, sociologues ; J.-L. Missika, économiste, C. Marti, conseil en communication.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.

19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20 h 5 Les jeux.
20 h 33 La minute nécessaire de M. Cyclopède.
Remettons le Petit Prince à sa place.

20 h 35 La dernière séance.
Emission d'E. Mitchell et G. Jourd'hui. Présentée par Jacques Dutronc. Actualités Gaumont, 20 h 35 dessin animé : Going ! Going ! Gosh ; à 22 h 40 Dessin animé : Les trois petits chiens, réclames de l'époque. Attraction : les enfants à problèmes.

20 h 55 Cinéma : la Croisée des destins.
Film américain de George Cukor (1956) avec A. Gardner, S. Granger.
En 1947, des troubles et des actes de terrorisme éclatent lors de l'Indépendance de l'Inde. Une jeune femme de sang mêlé, qui a servi dans l'armée britannique, se trouve partagée, égarée entre ses deux races.
Un grand film romanesque avec scènes de foule et de violences, mais qui tient compte de véritables problèmes historiques. Ava Gardner, dans un rôle très complexe, y est superbe.

23 h Journal.

23 h 20 Cinéma : l'Ile au complot.
Film américain de Robert Z. Leonard (1950), avec A. Gardner, R. Taylor, C. Laughton (N).
Au cours d'une enquête sur un trafic de surplus militaire dans une île des Antilles, un agent fédéral américain tombe amoureux de la femme du chef de la bande.
La personnalité et le talent des acteurs font le principal intérêt de ce film, bien conventionnel par son scénario et sa mise en scène.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Film : Ames perdues, de Dino Risi.
18 h 55 Gil et Julie.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : Le 16 à Kerbriant.
19 h 50 Dessin animé : Gédéon.

FRANCE-CULTURE

8 h Les chemins de la connaissance : Diderot ou les paradoxes de l'absence ; à 8 h 32, les braconniers ; à 8 h 50, le Sarment de lune.
9 h 7 La matinée des autres : Paradis perdu, terre promise, par G. Manzur.
10 h 45 Albert Careo, penseur paradoxal et apocalyptique.
11 h 2 Musique : Libre parcours variétés (et à 13 h 30, 17 h 32 et 21 h 15).
12 h 5 Agora.
12 h 45 Panorama.
14 h Sons.
14 h 5 Un livre, des voix : *Zabé*, Claude Mauriac.
14 h 47 Les après-midi de France-Culture : Têtes chercheuses à Grenoble ; à 15 h 20, Rubriques internationales ; Micro-hebdo ; à 17 h, Raison d'être.
18 h 30 Feuilleton : La chanson des Nibelungen.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Sciences : Les états-limites, par rapport à Freud et à Jung.
20 h Dialogues : « L'individu sans appartenance devant l'engagement social ? », avec G. Mendel et M. Field.
21 h 15 Libre-parcours variétés, par E. Griliquez, en direct de la salle des fêtes de Sevran.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

Semaine du compact

8 h 12 Magazine de l'actualité du disque.
9 h 5 Matin : œuvres de Bartok, Rossini, Brahms, Debussy, Beethoven.
12 h 35 Musique de chambre : œuvres de Bach, Schmitt, Schubert.
14 h 30 Les enfants d'Orphée : compte à rebours, élans et suspension dans le discours musical (émission pour enfants coproduite avec le CNDP).
15 h Opéra : *les Noces de Figaro* de Mozart, par l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. Sir G. Solti, avec K. Te Kanawa, F. von State, S. Ramey...
19 h 5 Jazz : Art Blakey, C. Terry, S. Vaughan, L. Armstrong, D. Ellington...
20 h Johann Strauss : *Valse de l'empereur* ; **Joseph Haydn :** *Sonate en ut majeur pour piano*, par A. Brendel.
20 h 30 Concert (donné au Théâtre des Champs-Elysées, le 24 janvier 1984) : *Der Schatzgräber*, interlude de l'acte III ; *Vom ewigen Leben*, de F. Schrecker ; *Baal-Gesänge*, de Cerha, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. F. Cerha, sol. R. Falcon, soprano, T. Adam, basse.
22 h 30 Nuits : œuvres de Mozart, Bach, Fauré, Bernstein ; à 23 h 10, Jazz-club : en direct du New Morning.

LE CARNET DU Monde

Décès

– Mme Jean Audouin,
M. et Mme Philippe Schnitzler
et leurs enfants,
M. et Mme Remy Audouin,
M. et Mme Serge Audouin
et leurs enfants,
Le Dr et Mme Luc Audouin
et leurs enfants,
M. et Mme Marc Audouin
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jean AUDOUIN,
membre de l'Académie de chirurgie,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 23 février 1984.

Selon la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

1, rue de Chazelles,
75017 Paris.

– Paris. Le Perreux, Grenoble. Aix-en-Provence, Saint-Étienne, Lyon. Sceaux.

On nous prie d'annoncer le décès du

général de brigade
Joseph BRANCIARD,

survenu le 1er mars 1984.

Une cérémonie sera célébrée mercredi 7 mars, à 10 h 30, dans la chapelle de l'hôpital du Val-de-Grâce, à Paris.

– Jean-Pierre et Annick Lannes,
Christine Lannes-Datcharry,
leurs enfants,
ont la grande tristesse de faire part du rappel à Dieu de leur mère et grand-mère,

Mme René CANDELIER,
née Charlotte Charroy,

La cérémonie religieuse et l'inhumation ayant eu lieu dans la plus stricte intimité, à Lectoure (Gers), le 11 février 1984.

Une messe sera dite à l'intention de la défunte en l'église Saint-Pierre de Neuilly, le samedi 10 mars, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, boulevard Jean-Mermoz,
92200 Neuilly.
Saint-Denis-de-la-Réunion.

– Le conseil de surveillance,
Les membres du directoire
Et le personnel de la Société des résines synthétiques Routtand S.A.,
ont le très vif regret de faire part du décès brutal de

M. André de COSTER,
président du directoire de la société,

le dimanche 26 février 1984.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le vendredi 2 mars 1984 en l'église Notre-Dame de Saint-Mandé.

Routtand S.A.,
22, avenue des Nations,
Paris-Nord II,
Boîte postale 60015,
95970 Roissy-Charles-de-Gaulle Cedex.

– Mme Lucien Hannoun,
M. et Mme Claude Hannoun,
ses petits enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Lucien HANNOUN,
officier de la Légion d'honneur,
médaille militaire 1914-1918,
croix de guerre 1914-1918,
médaillé de la Résistance 1939-1945,

survenu à Nice le 1er mars 1984, dans sa quatre-vingt-onzième année.

L'inhumation a eu lieu à Nice dans l'intimité.

18, villa Prévost,
92120 Montrouge.

– M. et Mme Marc Laguarigue,
leurs filles et petite-fille,
M. Alain Laguarigue
et sa fille,
M. et Mme Jacques Matheron,
leurs enfants et petite-fille,
M. et Mme Bernard Lagarigue,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Edme Nérot
et ses enfants,
M. et Mme Thierry Laguarigue
et leur fils,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Henri Lemoine,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Yves Le Prince,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Paul LAGUARIGUE,
née Monique Le Prince,

endormie dans la paix du Seigneur, le vendredi 2 mars 1984.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 8 mars 1984, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame de l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, Paris-16e.

Une absoute sera donnée en l'église de Sanary-sur-Mer (83), le vendredi 9 mars 1984, à 16 h 30, suivi de l'inhumation à l'ancien cimetière.

Ni fleurs ni couronnes mais des dons pour la recherche contre le cancer.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, rue du Docteur-Blanche,
75016 Paris.

– **Jacques TERRIER,**
ancien élève
de l'Ecole polytechnique,

est décédé le 25 février 1984, dans sa cinquante-quatrième année.

Ses obsèques ont eu lieu à Saint-Michel-les-Portes (Isère), le 28 février.

Une messe à son intention sera dite en l'église Saint-Jean de Cachan, sa paroisse, le samedi 10 mars, à 11 heures, au cours de laquelle sa famille et ses proches célèbreront leur espérance.

Le docteur Françoise Terrier,
Anne et Olivier Duchemin,
Et leurs enfants,
Catherine, Bruno et Sophie Terrier,
Le docteur et Mme Louis Terrier.
Les familles Terrier, Siaud, Houillon et Le Mezec.

Cet avis tient lieu de faire-part.

37, avenue de Chateaubriand,
94230 Cachan.

– Le conseil d'administration,
La direction, l'encadrement et l'ensemble du personnel de la société Vardel
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Roger VARRALL,
fondateur de la société.

Ses obsèques ont eu lieu le 2 mars dans la plus stricte intimité.

Société Vardel,
86, boulevard Garibaldi,
75015 Paris.

– Le professeur et Mme Guy Viollet,
leurs enfants et petits-enfants,
Me et Mme Claude Ogée
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Pierre VIOLLET,
née Françoise Coquelin,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,
survenu le 27 février 1984, sans sa quatre-vingt-huitième année, munie des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques religieuses ont été célébrées le 29 février 1984 en l'église Saint-Michel-des-Lions, à Limoges.

80, avenue Bandin,
87000 Limoges.
28, rue Gay-Lussac,
75005 Paris.

Avis de messes

– M. le duc de Brissac, président,
Le conseil d'administration
et les membres de l'Association philanthropique de Chevilly,
Le directeur et le personnel du Centre de pneumologie de Chevilly-la-Rue,
font part de la messe qui sera célébrée, le samedi 10 mars 1984, à 11 h 30, en l'église Saint-Sulpice, Paris-6e, pour

M. Jean GOUTAIL,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaillé de la Résistance,
membre du conseil de l'association,
récemment décédé.

Messes anniversaires

– Une messe sera célébrée le jeudi 8 mars, à 8 h 30, en l'église Saint-Sulpice, Paris-6e, chapelle de la Sainte-Vierge, en souvenir du

professeur Bernard DUPERRAT,
médecin de l'hôpital Saint-Louis,

tué par une voiture, sur un passage clouté, rue du Four, le 29 décembre 1982.

Vous qui l'avez connu et aimé, à qui il a tant donné, unissez-vous à notre prière.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	Le 1 mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Salaisons

Directeur des ventes France

Diplômé ESC ou équivalent

Groupe Belge important d'*usines de salaisons, en expansion* et *réalisant des profits, nous désirons recruter un Directeur des Ventes France.* Rattaché au Directeur Commercial du Groupe, il organisera le réseau, animera les agents existants, proposera les objectifs et en contrôlera la réalisation. Sous son impulsion, de nouveaux produits pourront être mis au point pour le marché français. Nous souhaitons un jeune Directeur diplômé d'une école supérieure de commerce, ayant une expérience de 3 à 5 ans des ventes et du marketing dans un domaine similaire. *Résidence souhaitée : Paris ou Nord de la France. Rémunération : fixe important +. voiture. Merci adresser lettre man.* et CV détaillé sous *réf.* 23686M à M.J. FOURNIAT, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204, Rond Point du Pont de Sèvres, 92516 BOULOGNE CEDEX.

Publival

sélé CEGOS

Membre de SYNTEC

260.000
+ intéressement aux résultats

Directeur d'agence

- Vous avez l'expérience de la **gestion immobilière** (5 ans mini)
- Vous êtes *domicilié à Strasbourg où vous aimeriez vivre dans cette ville*
- Vous êtes né gagnant
- Vous aimez relever les défis
- Vous aimeriez prendre en mains une entreprise, comme *s'il s'agissait de la vôtre*
- Vous souhaitez que votre carrière soit à la mesure de votre envergure

Vous nous intéressez.

Important Administrateur de Biens, nous souhaitons *en effet accueillir, pour notre* agence d'Alsace, un candidat dont le profil est celui d'un généraliste, d'un Chef d'Entreprise (formation Sup. de Co, ESSEC... de préférence).
Adresser lettre man. *et CV sous réf. 3623 à notre Conseil*

ID
IMPACT DEVELOPPEMENT
Monceau Commercial Building
38 rue de Lisbonne 75008 Paris

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

publival



THOMSON SEMICONDUCTEURS

recherche
pour sa Division "MILITAIRE ET SPATIAL"

DIRECTEUR INDUSTRIEL (Réf. DI)

Il sera responsable de l'ensemble des opérations de production (Diffusion, Assemblage, Test...).

Le candidat retenu possédera une expérience confirmée dans le management industriel.

DIRECTEUR DE LA QUALITÉ (Réf. DQ)

Il sera chargé de définir et de mettre en œuvre la politique Qualité de la Division. Le titulaire du poste devra justifier d'une grande expérience dans le domaine des équipements ou composants militaires et spatiaux.

La participation aux organismes nationaux et européens de normalisation implique en outre d'excellentes capacités relationnelles.

DIRECTEUR MARKETING (Réf. DM)

Il sera responsable de la stratégie du Produits de la Division (spécifications, prix, normes...).

Une grande expérience dans le domaine des équipements ou composants militaires lui sera indispensable pour penétrer *le marché mondial et assurer la croissance du Chiffre d'affaires de l'activité.*

Tous *ces postes s'adressent* à des INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS **Grandes Écoles** maitrisant parfaitement la langue Anglaise et possédant 5 à 8 ans d'expérience dans le domaine concerné. Ils sont tous basés à GRENOBLE.

Adresser C.V. et prétentions en précisant la référence à M. Norbert ROGE, THOMSON-CSF, BCE/DAS, 101, boulevard Murat, 75016 PARIS.

HAVAS CONTACT

THOMSON
BRANCHE COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES

DIRECTEUR GENERAL

La filiale commerciale d'un important groupe industriel français (CA 100 MF, 30 pers.) *recherche son* Directeur Général.
Créant la fonction, il aura la responsabilité opérationnelle de la Direction et se verra *confier* la politique de lancement des nouveaux produits. Intégrée dans le Groupe mais autonome, cette filiale qui connait une expansion rapide a besoin de s'adjoindre un tempérament dynamique et sachant diriger une équipe. De préférence de formation supérieure, c'est avant tout un sens commercial aigu et des compétences en matière de gestion qui permettront au candidat de réussir. Enfin la nature même des produits requiert une certaine appétence à la technique. L'anglais doit être aisé. Lieu de travail : proche banlieue ouest - Paris.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (*lettre manuscrite, CV, photo* et prétentions) à l'agence DESSEIN - 69 rue de Provence - 75009 PARIS, qui transmettra.

Dessein

Groupe industriel français de renom international, 7 000 personnes, C.A. de 1 600 MF, nous sommes **LEADER SUR NOTRE MARCHE DE L'ELECTRONIQUE ET ELECTROMECANIQUE**, et recherchons notre

Contrôleur de gestion groupe

(350 000 F +)

pour lui confier, à Paris, le soin de :
- faciliter la prise de décision des dirigeants en fonction des résultats et tendances observées ;
- faire vivre et perfectionner les procédures de gestion et de comptabilité analytique ;
- établir les Plans et Budgets de la Société ainsi que des filiales (une vingtaine en France et à l'étranger) et en suivre *la réalisation ;*
- animer l'équipe d'une trentaine de personnes qui lui est rattachée.

De formation Grande Ecole, *complétée de préférence par* un MBA, *vous avez prouvé, lors de la mise en place d'un* système de gestion, vos qualités de méthode, de rigueur et de créativité, soutenues par des capacités de contact et de leadership.

Si *vous vous reconnaissez* dans ce profil, adressez votre candidature (lettre *manuscrite + photo* + C.V.) *sous* référence 8/CJB/LM à notre Conseil qui vous garantit toute discrétion.

AFCOREM



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

---

directeur technique

Equipements mécaniques

260.000 +

Dans cette entreprise Lyonnaise (CA 200 M de F - 220 personnes), remarquable par sa notoriété et sa rentabilité, spécialisée dans *la conception et la fabrication courte et moyenne série d'équipements* mécaniques légers, le Directeur Technique assure un rôle de coordination clef :

- direction des services Recherche et Développement, bureaux d'études *applications essais, méthodes,* industrialisation, qualité,
- relations avec la Production, les filiales commerciales et le contrôle de gestion,
- relations techniques avec sous-traitants (en particulier fonderie), *fournisseurs, clients, prescripteurs,* consultants spécialisés, en France et à l'étranger.

Cette fonction sera confiée à un Ingénieur Grande Ecole (Centrale, Mines, ENSI, Arts et Métiers...), 8 ans environ d'expérience, maîtrisant bien les problèmes d'usinage et montage mécanique et très ouvert aux technologies nouvelles d'études et fabrication (électronique, automatismes, hydraulique, informatique).

Homme créatif et ouvert, d'excellent contact, il a le sens de la qualité, *l'autonomie et le réalisme nécessaires pour devenir le* porteur du know how technique et industriel de l'entreprise.

Adresser votre C.V. *sous réf.* 1336-M à I.C.A., 3 rue d'Hauteville 75010 Paris, qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
NEW YORK PARIS

BTP

RESPONSABLE D'UN CENTRE DE PROFIT.

CENTRALE, ARTS ET METIERS, ESTP...
La filiale (150 personnes) d'un important groupe de BTP, spécialisée dans le Bâtiment et le génie civil *recherche* pour l'*une de ses antennes régionales* UN DIRECTEUR.

Nous souhaitons rencontrer un animateur et un organisateur qui puisse par son dynamisme et sa tenacité donner un nouveau départ à cette antenne pleine de promesses.

Une expérience de 4 à 5 ans des problèmes *techniques nous semble souhaitable afin* d'apporter des solutions de qualité qui font la réputation du groupe.

La rémunération et les perspectives de carrière sont de nature à intéresser des candidats de valeur.

Pour un premier contact, envoyer votre dossier de candidature sous référence 39614 à DEB'S 140, rue de Courcelles, 75017 PARIS qui transmettra. Discrétion assurée.

deb's

Directeur second du P.D.G ...

PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL D'UNE ENTREPRISE FRANCAISE DYNAMIQUE, UN DES LEADERS DANS LES FOURNITURES SCOLAIRES, je cherche, pour Paris, pour me seconder, un directeur. Il a la *responsabilité* au siège de la société de l'administration des ventes, de la comptabilité, de la gestion du personnel et de l'informatique. Conjointement avec moi, il assure les relations *commerciales.*

Ce poste convient à un ESCP (option finance) ou équivalent, ayant 4 à *5 années* d'expérience de préférence dans une PMI. C'est une situation d'avenir, pour un homme d'action (ou une femme) de 30 ans minimum, qui veut s'engager résolument *dans une entreprise moyenne.*

Nous vous *remercions* d'adresser votre dossier de candidature sous référence AM/8407M à notre Conseil.

128 Bd Haussmann
75008 Paris



STANDARDATA

DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Une direction financière dans le sud-ouest

Ce groupe agro-alimentaire du Sud-Ouest de la France réalise un CA de 600 MF et est appelé à un fort développement national.

Le Directeur financier qu'il recherche devra accompagner cette évolution rapide en assurant la responsabilité de l'ensemble des problèmes financiers de ce groupe et de ses filiales, mais aussi des questions administratives et comptables. Il participera activement au développement de l'informatique de la société.

Pour toutes ces raisons, les atouts de réussite du candidat recherché sont la solidité, une grande puissance de travail, le sens de l'organisation, une facilité de contacts en plus, bien sûr d'un professionnalisme résultant d'au moins cinq ans d'expérience à un poste de responsabilité dans une direction financière. Ce poste convient à un candidat âgé d'au moins 30 ans diplômé d'HEC, ESSEC, ESCP ou formation équivalente. La rémunération est motivante et une progression au sein de ce groupe en pleine évolution est toujours possible.

Ecrivez rapidement à Marie-Claude PELTIER, sous référence 8415 LM, qui traitera votre candidature en toute confidentialité.

CLEAS

6, Place de la République Dominicaine - 75017 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

DIRECTEUR FINANCES GESTION

Actuellement directeur financier, ou son second, vous avez acquis votre métier au sein d'équipes très professionnelles, et vous avez pour principe de vous impliquer dans l'activité des responsables opérationnels que vous conseillez :

Vous souhaitez aujourd'hui donner votre pleine mesure dans une entreprise attractive:
- produits de consommation durable leaders sur leurs marchés,
- structure internationale (dont USA et Japon),
- croissance du CA (1 milliard de F) de 30% par an,
- rentabilité nette supérieure à 8% du CA.

Cette entreprise attend de vous que vous sachiez :
- **apporter une indispensable rigueur de gestion,** sans casser son élan,
- **parler chiffres avec des responsables** passionnés par leurs produits,
- **favoriser l'unité du groupe** par des règles communes, sans étouffer sa richesse internationale,
- **éclairer financièrement les choix de développement,** sans oublier que le premier facteur de réussite : ce sont les hommes.

Les axes de votre mission:
- au-delà de la supervision de la comptabilité de la maison mère et des filiales étrangères,
- **mettre en place un contrôle de gestion** en coopération étroite avec l'ensemble des responsables;
- **finaliser financièrement les stratégies de développement** et mettre en œuvre les instruments court et long terme requis.

Notre conseiller extérieur qui connaît bien notre entreprise et vous garantit strictement la confidentialité de votre démarche se tient volontiers à votre disposition. Téléphonez-lui, ou écrivez-lui directement. Monsieur PERRON, IMS, 31, rue Grenette, 69002 LYON. Tél. (7) 837.57.69.

ims
international management selection

Une des premières sociétés françaises, filiale commune de 2 groupes Européens produisant et distribuant des composants métalliques pour le bâtiment, crée le poste de

directeur du marketing

PARIS OUEST

Il participera à l'élaboration de la politique commerciale de l'entreprise et en assurera l'application par l'organisation commerciale en place. Il proposera un plan de marketing dont il sera totalement responsable.
Ce poste ne peut convenir qu'à un diplômé d'études supérieures, justifiant d'une formation spécifique en marketing et de plusieurs années d'expérience.
Selon sa réussite, des perspectives de carrière intéressantes lui seront offertes.
Maîtrise de l'Anglais indispensable.

Conexhom
Conseil en Recrutement

Envoyer lettre manuscrite et C.V. sous la référence 9782 M à CONEXHOM
212, avenue Paul Doumer
92508 RUEIL-MALMAISON Cedex, qui garantit la plus totale discrétion

Organisation et Publicité

Importante Compagnie Française d'Assurances privée
recherche le collaborateur qui prendra en charge la

direction des études informatiques

Au sein d'un service informatique situé à PARIS, composé d'environ 200 personnes, doté des matériels IBM les plus performants.

Justifiant d'une formation supérieure, vous avez de plus une connaissance approfondie du secteur Assurances. Vous êtes actuellement responsable des études ou chef d'un grand projet. Vous êtes capable de piloter une équipe importante avec souplesse et détermination. Votre capacité à convaincre repose en particulier sur une diplomatie naturelle.

Nous vous offrons un poste à hautes responsabilités.
Rattaché au Directeur Informatique, vous managez une équipe de 80 personnes. Vous déterminez le plan des applications informatiques en fonction des objectifs de la Compagnie. Assurant le contrôle et le suivi de sa réalisation, vous vous engagez sur des prestations de qualité dans des délais précis.

Si vous souhaitez prendre en charge cette fonction motivante, à rémunération élevée, dans un Groupe ambitieux, adressez votre dossier de candidature à notre Conseil Patricia GONGOT
PSYCHE INFORMATIQUE - 8, rue de l'Est - 92100 BOULOGNE, qui vous assure une entière confidentialité.

psyCHÉ INFORMATIQUE

Organisation et Publicité

VILLE DE VALENCE
(DROME)
(chef-lieu de département et centre d'une agglomération de 100.000 habitants)
cherche
PAR VOIE DE RECRUTEMENT DIRECT

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Recrutement suivant les conditions statutaires (échelle indiciaire correspondant à ville de 80.000 à 150.000 habitants).

Envoyer c.v. + photo à :
Monsieur le DÉPUTÉ-MAIRE
cabinet du député-maire
26021 VALENCE Cedex.

VILLE DE SÈVRES (HAUTS DE SEINE)
recrute par voie de mutation

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

- DEA de droit public.
- DESS de droit et gestion des collectivités locales.

(Salaire net de départ 7.600 F)

Adr. C.V. et candid. + ph. à MONSIEUR LE MAIRE
Hôtel de Ville
54, Grande Rue, 92310 SÈVRES.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

olivetti olivetti olivetti olivetti olivetti olivetti olivetti olivetti

Directeur administratif régional efficace et ambitieux

OLIVETTI, premier constructeur européen de matériel et d'équipement Bureautique et Informatique recherche pour ce poste un candidat ayant de l'ambition et fortement motivé pour évoluer au sein d'une société leader sur son marché.

La principale mission sera de prendre la responsabilité des activités administratives et de gestion des différentes succursales de sa région.

Bien sûr, il s'occupera sur le plan administratif, avec l'équipe qu'il dirige, de la gestion de commandes, de la facturation et du recouvrement de créances.

Déjà familiarisé avec l'outil informatique, le candidat à une formation supérieure de gestion et pourra justifier d'une expérience.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature sous référence XFO à J.F. BERNARD :
OLIVETTI FRANCE – DPRH – 89 rue du Faubourg Saint-Honoré – 75008 Paris

olivetti olivetti olivetti olivetti olivetti olivetti olivetti

PIÈCES TECHNIQUES
moulées & extrudées
700 pers. - 160 millions F

200 KM A L'OUEST DE PARIS
FILIALE D'UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL
recrute
suite promotion dans le Groupe

DIRECTEUR TECHNIQUE
300.000 F

AVEC UN EFFECTIF DE 100 PERSONNES (LABORATOIRE - MÉTHODES - ENTRETIEN), IL A LA RESPONSABILITÉ DE METTRE EN PERMANENCE A LA DISPOSITION DES SERVICES DE FABRICATION UN OUTIL DE PRODUCTION PERFORMANT ET EN BON ÉTAT DE FONCTIONNEMENT.

- INGÉNIEUR mécanicien ou électromécanicien.
- Solide EXPÉRIENCE DE RESPONSABILITÉS SIMILAIRES, de préf. en: ÉQUIPEMENT AUTOMOBILE. Connaissance du CAOUTCHOUC (ou des plastiques) et l'ANGLAIS appréciée.

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. dét., rémunér. et photo ss réf. 7084 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

Bührmann-Tetterode

recherche pour ses entreprises francaises de distribution de jouets et d'articles de loisir.

LE DIRECTEUR DU MARKETING

Sa mission sera:
- développer nos stratégies (gammes / cibles)
- sélectionner les produits en fonction de leur valeur, des tendances du marché.
- organiser la communication avec les revendeurs et les consommateurs (catalogue, PLV...)
- suivre les évolutions du marché au moyen de panels, enquêtes...

Il devra être un professionnel confirmé, créatif et rigoureux et posséder une très bonne connaissance du marché du jouet, ou à défaut des produits de grande consommation. La maîtrise de l'anglais et une formation supérieure sont souhaitées.

Pour un 1er entretien, adresser CV, photo et prétentions à BUHRMANN-TETTERODE
BP 104, 93125 LA COURNEUVE.



Assisted Intelligence Design
PARIS SAN FRANCISCO TOKYO

Bureau d'études **MICRO-ÉLECTRONIQUE**
(HARD & SOFT)
Budget : US$ 3 millions assuré pour 1984

Recherche pour diriger l'entreprise située au centre de Paris (RER - CHATELET)

le DIRECTEUR
ADMINISTRATIF, FINANCIER, COMMERCIAL

- parfaitement bilingue Anglais/Français
- expérience probante de la gestion d'une PME
- capable de diriger une équipe très jeune et dynamique dont la passion du travail occulte la vie personnelle et familiale.

250000 F/AN + fort intéressement aux résultats.

Lettre manuscrite en ANGLAIS et CV en Français à :
MICRO-ARCHI, 79, rue du Temple 75003 PARIS

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

SOCIÉTÉ AMÉRICAINE
consultants en industrie pétrolière
RECRUTE pour l'Afrique de l'Ouest

GÉOLOGUES GÉOPHYSICIENS ING. réservoir PRODUCTION SPÉCIALISTES

en vérification des comptes, bases des données, contrôle budgétaire, centres de documentation, commercialisation de brut.

Les candidats, de haut niveau, devront avoir 7 à 10 ans d'expérience et une bonne connaissance pratique du français et de l'anglais.

Excellent salaire et très bonnes conditions de travail. Contrat de longue durée.

Envoyer c.v. dét. et prét. sous nº 2.910 *le Monde* Pub., Service Annonces Classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Moyenne entreprise spécialisée dans la transformation du papier et située en banlieue parisienne, recherche

Directeur administratif et financier

Sa mission sera de prendre en charge la fonction comptable et financière, de superviser le service informatique, de traiter les problèmes d'organisation et de mettre en place une comptabilité industrielle.
Le candidat recherché aura une formation supérieure (ESC ou DECS), une **expérience pratique de 10 ans minimum** notamment en informatique et en comptabilité industrielle. La connaissance de la langue anglaise est indispensable.

Merci d'adresser lettre manuscrite (CV, photo et prétentions) en rappelant la réf. 48144 à PROJETS 12, rue des Pyramides 75001 Paris qui fera suivre en toute discrétion.

Agence immobilière réputée banlieue ouest gérance, copropriété et transactions, 15 personnes recherche

DIRECTEUR

Pour gestion administrative informatique et financière.
Solide expérience professionnelle et

PRATIQUE TRANSACTIONS

Lettre manuscrite et C.V. à M. DUMARTIN
10, résidence Foch.
92380 GARCHES.

Municipalité banlieue sud recherche

DIRECTEUR (TRICE)

Pour centre culturel communal (statut associatif)
exp. animation exigée
Niveau :
CAPASE, DEFA ou équivalent (stage niveau II ou III)

Env. C.V. détaillé + photo à RÉGIE PRESSE sous Nº 283954 M
85 bis rue Réaumur,
75002 PARIS.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



Ingénieur de recherche en mécanique des milieux poreux

Nous sommes l'une des premières compagnies internationales de Services appliqués à l'industrie pétrolière. Nous développons au sein de notre centre d'études et de recherche de Saint-Etienne des technologies d'avenir utilisées dans le monde entier.

Nous recherchons un docteur ingénieur en mécanique des roches pour travailler dans le domaine de la propagation des fractures en milieu poreux.

Il devra justifier d'une bonne connaissance des techniques expérimentales et des méthodes numériques appliquées à la mécaniques des roches et des sols ainsi qu'à la physique des matériaux composites.

Une pratique de l'anglais suffisante pour travailler dans cette langue est nécessaire.

Nous offrons une organisation dynamique adaptée à notre marché, un environnement scientifique international de haut niveau et des moyens techniques à la hauteur de nos ambitions aussi bien en équipement de laboratoire qu'en informatique scientifique.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. 1930, au Service du Personnel, EFDS, ZI Molina La Chazotte, BP 90, 42003 Saint-Etienne Cédex.

DS

média-system



COGEMA

La COGEMA (Compagnie Générale des Matières Nucléaires), filiale du CEA, est la seule compagnie au monde couvrant l'ensemble du cycle du combustible nucléaire – Elle réalise actuellement sur le site de La Hague, dans le cadre du plus grand chantier d'Europe : 2 usines de retraitement – Pour encadrer les équipes d'exploitation de l'usine actuelle et de ses 2 futures unités, nous recherchons des ingénieurs qui exerceront leurs activités dans un environnement de technologie de pointe.

Ingénieurs d'exploitation

ENSAM, INSA, ECAM...

Vous avez une première expérience de l'exploitation en milieu industriel. Après une période de formation à nos techniques, vous serez chargé de coordonner pendant la durée d'un quart, la production de l'usine. Votre aptitude au commandement et votre esprit de synthèse vous permettront de réussir à ce poste. réf. IE/M.

Ingénieurs radioprotection

diplômé d'école : spécialité Génie Atomique ou 3e cycle de physique nucléaire.

Après une formation complémentaire, vous participerez sur le plan radiologique : ● à la surveillance à l'intérieur des installations ● au maintien de la qualité des conditions de travail en relation avec les exploitants. Pour cela, vous animerez une équipe de 15 personnes. réf. ID/M.

Ingénieurs chimistes

diplômés d'école de chimie : option chimie analytique minérale

Vous avez une première expérience en laboratoire de contrôle industriel et vous êtes familiarisé à un environnement informatique.

Après formation, vous participerez :
- soit au contrôle de marche du procédé
- soit à l'amélioration des méthodes.

Vous contribuerez aussi :
- à la mise en place et au suivi de l'assurance qualité
- à la normalisation et à la mise en exploitation des systèmes informatiques.

Réf. IC/M.

Dans un environnement géographique, où la qualité de la vie est une réalité, tous ces postes sont ouverts à des ingénieurs motivés et responsables, tournés vers l'avenir et offrent de multiples opportunités de carrière à l'intérieur du groupe.

Merci d'adresser votre CV manuscrit, photo et salaire actuel, en précisant la référence choisie, à Média-System : 104, rue Réaumur, 75002 Paris.

média-system

GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS

aux activités très diversifiées cherche pour l'une de ses usines du secteur métallurgie (900 personnes)

CHEF DU PERSONNEL

- — de formation supérieure (Droit, Sciences Eco, Sciences Humaines),
- — possédant une première expérience de la fonction dans une unité moins importante et désireux d'évoluer,
- — aimant les contacts humains et ayant des qualités d'animation.

L'usine est située dans l'Ouest de la France.

Envoyer dossier de candidature s / réf. 11443 à **PIERRE LICHAU S.A.**, BP 220, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

VILLAGE VACANCES 400 LITS Bord mer ch. 1er mai à octobre : 1 RESP. ANIMATION 1 CHEF SALLE. Exp. adultes et 3e âge, 5 ans min. Ecr. nº 1.038 à HAVAS SAINT-RAPHAËL.

AGRI COMMUNICATION Agence de Publicité recherche 1 CHEF DE PUBLICITÉ (2 ans d'expérience en agence) pour poste à TOULOUSE Env. C.V., photo et prétentions à : AGRI COMMUNICATION Immeuble PERI-OUEST 52, rue Jacques-Babinet 31100 TOULOUSE.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

LA VILLE D'ORLÉANS

recherche d'urgence

UN COLLABORATEUR

DIRECT (H. ou F.) DU DIRECTEUR DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET DE L'EMPLOI

Titulaire d'un diplôme d'Ecole de Commerce : ESCAE, ESSEC, ESCAF, ayant expérience 3 à 5 ans d'entreprise ou banque, connaissant l'anglais, ayant le sens des relations humaines et des négociations, nécessité de déplacements en France et à l'étranger.

Adresser C.V., lettre manuscrite et photo à M. le maire Direction du Personnel, Centre municipal, 45032 Orléans Cedex.

LEADER MONDIAL EN INGENIERIE INFORMATIQUE ET TELECOMMUNICATIONS.

Concepteur, maître d'œuvre et réalisateur :
- *de réseaux de transmission de données : 1er fournisseur mondial de réseaux publics : Transpac...*
- *de grands systèmes télématiques : annuaire électronique...*
- *de grands systèmes temps réel : industrie, spatial et militaire.*

Une implantation nationale et internationale : 1.200 personnes, chiffre d'affaires doublé en 2 ans, des réalisations dans près de 50 pays.

Recherche pour Marseille

JEUNE INGENIEUR INFORMATICIEN

FORMATION GRANDES ECOLES

première expérience souhaitée en application industrielle et temps réel.

Envoyer C.V. et prétentions
SESA MARSEILLE
241, avenue du Prado
13008 MARSEILLE.
Préciser réf. sur enveloppe : 04 LM





emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

Pour suivre la constante expansion de notre société, nous recherchons des candidats dynamiques pour travailler dans le domaine intéressant du

junior management consulting

Nous comptons parmi nos clients un grand nombre de sociétés internationales les plus connues en Europe.

- Nous ne recherchons que des collaborateurs ambitieux, sachant faire preuve d'initiatives, possédant une grande facilité de communication. L'âge idéal serait 25 ans environ et nous ne voyons pas d'inconvénient à rencontrer des candidats en début de carrière.
- Nous vous apprendrons nos techniques qui permettent d'exceptionnelles améliorations dans tous les domaines de la rentabilité des sociétés techniques qui ont fait leurs preuves dans des activités aussi diverses que le management, la fabrication, l'administration, les ventes et la formation du personnel. Vous devez être de ceux qui apprécient les progrès tangibles et qui aiment voir le succès couronner leurs efforts.
- Cela concerne principalement ceux qui considèrent qu'une solide formation sur le tas a plus de valeur qu'un salaire de départ, mais pour les éléments les plus dynamiques nous offrons la possibilité d'une carrière à évolution rapide tant sous l'aspect responsabilité que salaire.
- Les déplacements fréquents imposent d'être domicilié près de Paris ou de Lyon.

Une connaissance active de l'anglais est requise et une connaissance de l'italien est souhaitable.

Nous attendons votre candidature et C.V. avec mention de votre niveau de rémunération actuel et sous réf. JMM 06/03/84 (à mentionner sur l'enveloppe) à :

INSIGHT PUBLICATIONS S.A.

Chaussée de Waterloo, 878 - 1180 Bruxelles (Belgique), qui transmettra.

Importante Société de Distribution opérant dans 13 pays en

AFRIQUE NOIRE

FRANCOPHONE recherche

UN CADRE COMMERCIAL TEXTILES

Agé d'environ 30 ans, le candidat retenu devra être diplômé d'une école d'ingénieurs (ENSITM, ESFTE ou équivalent).

Une expérience de la vente des tissus acquise de préférence outre-mer serait nécessaire.

La situation offerte (rémunération et avantages liés à l'expatriement) devrait intéresser un véritable professionnel.

Envoyer C.V. détaillé sois référ. 4.159 à L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle 75083 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

LYON

L'un des leaders au plan mondial dans le domaine de la DYNAMIQUE en MECANIQUE embauche un

jeune ingénieur études & recherche

Il sera chargé, à partir de la compréhension de phénomènes physiques, de trouver des solutions industrielles aux problèmes posés par les clients.

De formation MECANIQUE (Mines, Ponts, Centrale, A&M, ENSTA, SUPAERO, ENSI, Thèse 3ème cycle..) il travaillera au sein d'une équipe jeune dans une société en plein essor où il aura l'occasion d'appliquer ses connaissances pour la réalisation de projets concrets tout en se perfectionnant par la découverte de technologies nouvelles.

Merci d'envoyer votre C.V., photo, sous la référence IE3 à :



BERNARD MIGNOT CONSEIL
145, Chemin de Choulans - 69005 LYON

Responsable R et D

Luxembourg

Traction-levage - Spécialisé dans la fabrication et la distribution de matériels de traction-levage, un groupe français de dimension internationale recherche le responsable recherche et développement de sa filiale luxembourgeoise en forte expansion. Basé à Luxembourg, et immédiatement placé sous l'autorité du directeur général, il assumera la responsabilité de l'évolution technologique de l'une des deux principales lignes de produits du groupe. En charge du bureau d'études, il contribuera en liaison avec les services compétents du groupe à l'amélioration des produits existants, à la conception des nouveaux produits et à la mise en œuvre de matériaux modernes adaptés aux exigences de qualité et de réduction de coûts. Il sera en outre le conseiller technique du département nouvelles applications. Ce poste s'adresse à un cadre âgé de 30 ans minimum, titulaire d'un diplôme d'ingénieur civil ou AM option électromécanique (ou équivalent) apte au travail en équipe, et justifiant d'une expérience de plusieurs années en études ou en R et D acquise dans une entreprise innovatrice fabriquant si possible du matériel de levage (grues, ascenseurs de chantier...). Compte tenu des contacts internationaux, la pratique de l'anglais est indispensable. La rémunération annuelle de départ, fonction des compétences présentées, pourra atteindre 250.000 francs. Ecrire à J.M. JACLOT en précisant la référence A/R9048M.

MEMBRE DE SYNTEC

PA

3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Contrôleur Financier

Paris **220.000 FF**

Notre client, une société américaine en pleine expansion spécialisée dans une haute technologie, recherche un cadre de haut niveau pour coordonner les activités financières de sa filiale française.

Le candidat retenu jouera un rôle de premier plan dans l'équipe dirigeante et s'occupera entre autres du contrôle financier, de l'établissement de rapports, de la trésorerie et de la mise au point de systèmes.

Agé de 24 à 30 ans, il aura acquis une expérience minimum de 3 à 5 ans en tant que comptable soit dans une firme d'audit internationale, soit dans une multinationale américaine, et devra parler couramment l'anglais.

Les personnes intéressées sont priées de téléphoner à **Stephen Burke** au (19-441) 831 0431, ou d'envoyer un C.V. détaillé à Michael Page International, Sicilian House, Sicilian Avenue, London WC1A 2QH (Angleterre). Télex 296 091.

Les entrevues auront lieu à Paris.

MP

Michael Page International
Recruitment Consultants
London New York
Birmingham Manchester Leeds Glasgow

CENTRE DE PHYSIQUE DES PARTICULES DE MARSEILLE

recrute

UN ÉLECTRONICIEN

(POSTE CNRS 1 B)

FORMATION :

Ingénieur, licence, D.E.S.T. CNAM, étude, réalisation, essais d'appareils électroniques pour des expériences en physique des particules : circuits d'amplification faibles signaux, analogique rapide.

Envoyer curriculum vitae au
CENTRE DE PHYSIQUE DES PARTICULES DE MARSEILLE
Faculté des sciences de Luminy Case 907
70, route Léon-Lachamp
13288 MARSEILLE Cedex 9.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL

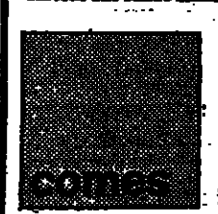
recherche
pour son unité de production des environs d'ORLÉANS

JEUNE B.T.S. OU D.U.T. MÉCANIQUE

(ou équivalent, même autodidacte)

Au sein de l'unité de production en relation avec la direction commerciale du siège parisien, il devra suivre et faire aboutir, dans les meilleures conditions de qualité et de délai, les commandes export. Cela implique un suivi actif à tous les stades de réalisation : bureau d'études, méthodes, ordonnancement, fabrication et expédition. Il sera également l'interlocuteur des clients export pour toutes les relations habituelles techniques et commerciales notamment lors de leur visite à l'usine.

Pour être candidat, il faut avoir le goût des relations et le sens de la diplomatie, si possible un début d'expérience et surtout une solide maîtrise de l'allemand et de l'anglais.



Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite photo récente et prétentions au

DÉPARTEMENT
RECRUTEMENT DU COMES

19, rue de la Paix, 75002 PARIS
(Réf. 2545)

DISCRÉTION ET RÉPONSE ASSURÉES

Yves Rocher La Gacilly (56)

JEUNE RESPONSABLE DE LA COMPTABILITE ANALYTIQUE

Les Laboratoires Yves Rocher (3 000 personnes - CA 83 : 2 milliards de F.) conçoivent, réalisent et commercialisent des produits cosmétiques (première marque française) en VPC, et au-travers de ses Centres de Beauté et de ses filiales étrangères.
Son développement constant la conduit à renforcer l'équipe de son service financier, sous l'autorité du Directeur des Services Comptables.

Il a pour mission de présenter sous forme analytique, les résultats de la comptabilité générale, par réseau de vente et section comptable, et de préparer les états mensuels analytiques dont l'analyse est confiée ensuite aux services du Contrôle de Gestion. De plus, il participe activement à la mise en place d'un nouveau système informatique. Il a une personne sous sa responsabilité.
Nous souhaitons rencontrer pour ce poste évolutif, un jeune diplômé (Sup de Co. ...), titulaire du DECS, justifiant d'une première expérience dans une fonction analytique, acquise si possible au sein d'une comptabilité anglo-saxonne. Des possibilités d'évolution réelles variées existent au sein de cette entreprise.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous référence M 7/1020 A, à :

EGOR OUEST-ATLANTIQUE
5 rue Crébillon 44000 Nantes.
EGOR S.A.
8 rue de Berri 75008 Paris.

média-system

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

Rhône-Alpes

INGENIEUR CHIMISTE
HF

L'un des tous premiers groupes papetiers français souhaite intégrer dans son laboratoire de recherche un Ingénieur chimiste spécialisé dans les matières plastiques.

Il participe à la mise au point de nouveaux produits, ce qui implique des relations régulières avec les usines de la société et la clientèle.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur de 30 ans, diplômé d'une école de chimie (PARIS, STRASBOURG, Institut des hauts polymères, ESCIL...), si possible avec un DEA en chimie organique ou matières plastiques, ayant de préférence une formation ou une expérience d'au moins deux années dans la transformation de matières plastiques. La connaissance de l'anglais est indispensable.

L'implantation d'un centre de recherche dans une région agréable, l'utilisation de technologies de pointe et les réelles possibilités d'évolution sont de nature à intéresser une personnalité de valeur.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération souhaitée, sous réf. M 6453 U, à :

EGOR RHONE-ALPES
Tour Crédit Lyonnais - 129 rue Servient
69431 Lyon Cédex 3.

média system

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

RHONE-ALPES
DU CONTROLE DE GESTION ....
.... AU CONSULTING. (H-F)

- Une étape à franchir pour ceux qui ont notamment une bonne pratique de la comptabilité.
- Nos produits (logiciels de gestion/finances) sont destinés aux entreprises que nous assistons dans la mise en place.
- Cette opportunité est à saisir si votre goût pour l'organisation et le conseil auprès des directions financières est réel.

Ecrire à CONCORDANCES,
Conseil en Ressources Humaines
129, rue Servient 69003 LYON. Réf : LM-C/8

J.R.P.

SUD-OUEST

CHEF DEPARTEMENT FORMATION
Jeune Cadre

Nous sommes un établissement privé d'enseignement technique supérieur qui assure une formation initiale des jeunes aux carrières de gestion.
Ce chef de département aura l'ensemble des responsabilités liées à la fonction : responsabilité pédagogique, budgétaire, placement des élèves et relations avec les entreprises.
Nous souhaitons rencontrer un homme de 28 ans minimum, de formation supérieure en gestion (ESCAE, diplôme de second cycle universitaire...) ayant acquis une première expérience significative en entreprise.
Si vous êtes pédagogue, si vous avez le goût des responsabilités, des relations (élèves, professeurs, entreprises...) et que vous désirez recevoir des informations complémentaires, écrivez sous réf. M 13618 P, à :

EGOR RHONE-ALPES
Tour Crédit Lyonnais - 129 rue Servient
69431 Lyon Cédex 3.

média-system

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTRÉAL

INGENIEUR EXPLOITATION INFORMATIQUE
Blois

SLIGOS

Le Groupe SLIGOS représente, avec un effectif de 1700 personnes et un chiffre d'affaires de 500 millions de francs, une des premières sociétés de services et de conseils en Informatique. Pour faire face à son développement, il crée aujourd'hui, au sein du service Carte Bleue de sa division Moyens de Paiement (monétique), le poste d'Ingénieur Exploitation.
Rattaché au Responsable du Service Exploitation, et animant une équipe d'une dizaine de personnes, il aura pour tâches principales la planification, la gestion et l'optimisation des traitements informatiques (recette des applications, préparation des travaux, rationalisation de l'exploitation, recherche, développement et mise en place d'outils, assistance technique, etc...).
Nous souhaitons rencontrer un spécialiste des méthodes de production informatiques, âgé de 28 ans au moins, de préférence diplômé de l'enseignement supérieur (ingénieur ou universitaire), possédant impérativement une expérience de plusieurs années, acquise dans un environnement d'exploitation IBM/MVS. Une première approche de la gestion de production automatisée serait un atout.
La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 200 000 F, sera fonction de la valeur et de l'expérience du candidat retenu.
Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous *référence* M 1/1034 A, à :

EGOR OUEST-ATLANTIQUE
5 rue Crébillon 44000 Nantes.
Tél. (40) 89.28.78.

média-system

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

VILLE DE MURET
(17.000 habitants)
RECRUTE un
SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE
Les candidats devront être titulaires du C.A.F.B.
Adresser candidature et copie des diplômes à M. le Maire (service du personnel) avant le 30 AVRIL 1984.
Renseignements :
Mairie de Muret,
tél. : (61) 56-96-96.

STÉ DIGITONE
recherche
en région aixoise
INGÉNIEUR
ÉLECTRONICIEN
Pour études Micro-Électronique et Micro-Informatique.
Débutants acceptés.
Envoyer C.V. à S.A. DIGITONE, 13970 LA BARQUE.

UN JEUNE INGENIEUR CHIMISTE + GENIE CHIMIQUE
pour des responsabilités en PRODUCTION.

Intégrer dans une PME performante et diversifiée (CA 300 MF, 56 % à l'exportation) une équipe de PRODUCTION fonctionnant efficacement, voilà qui devrait retenir votre attention. Basée dans les LANDES, à quelques kilomètres de l'Océan, l'usine fait partie d'un environnement de qualité.

Votre première expérience de la production peut y trouver un nouvel élan. Et si vous êtes débutant, votre tempérament d'homme de terrain pourra s'exprimer pleinement. Ce poste de commandement avec sa maîtrise et ses équipes en 3×8 doit satisfaire votre goût des responsabilités. Elles seront variées : de la qualité des produits fabriqués à la maintenance du process. Le dialogue s'ouvre aussi sur la Recherche (mise au point de nouveaux produits) et la Technique (amélioration du process, études d'investissement).
Le niveau de rémunération est attractif et une période de formation (+ ou – longue selon l'expérience) est prévue avant la prise de responsabilités.

OCS vous remercie de lui adresser une lettre manuscrite, C.V., détaillé, photo et prétentions sous la réf. 2714 M.

Les premiers entretiens auront lieu à Bordeaux et à Paris.

OCS
29, Cours Georges Clémenceau
33000 BORDEAUX.

JEUNE INGENIEUR D'AFFAIRES
Ouest

Cette société d'ingénierie en pleine expansion, est spécialisée dans la conception et la mise en œuvre de procédés exclusifs destinés à l'aménagement des loisirs. Leader dans ce créneau, elle recherche pour faire face à son développement, un jeune Assistant d'Ingénieur.
En position d'Adjoint à l'Ingénieur d'Affaires, il aura pour tâche principale la gestion de contrats, depuis leur conception jusqu'à la mise en route des installations. Il devra pour ce faire initier et superviser les travaux du bureau d'études, participer aux achats et au contrôle des matériels requis, établir les plannings et assurer le suivi et la coordination des chantiers. Il participera par ailleurs aux programmes de développement et aux essais des nouvelles techniques et nouveaux matériels.
Nous souhaitons rencontrer pour ce poste, un jeune Ingénieur électrotechnicien, de formation supérieure (BTS ou Ingénieur), âgé de 25 ans au moins, possédant une expérience minimum de deux années consacrées à la conduite de chantiers (génie civil, tuyauterie industrielle).
Des connaissances en électro-mécanique, hydraulique sont requises.
La pratique de l'anglais est indispensable et celle de l'allemand ou de l'italien constituerait un atout supplémentaire. Des déplacements courts et fréquents sont à prévoir, tant en France qu'à l'étranger.
Pour recevoir des informations complémentaires, écrire sous réf M 17/1017 A, à :

EGOR OUEST-ATLANTIQUE
5, rue Crébillon - 44000 Nantes.
Tél. (40) 89.28.78.

média-system

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS
diversifié dans des secteurs de pointe recherche pour l'une de ses usines

responsable d'unité de production

Ce dernier aura la responsabilité d'une unité de fabrications mécaniques utilisant des machines à commande numérique et évoluant vers la C.F.A.O.

Cette unité compte 250 personnes dont la gestion administrative est assurée par une autre unité, distante de quelques kilomètres.

Lieu du poste : VILLE DU CENTRE DE LA FRANCE.

Le candidat recherché doit être :
— ingénieur (A.M., ENSM,...),
— âgé de 35 ans environ,
— possédant une expérience de la fabrication et de l'animation des hommes.

Adresser dossier de candidature, s / réf. 3493 à PIERRE LICHAU S.A., BP 220, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

I.N.R.S. NANCY

recrute

pour son laboratoire d'électronique
Sécurité des Systèmes

INGÉNIEUR

Ce poste convient à des candidats possédant un niveau scientifique et technique élevé (ingénieur ou docteur) dans les domaines de la robotique et de l'automatisme.

Une bonne connaissance des milieux industriels ainsi que la pratique de l'anglais sont indispensables.
Des notions d'hydraulique et de pneumatique seront appréciées.

Pour postuler, adresser C.V. et lettre manuscrite à

ANPE

12, place de la Croix-de-Bourgogne - 54000 NANCY

---

adjoint au chef du service financier, vous gérez nos finances pour accompagner notre expansion

- au sein d'une équipe de très bon niveau, vous effectuez les prévisions de trésorerie, déterminez le suivi des budgets d'investissement.
- l'esprit d'analyse, l'imagination, la créativité, sont vos qualités personnelles.
- vos compétences ont été nécessairement acquises dans le service financier d'une grande entreprise ou dans un organisme financier.

Si vous désirez participer à ce recrutement, envoyez votre C.V. sous réf. 656-11 à notre Conseil :

ONOMA
Tour Crédit Lyonnais, 69431 LYON Cedex 03
(confidentialité, réponse assurées)

C.P.I.O.
Caoutchoucs et Plastiques

Nantes

Grâce à notre notoriété technologique, nous sommes devenus un partenaire majeur dans le monde de l'automobile.
Filiale RENAULT, nous étudions, concevons et fabriquons des produits techniques en caoutchouc et en matières thermoplastiques injectées destinés essentiellement à l'industrie automobile.

Pour faire face à notre développement (2100 personnes - 3 usines - 630 millions de C.A.), nous recherchons aujourd'hui pour NANTES, un

jeune ingénieur mécanicien

affecté à notre Centre Technique qui regroupe plusieurs jeunes ingénieurs passionnés par l'innovation et la recherche de nouveaux produits.

Il prendra en charge la liaison technique avec les constructeurs automobiles français.

Merci d'adresser confidentiellement votre C.V sous référence 578/M à Albert AUPETIT

CENTRE DE PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL
3, bd René Levasseur 72000 LE MANS

LE MANS - ANGERS - LIMOGES

COLAP

BANQUE PRIVÉE
spécialiste affacturage
recrute

JEUNE CADRE COMMERCIAL
responsable région lyonnaise

Ce poste nécessite un niveau d'études supérieures, une expérience bancaire de quelques années (commercial et engagements), et une très bonne connaissance de la région.

Env. c.v. photo et prét. s/nº 7.593, *le Monde* Pub., serv. Annonces Classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Bull Systèmes - Angers (3500 P.)
recherche

INGENIEUR METHODE
ASSURANCE QUALITE
TECHNOLOGIES AVANCEES : ULSI

pour participer au défi d'une Direction Qualité Déterminée qui prend une part directement opérationnelle dans la construction de la qualité des produits (moyens et gros systèmes) depuis les études jusqu'à la maintenance clients.
Ingénieur Electronicien confirmé (ESE ou équivalent...), averti en physique du solide.
Vous avez l'expérience de l'architecture et des technologies des circuits intégrés.
Vous serez chargé de définir, mettre en place et coordonner les procédures et moyens d'assurance qualité des produits achetés. Vous gérerez, au niveau des ULSI, les aspects qualité avec d'une part les services études et qualification et d'autre part les services achats et les fournisseurs.
A terme de larges possibilités d'évolution vous sont offertes au sein du Groupe Bull (+ 25000 P.).
Nous attendons votre candidature à :

Cii Honeywell Bull
Service Recrutement
331, avenue Patton
49005 ANGERS CEDEX

Bull

LEVI TOURNAY



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

ROBOTIQUE/ INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : L'ACTION SE DEROULE A MARSEILLE.

L'Institut International de Robotique et d'Intelligence artificielle est issu de la collaboration de la Chambre de Commerce, du Conseil Régional de la mairie de Marseille et de grands groupes industriels. Il a une double vocation :

- **Constituer un pôle de ressources et de compétences** *en Productique, Robotique,* CFAO, Intelligence artificielle et systèmes experts.
- **Etre un centre de propositions et d'innovation** à l'intention du *monde industriel.*

Cette double vocation *se concrétise notamment par* la formation de spécialistes de haut niveau et la conduite de projets de recherche en milieu industriel.

Nous souhaitons rencontrer :

Des Ingénieurs de haut niveau

Grandes Ecoles ou Université + Doctorat ou Ph D
(Informatique, électronique, automatique)

Responsable des Moyens Informatiques

Responsable pendant 5 ans d'un service informatique, vous maîtrisez la plupart des techniques avancées (réseaux, bases de données, temps réel, systèmes de vision, robots, machines Lisp, CAO...). *Votre connaissance du VAX est un atout supplémentaire.* Votre rôle : définir, mettre en œuvre et gérer l'ensemble des moyens techniques nécessaires au fonctionnement propre de l'Institut, *à la formation et à la recherche. Travaillant en relation avec ces différents services,* vous pourrez jouer également un rôle de conseil auprès des chefs d'entreprise dans le cadre des projets de recherche appliquée.

Responsable des Projets Industriels

Responsable de la conception de systèmes de production, vous avez, en 5 à 10 ans d'expérience en *milieu industriel, développé esprit d'analyse et capacité à animer une équipe.*
Vous serez l'interlocuteur du milieu industriel pour : détecter les besoins, assurer la mise en place des projets de recherche, mettre en œuvre les moyens nécessaires à leur aboutissement, assurer la gestion de ces projets.
A la fois technicien et gestionnaire, vous êtes le partenaire des chefs d'entreprise, capable *également de leur apporter une réponse en termes de financement des opérations.*

Responsable de la Formation et Recherche

Responsable de formation d'un grand groupe ou directeur d'un département de recherche (3 ans au moins), nous vous proposons de prendre la responsabilité complète du secteur Formation que vous gérerez en tant que centre de profit.
Vous avez déjà acquis une certaine notoriété dans votre domaine et nous comptons sur votre potentiel pour : mettre en place les actions de formations, animer les équipes pédagogiques, définir les orientations de la recherche.
Cet ensemble de responsabilités réclame autonomie, sens de l'animation et goût des contacts dans un domaine où voisinent enseignement et recherche.

De Jeunes Ingénieurs à fort potentiel

(Informatique, électronique, automatique)
pour collaborer à l'ensemble des activités de l'Institut.
Une formation Grande Ecole ou universitaire, une spécialisation supplémentaire de préférence, un potentiel élevé et le goût du travail en équipe permettront d'évoluer en participant à une expérience passionnante de démarrage d'une activité de pointe.

Tous ces postes nécessitent une pratique courante de l'anglais. Ils sont basés à Marseille et impliquent de courts déplacements en France et à l'étranger.

Nous vous remercions d'adresser lettre, CV, photo et prétentions en indiquant le poste choisi à :
INSTITUT INTERNATIONAL DE ROBOTIQUE
CMCI, 2 rue Henri-Barbusse, 13241 Marseille Cedex 01.

INSTITUT INTERNATIONAL DE ROBOTIQUE
ET D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

média-system

Informaticien de Gestion

à Grenoble

Notre service informatique a pour objectif d'être un modèle dans l'utilisation de nos produits (matériels et logiciels) : pratique d'une informatique decentralisee avec utilisation du temps reel, des bases de données.
L'interaction entre utilisateur et informaticien est une veritable collaboration accroissant ainsi l'intérêt du travail et la qualité des systemes.
Notre futur ingenieur se verra confier la responsabilite du developpement, de la mise en place de logiciels : il en assurera egalement l'évolution : adaptation, optimisation...

Cette fonction requiert :
- une formation informatique de valeur : grande école de commerce, ou d'ingénieur (option informatique), ou MIAGE + éventuellement formation complementaire en gestion.
- une experience même courte serait appreciée sans être indispensable.
- une bonne pratique de l'anglais est necessaire.

HEWLETT-PACKARD c'est : une tres forte croissance entièrement autofinancée de + 30 % en moyenne sur les cinq dernières années, une technologie dynamique (9 % du C.A. consacre a la recherche), des unites à taille humaine.
HEWLETT-PACKARD GRENOBLE joue un rôle de leader sur le marche européen pour l'ensemble de la gamme des ordinateurs scientifiques et techniques, ainsi que des ordinateurs personnels.
Si vous êtes attire par une entreprise qui offre de reelles possibilites d'evolution, un management par objectifs et une «qualité de vie», adressez votre candidature sous reference CB 052 a Claire BACHELARD - Departement du Personnel - HEWLETT-PACKARD - 5, avenue Raymond Chanas - 38320 EYBENS.

HEWLETT PACKARD

AFFLUENTS

Futur Directeur Commercial et du Marketing

CENTRE DE LA FRANCE. *Filiale d'un groupe international réputé,* nous sommes spécialisés dans l'isolation. L'isolation thermique tout d'abord (froid et atmosphère contrôlée) où nous sommes parmi les *tout premiers. L'isolation contre la poussière ensuite, et ce sont les* marchés naissants de l'électronique, de l'armement, des hôpitaux, de l'informatique que nous voulons conquérir. Notre chiffre d'affaires : 160 M. de francs dont 25% à l'export. *Notre objectif : + 40% en 1985.* Nos moyens : des ressources humaines et financières importantes, une équipe de direction jeune et soudée, une volonté du haut en bas de la hiérarchie, une ambiance excellente, et ... un futur directeur commercial et du marketing. Celui-ci, âgé d'environ 30 ans, de *formation ingénieur -A.M. ou équivalent- ou issu d'une grande école* de commerce, aura acquis une première expérience de la vente et/ou du marketing de biens d'équipements. Avant de prendre ces fonctions, *il sera pendant quelques mois notre responsable marketing, le temps* de se former à nos méthodes, à nos produits et à notre équipe. Un candidat de valeur est assuré de trouver une rémunération motivante et des perspectives de carrière très intéressantes au sein de *notre* groupe. Nous lui donnerons les moyens de réussir et le ferons *bénéficier, s'il le désire,* d'une formation de type CPA. Le poste est situé à proximité de Montluçon.

ORION vous garantit une discrétion absolue et vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions), sous réf. 403280 M en précisant si vous le désirez les Sociétés auxquelles vous *ne* voulez pas que votre *dossier soit* transmis.

35, rue Rocher 75008 Paris



AFCOREM

VOUS ETES INFORMATICIEN ET SOUHAITEZ AVOIR UNE OUVERTURE A TERME SUR UNE CARRIERE PLUS LARGE

Agé d'au moins 30 ans, de niveau ingénieur, vous avez une expérience de :
- Responsable des Etudes d'un centre informatique
ou
- Chef de Projet d'un important système d'information et de gestion.

LA CAISSE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU GARD

vous propose le poste d'

adjoint au responsable du département informatique

(80 PERSONNES - MATERIEL IBM 3083)

Basé à **NIMES**, *sa mission sera de :*
- *assister son responsable dans l'élaboration des propositions à émettre à la Direction Générale, afin de permettre le fonctionnement optimum du département ;*
- définir le plan de charge des divers chefs de projet et en suivre la réalisation, d'évaluer les performances de chacun d'eux en fonction d'objectifs définis.

Adresser candidature manuscrite avec photo et rémunération actuelle à
La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Gard
Service du Personnel - B.P. 40 - 30007 Nimes

OFFRES D'EMPLOIS

BANQUE INTERNATIONALE

Siège social à Paris
recherche
pour sa *Division Internationale*

LE RESPONSABLE

(niveau cadre)
de son Service Gestion et Montage des Euro-Crédits

Le candidat recherché devra avoir :
– Une bonne connaissance générale des opérations de banque et plusieurs années d'expérience de gestion d'euro-crédits acquise de préférence dans une banque à vocation essentiellement internationale.
– Une excellente connaissance des procédures et réglementations bancaires.
– Des qualités d'autorité naturelle pour superviser une équipe de gestionnaires.
– Une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable.

Adresser C.V. détaillé sous pli confidentiel sous nº 7.587 *le Monde* Publicité, SERVICE ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Machines automatiques d'emballage

pour industries alimentaires, pharmaceutiques, etc.

SOCIÉTÉ RECHERCHE

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

– Connaissances en automatismes.
– Niveau BTS électronique.
– Minimum 5 ans d'expertise dans la vente de biens d'équipements.
– Connaissance de l'Anglais appréciée.

Adresser curriculum vitae + photo à REGIE-PRESSE, sous nº T 044.613 M 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

AÉROPORT DE PARIS
recherche
POUR SON SIÈGE PARISIEN

UN(UNE) JURISTE

NIVEAU MAITRISE AYANT EXPÉRIENCE COMPTABLE (30 ANS ENVIRON).

pour participer dans le cadre des systèmes d'indemnisation des riverains, à l'élaboration des conventions et à la gestion comptable des opérations.

Ce poste implique des déplacements et des contacts fréquents avec les collectivités locales *et* les *autorités* administratives.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae à :
AÉROPORT DE PARIS, Monsieur CARRIÈRE,
291, boulevard Raspail, 75675 PARIS CEDEX 14.
Téléphone : 320-15-00.



FOSTER WHEELER FRANÇAISE

SOCIÉTÉ D'INGENIERIE INTERNATIONALE DANS PÉTROLE ET PÉTROCHIMIE

recherche pour son
GROUPE MARCHES DE TRAVAUX

UN CADRE

Ayant expérience négociations, contrats avec entreprises.

Expérience construction souhaitée.

Anglais parlé et écrit indispensable.

Adresser C.V. détaillé avec photo et prétentions à :
Direction de Personnes,

B.P. 214

31, rue des Bourdonnais,
72024 PARIS CEDEX 01



ASSOCIATION GÉNÉRALE DES INSTITUTIONS DE RETRAITE DES CADRES

groupant une cinquantaine d'institutions

recherche

UN CONTROLEUR

Ayant quelques années d'expérience pour compléter l'équipe chargée du contrôle du

fonctionnement des institutions

(Au sens révision comptable ou audit, et non pas contrôle de gestion).
Déplacements fréquents à Paris et occasionnellement en province.

Adresser C.V., prétentions et photo à :
Hervé LEMOINE - A.G.I.R.C.
4, rue Leroux, 75116 PARIS.

LABORATOIRES UPJOHN
PARIS - LA DEFENSE

Filiale en pleine expansion - C.A. 500 millions de francs dont 40 % à l'export - d'un important laboratoire pharmaceutique international recherche

CREDIT SUPERVISOR

Relevant du Directeur Administratif et Financier, il est principalement chargé de l'ensemble des relations avec la clientèle (France et étranger) et les banques ; il établit et suit également les plans de trésorerie.

Ce poste diversifié s'adresse à un candidat à fort potentiel, pragmatique et d'excellent contact, ayant une formation **ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE (+ DECS)** et une expérience d'environ 5 ans dans une direction financière avec utilisation de moyens informatiques.

Anglais parlé, écrit impératif.

Ce poste dont les conditions sont particulièrement attractives doit évoluer dans un proche avenir vers les fonctions de TRESORIER.

Adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions à Direction du Personnel
Laboratoires UPJOHN
Tour Franklin - Cedex 11 -
92081 PARIS LA DEFENSE.

Upjohn

Mesurer les vibrations du progrès

Pour nous c'est une vocation.
Pour vous, demain, l'opportunité d'une carrière évolutive dans une grande entreprise privée d'envergure mondiale. Et la découverte d'un créneau d'avenir au coeur des technologies du futur.
Nous recherchons pour notre Division Instruments France, des ingénieurs Grandes Ecoles débutants ou ayant une première expérience.

- **ingénieur études conception microméçanique**
- **ingénieurs études conception électronique, traitement du signal**
- **ingénieur systèmes de télémesure aérospatiale**
- **ingénieur mécanicien, qualité spatiale**
- **ingénieur mécanicien étude des conditions de spatialisation d'un enregistreur**
- **ingénieur mécanicien responsable des essais**
- **ingénieur technico-commercial export**
- **responsable des achats**

Si vous êtes intéressés par ces postes, écrivez à Enertec, 1 r. Nieuport, 78140 Vélizy-Villacoublay

- **ingénieur CAO**
- **ingénieurs études électroniques**
- **ingénieurs études (logiciel)**
- **ingénieurs d'industrialisation**
- **ingénieurs technico-commerciaux**

Si vous êtes intéressés par ces postes, écrivez à Enertec, 5 rue Daguerre, 42000 Saint-Etienne

ENERTEC
Schlumberger

ENERTEC
DIVISION INSTRUMENTS FRANCE

Le futur a besoin de précision

dpindustries

Emploi et formation
Rédactrice juridique

Depuis vos études de droit, vous avez développé une sérieuse pratique de la préparation et du suivi de dossier, que ce soit chez un avocat ou dans une organisation professionnelle.

Un organisme professionnel traitant en particulier des questions d'emploi dans un secteur attractif crée pour vous, à Paris, le poste de chargée de mission auprès de sa Direction Générale.

Vous aurez à organiser concrètement les nombreuses réunions professionnelles et paritaires, une à deux par semaine, mais aussi à en rendre compte, à vous assurer de la mise en œuvre des décisions, etc... vous déplaçant en province plusieurs fois par mois. Des études ponctuelles vous seront également confiées.

Vous pourrez bénéficier d'une certaine autonomie dans l'organisation de votre emploi du temps dans la mesure où cela sera compatible avec la réalisation de vos missions. La rémunération annuelle brute proposée est de 130.000 francs avec un statut cadre, six semaines de congé et des indemnités de déplacement.

Prenez contact rapidement, en écrivant sous référence 8418 LM, avec les consultants du Cabinet CLEAS.

CLEAS
6, Place de la République Dominicaine - 75017 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

olivetti olivetti olivetti olivetti olivetti olivetti

OLIVETTI, premier constructeur européen de matériel informatique et bureautique recherche

Ingénieurs systèmes

Ils auront la responsabilité des systèmes MS/DOS et CPM et assureront l'interface pour ces produits entre la maison mère et nos services commerciaux, logiciels, et SSII. Ils seront chargés en outre de la mise en place des supports techniques.

Ces postes s'adressent à des cadres de formation MIAGE ou école d'ingénieurs ayant au moins 2 ans d'expérience et une bonne connaissance des matériels micro-informatique.
La maîtrise de l'anglais est nécessaire pour ces postes basés à Paris.
Le niveau de rémunération sera fonction de l'expérience et les possibilités d'évolution seront celles offertes par un groupe de dimension internationale.

Veuillez contacter Véronique Poissonnier sous réf. IS M
OLIVETTI FRANCE - DPRH - 89 rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 Paris

olivetti olivetti olivetti olivetti olivetti **olivetti**

grande banque
RECRUTE
cadres commerciaux
(PARIS - PROVINCE)

Une Grande Banque recherche des Cadres Commerciaux, diplômés de l'Enseignement Supérieur, disposant d'une première expérience bancaire de l'exploitation, et souhaitant évoluer au sein d'un groupe important implanté à Paris, en Province ainsi qu'à l'étranger.

Nous proposons de vous intégrer - en classe V ou VI selon votre profil - à des postes d'encadrement pour le secteur de la clientèle des particuliers ou des entreprises dans des unités d'exploitation.

Notre développement actuel permet d'envisager des perspectives de carrière très variées dans notre Groupe

C'est en rappelant la réf. C2 à Projets 12, rue des Pyramides 75001 Paris que vous manifesterez d'abord votre intérêt pour ces postes (CV, photo et prétentions) Une totale discrétion est garantie.

emplois régionaux

CHEF DU PERSONNEL
BOURGOGNE **230.000 +**

La filiale d'un des premiers groupes industriels français de notoriété mondiale recherche pour une de ses unités de production (1000 personnes), un excellent spécialiste de la Direction de personnel.

Rattaché au Directeur d'établissement, il prend en charge, avec un service de douze personnes, l'ensemble de la fonction : gestion des hommes, relations avec les partenaires sociaux, administration, paie, plan de formation, bilan social.

De formation supérieure, il a une bonne connaissance de la législation sociale et l'expérience d'une direction de personnel globale, de préférence dans l'industrie.

Importantes perspectives d'évolution dans un groupe de taille mondiale.

Merci d'écrire, en joignant C.V. détaillé sous réf. 475 M à Denis JOUSSET

plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines.

Clinique Psychiatrique
JEANNE D'ARC
15, rue Jeanne-d'Arc
94160 SAINT-MANDÉ
Tél. : 374-12-10
recherche

INFIRMIERS (ES) D.E.
ou PSYCHIATRIQUE
Temps complet. Prendre r.-v. par tél. uniquement.

STÉ D'EXPERT. COMPTABLE
recherche

COLLABORATEURS

DECS + maît. en droit pr rapp. et expert. judiciaires.
DECS + 3 ans exp. cab.
DECS partiel débutant.

Ecr. c.v. fiduciaire George-V, 166, rue du Fg-St-Honoré, 75008 Paris.

TRES IMPORTANT GROUPE D'ASSURANCES
recherche

LE RESPONSABLE DE SA DÉLÉGATION RÉGIONALE DE NANCY
BRANCHE DOMMAGES AUX PERSONNES

Dans le cadre de cette unité décentralisée, il sera chargé :
- de l'animation commerciale d'un réseau d'apporteurs d'affaires (agents et courtiers) sur son secteur qui comprend 8 départements.
- de l'encadrement et de la gestion du personnel de la délégation (15 personnes).

Ce poste conviendra à un inspecteur 2è ou 3è échelon ayant une bonne connaissance de la gestion en production et sinistre.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à N. 3661
PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris

JEUNE CHEF DE PROJETS
Travaux Neufs

Nous sommes une petite équipe (80 personnes). **agence spécialisée d'un groupe public nucléaire.** Notre mission est d'assurer l'implantation, la réalisation et la gestion de centres de stockage. Nous cherchons pour notre division industrielle un

INGENIEUR
(A & M, BTP, Ponts,...)

Au sein d'une équipe de trois ingénieurs, nous lui confierons des projets très divers de création et d'aménagement d'installations et d'ouvrages.

Comme nous, il agira en tant que maître d'ouvrages et sera responsable de l'ensemble des projets depuis leur orientation initiale jusqu'à la réalisation finale. Il s'appuie sur des maitres d'œuvre qu'il choisit, et est à la fois responsable de la qualité, des délais et du budget.

Si vous êtes ingénieur grande école avec une première expérience de préférence en fabrication ou génie civil, et si maintenant vous souhaitez élargir le champ de vos responsabilités, nous serons heureux de vous rencontrer

Pour un premier contact, écrivez avec C.V. et rémunération actuelle s / réf. 467 M à Catherine ROZES qui nous assiste dans ce recrutement.

plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines.

Pour notre Réseau Commercial, à PARIS comme en PROVINCE, un bon vendeur "compte".

INGENIEURS COMMERCIAUX
CONFIRMES

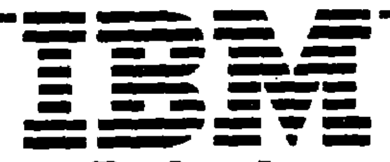
Vous aimez analyser et comprendre les besoins des clients, mais aussi négocier et gagner.
Nous vous confions la gestion et le développement de comptes existants, et la prospection de nouveaux marchés.
Vous voulez valoriser votre professionnalisme et construire votre carrière. Nous savons répondre à votre attente : par notre position de Grand Constructeur, notre présence sur tous les créneaux de l'informatique, notre solide implantation nationale.
Realisez vos ambitions et choisissez votre environnement en integrant nos unités basees a PARIS ou dans les Directions Regionales de :
NORMANDIE, NORD, EST, BRETAGNE, PAYS DE LOIRE, SUD-OUEST.
Pour apporter la qualité au service de nos clients, nous comptons avec vous.

Adressez CV, lettre manuscrite et prétentions sous référence 220 M à

Gilbert Passekaraile
Cii Honeywell Bull
PC OG021C
94, Avenue Gambetta
75990 PARIS CEDEX 20



LEVI TOURNAY



Recherche

DES ANIMATEURS OU ANIMATRICES

pour

UNE EXPOSITION DE TECHNOLOGIE AVANCÉE

(Composants, terminaux holographiques, conception assistée par ordinateur, ordinateur personnel...).

Lieu : **Paris**. Dates : **du 16 avril au 30 juin 1984**

QUI RECHERCHONS-NOUS ?
Des étudiants(es), résidant en région parisienne ; formation BAC + 2 minimum dans les disciplines scientifiques, techniques ou commerciales. Anglais parlé apprécié.

Cette **mission à durée déterminée** et à temps partiel (heures complémentaires à prévoir) se décompose ainsi :
– Une phase formation : 1 mois.
– Une phase animation : 1 mois et demi.
Vous aurez alternativement, la conduite de visites d'une heure par groupe de 15 personnes ou la tenue d'un stand de démonstration.

Travail en équipe, sens de la communication et de l'initiative.
Rémunération intéressante.

Si vous êtes motivé(e) pour une expérience originale et unique, vous pouvez adresser lettre de candidature et CV à : Cabinet Scribe - 4 avenue Hoche 75008 Paris en mentionnant la référence EIT/84.

MASH

Le premier client de Hewlett Packard c'est H.P.

L'informatique interne conditionne largement l'efficacité et le développement de notre société. Plus de 500 ordinateurs HP 3000 et HP 1000 relient en "temps réel" les différentes organisations de Hewlett Packard à travers le monde. Le développement de nouvelles *applications en France et en Europe nécessite aujourd'hui l'intégration de nouveaux collaborateurs.*

Chef de projet

Il se voit confier un projet Européen : la gestion des contrats de vente *dans le contexte juridique et administratif de chaque pays.*
Adjoint du Directeur Informatique France et animateur d'une équipe de 3 personnes, *il appréhende les besoins des utilisateurs*, établit le cahier des charges et suit le projet depuis l'analyse organique jusqu'à sa mise en application.
Cette mission implique des déplacements en Europe et suppose une bonne compréhension de l'organisation des différentes sociétés *commerciales - Réf AHO/3/M.*

Spécialiste bureautique

L'introduction du HP 150, premier ordinateur personnel à écran tactile, pivot d'une nouvelle organisation bureautique va sensiblement modifier *notre environnement de travail. Notre spécialiste bureautique initiateur* de cette nouvelle organisation au sein d'HP aura pour mission d'évaluer les systèmes et moyens existants, promouvoir et implanter de nouvelles solutions et produits, les maintenir, assister et former les utilisateurs internes et ponctuellement les clients. Adjoint direct du responsable régional des services informatiques, il établit des relations à tout niveau de l'organisation informatique HP France-Réf ZA/1/M

Pour ces 2 postes basés en Région Parisienne, les candidats ont une formation Ingénieur ou Miage avec pour le Chef de Projet une expérience similaire d'environ 5 ans.
Une bonne connaissance de l'anglais indispensable lors de la formation de 6 à 9 mois dans nos unités européennes et un environnement de *travail attractif faciliteront leur évolution.*
Merci d'envoyer votre dossier de candidature - CV, photo, prétentions en précisant la référence du poste choisi à : Hervé Gallon - Service du Recrutement - Hewlett Packard France - Zone d'activités du Bois Briard - Avenue du Lac - 91040 EVRY Cedex.



UN PARTENAIRE DE LA VIE ÉCONOMIQUE FRANÇAISE.

média-system

Leader européen, troisième sur le marché mondial, nous concevons, réalisons et commercialisons du MATERIEL D'OPTRONIQUE. Nous recherchons notre

Responsable gestion de production

230-260 000 F **Paris-Sud**

NOUS LUI DONNONS L'ENTIERE RESPONSABILITE DE LA MAITRISE DU FLUX « MATIERES ».

Ses missions :
- définir une stratégie et moderniser la politique d'achat de l'entreprise ;
- rechercher de nouveaux fournisseurs en fonction des exigences (assurance qualité, prix, délai de livraison) ;
- *contrôler le lancement et le suivi de fabrication à partir du plan directeur de production ;*
- optimiser le fonctionnement du système de gestion de production informatisé par une meilleure utilisation des données ;
- diriger et animer une équipe d'une trentaine de personnes.

Ingénieur électronicien de préférence, il est âgé d'au moins 33 ans. Il justifie d'une expérience réussie de la gestion de production et des achats au sein d'un environnement de technologie avancée (militaire, aéronautique) et parle couramment l'anglais.
Gilbert RAYNAUD, *notre Conseil, vous remercie de lui adresser votre* candidature qu'il traite confidentiellement sous la référence 5093/LM, à l'adresse suivante :



Département Conseil en Recrutement
135, avenue de Wagram - 75017 PARIS
Tél. : (1) 227.96.49

AFCOREM

MEDIA BA

L.E.R.S

Société de Recherche Pharmaceutique du Groupe SYNTHELABO recherche, pour son Département de Biologie, un,

chef de projet biochimiste/ pharmacologue

qui sera affecté au Groupe Douleur et Inflammation.
Le ou la candidat(e) retenu(e) pour ce poste sera directement *responsable d'une unité de recherche et participera à la coordination* de l'activité et à la direction scientifique du Groupe en relation étroite avec le responsable de ce Groupe.
Le Groupe Douleur et Inflammation a pour objectifs la sélection et l'étude approfondie de composés analgésiques, anti-inflammatoires et anti-ulcères ainsi que les composés actifs dans le domaine gastro-intestinal.
Dynamique, il ou elle *devra posséder une formation de haut niveau :*

Doctorat d'Etat ou équivalent

et avoir une bonne connaissance des mécanismes de régulation hormonale, de la pharmacologie ainsi que des techniques *biochimiques modernes utilisées en recherche dans ce domaine.*
Il ou elle devra justifier d'une expérience post-doctorale d'au moins 3 ans dans ce domaine de recherche et avoir une bonne connaissance de la langue anglaise, une expérience dans l'industrie Pharmaceutique serait appréciée.
Lieu de travail : Banlieue Ouest de Paris.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement et *devront* être adressées avec curriculum vitae au : L.E.R.S. Direction Administrative, 58-60, rue de la Glacière 75013 Paris.

ACHETEUR PRINCIPAL



CGA ALCATEL, 800 personnes, 450 MF, spécialisée dans les systèmes et matériels *spécifiques informatiques, propose à un candidat d'environ 35 ans*, de venir valoriser son expérience professionnelle, en devenant **ACHETEUR PRINCIPAL.**
Nous confierons, *à ce cadre responsable et entreprenant*, des missions variées qu'il saura mener à bien grâce à la collaboration d'une équipe dynamique et performante et à *une* organisation informatique développée.
En liaison étroite avec le Service Approvisionnements, il encadrera et animera une unité *composée de 4 personnes*, élaborera *une* politique marketing achats, assurera la gestion de la fonction et en contrôlera le budget, sélectionnera les fournisseurs et participera aux discussions menant à la conclusion des contrats d'achats.
Ce poste basé en Région Parisienne Sud s'adresse à une forte personnalité, capable de rigueur, d'autorité et d'ambition. Issu d'une **école de commerce ou de gestion,** il aura acquis de solides connaissances en approvisionnement, au cours d'une *expérience similaire qui l'aura familiarisé avec l'utilisation de l'outil informatique.*
La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Si vous pensez être l'homme de la situation, adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à :

CGA ALCATEL
P. Marie-Joseph - Direction du Personnel
BP 57 - Le Plessis Pâté 91220 Brétigny s/Orge.

SOCIETE DES AVIONS MARCEL DASSAULT BREGUET - AVIATION

à S[illegible]CLOUD

INGE[illegible]AVIONIQUE

FONCTION : étude [illegible] de matériels avioniques à bord des avions.

PROFIL : Ingénieur [illegible]chnicien Supérieur présentant une bonne connaissance de[illegible]vionique dans les domaines suivants :
- basse fréquence,
- émission, réception HF - VHF - UHF,
- *radio navigation,*
- identification,
- antennes.

Anglais courant.
La préférence sera donnée à un candidat ayant au minimum une expérience de 4 à 5 ans.



Adresser C.V., photo et lettre manuscrite à ***CONSILIA*** *- 5, rue de Lincoln - 75008 PARIS (4e étage).*

AVIONS MARCEL DASSAULT - BREGUET AVIATION

SOCIETE FRANCAISE
L'UN DES LEADERS MONDIAUX DANS SON DOMAINE
(BIENS D'EQUIPEMENTS, MATERIEL DE TRANSPORTS)

recherche

UN GESTIONNAIRE DE PROJET

Sous la direction du Directeur de projet, il aura en charge le suivi administratif, financier et technique d'affaires ou de commandes pour la France ou l'exportation, Etats-Unis en particulier.

Le candidat retenu sera de formation **INGENIEUR**, ayant déjà l'expérience de la gestion ou direction de *projets importants* mettant en œuvre de multiples disciplines et partenaires au plan technique.

Une formation complémentaire en gestion sera un atout supplé*mentaire ; anglais courant* indispensable.

Des déplacements en *France* et à l'étranger de plus ou moins longue durée sont à prévoir.

A terme diverses possibilités d'évolution au *sein de la société* existent dans les domaines études-fabrications ou technico-commercial.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous réf. 89326 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra - 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Filiale pour la commercialisation et la maintenance d'un groupe international, fabricant des appareils de mesures scientifiques, destinés aux laboratoires de recherches et de productions.

Service manager

Après une période de formation chez nos fournisseurs, il exercera les responsabilités au niveau :
- *formation du personnel.*
- *gestion et organisation du S.A.V.*
- *assistance à la clientèle.*

Ce poste s'adresse à un ingénieur en électronique ayant une première expérience de management et une bonne maîtrise de l'anglais technique.
Le poste est à pourvoir à Paris et de fréquents déplacements sont à prévoir.
Si vous êtes intéressé par cette offre, veuillez adresser votre candidature à :

JARRE-JACQUIN S.A.
30, rue Saint-Augustin - 75002 PARIS

bleu

Chef de produit micro-informatique

Une importante centrale d'achats, agissant pour le compte d'une centaine d'adhérents indépendants répartis sur toute la France, traitant un volume d'achats de l'ordre de 200 millions de francs, crée le poste de chef de produit micro-informatique. Dans le cadre d'une large autonomie, il sera chargé de mettre en place une politique d'approvisionnement et de promotion d'une gamme de produits en plein essor. Il recherchera de nouveaux fournisseurs, assumera les négociations et assurera la formation et l'information des différents points de vente. Ce poste s'adresse à un jeune candidat possédant une parfaite connaissance du marché et des matériels micro-informatiques. L'esprit d'initiative, le sens du marketing et le goût de l'organisation sont indispensables. La pratique de l'anglais est nécessaire. La rémunération sera essentiellement fonction de l'expérience du candidat retenu. Le poste, situé à Paris, implique des déplacements. Écrire à Ph. LESAGE en précisant la référence A/2503M.

MEMBRE DE SYNTEC



3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse



FILIALE D'UN GROUPE IMMOBILIER IMPORTANT EN PLEIN DÉVELOPPEMENT
nous sommes spécialisés dans la commercialisation d'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Nous recherchons :

Pour LYON : NOTRE CHEF D'AGENCE

En liaison avec le siège parisien, il sera chargé :

- De commercialiser les produits du Groupe (bureaux locaux d'activités, terrains, opérations clefs en main).
- Développer l'activité de la Société en recherchant de nouveaux produits et en mettant en œuvre une politique commerciale permettant une complète pénétration du marché.

Pour PARIS : UN RESPONSABLE DE SECTEUR chargé :

- De commercialiser les produits du Groupe (bureaux locaux d'activités, terrains, opérations clefs en main.

Ils devront être capables de s'intégrer dans une équipe dynamique et performante, ils devront être libres rapidement et justifier d'une expérience dans l'immobilier d'entreprise.

Envoyer curriculum vitae + lettre de candidature manuscrite + prétentions à :

SOCOMIE
15, rue des Sorins, 92000 NANTERRE.



ingénieurs débutants grandes écoles

ENTREZ DANS UN GROUPE MULTINATIONAL DE SOCIÉTÉS DE SERVICES

Le GFI, en France plus de 1.000 personnes, fait partie du groupe SCICON International (un des premiers groupes mondiaux de SSII).

Nous proposons à des jeunes X, HEC, ESSEC, CENTRALIENS, INGÉNIEURS TELECOM ou ENSI, débutants ou ayant 1 à 3 ans d'expérience professionnelle, d'entrer dans le **GFI** pour concevoir, réaliser et mettre en place des systèmes informatiques faisant appel aux techniques les plus avancées : bases de données, temps réel, réseaux, informatique graphique...

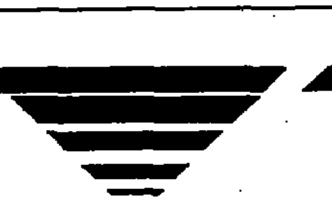
Après une formation informatique complémentaire, ils participeront dans un premier temps à la réalisation de projets puis, progressivement, prendront des responsabilités de conseil ou d'encadrement.

De larges possibilités de développement leur seront offertes à terme dans le cadre du groupe.

Nous vous garantissons une totale discrétion.

Merci d'adresser lettre manuscrite de candidature + CV + prétentions sous réf. M O2 à M. DUJARDIN

GFI 1 - 49, avenue de l'Opéra - 75002 PARIS.



jeune ingénieur développement

"GOMMES HYDROSOLUBLES"

PARIS — ***180.000 +***

Un important Groupe Chimique français recherche pour animer le développement de nouveaux produits un ingénieur Chimiste de haut niveau ayant une expérience technico-commerciale (3/4 ans) dans le domaine *des gommes hydrosolubles.*

Il sera intégré à l'organisation marketing et, après réussite, verra évoluer ses responsabilités vers des postes de Direction Opérationnelle ou Fonctionnelle.

30 ans minimum • diplômé d'une école supérieure de Chimie • attiré par le développement et surtout par l'insertion des nouveaux produits sur les différents marchés • disponible pour voyager en Europe et dans le Monde • parfaitement bilingue anglais/français.

Adresser au **Cabinet R.C.C.** *lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, rémunération actuelle, en précisant la référence* **424-M.**

RCC Recherche / Conseil / Cadres
6, AV DU COQ - 75009 PARIS
CSNCR



THOMSON-CSF
Division Avionique

FUTURS RESPONSABLES D'AFFAIRES

La Division Avionique conçoit et réalise des équipements aéroportés de haute performance dans un domaine à technologie de pointe. L'important développement de ses activités l'amène à recruter des

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Débutants ou ayant une première expérience en technique numérique sur microprocesseurs, ils seront chargés au sein de petites équipes :

- de participer à l'étude et à la réalisation d'équipements utilisant du traitement d'image en temps réel (Réf. IEA).
- d'assurer la conduite d'un projet logiciel aéroporté dans le domaine des équipements laser (Réf. IEB).
- de développer des produits avancés en traitement du signal dans le domaine du visible et de l'infrarouge (Réf. IEC).

Déplacements de courtes durées. Connaissance de l'anglais indispensable.

Ces postes induisent des évolutions de carrières intéressantes au sein du premier groupe électronique français et conduiront les candidats ayant les capacités requises à devenir des responsables d'affaires.

Merci d'adresser votre candidature avec CV + photo, en précisant la référence du poste souhaité, à Madame CHARRIER,
THOMSON-CSF, 52, rue Guynemer
92132 ISSY-LES-MOULINEAUX.



THOMSON
BRANCHE ÉQUIPEMENTS ET SYSTÈMES

HAVAS CONTACT

CONSTRUCTEUR DE VEHICULES SPECIAUX, de réputation mondiale, leader sur son marché dans des domaines liés aux technologies de pointe (90% C.A. à l'exportation) recherche

RESPONSABLE DES ESSAIS SUR BANC

Chargé de concevoir, réaliser, mettre en oeuvre des bancs d'essais pour éléments de transmission de puissance, le titulaire du poste devra faire preuve de méthode, de rigueur, d'imagination. Il aura une expérience des essais sur banc, une connaissance des méthodes et moyens de mesure ainsi que l'aptitude à organiser et à diriger une petite équipe. Ce poste s'adresse à un ingénieur Grande Ecole A et M ou équivalent dont la formation a été complétée à l'Ecole Supérieure des Moteurs et qui a acquis une expérience d'essais de machines tournantes.

Le poste est situé en banlieue Sud de PARIS (30 km).

Merci d'adresser CV, photo et prétentions sous Nº 6728 à PARFRANCE ANNONCES – 4, rue Robert Estienne – 75008 PARIS – qui transmettra

SOURIAU DIVISION EQUIPEMENTS INDUSTRIELS recherche des

INGENIEURS ELECTRONICIENS H-F

SUPELEC, ESIEE, ESME, ISEP, ISEN, INSA ou équivalent

Bureau d'études (réf. BIE)

Il s'agit d'un poste d'études et de développement de matériel électronique professionnel (élaboration cahiers des charges, réalisation maquettes prototypes). Connaissances nécessaires : électronique numérique et micro-processeurs.
Lieu de travail : Paray Vieille Poste (91) proximité Orly.

Fabrication (réf. IFB)

Lien entre les études et la fabrication, ce poste définit les méthodes de tests des produits, prépare des méthodes nouvelles de fabrication et supervise les recettes de qualification. Expérience requise : quelques années en bureau d'études ou fabrication.
Lieu de travail : La Ferté Bernard (72) proximité Le Mans.

Si vous souhaitez enrichir votre expérience, venez rejoindre nos équipes. Nous attendons votre goût du concret, votre sens de la synthèse et votre souci de rentabilité. Ecrire avec CV, photo, prétentions au Siège Social SOURIAU - 11 rue Gallieni - 92100 BOULOGNE.

SOURIAU

Desseln

THOMSON-TITN

Société d'ingénierie informatique (750 personnes) recherche pour

DEPARTEMENT INFORMATIQUE REPARTIE

spécialisé dans les systèmes interconnectés sur mini et micro-ordinateurs, les bases de données, les applications transactionnelles...

INGENIEURS-CONCEPTEURS

grandes écoles, DEA - DESS, possédant au moins 4 ans d'expérience dans les domaines cités.

INGENIEURS D'ETUDES

grandes écoles, DEA - DESS option informatique, débutants et 1 à 2 ans d'expérience.

INGENIEURS-ANALYSTES

écoles d'ingénieurs (informatique) ou MIAGE.

Envoyer lettre, C.V., photo et prétentions sous réf. R à

Ariane CHARTIER - THOMSON-TITN
Z.I. La Vigne aux Loups
rue Denis Papin - 91380 CHILLY-MAZARIN

THOMSON-CSF

Une informatique nouvelle se met en place dans un secteur de notre Gestion Interne. Nous recherchons un

INGENIEUR CHEF DE PROJET

L'informatique de gestion vous intéresse mais vous désirez précéder son évolution. Devenez le Concepteur de systèmes et soyez-en le Réalisateur.
Vous intervenez dans un environnement d'informatique distribuée utilisant toute la gamme des matériels (des micro-ordinateurs aux grands systèmes).
Vos interlocuteurs sont nombreux, techniciens bien sûr mais aussi gestionnaires.
Formation : Grande Ecole ou équivalent.
La connaissance de nos matériels est appréciée sans être indispensable.
Lieu de travail : Paris

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la réf. 423 M à

Véronique Bourlet
Cii Honeywell Bull
PC OG021C
94, avenue Gambetta
75990 PARIS CEDEX 20

Bull

LEVI TOURNAY

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

C. T. I. C. E. P.

LE CENTRE TECHNIQUE INFORMATIQUE DE LA CAISSE D'ÉPARGNE DE PARIS *rajeunit son réseau de terminaux (financiers, GAB...)* **et monte la puissance de son site central à 7 MIPS tout en procédant à la refonte de ses applications autour de CICS, VSAM et un SGBD. Il lui faut se renforcer en accueillant :**

un responsable des études (réf. 4480 LM)

Il coordonne les études (25 p.) structurées par famille de produits, favorise la généralisation de l'approche industrielle dans la réalisation des logiciels et apporte son expérience dans la mise en œuvre d'une méthodologie telle que MERISE.

un responsable système/réseau (réf. 4481 LM)

Il orchestre, avec ses équipes, la montée en puissance des matériels et l'extension du réseau (440 terminaux et bientôt TELETEL) *tout en jouant son rôle de conseil auprès des études et de la production.*

Tous deux sont INGÉNIEURS de formation et ont acquis, en 7 ans ou plus, soit l'expérience de la conduite d'équipes importantes de projet, soit celle de MVS, SNA..., de préférence dans le tertiaire : banques, assurances ou établissements financiers. Ils souhaitent capitaliser aujourd'hui sur cette expérience en gagnant en responsabilité.

Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire sous référence correspondante à **« Carrières de l'Informatique »**.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

FLONIC

Si l'avenir vous passionne

rejoignez cette Société du Groupe SCHLUMBERGER, leader dans le domaine de la MESURE et de la REGULATION des FLUIDES.
Pour renforcer son potentiel études et production, la division Gaz basée à Colombes (92) recrute

3 Jeunes ingénieurs

Chef de projet études électroniques

Réf. S 367

chargé de l'étude et de la mise au point d'appareillages électroniques associés au *comptage des fluides gazeux.*
Les candidats, de formation écoles d'ingé*nieurs électronique (SUPELEC...), débu*tants ou première expérience, auront une bonne connaissance des techniques analogiques et des micro-processeurs.

Ingénieur logistique de production

Réf. S 368

chargé de définir et mettre au point les méthodes optimales de gestion informa*tique prévisionnelle pour une production* de petite série. Très motivés pour le *domaine production, les candidats auront* un diplôme d'une école d'ingénieurs de haut niveau (CENTRALE, ARTS & METIERS, etc...) éventuellement complété par une formation à la gestion.

Responsable de laboratoire d'étalonnage

Réf. S 369

à ce titre, il sera chargé d'organiser le contrôle métrologique de l'ensemble des *produits finis.*
De formation écoles d'ingénieurs méca*nique (ARTS & METIERS...), les candidats* disposeront de solides connaissances en mécanique des fluides, automatismes et micro-informatique.

Une expérience réussie dans ce poste, alliée à une bonne maîtrise de la langue anglaise, ouvre de larges perspectives de carrière au sein du Groupe Schlumberger.

Merci d'adresser votre dossier de candidature,
en précisant la référence, à Monsieur X. Barrière, 420 rue d'Estienne d'Orves 92700 Colombes.

FLONIC
Schlumberger



COMPAGNIE FRANÇAISE DES PETROLES

donne un nouveau développement à ses moyens de communication sur le plan national et accroît ceux de ses filiales à l'étranger. La Direction Informatique du Groupe est donc amenée à renforcer ses équipes. Elle recrute plusieurs spécialistes

1 ingénieur réseau

à qui sera confié, dans le cadre d'un vaste projet de télé-informatique et télécommunications, la responsabilité de *concevoir, d'installer puis de gérer un réseau* interconnectant des ordinateurs centraux (IBM 3083 et 4341) et des unités réparties (HP 3000).

Ce rôle implique l'animation d'une équipe de techniciens et la maîtrise d'un budget. Un large degré d'autonomie sera laissé à ce responsable, ingénieur télécom. de préférence, pouvant justifier d'une expérience d'au moins trois ans acquise sur un réseau important. (Réf. CB/3)

2 ingénieurs système

qui seront chargés, notamment, de l'installation et de l'évolution des logiciels de base, joueront un rôle de conseil et d'assistance auprès des groupes de développement basés au siège, interviendront pour des missions similaires dans *les filiales du Groupe à l'étranger.*

Ces *professionnels de l'informatique disposeront* respectivement de plusieurs années d'expérience dont au minimum trois ans de la fonction système dans un environnement similaire (IBM DOS/CICS/DL1/DB2/VM/MVS et/ou HP 3000) (Réf. CB/4)

De réelles perspectives de carrière s'offrent au sein du Groupe qui met à la disposition de ses unités des moyens centraux et répartis au travers d'un réseau important.

Ces postes sont basés au siège social (Paris-16e).



Si ces opportunités vous intéressent, merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. + photo, sous la référence choisie, à notre Conseil

INFRAPLAN Conseil en Recrutement
83, bld Raspail - 75006 PARIS
Paris Nantes

MEMBRE DE SYNTEC

MEDIA PA



DEVENEZ ASSISTANT CHEF DE PRODUIT CHEZ USINOR

La Direction Commerciale Aciers

recherche pour assister ses chefs de produits

TROIS CADRES COMMERCIAUX

- *Vous êtes diplômés d'une grande école commerciale H.E.C., E.S.S.E.C., SUP DE CO ou équivalent.*
- *Vous avez déjà une première expérience de 3 à 5 ans en Gestion Produit-Marché.*
- *Vous êtes attirés par la négociation en milieu industriel.*
- *Vous participerez à la mise en œuvre de la politique commerciale et vous aurez la charge de la gestion d'une ligne de produits industriels.*
- *Pivot d'une «cellule vente» vous progresserez dans une équipe agressive et exigeante.*

Adressez votre curriculum vitae, lettre manuscrite et photo sous réf. C 103 à : **USINOR** *N. Le Bagousse Immeuble «Ile-de-France» 92070 Paris la Défense Cedex 33*





Société Industrielle Française (2,4 milliards de francs de C.A.)
Filiale d'un important groupe américain
recherche pour sa **Direction Financière**, basée à Paris

un Manager Financial Systems and Procedures

Directement rattaché au Directeur Financier, le candidat retenu, âgé d'environ 30 ans, sera diplômé d'une grande école de commerce et titulaire d'une qualification comptable reconnue (D.E.C.S. minimum). Il concevra et mettra en application un système d'audit interne, contrôlera la fiabilité des procédures existantes et jouera un rôle clé dans le projet consistant à moderniser les systèmes de base.

Le candidat retenu aura acquis une très bonne connaissance des systèmes comptables anglo-saxons à travers une expérience d'au moins 4 ans dans un cabinet d'audit international ou dans la filiale française d'une société américaine, et maîtrisera parfaitement l'anglais des affaires.
Le succès dans cette fonction implique un fort potentiel personnel et de très bonnes capacités relationnelles.

Adresser lettre manuscrite + CV + photo sous réf. 8431 à
Frédérique Chemarin
MULTICONSULT RECRUTEMENT
83, avenue Marceau - 75116 PARIS

INGENIEURS D'AFFAIRES TUYAUTERIE

INGENIERIE

Société d'ingéniérie, filiale d'un puissant Groupe industriel spécialisé dans l'Etude *et la Réalisation d'ensembles de Protection Incendie de GRANDS RISQUES* INDUSTRIELS (offshore, pétrochimie, sidérurgie...) recherche dans le cadre de son développement, des INGENIEURS, de formation électro-mécanique ou hydraulique possédant si possible une première expérience réussie de suivi de projet.
Ils seront chargés, dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire, du suivi d'avant projets et de projets sur les plans technique (conception), financier (détermination des prix) et commercial (négociation).
Déplacements de courte durée en France et à l'Etranger prévus.
La connaissance de l'ANGLAIS est indispensable, l'Espagnol souhaité.
Une réponse rapide et un examen confidentiel de votre dossier vous sont garantis *par notre Conseil.*
Merci de lui adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 1208 M.

Jean-Claude Maurice S.A.
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

AFCOREM

Le Crédit Coopératif

dans le cadre de son expansion
recherche

UN RESPONSABLE COMMERCIAL de produits financiers

HF

Diplômé d'études supérieures (maîtrise Science Eco, Ecole de Commerce), il sera chargé de la promotion des produits financiers auprès d'une clientèle institutionnelle de province, d'importance moyenne, en appui d'un réseau en forte expansion.

IL EST DEMANDE :
- une expérience confirmée de 3 à 5 ans dans une activité similaire au sein d'un Etablissement Bancaire important (assistance de réseaux)
- de réelles compétences en matière financière (connaissance technique des produits finances)
- un sens développé de l'action commerciale.

De fréquents déplacements de courte durée en province sont à prévoir.

Envoyer C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions à N. 3766
PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 PARIS

GROUPEMENT PROFESSIONNEL SECTEUR ASSURANCES PARIS-17e

recherche

UN ATTACHÉ DE DIRECTION

(FORMATION SUPÉRIEURE)

Ayant une capacité d'approche des techniques industrielles, ainsi que de bonnes connaissances du Droit de la responsabilité et du Droit des contrats d'assurances.

Il aura principalement pour mission, des tâches :
- d'analyse de risques en liaison avec des techniciens de la profession.
- de mise au point et de gestion de contrats.
- de secrétariat de commission.

Une première expérience dans une société d'assurances sera appréciée *pour pourvoir ce poste évolutif.*

Les candidats enverront leur C.V., photo et prétentions annuelles à Monsieur D. DERYNCK
A.G.S.A.A.
118, rue de Tocqueville - 75850 PARIS CEDEX 17

bleu

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL "EXPORT"

130.000 F. +

Filiale d'un grand Groupe Industriel français, spécialisée dans la fabrication de REVETEMENTS ANTICORROSION pour PIPE-LINE, nous recherchons pour un poste basé à Paris, un **Ingénieur de formation IUT ou équivalent.** Une expérience de 2 à 3 ans dans l'industrie chimique ou pétrochimique ainsi que la connaissance de l'anglais sont nécessaires.

Après une formation, tant au Siège que dans nos laboratoires, sur la société, les produits et les techniques, il lui sera confié la responsabilité commerciale d'un secteur export.

Cette fonction, de large délégation, vous permettra d'optimiser vos qualités professionnelles, en prenant en charge la diversification de la clientèle et des produits proposés.

Des déplacements fréquents (50 % du temps) sont à prévoir.

Merci d'adresser votre CV, photo et prétentions sous référence 89467 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 q.tr.

500 métallos en panne de jeune chef du personnel

Depuis 3-4 ans, vous avez appris votre métier auprès d'un bon directeur du personnel. Quoiqu'il vous en coûte, vous avez décidé de le quitter pour élargir vos responsabilités et voir d'autres horizons. Vous n'avez pas fait des études supérieures dans ce domaine pour rester un second. Vous savez que la poursuite de votre carrière passe par l'opérationnel d'usine, très près des hommes, de leur encadrement et de leurs représentants. Conscient de ne pas avoir vu encore toutes les facettes du métier, vous vous sentez cependant la maturité nécessaire pour diriger une équipe de collaborateurs et vous mettre à ce que vous connaissez moins tout en poursuivant votre formation. Vous pourriez donc être la personne que nous attendons.

Une succession à assurer, une administration du personnel en ordre, une usine qui se modernise (CN informatique, polyvalence des opérateurs, etc...). Des initiatvies à développer en matière de formation technique, d'entraînement de l'encadrement aux nouvelles pratiques sociales. L'appui d'un directeur d'établissement soucieux de performances économiques et de *maintenir le bon climat actuel. Un directeur des affaires sociales désireux de favoriser* votre progression dans un groupe (1 000 personnes) en bonne santé financière.

A 50 km de Paris, vous ne serez pas coupé des possibilités de formation complémentaire. Le siège social est proche. A vous aussi de savoir établir les contacts nécessaires pour bénéficier des appuis extérieurs (groupements patronaux, ANDCP, etc...). Le poste est suffisamment ouvert pour que cette opportunité soit décisive pour vous. Donc, une première lettre aux conseils de SIRCA sous référence 134 420M.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES



un langage différent pour des applications performantes à nos futurs Chefs de projets

SLC2S à 11 ans de réussite en CONCEPTION de LOGICIELS SPECIFIQUES DE HAUTE TECHNOLOGIE, c'est grâce aux ingénieurs et aux collaborateurs qui y participent.

C2S caractérisé par des applications industrielles et scientifiques, assure sa longévité et son expansion au service des ADMINISTRATIONS et DES GRANDS GROUPES INDUSTRIELS.

Tous nos systèmes sont développés en notre centre de calculs à Rungis.

C2S souhaite renforcer ses structures et associer à son développement des

INGENIEURS Grandes Ecoles HF

- ILS AURONT ACQUIS UNE PREMIERE EXPERIENCE en informatique scientifique ou industrielle sur HP 1000 ou HP 98XX, ils connaissent éventuellement UNIX ou HP 9000.
- Ils développeront des applications dans les domaines suivants :
  - acquisition et traitement du signal
  - commande numérique
  - robotique
  - CFAO sur mesure
- Nous étudierons également avec attention les candidatures d'INGENIEURS GRANDES ECOLES DEBUTANTS, si leur motivation pour ces activités est convaincante.

Pour permettre à notre équipe de Direction d'étudier votre candidature, veuillez adresser un dossier de candidature (lettre manuscrite et CV) à P. BORNES C2S 12, rue Le Corbusier Silic 254 94568 RUNGIS CEDEX.

Prendre la responsabilité de grands projets !

Importante société de **systèmes informatiques** filiale d'un **grand groupe de notoriété internationale** recherche des **Ingénieurs chefs de grands projets.**

Ingénieurs grandes écoles

Mines, Centrale, Sup. Aéro...

France et Export

De formation grande école (Mines, Centrale, Sup. Aéro...), ils possèderont une **expérience de 5 à 10 ans** dans des grands systèmes informatiques.

Autonomes, **entrepreneurs,** ils auront un **ascendant naturel** leur permettant de faire travailler des équipes importantes (tant internes que sous-traitantes).

Ils se verront confier :
- soit la **responsabilité technico-commerciale** pour l'acquisition de grands projets,
- soit une **mission de chef d'affaires** pour le développement et la mise en place de projets importants à l'Export et en France

Postes basés en région parisienne : banlieue Sud-Ouest.

Nous proposons une carrière motivante liée à l'importance et à la technicité des projets que nous réalisons et à la taille de notre Groupe.

Adressez votre candidature sous réf. IGP à **JFD CONSEIL** - Jacqueline Fleurent-Didier - 102, boulevard Malesherbes - 75017 PARIS, qui l'étudiera en toute discrétion.

MEDIA BA

6 jeunes diplômés

Vous êtes Ingénieur, diplômé d'études supérieures scientifiques ou informatique, ESC... débutant ou ayant 2 ou 3 années d'expérience.

Nous vous **FORMERONS** à :

6 POSTES D'ANALYSTE EN INFORMATIQUE :

étude, conception, mise en place d'applications de gestion en liaison avec les utilisateurs internes ou externes.

Les postes sont à pourvoir au Siège, près de **ROUEN** dans un cadre de travail exceptionnel, et à **PARIS** dans une de nos filiales.

Nous sommes une des premières mutuelles d'assurances françaises, l'une des plus dynamiques aussi, dit-on. Avec vous nous continuerons à nous développer et à innover. Côté conditions de travail et avantages sociaux, nous faisons des jaloux : on ne prête qu'aux riches...

Adressez lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant la ville choisie, sous référence AF 09, **MUTUELLES UNIES** - Service du Personnel - 76029 ROUEN CEDEX

pour l'informatique

Réponse et discrétion assurées à toutes candidatures.

GROUPE



Dès votre intégration chez SG2, vous participerez à la conception et la mise en œuvre sur gros systèmes (Batch, TP et bases de données) de systèmes d'information concernant des applications de gestion bancaire : plan d'épargne logement, prêts personnels, intéressement faisant appel aux techniques avancées en matière de méthodologie et d'organisation.

Votre solide expérience de 3 à 5 ans, vos compétences, votre souplesse d'adaptation, créativité, ouverture à la diversité sont vos chances de succès dans un groupe puissant de 4000 personnes à forte expansion sur le marché national et international.

Nous vous proposons de réaliser vos ambitions, grâce à notre savoir-faire dans des spécialités de pointe telles que : réseaux d'interconnexion hétérogènes, connexion à haut débit entre processeurs spécialisés, bureautique, messagerie, XAO, bases de données multi-média - Macro-systèmes, ressources réparties - Systèmes expert, intelligence artificielle. Agissant en toute autonomie sur nos projets, vous saurez évoluer et saisir de réelles perspectives d'avenir.

Informaticiens confirmés, réalisez l'informatique bancaire de l'avenir !

Adressez votre dossier de candidature (lettre, CV et prétentions), sous réf. 7 H. à SG2, 12-14 avenue Vion-Whitcomb, 75016 Paris.

SG2 : L'informatique des idées et des hommes.

média-system



recherche un

INSPECTEUR DES VENTES

Machinisme agricole

Auprès de notre réseau de concessionnaires, vous intervenez sur le plan commercial pour apporter une solution aux problèmes des forces de vente et pour conclure des contrats en cours.

Votre action, décisive et efficace est servie par votre capacité à convaincre la clientèle, à analyser et résoudre des problèmes humains, à dynamiser les groupes et les individus.

Vous êtes de formation supérieure, ambitieux et vous connaissez les problèmes agricoles. Votre disponibilité totale vous permet d'intervenir sur tout le territoire national.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à
FORD FRANCE S.A. Vincent Béranger
344, avenue Napoléon Bonaparte
92506 RUEIL-MALMAISON Cedex

deb's

SORETEX

SOCIETE D'ASCENSEURS - 1.600 personnes - C.A. 400 millions de F
Filiale d'un important groupe industriel allemand,
recherche pour son Siège basé à ANGERS

CHEF DE SERVICE FABRICATION ELECTRIQUE

rattaché au directeur des fabrications.

Il sera chargé de diriger et d'animer un atelier de fabrication de matériel électrique de 50 personnes où les produits fabriqués sont principalement les armoires de commande à logique cablée ou programmée.

Nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé d'une école supérieure d'électricité et électronique possédant au minimum 3 à 5 ans d'expérience professionnelle acquise dans un service de fabrication à dominante électronique.

La pratique de l'allemand et/ou de l'anglais constituerait un atout supplémentaire.

La réussite à ce poste exige une très bonne aptitude relationnelle et un sens profond de l'organisation.

Le salaire motivant tiendra compte de l'expérience.

INGENIEUR

débutant ou première expérience, passionné d'électromécanique et d'électronique

Désireux de connaître la technologie de l'ascenseur au travers d'une expérience dans notre activité Méthodes - Installations et après-vente où il pourra à la fois découvrir notre organisation et faire évoluer nos techniques grâce à sa capacité à innover et à proposer des solutions nouvelles aux problèmes posés.

Par la suite, le candidat recruté évoluera en fonction de ses résultats et de ses aspirations vers l'un de nos services techniques ou commerciaux.

La réussite à ce poste nécessite une importante faculté d'adaptation et une bonne aptitude relationnelle.

De fréquents déplacements sont à prévoir.

La pratique de l'anglais et/ou de l'allemand sera un atout supplémentaire.

Envoyer lettre de candidature, C.V., photo et prétentions à SORETEX - Direction du Personnel - B P 126 - 49001 ANGERS CEDEX

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

BUITONI

1 milliard de chiffre d'affaires - 4 établissements industriels
intégrés au Groupe International BUITONI - PERUGINA
recherche

JEUNE RESPONSABLE CONTROLE DE GESTION
A FORT POTENTIEL

En liaison étroite avec le Directeur Financier, vous assurerez l'élaboration et le contrôle du budget d'exploitation du groupe français et devrez en promouvoir rapidement **l'exploitation optimale** par tous les services.

Cette **création de poste** *offre une exceptionnelle* **opportunité** *de pénétration d'un groupe attachant* et exigeant. De plus, elle s'inscrit dans le cadre de l'évolution actuelle des directions financières vers **la contribution active** à l'amélioration de la productivité générale outre les classiques activités de constat et de contrôle.

Bien entendu, il est demandé une **première expérience** réussie dans ce type de fonction, de préférence au sein d'une grande société, avec l'appui d'une **formation** de base de très bon niveau, type grande école de gestion.

L'évolution de la **rémunération** sera fonction de la dimension que le titulaire aura su progressivement donner à son poste, lequel est *situé au sein d'un environnement agréable.*

Adresser lettre manuscrite, photo récente et C.V. avec rémunération à : BUITONI FRANCE
Direction des Ressources Humaines 76, rue Garibaldi - 94100 SAINT MAUR.

GROUPE DE DISTRIBUTION A PARIS
recherche

contrôleur de gestion

Le candidat, âgé de 30 ans minimum, possèdera :
- une formation *supérieure (HEC, ESSEC, ESCP...).*
- une expérience d'au moins 5 ans en audit, en contrôle des coûts financiers ou dans une fonction similaire.
- des qualités de rigueur et de méthode accompagnées d'une grande aisance dans les contacts *humains.*

La fonction consiste à :
- participer activement par des analyses à la définition des orientations stratégiques du Groupe et *à son plan de développement.*
- effectuer les études économiques nécessaires pour la mise en œuvre de prévisions à court et *moyen terme des éléments constitutifs du résultat* du Groupe.
- assurer la *consolidation et le* contrôle permanent des données budgétaires des filiales.
- assister et conseiller les filiales au niveau de leur *méthode de gestion.*

Adresser C.V., photo et prét. sous réf. 89611 à CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra - 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.



SODERN

INGENIEURS X, ENSAE, ENST, ENSTA, ESE

Domaines d'activités :
- Nucléaire
- Espace
- Systèmes automatisés
- Visualisation

La capacité d'innovation de la SODERN lui a valu de participer à de grands projets spatiaux français et internationaux, en particulier aux *programmes* de satellites SYMPHONIE, SPOT, METEOSAT, INTELSAT V, EXOSAT...

Ingénieur grande école, débutant à quelques années d'expérience, *vous êtes fortement motivé par le traitement de l'information.*

La SODERN vous propose de mener des études de conception de systèmes complexes qui associent logiciel, électronique, optique, physique et mécanique.

Pour un premier contact, adressez-vous au
Service du Personnel - SODERN - 1, avenue Descartes - 94450 LIMEIL BREVANNES.

CONTESSE

Société d'ingénierie de tout premier plan développant des techniques de pointe recherche

INGÉNIEURS
EP, Mines, ECP, ENSTA, ENSEEIHT
débutants ou première expérience

Nous leur proposons de s'intégrer dans nos équipes pour mettre en œuvre les acquis technologiques les plus *récents dans les domaines suivants: informatique,* mécanique, calculs de structure, cinétique, thermo-dynamique, thermo-hydraulique.

D'intéressantes perspectives de carrière sont offertes au sein de notre société et de sa maison-mère.

Le lieu de travail se situe au Plessis-Robinson.
A terme, des postes en province ou à l'étranger peuvent être proposés.

Merci d'adresser votre lettre de candidature, CV et photo, sous réf. 3799 (à mentionner sur l'enveloppe), à Médio-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

La Banque Hervet, dans le cadre de son développement, renforce ses unités d'exploitation, et recherche pour son réseau Paris-Province

EXPLOITANTS (H/F)
Classe V, VI

pour prendre en charge et développer par *des actions de prospection* un portefeuille de clientèle d'entreprises (réf. 205) ou de particuliers (réf. 206).

Soucieux d'assumer dans un contexte autonome et évolutif *des responsabilités propres,* vous *souhaitez valoriser* au sein d'une structure performante votre expérience d'au moins 3 années d'exploitation commerciale ou d'une clientèle de particuliers.

Esprit d'initiative, sens des *relations humaines : des qualités* essentielles qui viendront en soutien soit d'une formation initiale supérieure et/ou bancaire soit d'une solide expérience bancaire.

D. MARCADET vous remercie de lui adresser lettre manuscrite, c.v., et prétentions (en précisant *la référence du poste et l'affectation* géographique choisies)
à la Direction du Personnel et des Relations Sociales,
BANQUE HERVET, 127, av. Charles-de-Gaulle,
92201 NEUILLY-SUR-SEINE.

BANQUE HERVET

Chef de la comptabilité centrale et trésorerie HF

Société *industrielle et commerciale* (C.A. : 400 KF, 1 000 *personnes*), filiale d'un groupe multinational, recherche pour son siège social à PARIS son **chef de la comptabilité centrale et trésorerie.**

Il sera responsable de la comptabilité centrale, de la gestion de la trésorerie, de l'établissement des bilans, des comptes d'exploitation mensuels (forme américaine), de la consolidation des comptes du groupe et des déclarations fiscales et sociales.

Agé d'une trentaine d'années, il doit posséder une formation supérieure financière et comptable (minimum DECS), 5 ans d'expérience dans une fonction similaire dans un groupe international. Une excellente connaissance de la comptabilité française *(générale et analytique)*, de la comptabilité *anglo-saxonne et une* bonne maîtrise de la langue anglaise lui seront nécessaires.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo en précisant sur l'enveloppe la référence 2859 à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

Importante société industrielle Paris, recherche

AUDITEUR INTERNE

École Sup de Co ou Maîtrise de Gestion

Dans le cadre de ses fonctions, le candidat aura la charge de missions de contrôle interne comptable :
– études de circuit administratif à caractère financier et comptable,
– révision de comptabilité,
– rédaction de rapports consécutifs à ces études.

Ce poste peut comporter quelques déplacements sur chantiers en France ou à l'étranger.

Il convient plus particulièrement à un candidat ayant une première expérience d'audit, acquise en cabinet spécialisé ou dans une grande société industrielle.

Anglais indispensable.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions), sous réf. 80 797 M. à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS, qui transmettra directement.

HAVAS CONTACT

Jeune cadre financier

LA COMPAGNIE FINANCIERE DE SUEZ recherche un **jeune cadre financier** pour seconder l'un des responsables de sa Direction des Affaires Financières qui a pour fonctions principales :
- la gestion administrative de sociétés financières sous ses aspects comptables, fiscaux, juridiques : arrêtés de comptes, évaluations, publications, assemblées générales, réglementations, etc.
- la participation directe à l'animation d'un fonds commun de placement à risques et la gérance de ce fonds,
- le conseil et l'assistance *en matière de révision comptable, de contrôle de gestion,* d'évaluation *de sociétés,* de négociations.

Ce jeune diplômé débutant (ou ayant un à deux ans d'expérience) sera appelé à collaborer tout d'abord aux fonctions décrites dans les deux premiers points.

Les tâches purement administratives représenteront, au début, largement plus de la moitié de son activité. Elles *exigent des qualités d'analyse et de rédaction et constituent une étape nécessaire* avant de pouvoir accéder à d'autres responsabilités. Cependant, dès son entrée en fonction, ce jeune cadre sera associé à des *études* et à des *interventions toutes les fois que cela sera possible.*

Nous demandons une formation de type **HEC, ESSEC** ou équivalent + DECS et anglais courant.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo) à la Direction du Personnel de la **COMPAGNIE FINANCIERE DE SUEZ** - 1, *rue* d'Astorg - 75008 *PARIS.*

COMPAGNIE FINANCIERE DE SUEZ

MEDIA PA

NOTRE SECTEUR D'ACTIVITE
INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE DISTRIBUEE EST EN PLEINE EXPANSION
Nous recherchons des

CHEFS DE PROJETS INFORMATIQUE

De **véritables professionnels** en informatique, issus d'une Grande Ecole d'Ingénieurs ou équivalent, ayant 3 à 4 années d'expérience en informatique, si possible en bureautique, terminaux intelligents, réseaux de communications.

Après formation à nos méthodes et nos produits, nous leur conférerons la **maîtrise de grands projets** en contact étroit avec nos clients, notre réseau commercial et notre Direction Technique.

Cette responsabilité couvrira les domaines suivants :
- définition des besoins clients,
- spécification des réalisations,
- suivi et coordination des projets jusqu'à la recette en clientèle.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature complet (lettre, C.V., prétentions) sous référence 16624 M. à Michèle CORBINEAU
BULL TRANSAC - BP 92 - 91301 MASSY.

Bull Transac

LE CREDIT COOPERATIF

recherche pour son service documentation

documentaliste HF

- Formation supérieure (économique ou juridique)
- 3-4 ans d'expérience de documentation économique et financière
- aptitude aux synthèses rapides et aisance à l'expression écrite
- expérience ou intérêt pour l'interrogation des banques de données.

Adresser C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions à N. 3764
PUBLICITÉS REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 PARIS



BANQUE VERNES ET COMMERCIALE DE PARIS

Exploitant confirmé

Classe VII minimum

pour son Département Grandes Entreprises

Agé de plus de 30 ans, diplômé d'études supérieures, disposant d'une solide expérience bancaire dont 3 ans au moins de relations avec de grandes sociétés. Il sera chargé de développer un portefeuille de clientèle de première catégorie composé d'entreprises moyennes et grandes.

Le candidat retenu disposera au sein de l'équipe existante d'une large autonomie dans son action commerciale.

La connaissance de l'anglais et(ou) de l'allemand ainsi qu'une pratique des opérations bancaires internationales sont souhaitées.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétent. à la Direction des Relations Sociales et du Personnel - Banque Vernes - 52, avenue Hoche - 75008 PARIS.

ATTACHE(E) DE PRESSE

TRES ATTACHE(E) A LA MICRO INFORMATIQUE

goupil

Attaché(e de presse, il est évident que vous connaissez Goupil. Mais maintenant, il va falloir l'aimer puisque vous allez véritablement en être l'ambassadeur en France et dans le monde entier. Il est par conséquent indispensable de bien «sentir» le produit et plus précisément la micro, sans pour autant être un informaticien hors pair. Pour le reste, vous savez en quoi consiste votre métier puisqu'une expérience significative vous en a fait découvrir les avantages et les contraintes : contacts avec tous les services de la société, notre réseau de distribution, les sous-traitants, animation et mise en place d'un comité «communication», synthèse des articles et communiqués de presse, relations avec les media...

Rattaché au Directeur du Marketing, il vous voit en outre diplômé d'une Ecole d'Ingénieurs, de Commerce, de l'EFAP ou du CELSA par exemple, et parfaitement bilingue anglais.

Adressez cv, photo et prétentions sous référence 863 M à notre conseil ALPHA CDI 181 avenue Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY SUR SEINE.

ALPHA-CDI



INGENIEUR METHODES

Domaines d'activités :
- Nucléaire
- Espace
- Systèmes automatisés
- Visualisation

Ingénieur de formation de type A.M. et/ou SUPELEC, vous avez orienté votre carrière vers les méthodes.

Vous avez déjà acquis une expérience de 2 à 3 ans dans ce domaine, et dans une société d'électromécanique de précision.

La SODERN, recherche l'Ingénieur Méthodes auquel sera confiée pendant la phase de développement la mission de réflexion et d'orientation relative aux techniques de fabrication.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature au Service du Personnel - SODERN
1, avenue Descartes - 94450 LIMEIL BREVANNES.

CONTESSE

BANQUE

Direction Internationale
Division Grandes Entreprises
Nous recherchons pour un Etablissement Bancaire de premier plan un

Exploitant Confirmé

Cl.VI/2,VII

pour gérer et développer un Fonds de Commerce comprenant de Grandes Sociétés dont l'activité est tournée vers l'Etranger.

Après 3 à 4 ans de carrière réussie, intéressantes possibilités d'évolution au sein du réseau international.

Nous examinerons avec rapidité et discrétion votre dossier de candidature.

Adresser C.V. détaillé sous réf. 2834/F à :
Monsieur ALEXANDRE
40, rue Olivier de Serres 75015 PARIS

Unilever France Services

recherche pour **LEVER INDUSTRIEL**, société spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de détergents et produits de nettoyage, le

Chef du Personnel

Rattaché directement au Directeur Général, le Chef du Personnel conseille et assiste les chefs de service dans l'exercice des activités concernant le personnel de la société et, éventuellement, intervient directement par délégation. Il assiste le Directeur Général dans l'élaboration de la politique du personnel et dans la coordination des activités qui en découlent.

Nous souhaitons rencontrer des candidats diplômés de l'enseignement supérieur (Grandes Ecoles, Droit, CIFFOP...) ayant acquis nécessairement une expérience confirmée d'au moins cinq ans dans la fonction personnel et connaissant l'anglais.

Le poste est situé dans la proche banlieue Nord Est de Paris.

Les possibilités ultérieures d'évolution de carrière sont à la dimension d'un grand Groupe international.

Merci d'adresser C.V., photo et rémunération actuelle sous la référence VI/84M à Jean-Claude CHERPIN - Département Central du Personnel - UNILEVER FRANCE SERVICES 8, avenue Delcassé 75384 PARIS CEDEX 08.

Contacts



Un tremplin dans la fonction personnel

Le Recrutement des Cadres

Le Département Central du Personnel est chargé de la gestion des carrières des cadres en liaison avec les 25 sociétés françaises du Groupe UNILEVER. Le responsable du recrutement des cadres y recherche son assistant pour prendre en charge directement avec lui :
- le recrutement des cadres : définition des besoins et des profils avec les sociétés ; recherche et sélection des candidats.
- la formation des nouveaux cadres.
- les relations du Groupe avec l'univers des Grandes Ecoles.

Ce poste se veut être une étape privilégiée pour un jeune cadre désireux de se développer ensuite dans la fonction Personnel tant en siège qu'en unité opérationnelle. Il y apportera une personnalité très ouverte au dialogue, une formation de très grande école (HEC. ESSEC, ECP,...) et deux ans d'expérience professionnelle (dans une fonction différente du recrutement).

Poste basé à Paris 8ème. Anglais nécessaire.

Les candidatures de débutants de valeur seront également examinées.

Adresser C.V., photo et prétentions sous la référence VII/84M à Michel LECLERC - Département Central du Personnel UNILEVER FRANCE SERVICES 8, avenue Delcassé 75384 PARIS CEDEX 08

Contacts



JEUNES GENS

Si vous avez le niveau Maîtrise/ Licence Math, Physique, Chimie, Sciences Economiques,
Si vous êtes diplômé IUT - DUT,
Notre Entreprise informatique offre de vous former au métier de

PROGRAMMEUR

avec évolution vers
CONCEPTEUR - PROGRAMMEUR

Lieu de travail : PARIS
(Formation rémunérée)

Envoyer lettre manuscrite sous réf. 89384 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui trans.

BANQUE LOUIS-DREYFUS

AFFILIEE AU GROUPE LOUIS-DREYFUS ET A LA BANQUE BRUXELLES LAMBERT

recherche

pour renforcer sa Direction Bancaire France

EXPLOITANTS EXPÉRIMENTÉS

ayant
- une formation supérieure (grande école ou université) ou supérieure bancaire (CESB ou ITB).
- environ 5 ans d'expérience dans l'exploitation (moyennes et grandes entreprises).
- une forte motivation pour une activité commerciale avec un bon sens du risque.

Nous recherchons des candidats rapidement adaptables, évolutifs, à qui nous offrons à terme des possibilités d'évolution dans l'Exploitation domestique mais aussi internationale et financière.

Envoyer lettre manuscrite + C.V., précis, photo et prétentions à la Direction du Personnel de la BANQUE LOUIS-DREYFUS, 6, rue Rabelais - Paris 8e.

Une très importante institution financière nationale
recherche

un(e) responsable d'études statistiques

Ce poste qui s'adresse à un jeune cadre débutant, même sans expérience professionnelle, conçoit, réalise et gère les informations statistiques collectées dans l'établissement et tient à jour les différents états (annuaire statistique notamment) qu'il est amené à créer ou à modifier, au sein d'une équipe spécialisée.

Une formation d'études supérieures en statistiques est requise impérativement, du niveau de l'ENSAE 1ère division.

Adresser CV, photo, salaire et prétentions sous réf. 5828 à Lévi-Tournay
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

BANQUE INTERNATIONALE à PARIS

recherche

DIPLOMÉ (E) ÉTUDES SUPÉRIEURES

30 ans environ

Pour analyse de projets immobiliers (secteurs commercial et hôtelier).
Anglais courant (écrit et parlé) indispensable.

Expérience d'au moins 5 ans dans la fonction + connaissances bancaires.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions
sous nº 7.512 *le Monde* Pub.
service ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ NATIONALE

recherche

JEUNES INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

Pour postes en fabrication et recherche (technologie avancée).

Connaissance ou expérience souhaitées :
- Usinage commande numérique.
- Conception assistée par ordinateur.
- Programmation FORTRAN.

Une formation complémentaire est envisagée en C.A.O.

Lieu de travail : 120 km au Nord de Paris.

Prière d'envoyer C.V. lettre manuscrite et photo à :
RÉGIE-PRESSE, sous nº T 044.586 M,
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Le Crédit Coopératif

dans le cadre de son expansion
recherche

organisateur-concepteur de haut niveau

ATTACHE AU DEPARTEMENT DES AFFAIRES FINANCIERES

- Formation supérieure.
- Expérience confirmée des opérations financières, bourse et titres indispensable .
- Il aura en charge la conception, l'organisation et la mise en place du système d'information relatif à la gestion et à la diffusion des produits financiers distribués par le groupe.

Adresser C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions à N. 3763
PUBLICITÉS REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 PARIS

THOMSON-CGR

ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX

recherche

pour **ISSY-LES-MOULINEAUX (92)**

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

FORMATION GRANDE ÉCOLE
(Arts et Métiers, ECAM, INSA LYON, CNAM...)

pour **encadrement bureau d'études et moyens d'essais domaine des tubes à rayons X et des détecteurs.**

Expérience 5 à 10 ans dans conception mécanique et métallurgie spéciale.

Envoyer dossier de candidature, photo, CV et prétentions sous réf. IMM au Service du Personnel, THOMSON-CGR, BP 45, 92133 ISSY-LES-MOULINEAUX.

HAVAS CONTACT

THOMSON
BRANCHE ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX

OFFRES D'EMPLOIS



recherche

ANALYSTES DE CRÉDIT

Les postes : spécialisés par secteurs : *grandes entreprises ou clientèle* d'agence (P.M.E., commerçants, particuliers fortunés), ils comprendront :
- la constitution et l'instruction des dossiers de crédit ;
- la participation à la mise en place et au suivi des crédits.

Les candidats :
- I.T.B. (ou B.P. minimum) ou École Commerciale avec option finances/comptabilité.
- 2 ans minimum dans une fonction similaire.

Postes évolutifs à terme (notamment vers l'exploitation) pour candidats motivés.

Envoyer lettre manuscrite, avec C.V., photo et prétentions à la Direction du Personnel de la BANQUE LOUIS-DREYFUS, 6, rue Rabelais, 75008 PARIS.

NEC

NEC Electronics (France) S.A.

L'un des premiers du semi-conducteur souhaite développer, dans le cadre de sa rapide expansion, son **département Application.**

Ingénieur électronicien vous avez 1 à 2 ans d'expérience en Etudes et Développement.

Technicien BTS ou DUT électronique *vous avez 2 à 4 ans d'expérience en Etudes et Développement.*

Votre connaissance en Logique et microprocesseurs, associée à un réel anglais technique, doit vous permettre au sein de l'équipe Application, de vous charger du **développement des Gate-Arrays** et d'assurer un support technique sur des composants périphériques microprocesseurs. Une formation est assurée.
Des déplacements en France et à l'étranger sont à prévoir.
Merci d'adresser C.V. *et prétentions à Madame* HELLEQUIN,
Tour Chenonceaux 204, rond point du Pont de Sèvres 92516 BOULOGNE

LE CREDIT COOPERATIF

recherche pour son département de contrôle de gestion

assistant de gestion *HF*

ayant déjà une première expérience professionnelle de 1 à 2 ans.

De formation supérieure (ESSEC, *SUP de CO, maîtrise de gestion*), il aura pour mission de participer à l'élaboration des budgets, de les suivre et contribuera au développement de *systèmes de gestion* intégrant des applications informatiques.

Il sera demandé, outre des qualités de rigueur et de méthode, une *aptitude naturelle aux contacts.*

Envoyer C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions à N. 3765
PUBLICITÉS RÉUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 PARIS

SKF

Premier Producteur Mondial de Roulements

recherche

INGÉNIEUR

A&M ou équivalent (INSA, ENI, etc.)

débutant ou ayant environ 2 à 3 ans d'expérience de préférence dans *l'automobile ou les fournitures de* composants mécaniques à l'automobile.

Au sein du département vente véhicules routiers, il assurera le support au vendeur technico-commercial pour les relations techniques avec les grands constructeurs automobiles.

De bonnes connaissances d'anglais faciliteront l'évolution future.

Le poste est à pourvoir à CLAMART.

Adresser CV et prétentions à :
SKF - Ressources Humaines
B.P. 72 - 92142 CLAMART CEDEX.

Emplois et Entreprises

RÉGION PARISIENNE
FILIALE COMMERCIALE
D'UN GROUPE INTERNATIONAL

recherche

pour renforcer sa force de vente

UN COLLABORATEUR

Cadre de 30 ans environ, bilingue français-anglais, ayant plusieurs années d'expérience dans une Société Internationale à caractère industriel (produits mécaniques).

Il aura la responsabilité d'un secteur de vente (constructeurs et/ou concessionnaires) ainsi que celle de la promotion des ventes, de la publicité et des relations avec la presse spécialisée.

Salaire à débattre selon expérience.

Envoyer c.v. détaillé et photo sous n° T 044.603 M à RÉGIE-PRESSE. 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

UNIVERSITÉ PARIS-7
recrute

INGÉNIEUR SYSTÈME

Niveau grande école ou doctorat pour responsabilités du service *informatique d'un centre* universitaire EAO (enseignement *assisté par ordinateur*)

Adresser C.V. : Bureau de la recherche, Université Paris-7, 2, place Jussieu, 75251 PARIS Cedex 05.

JEUNE VERIFICATEUR BATIMENT

Formation génie civil, construction bâtiment, sécurité, (DUT-BTS) même débutant recherché par importante mutuelle assurance professionnelle. Déplacements en région parisienne.
Goût des contacts.

Ecr. avec C.V. M. SOUBEYROUX 13, *rue des Petits-Hôtels* 75010 PARIS.

ERIN

recherche pour réalisation de logiciel :
- Informatique industrielle.
- Logiciel de base (mini-mic.).

DES INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES UNIVERSITAIRES

Option : informatique, automatique, électronique. Débutants à 3 ans d'expérience.

DES DUT INFORMATIQUE

1 à 3 ans d'expérience. Connaissance des matériels MITRA-SOLAR et langages LTR, FORTRAN, ASSEMBLEURS appréciée.

Les candidats retenus seront convoqués dans les 15 jours.

Ecrire avec C.V. s/réf. 6.355 à Axiel Publicité, 27, rue Taitbout, PARIS-9e, qui transm.

Vous êtes dynamique, à la recherche d'une situation stable et évolutive. Une importante Société Suisse vous propose de devenir

CHARGÉ DE MISSION

A PARIS ET EN RÉGION PARISIENNE

La rémunération est motivante et la formation assurée par ses soins

Adresser votre C.V. à son Service « ORGANISATION » 41, rue de Châteaudun 75009 PARIS.

ETABLISSEMENT PUBLIC
recrute sur concours

2 ATTACHÉS ADMINISTRATIFS

Affectés au traitement automatisé de l'information

Les candidats doivent être âgés de 35 ans au plus au 1-1-84 (prorogations possibles) diplômes exigés : Soit DEJG, DEUG, DUT ou équivalent ou diplômes du 2e cycle d'études supérieures en informatique. (Possibilité de dispenses)

ECRIRE :
OPHLMVP
49, rue du Cardinal-Lemoine 75231, PARIS Cedex 05
Clôture des inscriptions 26-3-84
Traitement budgétaire de début : 6.500 F
(Plus indemnités propres à la fonction).

OFFRES D'EMPLOIS

Pharmacia

pour promouvoir sa gamme
P.L. BIOCHEMICALS
recherche

UN SPECIALISTE EN BIOLOGIE MOLECULAIRE

Il devra :
- assister les Responsables Régionaux
- mener des discussions scientifiques avec nos clients
- établir des contrats de vente
- se développer par des contacts internationaux.

Une grande disponibilité pour des déplacements sur toute la France est nécessaire, ainsi que la connaissance de l'anglais.

Ce poste est à pourvoir rapidement.

Envoyer CV + photo à PHARMACIA FRANCE BP. 61 - 78390 BOIS D'ARCY.

Filiale d'un Grand Constructeur Européen, 1,5 milliard de C.A. sur le marché français, 2ème de sa branche en France, banlieue Sud de Paris, recherche

CONSEILLER DE GESTION

30 - 35 ans

De bonne formation comptable, fiscale et juridique pour assistance auprès de son réseau de concessionnaires.

Une expérience de 2 ans minimum sera exigée. *Déplacements fréquents.*

Adresser lettre manusc., CV, photo et prétent. sous référence 89302 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

CONSULTANTS EN LOISIRS TOURISME

recherchent
PROFESSIONNELS DU SECTEUR
ET
CHARGÉS D'ÉTUDES
pour missions de conseil et d'assistance dans audio-visuel, jeux, édition, sports, bricolage, aménagement, hôtellerie, tourisme, restauration, transports. Ecrire J. FOURNIER DETENTE, 6, rue Monsigny, 75002 PARIS.

Nous sommes une Société française de première importance

Nous recherchons

quelques

PERSONNES DE CARACTÈRE

Capables, après un stage de *formation, d'atteindre au bout* de quelques mois un revenu mensuel de 6.000 à 8.000 F

Nous leur offrons :
- Une formation complète.
- Une activité prenante.
- *Un plan de carrière précis.*

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Ecrire avec C.V. et photo à *N° 3.778* Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

La préférence sera donnée à candidat ayant fait :
- SOIT de bonnes études.
- SOIT la preuve de leur personnalité.

Société ÉDITIONS recherche *pour son secteur de production* ACTIVITÉS DE LOISIRS, ÉDUCATIVES ET ARTISANALES

ÉDITEUR (H. ou F.)

Envoyer c.v. + photo + *prétentions au journal sous* n° 7.591 *le Monde* Publicité, services Annonces Classées, 5, r. des Italiens, PARIS-9e.

S.S.C.I. PARIS

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

1°) C.I.I. - DPS 7
TDS - IDS 2.
Formation MIAGE ou INGÉNIEUR

2°) I.B.M.
IMS - PL 1.
B.M.G. - 265-04-83, 16, rue Auber, 75009 PARIS.

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE INDUSTRIE MÉTALLURGIQUE
recherche

ACHETEURS

COEFFICIENT 336

PROFIL :
- 5 à 10 ans d'expérience.
- Pièces catalogue, électriques, *hydrauliques, pièces en fonte de préférence.*
- Très bonnes connaissances techniques (BTS ou supérieur).
- Fin négociateur.
- Connaissances industries métallurgiques.
- Anglais souhaité.
- DISPONIBILITÉ IMMÉDIATE.

Postes basés à PARIS.

Ecrire avec C.V., photo s/réf. 89.557 CONTESSE PUBLICITÉ, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.

LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE SAINT-DENIS
recrute pour son Centre de documentation

UN (E) DOCUMENTALISTE
UN (E) AIDE-DOCUMENTALISTE

Candid. et C.V. à adresser à : Monsieur le Président du conseil général Hôtel du Département 124, rue Carnot. 93009 BOBIGNY CEDEX.

---

secrétaires

SECRÉTAIRE-ASSISTANTE DIRECTION

PARFAITEMENT BILINGUE ANGLAIS
- Sténo française, anglaise.
- Traitement texte VYDEC, WANG.
- Connaissant italien, espagnol, allemand. 15 ans d'expérience.

Rech. POSTE RESPONSABILITÉS. PARIS et BANLIEUE EST, RER.

Ecrire à MEKAR, N° 2888, 112, bd Haussmann 75008 PARIS qui transmettra.

capitaux propositions commerciales

STÉ ÉTUDES ET GESTION recherche
1 PARTENAIRE ASSOCIÉ
Esprit commercial, disposant petit capital. Analyste financier ayant opéré dans cabinet *de conseil souhaité.*
Pour R.V. : (1) 528-59-13.

MANAGER chef entreprise, Ing. A.M., dipl. ISA av. capit. ch. association (3). 698-07-94.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE-CARRIÈRES (16) B.P. 402.09 PARIS.

VIDEO VIE
Réalisation vidéo, prof
Doc. Reportages, mariages, etc.
Téléphone : 342-08-96.

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291.09 PARIS.

travail à domicile

J.F. 32 ans, secrétaire, niveau d'études sup., frappe (et corrections) ts manuscrits. IBM. Téléphone : 358-31-50.

DEMANDES D'EMPLOIS

INTERNATIONAL MARKETING COMMUNICATION

H.E.C. 33 ans. 5 ans à la direction générale d'un groupe aéronautique leader, recherche société à vocation internationale pour en piloter le développement et la communication institutionnelle.

Pour un premier contact, adresser sa carte de visite à Mlle Gérard, 78 rue des Couvaloux 92150 Suresnes, qui transmettra. Discrétion assurée.

MAROC

- *H. 40 a., Droit et Sc. Po.*
- Exp. Marketing, Publicité, Export, Gestion et Direction.
- Exp. Dir. PME + 100 pers. en transp. et serv. Hôtel.
- Anglais, esp., allem., ital. Cherche *poste direction*, détachement avec préférence Marrakech.

Ecr. s/n° 6595 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

« H. 34 ans, très sérieux, ttes mains, ch. emploi temps complet pour entretien propriété avec travaux divers. Ecrire sous le n° 7586 RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Secrétaire traductrice parfaitement bilingue anglais, ch. poste 1 mois (31 mars au 30 avril). Tél. 554-04-11.

Jeune diplômée de l'enseignt supérieur commercial, trilingue, début d'exp. EXPORT ch. à devenir PRO de ce secteur et à faire profiter société d'accueil de ses atouts. Ecrire sous le n° 044.582 M *RÉGIE-PRESSE* 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE COMPTABLE

H. 30 ans, DEA, Sc-Eco, DECS expertise en cours, en poste *dans grande entreprise* électronique cherche emploi cabinet clientèle industrielle de préférence. Ecrire sous le n° 012.564 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. H., 26 ans, ingénieur mécanique générale + gestion + expérience internationale, anglais, bonne notion all., esp. en cours, exp. professionnelle PME 18 mois, animateur, recherche poste de RESPONSABILITÉ réclamant dynamisme, sens goût des relations humaines, libération prochaine service national. Ecrire sous le n° 44614 M *RÉGIE-PRESSE* 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Chercheur en lettres modernes, cherche emploi domaine livres, communication, psychologie, autre. Le Guern, 28, rue de la Reine-Blanche, 75013, Paris.

Vous avez un combat à mener engagez votre CHEF VENDEUR (dit) instinctif. A 40 ans, après un quart de siècle d'efforts professionnels soutenus, je n'ai rien à prouver ; je veux en récolter avec vous les fruits. Salaire d'intendance : 300.000 F/an. Expatriation si nécessaire. Ecr. s/n° 7.588 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Homme 52 ans, 20 ans d'expérience visite médicale Paris. Etudierai ttes propos. rég. Paris. 603-47-89.

J. H., 26 ans, formateur dans stage insertion 16-25 ans. *Enseign. génér., français et* math, connaissance PAIO. Etudierai tte propos. d'embauche. *M. Glemi. 300-88-23.*

VOUS NE CHERCHEZ PAS *UN COLLABORATEUR*

MAIS

UN HOMME DE HAUT NIVEAU A QUI CONFIER UNE MISSION PRÉCISE. ESSEC, 41 ans, connaissant bien l'entreprise ; je me tiens à votre disposition. Ecr. s/n° 2836 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ANIMATION-FORMATION
Homme 50 ans, form. sup. *12 ans ens. privé, 13 ans anim.* centres de réinsertion sociale. Gde exp. Tous moyens d'expression et dyn. de groupe. Cherche poste à resp. et/ou créatif ds sect. social, assoc. ou autre, Paris, pr. banlieue. Libre immédiatement. pl. Tournier, 48, R. Dutot, 75015 Paris. 566-96-85.

REPRÉSENTANT AUX USA

Ing. 33 a. Gde école propose de rep. Compagnie française aux USA, spécialités pétrole, mécanique. Tél. M. Buol, London, (1) 6294849.

J'ai 54 a. je ss cadre autod. ; j'aime former, anim., coord., particip. au trav. d'une équipe. J'ai moral et santé, souv. des idées, parfois de l'humour. Organis. simple et effic., gestionn. rigour., bon commercial, dep. 25 ans j'aide à redress., à dévelop. des PME. Pourq. pas la vôtre, avec vous ? *M. FRECHIN,* 146, rue Ordener, 75018 Paris. Tél. (1) 223-73-91.

Ancien

Directeur de banque

Rech. études ou missions

Problèmes financiers ou de crédit

Temps partiel ou complet *Rémunér. salaire ou honoraires*

Ecr. s/n° 2965 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN
37 a., 10 a. expérience en *ingénierie et entreprises.*
Recherche poste outre-mer. Ecr. s/n° 2971 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

L'immobilier

appartements ventes

5e arrdt

Part. vd petit 2 p., Mouffetard, clair, mans., poutres, équipé. 365.000 F. Visite les 2-5-6. T. 535-12-61 de 13 h à 20 h.

NEUF
JARDIN DES PLANTES
1 et 3, RUE POLIVEAU
CONSTRUCTION GD LUXE
Livraison immédiate
3-4-5 P. et DUPLEX.
Vis. témoin tous les jours 14/19 h, sf mer. et dimanche.

6e arrdt

Mo ODÉON
Bon imm., chf. cent. individuel Duplex indépendant, calme gd séjour, cuis., esc. intérieur 3 chbres, bains, w.-c. 6, rue Antoine-Dubois Lundi, mardi, 14 à 17 h.

7e arrdt

AV. LA BOURDONNAIS DUPLEX, 6 P., 200 m², 7e ét. park. GOES TERRASSES. 624-93-33.

ECOLE MILITAIRE
BEL IMM. CLASSIQUE. 7 P. *BON PLAN. Tél. 633-29-17.*

Mo ÉCOLE-MILITAIRE
Bon imm. sur rue calme 3 pces, entrée, cuis., cab. toil. 37, rue du Champ-de-Mars PRIX INTÉRESSANT, lundi mardi, mercredi, 14 à 17 h.

8e arrdt

AV. GEORGE-V
Tr. gd stand., 6 P., 300 m² 4e ét. Prix élevé justifié. DORESSAY. 624-93-33.

AVENUE GEORGE-V
Tr. gd stdg. 6 p., 300 m², 4e ét. *Px élevé justifié.* DORESSAY. 624-93-33.

13e arrdt

F1, 30 m², tt cft, refait neuf, ensoleillé, libre, 13e, sur rue, 3e ét., 220.000 F. Tél. 458-05-58, le soir.

14e arrdt

MONTPARNASSE, 2 PCES
Parfait état, soleil, stand. park. 820.000 F. 727-84-76.

15e arrdt

STUDIOS, 2, 3, 4 P., tt équipés, réc. ds petit imm. rénové. Près Pont-Mirabeau. Téléphone : 590-86-06.

VAUGIRARD, imm. récent Liv. + 2 chbres, tr. charmant *Bon état* - 833-29-17.

Mo LOURMEL, RUE LEBLANC
Imm. récent, 6e ét., double living + chambre, tt cft, parking en ss-sol. Prix 828.000 F.

NOTAIRE 501-54-30.
LE MATIN.

CHOIX DE 3 PIÈCES
63 m² rue Violet 590.000 F
65 m² r. Lecourbe 830.000 F
52 m² Mte-Picquet 500.000 F
64 m² Castagnary 650.000 F
70 m² Montparnas. 900.000 F
Jean FEUILLADE. 566-00-75.

16e arrdt

PRÉSIDENT-WILSON, soleil imm. gd std., 215 m² + 75 m² 2 entrées. Tél. 633-29-17.

17e arrdt

45 BIS, AV. DE VILLIERS
Métro MALESHERBES
DUPLEX AVEC MEZZANINE de 2-4-5 P et STUDIOS. LUXUEUSE RÉHABILITATION. Vis. lundi, mardi 13 h 30-17 h.

18e arrdt

MONTMARTRE
Gestionnaire de biens revend cause succession, très beau 4 pces, 90 m², nf, non occupé rare, immeuble neuf, caractère. Prix élevé justifié. Tél. 563-76-88, hres bureau.

PR. BD ORNANO, imm. 1960 5 P., tt cft, 90 m². 559.000 F. Immo Marcadet. 252-01-82.

A RENOVER 4 PCES balcon
bd Rochechouart. 199.000 F. Immo Marcadet. 252-01-82.

MAIRIE 18e, rue Marcadet 2 pces, tt cft. 151.000 F. Immo Marcadet. 252-01-82.

Mo Pte-Clignancourt, bel imm. chf. cent., concierge. St-Ouen. STUDIO tt cft 75.000 F. *APPART 2 P. cft 150.000 F.* 4 P. en DUPLEX 280.000 F. 24, rue VOLTAIRE, 224-02-86.

19e arrdt

Av. J.-Jaurès « Le Belvédère » liv., 4 chbres, 100 m², parf. état, park. 850.000 F. 500-47-03.

20e arrdt

PYRÉNÉES, imm. réct, stand. *3 P., refait neuf, park., cave* 650.000. Pptaire. 590-86-06.

PRÈS PLACE DES FÊTES
RÉSIDENCE RÉC. S/JDIN
BEAU 5 P., 90 m²,
+ loggia, plein soleil garage. 690.000 F.
VERNEL 526-01-50.

villégiature

LOCATION CAP D'AGDE
LANGUEDOC *MÉDITERRANÉE*
LOGEMENTS SÉLECTIONNÉS
TARIF SANS SURPRISE
3e SEMAINE GRATUITE
Ecrire AGENCE MERCURE
34300 CAP D'AGDE (C).

viagers

Etude LODEL, 35, bd Voltaire PARIS-XIe. Tél. 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience discrétion, conseils.

appartements achats

GROUPE DORESSAY
RECH. POUR AMBASSADE
- HOTEL PARTICULIER.
- APPTS de 5 à 8 P.
- PIED-A-TERRE.

Téléphone : 624-93-33.

Recherche 1 à 3 P., Paris préfère rive gauche avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire. 873-20-67, même le soir.

Part. ch. appart. 8 pces *salon, s. à manger, de 17e et 18e.* Ecr. s/n° 6.597 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, *5, rue des Italiens,* 75009 Paris.

locations non meublées offres

Paris

Agréable 2-3 pces, 55 m² *refait neuf, tout confort* bd de Montmorency, 16e loyer 4.000 F. 734-78-43.

Les PARTICULIERS ont des LOGEMENTS A LOUER
Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles.
OFFICE DES LOCATAIRES
Téléphone : 296-58-46.

locations non meublées demandes

Paris

Pour employés et cadres mutés IMPORTANTE STÉ FRANÇAISE PÉTROLE, rech. Appartements, villas, toutes catég. Paris, banlieue. Loyer élevé accepté. 503-37-00.

Collaborateur journal cherche urgent 2 pces, tt cft, calme, Boulogne, 13e, 14e 15e, ou proche banlieue sud. *Ecr. s/n° 6.596 le Monde Pub.,* service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas tres banl., loyer garanti Tél. 889-89-66 - 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction. Beaux appts de standing 4 pièces et plus. 285-11-08.

EMBASSY-SERVICE
8, av. Messine, 75008 PARIS.
APPARTEMENTS STANDING *UNIQUEMENT*
562-78-99.

immeubles

VIC 5, BD VICTOR, 15e achète appts, immeubles même occupés, terrains. Tél. 532-61-93, poste 51.

pavillons

OTHIS (77230) PAU, état impec., 15' RER Roissy, 3 chbres, séj., salon, 27 m², cheminée, cuis., s. de bns, placards, gar., s/sol, terrasse, terrain clos planté, 630 m². Px 580.000 F. Tél. 003-52-60, de 17 à 21 h. *de préférence.*

villas

STE-MAXIME, vue panoram. *GOLFE ST-TROPEZ,* villa 7 P. jard. Pptaire. 590-86-06.

Part. vend Béziers, villa 6 p., cuis. équipée, jardin 700 m². Terrasse, puits. Px 520.000 F. Ecr. s/n° 6598 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL 92
Secrétariat, tél., télex loc. burx meublés, Boulogne démarches, constitution stés ACTE 92 - 603-38-32.

Votre SARL en 8 jours pour moins de 3.000 F tout compris. Domiciliation 1.000 F/an. 151, rue Montmartre, Paris-2e groupe SEPICI. 236-30-64 +.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM.
Constitutions de Sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques.
355-17-50.

Domiciliations : 8e-2e.
SECRÉTARIAT, TÉL., TÉLEX. Loc. bureau, toutes démarches pour constitution de sociétés.
ACTE S.A. 359-77-55.

DOMICILIATION 16e, CHAMPS-ÉLYSÉES
140 A 340 F PAR MOIS
CIDES — 723-82-10.

CHAMPS-ÉLYSÉES
Bureaux équipés avec services ou votre siège social. Tél., télex, secrétariat, *salles de réunion* avec vidéo, bar, etc. Loc. courte ou longue durée.
ACTE. 562-66-00.

CRÉATEURS d'entreprise !
disponible à Paris et Province
SIÈGES SOCIAUX
et adresses commerciales
loc. bureaux meublés, secrét., télex.
CONSTITUTIONS STÉS
prix compétitifs, délais rapides
ASPAC 293.60.50+

INFORMATIONS « SERVICES »

VIE QUOTIDIENNE

Le brevet d'invention

Si le Français a la réputation d'être débrouillard, il est moins sûr *qu'il soit véritablement inventif*. En *effet*, seuls 25 % des brevets déposés chaque année en France appartiennent aux nationaux. Les Allemands déposent chez eux trois fois plus de brevets; les Américains près de six fois plus. Pourtant, le brevet d'invention est une arme déterminante dans la compétition industrielle.

Toute personne physique, l'inventeur, ses héritiers, ses ayants droit, ou toute personne morale légalement déclarée, peut déposer un brevet. Mais attention : *une idée, même géniale*, n'est pas protégeable en tant que telle si elle ne répond pas à certaines conditions. Et pour qu'une demande aboutisse à un brevet, il faut qu'elle décrive très exactement le problème envisagé, la solution inventée et les moyens de réalisation technique de celle-ci. Qu'est-ce qui est brevetable? *«Toute invention nouvelle qui implique une activité inventive par rapport à la technique et qui est susceptible d'application industrielle.»* C'est l'INPI (Institut national de la propriété industrielle), organisme de service public placé sous la tutelle du ministère de l'industrie et de la recherche, qui a pour mission d'enregistrer et d'examiner les demandes, de délivrer et conserver les brevets.

Les moyens d'information mis à la disposition du public par l'INPI (1) ont été considérablement développés et c'est à cet organisme qu'il faut s'adresser en priorité pour se procurer le *Guide du déposant de brevet*, ainsi que tous les textes législatifs en vigueur.

Trois titres permettent de protéger une invention : le *brevet d'invention* assure une protection de vingt ans (renouvelable) à dater du jour du dépôt de la demande, sous réserve du paiement d'une taxe annuelle pour son maintien en vigueur. Dans ce cas, un avis documentaire établi par l'INPI cite les antériorités susceptibles d'affecter la brevetabilité de l'invention. Ce document est important : lui seul permet d'apprécier l'opportunité d'effecteur d'autres dépôts de *brevets à l'étranger*. On peut néanmoins s'en tenir au *certificat d'utilité* : la protection, sans avis documentaire, ne dure alors que six ans. Le *certificat d'addition* rattaché au brevet ou au certificat d'utilité protège un perfectionnement de l'invention principale.

Combien coûte un brevet d'invention français ? 2 900 francs de taxes de dépôt et d'établissement d'avis documentaire, auxquels viennent s'ajouter la taxe de délivrance (500 francs) et les taxes annuelles (progressives) pour le *maintien du brevet*.

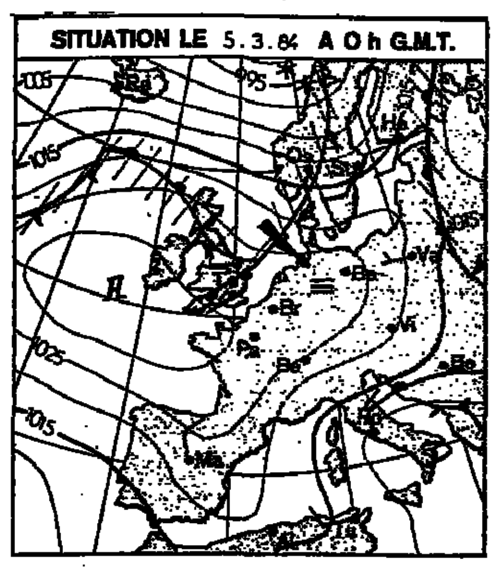
Ceux que les formalités relatives à l'obtention du brevet d'invention rebutent peuvent recourir à un mandataire professionnel. Les conseils en brevet jouent ce rôle; leur profession est organisée par décret et ils sont groupés au sein d'une Compagnie nationale (liste sur demande auprès de l'INPI). Il faut envisager des honoraires de trois à cinq mille francs pour rémunérer l'intervention de ces spécialistes. Les inventeurs qui nourrissent d'autres ambitions peuvent également demander une protection européenne qui confère à son titulaire, dans chacun des pays contractants pour lequel il a été délivré, les mêmes droits qu'un brevet national délivré dans ce pays. L'ANVAR (Agence nationale pour la valorisation de la *recherche*) vient en aide financièrement aux inventeurs à condition qu'ils aient pour objectif l'exploitation industrielle ou commerciale de l'invention. Cet organisme (2) agit également comme conseil et permet aux inventeurs et aux petites entreprises de mieux appréhender les problèmes que soulève l'exploitation de leurs trouvailles. Ces difficultés sont nombreuses... Des *fortunes ont certes été* construites à partir d'inventions parfois techniquement simples, qu'il s'agisse de la fermeture à curseur (4 millions de kilomètres produits chaque année dans le monde) ou de l'attache trombone (production mondiale : 26 milliards d'unités). Mais les enthousiasmes impétueux risquent d'être fort déçus : sur cent brevets déposés à l'INPI un seul *est réellement exploité*.

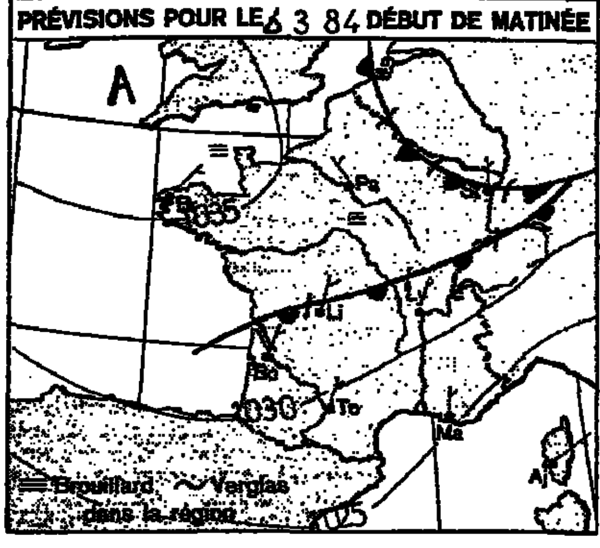
PHILIPPE DUMONT.

(1) INPI, 26 bis, rue de Léningrad 75008 Paris-Cedex 08. Tél. : (1) 293-21-20 (Centre régionaux à Bordeaux, Marseille, Lyon, Strasbourg et Rennes).

(2) ANVAR, 43, rue Caumartin 75436 Paris-Cedex 09. Tél. : (1) 266-93-10.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le lundi 5 mars à 0 heure et le mardi 6 mars à 24 heures.

Une situation anticyclonique s'établit sur l'ouest de l'Europe atténuant fortement l'activité d'une perturbation qui a abordé les côtes de la Manche, lundi matin, et rejetant les perturbations suivantes vers l'Allemagne.

Mardi matin, une bande nuageuse des Vosges au nord du Massif Central ne donnera que de faibles bruines par place. Ailleurs, des bancs de brume et de brouillards localement assez épais et tenaces sur la moitié Sud. – 2 à – 4° dans l'intérieur, 2 à 3° près des côtes. Sur la moitié nord où à 2° au lever du jour. Au cours de la journée, dissipation des nuages d'aspect brumeux et retour du soleil surtout sur les régions méridionales, près de la Manche, le ciel sera plus gris. Des Ardennes aux Vosges, puis au Nord du Jura, des passages nuageux, débordement du mauvais temps de l'Allemagne, donneront quelques rares ondées.

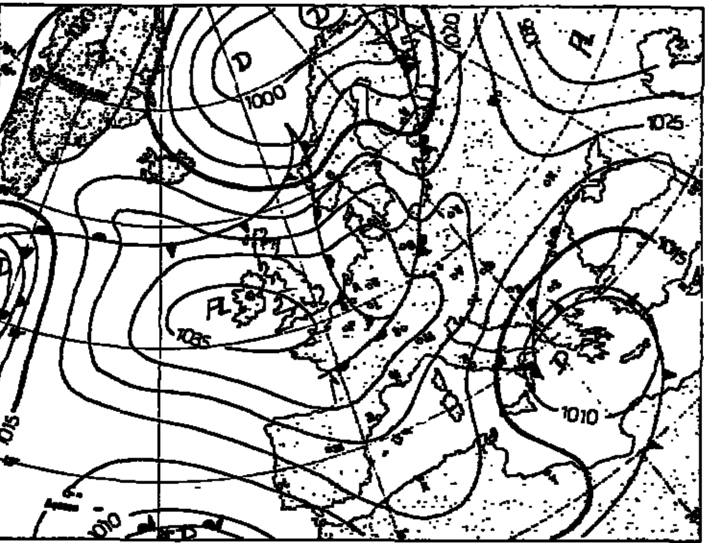
Les températures atteindront 5 à 6° au Nord-Est de la Seine, 6 à 8° dans le Centre, 9 à 10° de la Bretagne à l'Aquitaine et 12° près de l'Aquitaine. Sur la Corse dans l'après-midi, des nuages d'instabilité pourront donner quelques averses.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 4 mars ; le second le minimum de la nuit du 4 au 5 mars) : Ajaccio, 12 et 2 degrés ; Biarritz, 9 et – 1 ; Bordeaux, 8 et – 2 ; Bourges, 8 et – 4 ; Brest, 10 et 7 ; Caen, 9 et 6 ; Cherbourg, 8 et 5 ; Clermont-Ferrand, 5 et – 6 ; Dijon, 6 et – 1 ; Grenoble-St-Martin-d'Hères, 6 et – 3 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 4 et – 4 ; Lille, 8 et 0 ; Lyon, 6 et – 3 ; Marseille-Marignane, 10 et 0 ; Nancy, 6 et – 6 ; Nantes, 9 et – 2 ; Nice-Côte d'Azur, 13 et 6 ; Paris-Montsouris, 9 et 1 ; Paris-Orly, 8 et – 2 ; Pau, 9 et – 3 ; Perpignan, 9 et 6 ; Rennes, 9 et – 1 ; Strasbourg, 7 et – 4 ; Tours, 7 et – 3 ; Toulouse, 7 et – 1 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 11 et 5 degrés ; Amsterdam, 7 et 2 ; Athènes, 17 et 13 ; Berlin, 3 et 1 ; Bonn, 2 et – 4 ; Bruxelles, 7 et 1 ; Le Caire, 24 et 12 ; îles Canaries, 24 et 16 ; Copenhague, 5 et 0 ; Dakar, 25 et 19 ; Djerba, 15 et 10 ; Genève, 4 et – 1 ; Jérusalem, 15 et 5 ; Lisbonne, 18 et 7 ; Londres, 7 et 4 ; Luxembourg, 5 et – 5 ; Madrid, 12 et – 4 ; Moscou, – 1 et – 4 ; Nairobi, (max.) 29 ; New-York, 4 et – 4 ; Palma-de-Majorque, 12 et – 1 ; Rome, 11 et 4 ; Stockholm, 3 et 1 ; Tozeur, 17 et 9 ; Tunis, 14 et 5.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 6 MARS 0 HEURE (G.M.T.)



JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 4 mars 1984 :

DES DÉCRETS

● Portant application du quatrième alinéa de l'article L. 351-5-1 du code du travail (allocations d'assurance).

● Relatif à l'assimilation à des services militaires des services accomplis dans la garde volontaire de libération en Indochine et dans certaines formations supplétives de l'armée française.

UN ARRÊTÉ

● Fixant le taux de la taxe parafiscale affectée à la formation professionnelle des collaborateurs d'architectes pour l'année 1984.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 7 MARS

« Eglise du Val-de-Grâce », 15 heures, 1, place Laveran : « Eglise du Val-de-Grâce » (Academia).

« La Conciergerie », 15 heures, hall (Ars Conferences.

« L'Hôtel de Ville », 14 h 20, métro Hôtel-de-Ville (Arts et curiosités de Paris).

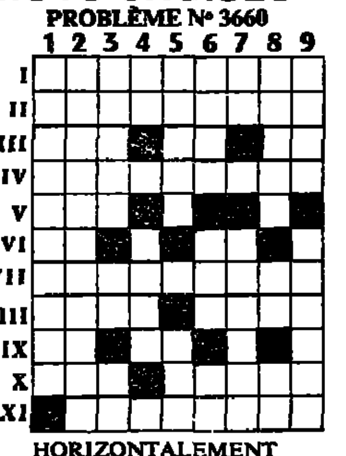
« De l'hôtel de Sens à la place des Vosges », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Les plus vieilles maisons de Paris », 14 h 30, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« La Samaritaine », 15 heures, 1, rue de l'Arbre-Sec (Paris et son histoire).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3660



HORIZONTALEMENT

I. Certains sont mis au piquet. – II. Une moitié dans le milieu. – III. Une bonne pomme. En rade. Peut être mis a l'index. – IV. N'avancent généralement qu'avec beaucoup de prudence. – V. Unité en campagne. – VI. Quartier d'Etampes. On peut traiter de mollusque celui qui n'en a pas. – VII. Appareil très utile pour distribuer l'essence. – VIII. Une victoire qui a mérité qu'on fasse le pont. Pour ceux qui aiment le naturel. – IX. N'est parfois qu'un filet. Dieu. – X. Ne représente qu'un petit effort. Quand elles sont claires, on voit comme il faut. – XI. Peut se trouver dans une collection de timbres.

VERTICALEMENT

1. Est attaché à un pieu. – 2. Doivent être prêts à tous les arrangements. – 3. Une île dans un golfe du même nom. Un vague sujet. Invitation à faire le grand saut. – 4. Aperçu. Le deuxième calife. – 5. Fait mal au ventre. Département. – 6. Ali, c'était Cassaigne. Pas innocent. Particule. – 7. Est souvent sur la planche. Ne se garde que si on la ferme. – 8. Est navigable de Nantes à Brest. Demi-tour. Conjonction. – 9. Ville de France. Pays qui évoque un bleu.

Solution du problème n° 3659

Horizontalement

I. Pléonastique. – II. Raillerie. Usure. – III. En. Ut. Teintes. – IV. Ti. Épée. Une. Se. – V. Affineurs. Test. – VI. Rio. Orge. Pie. – VII. Da. Vin. Appâts. – VIII. Ablon. Ite. Li. Us. – IX. Tlemcen. Sien. Té. – X. Aériens. Ein. – XI. Otai. Écot. – XII. Ratatouille. Uni. – XIII. Eu. Râ. Mai. Sam. – XIV. Demi. Ires. Seul. – XV. Dé. Aniser. Fart.

Verticalement

1. Retardataire. – 2. Panifiable. Aude. – 3. Li. Fô. Lérot. – 4. Elu. Vomi. Arma. – 5. Olten. Incertain. – 6. Né. Péon. En. – 7. Ardeur. Insoumis. – 8. Si. Ergot. Tiare. – 9. Têt. Se. Escalier. – 10. Eu. Il. – 11. Quintuplés. Ès. – 12. Usnée. Pin. Asa. – 13. Eut. Spa. Écumer. – 14. Restitution. Ut. – 15. Lésé. Essentiel.

GUY BROUTY.

VIE QUOTIDIENNE

GUIDE ALLO-SERVICE. – Présenté par SVP, c'est un guide qui traite de la location, de la réparation, du dépannage, du bricolage pour la maison et le bureau. Il comporte également trente pages d'index alphabétique, une double page « SOS-urgences médicales » et les services les plus hétéroclites : comment se faire livrer un repas à domicile, où louer une péniche, à qui s'adresser pour rechercher des livres épuisés, etc. Vente en kiosque. 29,50 F.

★ **Allô-service, 16, rue Abel, 75012 Paris. Tél. : 233-13-86.**

EMPLOI

PROFESSIONS PARAMÉDICALES. – Un concours d'admission est organisé pour l'ensemble des *écoles paramédicales* d'Ile-de-France. Il s'agit d'une procédure d'un caractère nouveau qui intéresse environ 30 000 candidats pour plus de 5 000 places offertes. Il concerne les professions suivantes : infirmiers, infirmières, masseurs, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, pédicures, laborantins d'analyses médicales, manipulateurs en électroradiologie. Clôture des inscriptionS : 15 mars.

★ **Retrait des dossiers d'inscription : Direction départementale de l'action sanitaire et sociale d'Ile-de-France, 58 à 62, rue de Mouzaïa, 75019 Paris. Direction de l'Assistance publique, 3, avenue Victoria, 75004 Paris.**

NON-VOYANTS

LISONS POUR EUX. – De nombreux aveugles écoutent régulièrement une édition sonore d'extraits de la *Sélection hebdomadaire* du *Monde* enregistrés sur trois cassettes de soixante minutes. Le Groupement des intellectuels aveugles ou amblyopes, qui est à l'origine de cette initiative, souhaite faire connaître l'existence de ces enregistrements et recherche des lecteurs bénévoles. D'autres revues sont également mises sur bandes ou sur cassettes.

★ **Groupement des intellectuels aveugles ou amblyopes, 5, avenue Daniel-Lesueur, 75007 Paris. Tél. : 566-07-07.**

Le Monde

sports

LE TOURNOI DES CINQ NATIONS

La France et l'Ecosse pour un grand chelem

Grand chelem et cuiller de bois. La cuiller de bois, symbole du désastre rugbystique, *les* Irlandais, vainqueurs des deux derniers Tournois des cinq nations, l'ont reçue sur leur pelouse de Lansdowne Road des mains du *phénix écossais*, vainqueur (32-9), pour la première fois depuis 1938, de *la* triple couronne, symbole de l'hégémonie sur les quatre ovales britanniques.

Après des essais en rafales – deux contre *le Pays de Galles à Cardiff*, deux contre l'Angleterre à Murrayfield et cinq contre l'Irlande à Dublin – les joueurs au chardon recevront, le 17 mars, les joueurs au coq pour tenter leur premier grand chelem depuis 1925.

***Une ambition partagée* par les Français dont le dernier ne remonte qu'à 1981. Après les vieux Irlandais et les courageux Gallois, ils ont fauché le XV à la rose. Avec cinq essais également. Bref, une véritable finale en perspective dans les Highlands. La promesse d'une apothéose de rugby. Ecossais et Français ont, en effet, une même fièvre du ballon, un même plaisir de jouer à quinze qui transforme une gestuelle guerrière en sport-opéra.**

Rugby-opéra

Des « couillonnades » proférées sur le rugby depuis que les gens du Nord se passionnent pour le ballon ovale – quatre fois par an à l'occasion du *Tournoi des cinq nations* mais pas plus, pas même pour les tournées des équipes de l'hémisphère Sud ou la finale du championnat de France – des « couillonnades » *donc, comme dit le truculent* Albert Ferrasse, comte de la cité d'Antin, il en avait été lancé quelques énormes. Mais la plus énorme, la toute dernière, c'est l'analyse *freudo-marxiste de l'ovale*.

Il fallait y penser. C'était pourtant simple. Le rugby, c'est comme la lutte des classes. Il suffit de regarder la composition d'un XV pour comprendre : *devant, il y a huit* gros balourds, les forces vives du prolétariat, le capital travail d'une équipe ; *derrière*, il y a sept petits filous, l'aristocratie dans sa splendeur, les rentiers de *l'équipe. Il y a là une division* « tayloriste » du jeu : la douleur et l'ardeur, l'inhibition et l'expression. Or il est bien connu que là où il y a de la gêne, il n'y a pas de plaisir. *En vertu de quoi le jeu* d'avants, c'est-à-dire l'obscure conquête du ballon, la lente progression de la *mêlée, le sournois travail de* talonnage est condamné sans appel au nom du principe sacré de la fête, de l'esprit éternel du jeu.

Esprit es-tu là ? demandent les *doctrinaires en analysant un match* comme les spirites font tourner les guéridons. Non ? Et un Jacques Fouroux, capitaine du XV de France se retrouve au goulag en 1977 parce *qu'il gagne le grand chelem avec cinq* Attila du rugby. Mais, sept ans après, faut-il construire un mausolée au même Jacques Fouroux, réhabilité avec un bon sens paysan par Albert Ferrasse dans le rôle de sélectionneur-entraîneur, ce Fouroux par l'acharnement duquel le XV du coq gagnera peut-être en 1984 un grand chelem idéal ?

Dragon à quinze têtes

Ni goulag ni mausolée. Il faut savoir jusqu'où les « couillonnades » ne doivent pas aller trop loin. Les constructions intellectuelles bâties sur le sable des théories ne résistent *pas au ressac du réel. La réalité*, c'est que le but de la pratique sportive est la victoire ; c'est que, pour gagner, une équipe de rugby ne peut utiliser que ses moyens propres. *Dans un pays où il n'y a pas dix millions de sportifs réguliers*, dont à peine 1 % pratique le rygby, entre l'idéologie du jeu et le pragmatisme de la victoire, les sélectionneurs *n'ont guère le choix pour former un* XV capable de rivaliser avec les All Blacks néo-zélandais, les Springboks sud-africains, les Anglais, les Gallois, les Irlandais, les Ecossais ou même les *Roumains*.

Ils doivent ordonner leur phalange autour du point fort du moment. En 1977, *c'était un pack* rouleau compresseur. En 1981, c'était la botte magique d'un buteur. *Le reste est littérature*. L'équipe idéale forte devant, au milieu et derrière est quasi*ment une chimère*. C'est pourtant un dragon à quinze têtes qui a paru mettre en déroute, samedi après-midi, les Anglais. Les quarante dernières minutes de la partie furent, à *cet égard, exemplaires. Aiguillonnés* par un essai qui redonnait aux *Anglais l'avantage à la marque* (9-12), les Français, jusqu'alors prodigues de leurs efforts, réalisèrent une *chorégraphie ovale extraordinaire*.

Plus que centenaires à eux trois, Colin White, Peter Wheeler et Phil *Blakeway, première* ligne de haut tonnage, cédèrent insensiblement à la poussée de Pierre Dospital, Philippe Dintrans et Daniel Dubroca, animés par une énergie nouvelle. *Dans l'alignement de touches*, Maurice Colclough ne recevait plus les dix deniers de son innocente trahison. Le *blond géant*, qui fait depuis dix ans les beaux jours d'Angoulême, *connaît, en effet, toutes les combi*naisons habituelles des Français dans ce secteur, mais il ne connaissait pas les derniers tours mis au point à force de répétitions à l'entraînement entre *Philippe Dintrans, le lanceur, et* Jean-Luc Joinel, Dominique Erbani, Jean Condom et Jean-Charles Orso, les *sauteurs*. Dans le champ, les plaquages anglais ne parvinrent pas à enrayer les courses folles des trois-quarts Estève, Codorniou, Sella et Bégu, qui coururent tous dans l'en-but étancher la fringale d'essais dont ils avaient été sevrés contre le Pays de Galles, quinze jours auparavant.

Résultat : quatre envolées surréalistes consolidèrent celle de Codorniou qui, en première période, avait aplati un coup de pied de recentrage de Bégu, prestement poussé derrière *la ligne par le lutin narbonnais*.

Sella aplatit d'abord un coup de pied à suivre de Blanco, qui avait *récupéré à l'aile gauche* une balle sortie de mêlée par Gallion et transmise directement à Estève par Lescarboura : 15-12 après transformation. Estève mit ensuite sa griffe personnelle à un *essai* inscrit au terme d'une course de 30 mètres avec un *ballon attrapé en touche* par Condom et relayé jusqu'à Codorniou pour un coup de pied à suivre. Le « TGV » narbonnais jaillit de l'aile vers le centre pour s'emparer du cuir *puis « repique » à l'extérieur, prenant* à contre-pied les défenseurs anglais : 24-12 après transformation.

A *l'autre aile*, Bégu qui avait jusqu'alors été assez fébrile pour son retour en équipe nationale, saisit à son tour sa chance lorsque derrière un regroupement sur les 10 mètres *anglais Gallion lança Lescarboura sur* le petit côté : 28-12. Quelques minutes après, il s'en fallut de quelques centimètres pour que le moustachu landais ne réédite son exploit. *Pour parachever* tous ces petits chefs-d'œuvre rugbystiques où ne manquaient ni le but de pénalité, ni le drop réussis tous deux par Lescarboura, il restait à poser la pierre de *l'essai en puissance* : de derrière un empilement sur la ligne anglaise, Gallion s'en chargea en plongeant droit dans l'en-but au travers d'un mur de maillots blancs : 32-12. Puis 32-18 *lorsque l'excellent arbitre écossais*, Alan Hosie, siffla la fin de la partie. Dans un dernier sursaut d'orgueil, les Anglais avaient envoyé Dusty Hare marquer un essai qu'il transforma *pour, du même coup, franchir le cap* des cinq mille points réalisés au cours de sa carrière, un sacré record pour ce fermier taciturne de trente et un ans.

En chef d'orchestre

Et, pendant tout ce temps, le public avait applaudi en cadence ce somptueux rugby-opéra *où tous les* acteurs prenaient un plaisir fou et le faisaient partager à tous. Pour ce qui *devait être la dernière représentation* de Jean-Pierre Rives au Parc des Princes, *les spectateurs découvraient* un jeu dont on parle sans cesse sans jamais le voir. Le charme de cette *victoire qui ouvrait les portes d'un* quatrième grand chelem aux Français ouvrait surtout les vannes à un nouveau torrent de « couillonnades » cocardières : ah ! cet esprit latin du *jeu ; ah ! le rite festif gaulois*...

Halte-là ! Les Anglais ont bien 50 % de droits sur la qualité de ce *match. Vainqueurs des deux précé*dentes rencontres du Tournoi à Paris, *ils auraient pu limiter la casse en* jouant à cache-ballon. Au lieu de quoi ils ont préféré le registre « charge de la brigade légère » en dépit de la médiocrité de leur demi d'ouverture *Cuswoorth. C'était d'autant plus sui*cidaire que le pack français, stabilisé par le retour de Dospital et l'entrée d'Orso après la blessure de Lorieux, parvenait, contre toute attente, à prendre la *situation en main. Les* Français ont, pour leur part, la meilleure ligne d'attaque au monde actuellement. Toutefois, la vitesse d'un Estève, l'intuition d'un Blanco, *l'adresse d'un Codorniou et* la puissance d'un Sella sont inutiles s'ils ne récupèrent pas de bons ballons. *Par exemple*, à l'Arms Park de Cardiff : quinze jours avant la victoire en chantant de *Paris, c'était la victoire* en reculant.

En fait, dans les deux cas – et *dans tous les cas depuis le début de* la saison – les prodiges du jeu français ont été essentiellement le fait de Jérôme Gallion : *« Pâle, le cheveu clair, une frange de page, l'œil vert. Pas grand, du genre trapu, à la Barrau, durement planté dans l'herbe. Des gestes sobres. Et des jambes comme des ressorts qui ne le jettent qu'en avant. On le sent si passionnément aspiré par la ligne de but adverse qu'il reste debout pour passer la balle comme s'il refusait de perdre un mètre ou deux en plongeant vers les siens »*, écrivait dans ces colonnes Jean Lacouture après que le dentiste de Toulon eut marqué l'essai de la victoire contre l'Angle*terre. C'était en* 1978.

Six ans après, contre ces mêmes Anglais, c'était le même demi de *mêlée, plus sûr de lui, plus maître de* sa passe encore, qui jouait les passe-muraille pour leur infliger une « défaite historique ». Gallion a été le véritable chef d'orchestre de la partie *qui est allée à son rythme. En première période*, il battit la mesure un peu trop vite. Le résultat : deux essais furent refusés à Estève pour excès de précipitation. En seconde *mi-temps, il trouva le tempo juste*. Résultat : une fête superbe. C'est le demi de mêlée que tous les entraîneurs du monde voudraient avoir. C'est lui que les sélectionneurs ont laissé *sur la touche* pendant quatre ans. Preuve qu'en matière de rugby personne n'est à l'abri d'une « couil*lonnade* ».

ALAIN GIRAUDO.

LA COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS DE FOOTBALL

Le défi ivoirien

De notre envoyé spécial

Abidjan. – La quatorzième Coupe d'*Afrique des nations réunit*, depuis le 4 mars et jusqu'au 18, en Côte-d'Ivoire, les huit meilleures équipes nationales de football du continent : la Côte-d'Ivoire, le Cameroun, l'Egypte et le Togo dans la poule A, à *Abidjan* ; l'Algérie, le Ghana, le Malawi et le Nigéria, dans la poule B, à Bouaké.

Dimanche après-midi, 4 mars, après une cérémonie d'ouverture haute en couleurs, *la Côte-d'Ivoire a débuté victorieusement* contre le Togo (3-0). Dans la deuxième rencontre, l'Egypte a battu le Cameroun 1-0.

Les « éléphants » sont désormais au pied du mur. *Non pas les* pachydermes, qui coulent des jours paisibles dans les parcs nationaux ivoiriens, mais les footballeurs de l'équipe nationale, plus connus sous ce patronyme. *Pour la réussite* de la première Coupe d'Afrique des nations, organisée dans un pays francophone, le gouvernement ivoirien n'a pas lésiné sur les moyens. Près de 10 *milliards* de francs CFA (200 millions de francs) ont été investis pour les infrastructures, à Bouaké (stade neuf de vingt-cinq mille places) et, à Abidjan (rénovation du stade Houphouët-Boigny), et réfection du grand complexe sportif de Treichville).

Ces dépenses étaient-elles opportunes et surtout compatibles avec la grave crise économique qui n'épargne pas la Côte-d'Ivoire ? *« On ne demande jamais à des investissements sociaux ou culturels d'être rentables*, répond M. Laurent-Dona Fologo, le *ministre* de la jeunesse, de l'éducation populaire et des sports. *Ce sont des investissements qui contribueront à la formation et à l'éducation de plusieurs générations de jeunes Ivoiriens, tout en servant le prestige de notre pays. »*

En Afrique plus qu'ailleurs, le football a *pris* une importance politique. *« Depuis six ans que je suis ministre des sports*, dit M. Fologo, *j'ai compris que c'était un phénomène social de première importance. Le football est une force d'éducation et un moyen de rassemblement des peuples. »*

Pour *aider* le *comité* d'organisation à couvrir son budget prévisionnel de 552 millions de francs C.F.A. (11 millions de francs français), le gouvernement ivoirien lui a octroyé une *subvention de 216 millions* de francs C.F.A. (4,3 millions de francs). Grâce aux performances de l'Algérie et du Cameroun, à la dernière Coupe du monde en Espagne, la *Confédération africaine* de football a, de son côté, pu négocier, pour la première fois, un contrat d'exclusivité avec la ROFA, une société internationale spécialisée dans l'exploitation commerciale des grands événements sportifs, qui apportera au comité d'organisation 300 000 dollars (2,4 millions de francs) de publicité commerciale et une garantie minimum de 100 000 dollars (800 000 F) pour les droits de retransmission télévisée. Pour la première fois, en effet, des matches de la Coupe d'Afrique *des nations* seront diffusés hors de ce continent, en Chine populaire et dans d'autres pays d'Asie *et* même en Italie (canal 5). La dernière source de revenus, la vente des billets, *reste* aléatoire. Les organisateurs espèrent récolter au moins 260 millions de francs CFA (3,2 millions de francs) si les joueurs ivoiriens accèdent aux demi-finales.

La réussite du défi de la Côte-d'Ivoire passe, en effet, par le com*portement* des « éléphants », sur le terrain. Pour préparer son équipe, la Fédération ivoirienne de *football* a fait appel à un Brésilien, David Bereira Duquet, recruté en mai *1983 et nommé entraîneur* national en juillet. Ses premiers résultats n'ont pas été brillants. Pour le tournoi du Conseil supérieur du sport africain (25 septembre au 3 octobre), la *Côte-d'Ivoire* avait *été* écartée en poule de qualification par le Ghana.

Divorce

Le divorce entre la sélection nationale et le public *était* presque consommé. Le 2 décembre, le ministre de la jeunesse et des sports devait intervenir ; il retirait la responsabilité de l'équipe nationale à la fédération ivoirienne et nommait un « comité de sauvetage » de sept membres, composé des présidents des principaux clubs.

Depuis la nomination du « comité de sauvetage », les joueurs sélectionnés *ont été réunis* sur des installations militaires près de Bouaké. Les résultats ont été plus encourageants. Les Ivoiriens ont même repris confiance en gagnant le tournoi de la Confédération des États de l'Afrique de l'ouest, aux dépens du Togo. *« Le gouvernement a plus que rempli son contrat pour l'organisation*, affirme M. Fologo. *Le deuxième aspect de notre défi appartient maintenant aux joueurs. »*

GÉRARD ALBOUY.

Résultats

Boxe

CHAMPIONNATS DE FRANCE AMATEURS

Au cours des championnats de France amateurs, disputés le 3 mars à Evreux, Thierry Jacob, de l'ABC Calais, a remporté un troisième titre consécutif en s'imposant dans la catégorie des poids mouche aux dépens de Didier Hayot.

Escrime

CHALLENGE DUVAL

Le Cubain Angel Garcia a gagné, le 4 mars, le challenge Duval au fleuret en battant son compatriote Tulio Diaz. La troisième place est revenue au Français Patrick Groc, qui a battu le Cubain Heriberto Gonzalez.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Division I
(vingt-neuvième journée)

Lille b. Brest	2-1
Bordeaux et Laval	0-0
Nancy et Monaco	1-1
Bastia et Paris-SG	1-1
Strasbourg - Nantes	reporté
Auxerre et Toulon	1-1
Rouen b. Toulouse	3-1
Nîmes b. Lens	2-1
Sochaux - Saint-Etienne	reporté
Metz b. Rennes	2-1

Classement. – 1. Bordeaux, 42 pts ; 2. Monaco, 39 pts ; 3. Auxerre et Paris-SG, 37 pts ; 5. Toulouse, 35 pts ; 6. Nantes, 34 pts ; 7. Laval, 30 pts ; 8. Rouen, 29 pts ; 9. Lens et Strasbourg, 28 pts ; 11. Lille et Bastia, 27 pts ; 13. Metz, 26 pts ; 14. Sochaux, 25 pts ; 15. Nancy, 24 pts ; 16. Brest et Toulon, 22 pts ; 18. Saint-Etienne, 21 pts ; 19. Nîmes, 20 pts ; 20. Rennes, 19 pts.

Gymnastique

GRAND PRIX DE PARIS

Le Chinois Li Xiaoping a enlevé le concours général masculin des Grands Prix de Paris de gymnastique disputés le 3 mars au Palais omnisport de Bercy. Il a totalisé 58,05 points, précédant le Français Jean-Luc Cairon, 57,40 points, et un autre chinois, Xu Zhiouiang, 57,15 points.

Ski alpin

COUPE DU MONDE MESSIEURS

DESCENTE D'ASPEN (Colorado) : *Récent champion olympique à Sarajevo, l'Américain Bill Johnson a gagné le 4 mars la descente d'Aspen, comptant pour la Coupe du monde, en 1 min. 49 sec. 60. Il a devancé les Autrichiens Helmut Hoeflehner et Anton Steiner, tous deux à 1 min. 49. sec 85. Le Suisse Firmin Zurbriggen est quatrième à 1 min. 49 sec. 89. Le meilleur Français, Franck Pons, est trentième à plus de 2 secondes.*

COUPE DU MONDE DAMES

Descente du mont Sainte-Anne (Canada) : *l'Américaine Holly-Beth Flanders a gagné, le 3 mars, la descente du mont Sainte-Anne en 1 min. 29 sec. 50, devant la Française Marie-Luce Waldmeier, seconde à 70 dixièmes. L'Autrichienne Sylvie Eder s'est classée troisième en 1 min. 30 sec. 21. La Suissesse Maria Walliser, malgré sa treizième place, a pris la tête au classement général final de la Coupe du monde de descente, avec 95 points, devant l'Allemande Irène Epple, 94 points, et Hanni Wenzel du Liechtenstein (77 points). La première Française, Marie-Luce Waldmeier est treizième (32 points).*

SUPER-GÉANT DU MONT SAINTE-ANNE (Canada) : *l'Allemande de l'Ouest Marina Kiehl a gagnée, le 3 mars, le super-géant du mont Sainte-Anne comptant pour la course du monde féminin, en 1 min. 24 sec. 34. Elle devancé l'Autrichienne Elizabeth Kirchler et l'Américaine Christin Cooper-vice-championne olympique de slalom géant à Sarajevo.*

Ski nordique

VASALOPPETT

Le Suédois Hans Persson a gagné, le 4 mars, en 4 h 14 mn 14 s, la soixante-et-unième édition de la Vasaloppet, la plus célèbre course de ski de fond du monde, disputée sur 89 kilomètres entre Saelen et Mora (Suède) devant ses compatriotes Bengt Hassis et Oerjan Blomqvist. La Norvégienne Kersti Strand a pris la première place du classement féminin devant l'Allemande de l'Ouest Monika German et la Suédoise Meeri Bodelid.

LES CHAMPIONNATS D'EUROPE D'ATHLÉTISME EN SALLE

La question de confiance de Vigneron

Göteborg. – Aux championnats d'Europe d'athlétisme en salle, qui ont eu lieu samedi et dimanche à Göteborg, en Suède, quatorze pays se sont partagé les récompenses. La Tchécoslovaquie a terminé en tête avec dix médailles (dont six d'or), devant l'URSS avec neuf médailles (dont quatre d'or). Les Soviétiques ont dominé chez les hommes en enlevant quatre titres. En l'absence quasi complète de l'Allemagne de l'Est (trois athlètes engagés seulement, mais deux *médailles*), *les* Tchécoslovaques l'ont emporté chez les dames avec quatre titres.

Les Français ont, pour leur part, remporté six médailles : une d'or, avec Thierry Vigneron au saut à la perche ; quatre d'argent, avec Pierre Quinon à la perche, André Lavie sur 800 m, Maryse Ewanje-Epée au saut en hauteur (1,95 m, meilleure performance française en salle), et Marie-Christine Cazier sur 200 m ; une de bronze, avec Didier Dubois sur 400 m.

***Une seule* meilleure performance mondiale a été améliorée au cours de ces championnats : 5,85 m au saut à la perche pour Thierry Vigneron, déjà détenteur du record du monde en plein air (5,83 m). Le Soviétique Gregori Emet a, pour sa part, établi une nouvelle meilleure performance européenne au triple saut avec 17,33 m contre 17,31 m au Britannique Keith en 1980.**

A vaincre sans péril... Les esprits chagrins avaient tout prévu à Göteborg. Même une *défaite* des perchistes français déjà mis en déroute aux championnats du monde d'Helsinki. Ceux-ci ont apporté la seule réponse possible : médaille d'or, médaille d'argent, meilleure performance mondiale, avec, en prime, un panache qui en a fait les rois de ces championnats. Thierry Vigneron, en enlevant de haute lutte un titre qu'il avait déjà conquis en *1981* à Grenoble, a démontré qu'il restait en toute occasion un homme de records, mais qu'il pouvait aussi s'affirmer dans une compétition de niveau mondial.

Il est vrai que les meilleurs Soviétiques, Bubka et Volkov, n'étaient pas là, ayant préféré une tournée aux Etats-Unis qui leur a permis d'*enlever le titre américain*, à ces championnats d'Europe boudés aussi par les meilleurs Polonais. Mais Alexandre Krupsky (5,60 m), qui a dû se contenter de la médaille de bronze, n'avait rien d'un faire-valoir. Champion d'Europe en titre, il jouait à Göteborg l'une de ses dernières cartes avant les Jeux de Los Angeles. Ni sa détermination ni son talent n'ont réussi à inquiéter Vigneron et Quinon, *restés* seuls en lice devant une barre montée à 5,70 m.

A ce moment, on a pu mesurer, dans cette discipline qui exige des

Correspondance

bras de *fer*, des jambes de gazelle, une souplesse d'acrobate et une maîtrise tactique consommée, combien l'influence du psychique pouvait être déterminante. 5,70 m : Vigne*ron passe au premier essai. C'est son* troisième saut seulement (après 5,40 et 5,60 m). Il lève les bras. Il croit avoir gagné. Quinon réplique immédiatement : 5,75 m, meilleure performance française en salle. Vigneron, dos tourné à la piste, n'a pas voulu regarder sauter son copain mais néanmoins rival. La peur sans doute.

5,80 m : Vigneron passe au deuxième essai. Quinon a fait l'impasse. Erreur tactique. Il demande 5,85 m, centimètres de mieux que la meilleure performance mondiale réussie par le Soviétique Bubka il y a trois semaines aux Etats-Unis. Mais dans l'ordre des passages, Vigneron saute avant Quinon. Coup de maître : il établit un nouveau record dans une limpide *première tentative*. C'est fini. Même si Quinon a tenté (et manqué d'un rien) 5,90 m, même si Vigneron s'est attaqué en vain aux 6 m (deux sauts nettement manqués), le chassé-croisé en restera là.

« La part de la chance est importante dans cette discipline », soulignait Vigneron après sa victoire. *« La semaine dernière, au Madison Square Garden de New-York, j'ai cassé ma perche en plein vol et j'ai fait zéro. Bubka a gagné avec 5,64 m. Mais aujourd'hui, j'avais confiance. »* Une confiance qui permet à Vigneron de revendiquer, dès maintenant, sa sélection pour les Jeux olympiques : *« J'ai besoin de me préparer, l'esprit serein, sans me dire que ma qualification pour Los Angeles peut être remise en question deux semaines avant le départ sur un coup malheureux. Ce que j'ai prouvé à Göteborg devrait me valoir cette faveur. Sinon j'arrête tout de suite. »*

Ultimatum *posé* à chaud au sélectionneur national, embarrassé, pour une fois, par l'abondance de biens dans une discipline où Quinon, Houvion, (5,30 m ici) et Abada posent également leur candidature. Un passe-droit pour le leader (momentané ?) de la bande risquerait de semer la zizanie ! Et puis, Vigneron n'a-t-il pas prouvé que la concurrence reste le meilleur facteur de progression ? Alors, confort moral ou émulation ? Confiance ou remise en cause permanente ? Quelle est la meilleure recette pour un champion aussi fragile psychiquement que Thierry Vigneron ?

CHRISTIAN BINDNER.

TENNIS

MARTINA NAVRATILOVA ENLÈVE LE MASTERS

Les femmes comme les hommes. Au Madison Square Garden de New-York, dans la même arène, où s'est joué le Masters masculin, en janvier, Martina Navratilova, l'ex-Tchèque super-championne américaine, a enlevé, dimanche 4 mars, la finale du Masters féminin. Celle-ci était disputée, pour la première fois dans l'histoire du tennis, sur la distance de cinq sets.

Rencontrant son éternelle rivale, Chris Evert, Martina Navratilova, n'a pas eu de difficultés à remporter, sur elle, sa neuvième victoire consécutive : 6-3, 7-5, 6-1. Durant toute cette finale, dont le « cachet » rapportait 125 000 dollars à la gagnante et 60 000 dollars de consolation à la perdante, la vigoureuse gauchère démontra une vitesse d'exécution, une variété de coups et une anticipation à la volée qui font depuis longtemps comparer son jeu à... celui d'un homme !

J. A.

TOURNOI DE MADRID

L'Américain John McEnroe a gagné, le 4 mars, la finale du Tournoi de tennis de Madrid en salle comptant pour le Grand Prix et doté de 200 000 dollars, en battant le Tchécoslovaque Tomas Smid, classé 17e mondial, en deux sets, 6-0, 6-4. Smid s'était qualifié, le 3 mars, en battant l'Américain Vitas Gerulaitis, 3-6, 6-4, 6-3. McEnroe, de son côté avait éliminé le Sud-Américain Kevin Curren, 6-2, 7-6.

Le Monde

économie

LES 5 ET 6 MARS

Les chauffeurs routiers négocient avec l'Etat et le patronat l'amélioration de leurs conditions de travail

Emiettés, divisés...

« On ne peut pas faire dire n'importe quoi à la spécificité de notre profession », s'exclame un représentant de la fédération CGT des transports quand, à la suite du conflit des transports routiers, il évoque la situation des chauffeurs salariés.

Pendant toutes ces journées où les routes de France ont été bloquées par les poids lourds, il a fort peu été question des salariés quand toute l'actualité sociale n'avait d'yeux que pour les petits patrons et les artisans en colère. Plus rarement encore, on s'est interrogé pour savoir si leurs revendications professionnelles étaient compatibles avec les conditions de travail des chauffeurs routiers.

Or, victimes, volontaires ou contraintes les salariés étaient bien présents au cœur des barrages.

Selon les lieux et les circonstances, tous les cas de figure ont existé. Les organisations syndicales de salariés peuvent en témoigner, avec de multiples exemples d'anecdotes parfaitement contradictoires. La FNCR (Fédération nationale des chauffeurs routiers), « autonome et apolitique », admettra volontiers que, aux côtés de *« ceux qui ont subi, il y avait ceux qui ont organisé les barrages »*. La CGT affirmera que *« les patrons dirigeaient la grève des salariés »*. La CFTC avouera que les chauffeurs *« étaient contents de ce mouvement »*, tout comme FO, avec des nuances, qui prétendra qu'*« il y avait des intérêts communs »*... La CFDT notera que *« les salariés n'ont pas eu le choix. On leur a expliqué qu'ils étaient concernés, et on a brandi la menace de ne pas payer ces journées qui, d'ailleurs ne l'ont pas toujours été dans les petites boîtes »*.

Ces appréciations divergentes s'expliquent. Si la profession, au niveau patronal, est mal organisée, comme on a pu s'en rendre compte, que dire de la situation chez les salariés à la base ? Outre que nombre de chauffeurs, individualistes par nature, ne désespèrent pas de se mettre à leur compte, et les quelque 200 000 salariés du secteur sont surtout employés dans les 85 % d'entreprises qui comptent moins de dix personnes. Or 8,5 % des effectifs seulement sont syndiqués, et les fédérations obtiennent des résultats modestes lors des élections professionnelles. (La FNCR qui revendique 75 000 adhérents, est créditée de 9 à 10,67 % des votes. La CGT de 25 % à 30 %, la CFTC, avec 4 000 adhérents de 0,67 à 9 %, FO de 9 %, la CFDT de 13 à 15 %, et les élus non syndiqués de 30 %.)

Emiettés et divisés, les chauffeurs routiers ne parviennent pas à faire respecter les règlements et les conventions professionnelles du type de celle que la FNCR, FO et la CFTC signèrent en 1982 avec la FNTR et l'UNOSTRA et qui devaient inspirer largement le décret du 27 janvier 1983 sur les conditions de travail puis son décret d'extension du 24 janvier 1984. C'est à peine, également, si l'actuel règlement européen est appliqué.

Peu représentées dans les entreprises, les organisations syndicales peuvent d'autant moins intervenir que les abus sont le plus souvent commis par les petits patrons indépendants, qui ne sont pas engagés par les dispositions de la convention collective. La tâche est presque impossible pour l'inspection du travail, et FO considère que *« le seul moyen efficace, c'est-à-dire les contrôles routiers, ne touchent guère plus de 2 % du trafic »*. La FNCR, plus directe, en vient à dire que, *« si le salarié qui se fait gruger est un inorganisé, alors tant pis pour lui. »*

280 heures ou 180 heures ?

Pourtant, l'accord de 1982 ne constitue pas un cadre réglementaire très contraignant, même s'il est rendu complexe par les notions propres à la profession (temps de travail effectif, temps de conduite ou temps de mise à disposition de l'employeur). La CGT insiste sur ce point et fait observer qu'un chauffeur est *« obligatoirement »* au service de l'entreprise 12 heures par jour (13 heures une fois par semaine) à raison de 55 heures pour une semaine isolée, de 52 heures en moyenne sur deux semaines et de 50 heures en moyenne sur douze semaines.

« Tout cela devient fictif », indique M. Gilbert Doriat, de FO. Selon lui, les feuilles de paie sont établies sur la base de 46 heures hebdomadaires, voire 42 heures, pour éviter le droit au repos compensateur, alors que la réalité est tout autre. *« Pour les travaux du VIII[e] Plan*, poursuit ce syndicaliste, *il avait été établi que 60 % des chauffeurs conduisaient plus de 60 heures par semaine. »* Selon lui, on n'a pas dû évoluer beaucoup depuis... La CFDT cite des exemples de 280 heures mensuelles qui deviennent 180 heures sur le bulletin de paie. Elle prétend même que ces heures ne sont pas payées la plupart du temps, alors que M. Héry, de la CFTC, affirme qu'elles donnent lieu à des *« dessous de table »* ou que M. Péchin, de la FNCR, assure qu'elles sont rémunérées *« sous forme de primes de non-accident ou de primes de bons services »*.

L'accord prévoyait aussi que, selon des modalités compliquées, les temps de conduite, de chargement ou déchargement seraient payés à 100 %, et que les temps d'attente en douane le seraient à 66 %. Bien souvent, sauf dans les grandes sociétés, cette clause n'est pas appliquée. Cela explique l'attitude des chauffeurs salariés qui, au Mont-Blanc et au Fréjus, se sont solidarisés avec les artisans et les petits patrons pour obtenir une accélération des formalités de douane.

Les appréciations divergent quand il est question des interdic*tions de circulation en fin de se*maine ou de la souplesse des horaires, réclamée par l'UNOSTRA, qui voudrait voir la prochaine réglementation communautaire plus conciliante. Si toutes les organisations syndicales admettent la réalité du problème, elles n'acceptent pas forcément la levée des contraintes administratives.
Certaines, même, y voient, comme FO et la CFTC, le moyen de dresser un ultime rempart pour protéger les salariés. Par ce biais, déclare M. Héry, les patrons veulent démolir l'accord de 1982. *« Il y aura des bavures : ils feront tourner leurs camions pendant six jours, et les chauffeurs seront un danger public sur la route. »*

L'enfer du « tractionnariat »

Mais il est un dernier sujet de préoccupation à propos duquel l'unanimité se ressoude parmi les organisations syndicales. Il s'agit du développement du *« tractionnariat »*, que chacun condamne avec vigueur, et dont M. Fiterman se préoccuperait beaucoup. Le tractionnaire est un faux artisan, un salarié à qui son employeur propose de vendre le camion qu'il utilise, moyennant une retenue mensuelle en contrepartie d'un contrat exclusif d'affrètement. Le rêve de presque tous les chauffeurs, qui se transforme bientôt en piège, puis en enfer. *« Le chauffeur s'aperçoit qu'il ne réussit pas. Pour équilibrer son budget, il roule énormément et ne respecte pas la réglementation »*, raconte M. Doriat, en évoquant ceux qui vont jusqu'à parcourir 15 000 à 20 000 kilomètres par mois et conduisent 15 heures, voire 20 heures par jour. *« C'est un vrai racket »*, dit-on à la CGT, où l'on constate que des sociétés importantes de transport international développent ce système, à l'exemple de ce qui se fait dans d'autres pays d'Europe où les grands groupes n'ont plus de salariés chauffeurs. *« Les gars sont obligés de rouler à fond dans des camions qui sont toujours à la marque de leur ancien patron »*, poursuit M. Héry. *« Ce sont de pauvres types »*, tranche M. Péchin, tandis que la CFDT fait observer que *« l'on ne peut pas être tractionnaire tous les jours et tout le temps pour le compte du même transporteur. Ce sont, en fait, des salariés »*.

Pour mettre fin au tractionnariat, M. Fiterman a demandé, le 1[er] mars, aux professionnels d'inciter les transporteurs routiers à réembaucher leurs anciens chauffeurs. Il envisage également de réglementer cette pratique par un décret.

« Nous ne sommes pas structurés », se lamentent les syndicalistes, pour qui cette affaire du tractionnariat est bien le signe de toutes les difficultés de la profession. Après les premières entrevues qu'ils ont eues avec le ministre des transports, ils s'interrogent : ce que les fédérations patronales ont obtenu des pouvoirs publics ne va-t-il pas se retourner contre eux ? Ils voudront des assurances à ce sujet le 5 mars, lors d'une réunion au ministère, et notamment la définition d'un nouveau règlement européen. Mais, surtout, ils attendent beaucoup de la commission paritaire avec la FNTR et l'UNOSTRA, le 6 mars, sur les aménagements d'horaires de travail. Ils souhaitent aussi que soit élaboré un statut de chauffeur salarié.

Une revendication qui correspond à leur volonté de voir s'améliorer enfin une profession où, par convention, il est prévu que la salaire de début de carrière pour un chauffeur qualifié soit fixé à 21 % au-dessus du SMIC.

ALAIN LEBAUBE.

LE VOLET SOCIAL DES RESTRUCTURATIONS INDUSTRIELLES

FO et la CFDT critiquent les propositions du gouvernement au comité supérieur de l'emploi

Le comité supérieur de l'emploi s'est réuni le 1[er] mars, en présence de MM. Bérégovoy et Ralite, respectivement ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale et ministre délégué chargé de l'emploi, pour analyser les mesures d'accompagnement du plan gouvernemental de restructurations industrielles.

Cette réunion marquait la fin d'une première phase de consultation, alors que l'ensemble du dossier doit être examiné, d'ici deux semaines, par le conseil des ministres.

Les organisations syndicales, dans leur ensemble, n'ont pas été satisfaites par le contenu des propositions et ont renouvelé leurs critiques. Ainsi, FO a exprimé ses plus vives réserves au sujet des réductions d'effectifs et, dans un communiqué, a déclaré qu'elle *« n'accepte pas d'être enfermée dans une logique de licenciements déguisés en congés de conversion (...) »*. *« Les représentants de la confédération FO ont refusé de s'engager dans un processus de négociation du volet social du plan gouvernemental par le comité supérieur de l'emploi »*, précise encore le texte.

De son côté, la CFDT a tenu une conférence de presse, le 2 mars, sur le même sujet. Abordant l'aspect économique du dossier, M. Pierre Héritier, secrétaire national, a déclaré : *« Nous ne débattrons des conséquences qu'à la condition d'avoir débattu des choix eux-mêmes »*. La logique du plan gouvernemental, a poursuivi M. Héritier *« consiste à séparer dans le temps l'assainissement financier et la construction de l'avenir »*. Estimant que le plan ne pourra donner des effets positifs pour l'emploi que dans quatre ans, le secrétaire national de la CFDT a estimé *« cette logique inacceptable »*. *« Nous n'acceptons pas de considérer que la politique industrielle du pays corresponde à la somme des politiques des entreprises »*, a-t-il encore ajouté.

A propos du volet social, M. Jean Kaspar, secrétaire national de la CFDT, a insisté sur l'absence d'une *« colonne vertébrale »* qui pourrait être la réduction du temps de travail. *« Le gouvernement doit se ressaisir »*, a poursuivi M. Kaspar. *« La réduction du temps de travail doit devenir un point de passage obligé pour traiter les problèmes de l'emploi »*, a-t-il précisé, en ajoutant que son refus *« relèverait de la falsification et de l'acceptation de fait du chômage »*. *« Ce n'est pas faire preuve d'imagination*, a conclu M. Kaspar, *que de bâtir la rationalité économique d'une entreprise sur des licenciements. »*

SOCIAL

M. KRASUCKI : « On va réellement vers trois millions de chômeurs »

« On va réllement vers trois millions de chômeurs d'ici la fin de l'année si les choses doivent continuer », a déclaré M. Henri Krasucki, le 4 mars, au forum de RMC, partageant ainsi l'analyse de MM. Georges Marchais et André Bergeron. Le secrétaire général de la CGT a estimé qu'*« il est tout juste temps de renverser la vapeur »*. *« Quand les travailleurs*, a-t-il ajouté, *au lieu de ronchonner dans leur coin, au lieu de passer de l'état d'illusion à l'état de déception en baissant les bras, se lèvent et disent : « Ce n'est pas ce qu'on a voulu, ce n'est pas ce qu'on acceptera », et qu'ils disent : « Nous défendrons en tout état de cause notre niveau de vie et notre pouvoir d'achat, et l'emploi, et le développement industriel, nous ne voulons pas renoncer à l'espoir qui a été le nôtre », ils ont raison. »*

M. Krasucki s'est félicité de *« l'éveil des travailleurs, de leur lucidité et de leur volonté de lutte ». « C'est le fait nouveau le plus important : les travailleurs réagissent, il se produit quelque chose »*, a-t-il souligné en ajoutant : *« Nous serons avec les mineurs, les sidérurgistes, les travailleurs de l'automobile et des chantiers navals pour toutes les actions de masse qui seront nécessaires et avec lesquelles ils seront d'accord. »* Le secrétaire général de la CGT a affirmé que *« l'unité d'action syndicale progresse, malgré des difficultés »*. *Les actions qui se mènent en ce moment*, a-t-il noté, *sont de plus en plus unitaires, même si c'est d'une manière convergente plutôt que concertée. Peu importe, puisqu'on arrive ensemble, le même jour, à la même chose »*.

● **UNEDIC : la CGT se joint aux signataires de la convention d'application.** – Après la CFDT, qui avait décidé, le 24 février, de signer la convention d'application du nouveau régime d'assurance-chômage UNEDIC, la CGT a fait savoir, le 29 février, que le bureau confédéral avait arrêté la même position. Ses représentants pourront ainsi, indique le communiqué, *« continuer à assurer la défense des intérêts des travailleurs privéS d'emploi »* en participant à toutes les instances de l'UNEDIC, des ASSEDIC, et aux commissions paritaires.

Le soir même, au siège du CNPF, tous les partenaires sociaux se retrouvaient pour procéder officiellement à la signature de la convention, qui rend applicable, à partir du 1er avril, l'accord de principe signé, le 10 janvier, par la CFTC, la CGC, FO, le CNPF et la CGPME.

● **« Marche de la Lorraine » sur Longwy, organisée par la CGT le 16 mars.** – La CGT-Lorraine a annoncé, le 3 mars, qu'elle appelait, pour le 16 mars prochain, à une « marche de la Lorraine » sur Longwy, à laquelle participera notamment M. Henri Krasucki.

Au cours d'une conférence de presse le 3 mars, à Metz, le secrétaire régional du syndicat, M. Denis Bonvallot, a lancé un appel à toutes les organisations ayant des responsabilités sociales, économiques et politiques pour que ce rassemblement soit *« le symbole de l'union de tous ceux qui luttent pour préserver l'avenir de la région »*.

AGRICULTURE

INAUGURANT LE SALON DE L'AGRICULTURE

M. Michel Rocard : « Il faut ajuster la production laitière au marché. »

Inaugurant le 21e Salon international de l'agriculture (SIA) qui se tient du 4 au 11 mars à Paris au Parc des expositions de la Porte de Versailles en même temps que le 55e Salon international de la machine agricole et de l'équipement rural (SIMA), M. Michel Rocard, ministre de l'agriculture, a répété qu'il n'accepterait pas *« une « rigidification » de la production laitière par le biais de quotas individuels »*. Au terme de sa visite, M. Rocard a déclaré à la presse qu'il s'agissait maintenant d' *« ajuster la production laitière au marché, dans les conditions les moins douloureuses possibles pour les éleveurs. Toute une batterie de dispositions européennes d'appui aux producteurs laitiers existent, qu'il va falloir pousser »*, a-t-il ajouté.

Pour M. Rocard, la production laitière demeure *« de toute façon un secteur d'avenir »*, si l'on s'efforce de développer les meilleurs créneaux, les fromages et les produits laitiers frais, tant sur le marché intérieur qu'à l'exportation.

Cependant, pour M. François Guillaume, président de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles), dans une interview au journal *le Matin* du 3 mars, la proposition de M. Rocard d'une réduction de la production laitière française *« est totalement inacceptable et qu'elle ne sera pas acceptée par les agriculteurs »*.

Qualifiant d'*« hasardeuses »* les propositions du ministre, M. Guillaume estime qu'une *« limitation aussi arbitraire* [des quantités] *n'est absolument pas nécessaire. Elle est même dangereuse* (...) *M. Rocard est en train de rompre avec les agriculteurs »*.

Le CNJA (Centre national des jeunes agriculteurs) prépare, de son côté, une *« marche pour l'Europe »*, qui regroupera au départ quatre-vingts personnes et partira le 9 mars de Beaumont-sur-Oise (Val-d'Oise) pour se rendre à Bruxelles, le 19 mars au sommet des chefs d'Etat européens.

● **Manifestation de viticulteurs : 3,5 millions de francs de dégâts dans l'Aude.** – Selon un communiqué de la préfecture, les dégradations occasionnées dans le département de l'Aude par les manifestations de viticulteurs à l'occasion du procès de quatre d'entre eux, le 29 février, s'élève à 3,5 millions de francs. Depuis le 1er janvier, le montant des dégâts s'élève à 7 millions de francs.

RFA

● **Chômage record en février.** – Le nombre de chômeurs a atteint 10,2 % de la population active avec un peu moins de 2,54 millions de personnes en février a annoncé le 2 mars le bureau fédéral du travail. C'est là un record pour un mois de février depuis la guerre mais ce nombre reste inférieur au record absolu de janvier. En chiffres corrigés des variations saisonnières le nombre de demandeurs d'emplois s'établit à 2,2 millions.

AFFAIRES

ASSOCIÉ A TROIS PARTENAIRES ÉTRANGERS

Le groupe D-Kompass crée une banque de données regroupant 250 000 entreprises européennes

Associé à trois partenaires européens (les groupes britanniques Reeds, suédois Bonnier et italien IFI/Agnelli), la société française D-Kompass, spécialisée dans l'information économique et financière, vient de constituer une société commune, Eurobusiness Data (EBD), dont le siège a été fixé aux Pays-Bas. Dotée d'un capital initial de 1 million de florins réparti à parts égales entre les quatre fondateurs, cette société aura pour objet de diffuser le système EKOL (European Kompass On-Line), considéré par ses initiateurs comme la première banque de données sur les entreprises européennes.

Accessible en cinq langues (français, anglais, italien, suédois et allemand), EKOL aura en fichier 250 000 firmes européennes réparties en 1 600 secteurs d'activité. Par ailleurs, Eurobusiness Data va mettre au point des produits informatiques afin de fournir, toujours sous forme de banques de données, divers types d'informations (financières, industrielles et commerciales) sur les entreprises des quatre pays concernés d'EBD dans un premier temps, puis de l'ensemble des pays européens à un stade ultérieur.

Cette initiative, explique M. Pierre Cabon, président de DAFSA-Kompass, s'inscrit dans la série des accords internationaux qui ont récemment conduit le groupe à s'associer avec l'américain Associated Press-Dow Jones, afin de distribuer en France (et au Benelux) deux des principaux services de cette entreprise : Telerate (taux de change et taux d'intérêt) et Quotron (cours des valeurs mobilières).

A cette occasion, DAFSA a vu son rôle initial de simple distributeur s'élargir à celui de *« coproducteur »*, affirme M. Cabon, ajoutant qu'il s'agit maintenant de fournir au partenaire américain, en temps réel, une série de cours et de renseignements concernant une quinzaine de Bourses européennes. Mais ce programme ambitieux coûte cher pour une société qui a fait ses débuts en 1959 dans l'analyse financière avant de s'ouvrir, en 1980, sur le monde industriel en prenant une participation majoritaire (qui devrait être prochainement portée à 100 %) dans la société SNEI, éditrice de l'annuaire Kompass. Une augmentation de capital est en cours *(voir « La vie des sociétés »)*.

● **La société sud-coréenne Daewoo en Europe.** – Le géant sud-coréen de la construction mécanique, Daewoo, a signé un accord de principe pour la reprise de Hymac (550 personnes) spécialisée dans les excavateurs hydrauliques, filiale britannique du groupe allemand IBH, en faillite. Il s'agirait de la première implantation de Daewoo en Europe. – *(AFP)*.

La sortie des premiers ordinateurs de la société américaine Trilogy est repoussée à mi-1986

La société informatique américaine Trilogy, dont le groupe français Bull détient 7 % environ du capital, va modifier l'architecture des grands ordinateurs qu'elle prépare. Les machines, au lieu d'être des monoprocesseurs, seront des biprocesseurs. Conséquence : le programme prend six mois de retard, et les livraisons ne pourront avoir lieu avant la mi-1986. Des problèmes techniques relatifs aux super-circuits intégrés, cœur des ordinateurs, sur lesquels Trilogy fonde tous ses espoirs, avaient déjà provoqué un retard de quelques mois.

Trilogy, fondée par M. Gene Amdahl, constitue le « joker » de Bull dans les grands ordinateurs face à IBM. Le groupe français, actionnaire depuis l'origine, a accès librement aux technologies des ordinateurs de Trilogy, qui seront compatibles avec ceux d'IBM. Le choix de biprocesseurs s'explique, selon Trilogy, par la recherche d'une plus grande rapidité de calcul, facteur essentiel pour les grands ordinateurs.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

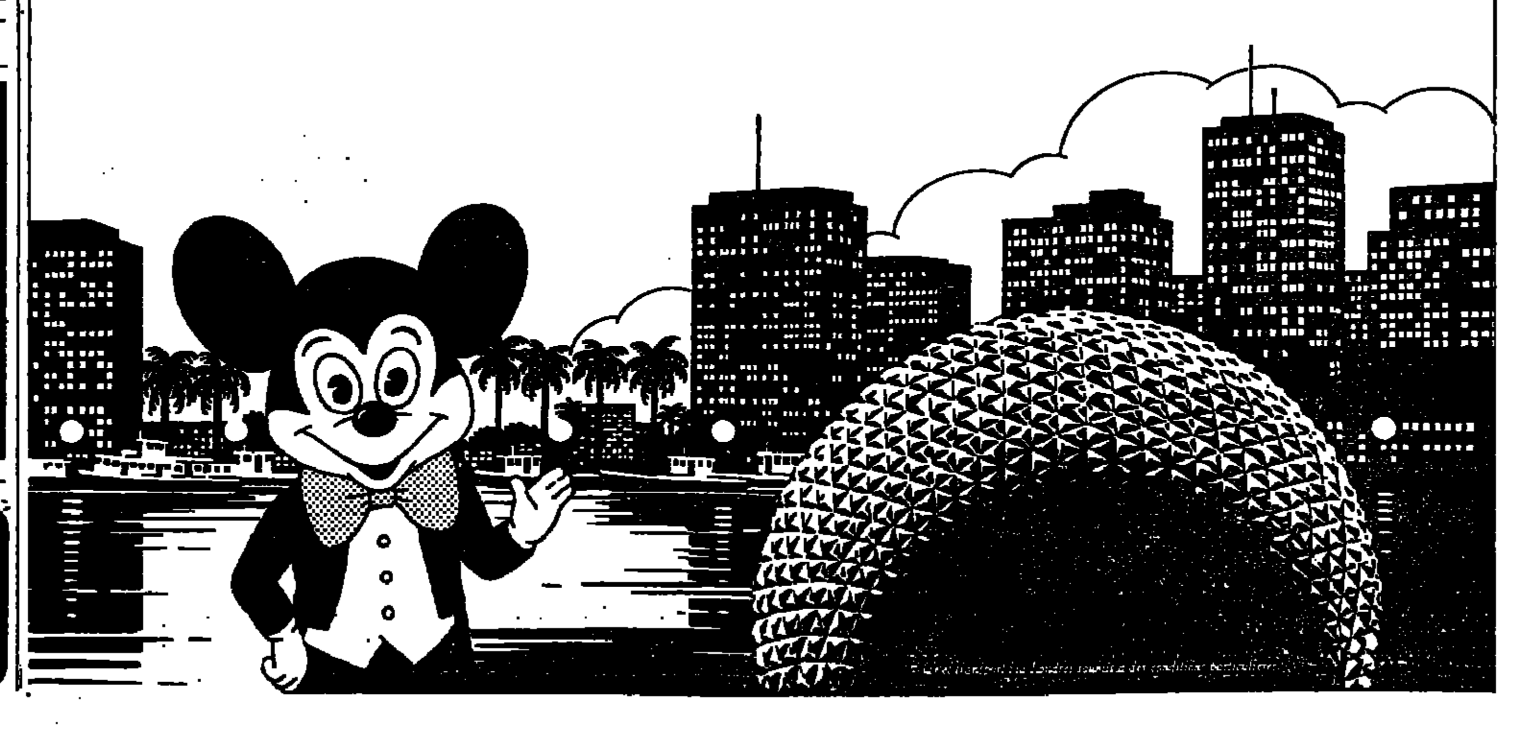
	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	7,9350	7,9400	+ 165	+ 185	+ 300	+ 340	+ 810	+ 930
$ can.	6,3429	6,3484	+ 132	+ 163	+ 250	+ 295	+ 710	+ 820
Yen (100)	3,5440	3,5500	+ 172	+ 188	+ 350	+ 380	+ 1060	+ 1120
DM	3,0810	3,0841	+ 180	+ 190	+ 335	+ 355	+ 1010	+ 1065
Florin	2,7301	2,7327	+ 150	+ 160	+ 280	+ 300	+ 860	+ 910
F.B. (100)	15,0484	15,0636	– 172	+ 49	– 314	+ 125	– 425	+ 7
F.S.	3,7315	3,7374	+ 295	+ 312	+ 555	+ 580	+ 1620	+ 1700
L (1 000)	4,9416	4,9463	– 217	– 185	– 425	– 375	– 1230	– 1115
£	11,7851	11,7980	+ 317	+ 360	+ 620	+ 705	+ 1980	+ 2190

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 5/8	9 3/4	9 13/16	9 15/16	9 7/8	10 1/8	10 3/8	10 1/2
DM	5 1/2	5 5/8	5 5/8	5 3/4	5 11/16	5 13/16	5 7/8	6
Florin	5 7/8	6 1/8	6	6 1/8	6	6 1/8	6 1/8	6 1/4
F.B. (100)	11	11 1/2	12 3/4	13 1/2	13	13 5/8	12 5/8	13 1/8
F.S.	2 7/8	3 3/8	3 3/8	3 1/2	3 1/2	3 5/8	3 7/8	4
L (1 000)	16 1/8	16 5/8	16 1/2	17	16 7/8	17 3/8	17 3/8	17 7/8
£	9	9 1/8	9 1/16	9 3/16	9 5/16	9 7/16	9 5/16	9 7/16
F. franç.	12 1/2	13	14 7/8	15 1/8	15 3/4	16 1/4	16 3/8	16 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





CONJONCTURE

Hausse des prix de détail en janvier : + 0,7 %

	Variation (en %) au cours			
	des 12 derniers mois (janv. 84/ janv. 83)	des 6 derniers mois (janv. 84/ juill. 83)	des 3 derniers mois (janv. 84/ oct. 83)	du dernier mois (janv. 84/ déc. 83)
● ENSEMBLE	+ 9	+ 3,7	+ 1,5	+ 0,7
● ALIMENTATION (y compris boissons)	+ 10	+ 5,3	+ 2	+ 0,6
Produits à base de céréales	+ 9,8	+ 4,4	+ 0,6	+ 0,3
Viandes de boucherie	+ 7,5	+ 3,9	+ 1	+ 0,2
Porc et charcuterie	+ 2,9	+ 2,8	+ 0,1	=
Volailles, lapins, gibiers, produits à base de viande	+ 10,1	+ 8,4	+ 3,5	− 0,1
Produits de la pêche	+ 9,8	+ 4,7	+ 2,5	+ 1,2
Laits, fromages	+ 8,7	+ 3,1	+ 1,3	+ 0,9
Œufs	+ 25,4	+13,6	+ 3,2	+ 1,5
Corps gras et beurres	+ 19,8	+11,9	+ 5,5	+ 1,4
Légumes et fruits	+ 15,1	+10,9	+ 4,3	+ 1,3
Autres produits alimentaires	+ 9,6	+ 4,2	+ 1,8	+ 0,7
Boissons alcoolisées	+ 8,8	+ 1,9	+ 1	+ 0,3
Boissons non alcoolisées	+ 14,3	+ 5,5	+ 2,6	+ 1
● PRODUITS MANUFACTURÉS	+ 8,5	+ 3,3	+ 1,5	+ 0,7
1) Habillement et textiles	+ 11,2	+ 5,4	+ 2,4	+ 0,4
Vêtements de dessus	+ 10	+ 4,9	+ 2,2	+ 0,2
Autres vêtements et accessoires	+ 12,6	+ 5,9	+ 2,8	+ 0,5
Articles chaussants	+ 10,7	+ 5,2	+ 2,4	+ 0,7
Autres articles textiles	+ 12,2	+ 5,2	+ 2,7	+ 0,6
2) Autres produits manufacturés	+ 7,9	+ 2,8	+ 1,3	+ 0,8
Meubles et tapis	+ 8,3	+ 2,8	+ 1,2	+ 0,4
Appareils ménagers électriques et à gaz	+ 8,1	+ 3,3	+ 1	+ 0,1
Autres articles d'équipement du ménage	+ 10,9	+ 4	+ 1,7	+ 0,7
Savons de ménage, produits détersifs et produits d'entretien	+ 8,4	+ 2,8	+ 1,5	+ 0,6
Articles de toilette et de soins	+ 7	+ 2	+ 1	+ 0,5
Véhicules	+ 8,5	+ 2,1	+ 1,6	+ 1,1
Papeterie, librairie, journaux	+ 9,9	+ 3,4	+ 1,8	+ 1,2
Photo, optique, électro-acoustique	+ 2,4	+ 1,2	+ 0,5	+ 0,2
Autres articles de loisir	+ 8,7	+ 3,6	+ 1,7	+ 0,4
Combustibles, énergie	+ 5,8	+ 2,6	+ 0,5	+ 0,7
Tabacs et produits manufacturés divers	+ 12,6	+ 4	+ 2,6	+ 1,8
● SERVICES	+ 8,8	+ 2,9	+ 1	+ 0,7
Services relatifs au logement	+ 9	+ 3,7	+ 1,5	+ 1,2
dont : loyers	+ 8,7	+ 3,9	+ 1,4	+ 1,4
Soins personnels, soins de l'habillement	+ 8,1	+ 3,4	+ 0,7	+ 0,2
Services de santé	+ 7,3	=	=	=
Transports publics	+ 8,7	+ 3,4	+ 1,4	+ 1,3
Services d'utilisation de véhicules privés (2)	+ 8,3	+ 1,4	+ 0,3	+ 0,1
Hôtels, cafés, restaurants, cantines	+ 9,5	+ 3,5	+ 0,7	+ 0,3
Autres services (3)	+ 8,8	+ 3,7	+ 2	+ 1,5

L'indice de l'INSEE, calculé sur la base 100 en 1980, s'est inscrit à 144,5 en janvier 1984, contre 143,5 en décembre 1983. En rythme annuel, sur les trois derniers mois (novembre, décembre, janvier), la hausse des prix a été de 6,1 %.

(1) Le poste « soins personnels, soins d'habillement » comprend notamment les dépenses de ressemelage, blanchissage, nettoyage, teinturerie, mais aussi les dépenses de coiffure.

(2) Réparations automobiles, parkings, stations-service, péage sur autoroutes, etc.

(3) Postes et télécommunications, frais d'enseignement (scolarité, mais aussi auto-écoles), spectacles, vacances, sports, camping, locations d'appareils, frais de réparation des appareils électro-acoustiques, tirage des films, redevance O.R.T.F., etc.

La production industrielle plafonne depuis deux ans et demi

L'indice mensuel de la production industrielle calculé par l'INSEE sur la base 100 en 1970 s'est inscrit — après correction des variations saisonnières et hors bâtiment, travaux publics — à 131 en décembre 1983, ce qui marque un recul de 0,8 % par rapport à novembre (132). En un an (décembre 1983 comparé à décembre 1982), l'indice est en nette progression : + 3,9 %. Mais le niveau de décembre 1982 était très bas. En fait, la production industrielle est complètement plate depuis le début de 1981, la légère reprise du premier semestre 1983 ayant compensé le recul du deuxième semestre 1982.

Le plat de la production industrielle est confirmé par l'indice trimestriel. Si celui-ci a l'inconvénient d'être publié avec un retard important (le dernier chiffre connu concerne le troisième trimestre 1983), il donne des indications beaucoup plus complètes (son champ couvre 78 % de la production industrielle, contre seulement 53 % à l'indice mensuel). Au troisième trimestre 1983, l'indice trimestriel s'est inscrit à 132 (base 100 en 1970), c'est-à-dire au même niveau qu'aux premier et deuxième trimestre 1983, 2,3 % au-dessus du niveau atteint un an plus tôt (129 au troisième trimestre 1982), mais au même niveau qu'au deuxième trimestre 1982.

En fait, on retrouve avec l'indice trimestriel la même cuvette qu'avec l'indice mensuel : stagnation en 1981, baisse au premier semestre 1982, légère reprise compensant cette baisse fin 1982 et début 1983.

La Commission européenne prévoit une reprise des investissements

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commission européenne prévoit pour 1984 la poursuite de la reprise économique dans la CEE, amorcée au cours du deuxième semestre de 1983. Le taux de croissance moyen serait de 2 % contre 0,8 %, grâce surtout à l'Allemagne fédérale (3 %) et au Royaume-Uni (2,5 %), alors que la France se situerait dans une position nettement moins favorable (0,6 %).

Selon la Commission, la consolidation de la reprise proviendrait pour l'essentiel des investissements. Il est prévu que la formation de capital fixe, en baisse au cours des trois dernières années, augmente en moyenne de 2 %. Ce sont surtout les intentions affichées par les industriels de RFA, de Grande-Bretagne, d'Italie, de Belgique et du Danemark qui expliquent le renversement de la tendance.

On s'attend aussi à une relance de la consommation privée (1,1 % dans la CEE) dans plusieurs États membres mais à une stabilisation en France et à une baisse dans les pays du Benelux. La Commission se félicite, en outre, d'une diminution générale du niveau de l'inflation : 5,2 % en moyenne (6,2 % en 1983), dont 3,3 % en Allemagne fédérale, 5,5 % au Royaume-Uni, 10,5 % en Italie et 5,2 % en France.

Le point noir des prévisions concerne l'emploi ; le nombre des chômeurs atteindrait 11 % de la population active (contre 10,6 % en 1983), soit 12,9 millions de personnes sans emploi dans la CEE à la fin janvier 1984. Seront peut-être épargnées, prévoit prudemment le rapport, la RFA et la Grande-Bretagne. Pour la France, le taux de chômage passerait de 8,9 % à 9,7 %. Enfin, la Commission s'attend à une amélioration des balances des paiements des Dix et à une augmentation de 5 % du commerce mondial (1,7 % en 1983).

La Commission tempère toutefois son optimisme en raison de l'incertitude de l'environnement international. L'inquiétude porte tout d'abord sur le maintien d'un déficit budgétaire élevé aux États-Unis qui joue contre une baisse des taux d'intérêt. S'ajoute la hausse des prix des matières premières, même si elle doit favoriser en principe le rétablissement de la situation extérieure des pays en développement.

MARCEL SCOTTO.

AUGMENTATION PRÉVUE DE LA CONSOMMATION DE PÉTROLE DANS L'OCDE AU PREMIER TRIMESTRE 1984

La consommation de pétrole devrait augmenter de 5,7 % au premier trimestre de cette année dans les vingt-quatre pays de l'OCDE, selon les estimations de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Cette reprise devrait conduire à une consommation de 422 millions de tonnes, contre 400 millions de tonnes au premier trimestre 1983. Les trois années précédentes, la demande avait baissé de 5 à 9 % l'an à cette période.

Le gain est dû à la forte hausse en Amérique du Nord (+ 12 %), conséquence de la reprise économique et d'un hiver plus froid. Les conditions climatiques seront également responsables, selon l'AIE, de la croissance (7 %) de la consommation dans la zone du Pacifique (Japon, Australie, Nouvelle-Zélande). En revanche, la demande devrait baisser en Europe de près de 3 %. — (AFP.)

● **Signature d'un contrat de livraison de gaz norvégien à un consortium européen.** — La compagnie norvégienne d'Etat Statoil a signé le 2 mars un contrat pour la livraison du gaz du gisement d'Heimdal à partir de 1986 à un consortium européen. 7 milliards de mètres cubes de gaz seraient ainsi livrés à Emden, en Allemagne fédérale vers 1990. Les sociétés européennes acheteuses sont Ruhrgas, Brigitta, Thyssengas et Gelsenberg, d'Allemagne fédérale, Gaz de France, la compagnie néerlandaise Gasunie et la Distrigaz belge.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Coopération B.N.P.-P.M.E. pour exporter en Grande-Bretagne

A l'initiative de ses Directions Régionales et de leurs conseillers au commerce extérieur, la BANQUE NATIONALE DE PARIS vient d'organiser à LONDRES, au siège de sa filiale, une journée d'études sur les perspectives qu'offre aux exportateurs français le marché britannique.

Cette réunion a permis à des dirigeants de Petites et Moyennes Entreprises appartenant aux secteurs de l'agro-alimentaire, de l'électronique et de la confection de mieux appréhender ce marché grâce à des communications faites par des spécialistes de la B.N.P.-LONDRES et de profiter de l'expérience des représentants d'entreprises françaises solidement implantées en Grande-Bretagne, qu'ils ont rencontrés à cette occasion.

Cette action a été menée en coopération étroite avec le Poste d'Expansion Economique de l'Ambassade de France à LONDRES.

Accueillie par M. René THOMAS, Président de la B.N.P., Mme Edith CRESSON, Ministre du Commerce Extérieur et du Tourisme, qu'accompagnait M. Emmanuel de MARGERIE, Ambassadeur de France à LONDRES, a tenu à marquer l'intérêt qu'elle attache à l'effort d'exportation des P.M.E. françaises et à l'action de soutien ainsi engagée par la B.N.P., en assistant à la séance de clôture de la journée.

BANQUE NATIONALE DE PARIS.
Département du Commerce Extérieur - Promotion et Informations Internationales.
59-61, rue La Fayette
75009 PARIS.
Tél. : 244-22-98.
Télex : 280.605 et 280.775.

BANQUE NATIONALE DE PARIS-LONDRES.
8-13 King William Street.
LONDON EC4P 4HS.
Tél. : 01-626 5678.
Telex : 883412 BNP LNB.



SOFIREM

GROUPE CdF

PRISE DE PARTICIPATION DANS MOD.

La SOFIREM (Société financière pour favoriser l'industrialisation des régions minières) vient de prendre une participation de 500 000 F au capital de la société MOD dont le capital passera ainsi à 2 000 000 F.

Cette société, dont le siège social est à Vanves (92170), fabriquera des machines à coudre à Valenciennes, où cette activité permettra la création de 51 emplois d'ici 1986.

Par ailleurs, un prêt complémentaire de 500 000 F est accordé à MOD, portant ainsi l'intervention totale de la SOFIREM à 1 000 000 F.

EUROPE INVESTISSEMENT

Société d'investissement à capital variable

La Banque WORMS a pris l'initiative de constituer une nouvelle SICAV, EUROPE INVESTISSEMENT, qui sera principalement investie en valeurs européennes.

Le portefeuille de cette SICAV comprendra toutefois 50 % au moins de valeurs françaises, actions et obligations, afin de permettre aux organismes d'assurances de faire figurer ses actions en représentation de leurs provisions techniques. De même, les fonds communs de placement de l'intéressement des salariés et les caisses de retraites pourront y souscrire.

Le conseil d'administration, réuni pour la première fois le 28 février 1984, est constitué comme suit :

PRÉSIDENT : M. Jacques de BEAUPUY, directeur à la Banque Worms.

ADMINISTRATEURS : Banque Worms, représentée par M. Raymond IAVARONE, directeur ; Compagnie Générale de Participation et d'Assistance, représentée par M. Jean GONOT, directeur général ; Financière Chambon et Compagnie, représentée par M. Paul TOULEMONDE, directeur administratif et financier ; M. Guy MARTIN, ingénieur en chef à la S.N.C.F., président de la Mutuelle d'Ivry ; Mutuelle Assurance Artisanale de France, représentée par M. Jacques LIÉNARD, directeur financier ; Mutuelle Générale Française Accidents, représentée par M. Alain GUILLOU, secrétaire général adjoint.

CENSEURS : Banque de la Mutuelle Industrielle, représentée par M. Marcel DUBOIS, directeur ; Banque de l'Union Occidentale Française et Canadienne (BUOFC), représentée par M. Bernard DION, directeur adjoint ; M. Christian CAMBIER, président-directeur général de PRIGEST.

Dotée d'un capital initial de 50 millions de francs, EUROPE INVESTISSEMENT devrait disposer, dès son ouverture au public, le LUNDI 5 MARS 1984, d'un minimum de 150 millions de francs de souscriptions.

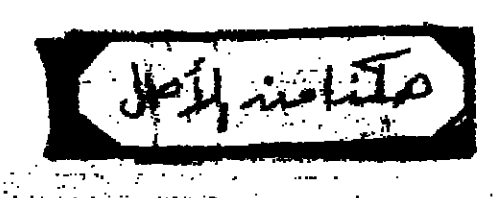
Les souscriptions seront reçues aux guichets des Etablissements ci-dessous :

● Banque WORMS, 45, boulevard Haussmann, 75009 Paris ;

● BANQUE DE LA MUTUELLE INDUSTRIELLE, 55, rue La Boétie, 75008 Paris.

● BANQUE DE L'UNION OCCIDENTALE FRANÇAISE ET CANADIENNE (BUOFC), 47, avenue George-V, 75008 Paris.

La création de cette nouvelle SICAV complète la gamme des produits financiers spécialisés créés par la Banque WORMS et par ses filiales : Banque de la Mutuelle Industrielle, Banque de l'Union Occidentale Française et Canadienne, Gestion Privée Worms (Fonds Communs de Placement).



MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 23-2-1984
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	381 221
dont :	
Or	258 980
Disponibilités à vue à l'étranger	30 091
ECU	78 908
Avances au Fonds de stabilisation des changes	15 240
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	14 596
dont :	
Concours au Trésor public	8 240
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	207 599
dont :	
Effets escomptés	86 765
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	75 723
5) DIVERS	10 017
Total	689 158

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	186 064
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	12 790
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	10 807
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	89 843
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution des réserves	33 277
5) ECU A LIVRER AU FECOM	76 200
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	303 915
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 583
8) DIVERS	8 182
Total	689 158

Au Japon

L'ÉPARGNE PRIVÉE A PROGRESSÉ DE PLUS DE 10 % EN 1983

Tokyo. – A la fin de 1983, a indiqué la Banque du Japon, l'encours de l'épargne privée regroupant les dépôts bancaires, les fonds de placement, les portefeuilles d'obligations et d'investissements ainsi que les assurances totalisaient 413 748 milliards de yens (1), soit une progression de 10,3 % par rapport à 1982.

La Banque du Japon rappelle, à titre de comparaison, que le produit national brut du Japon estimé pour l'exercice fiscal prenant fin le 31 mars est de l'ordre de 279 000 milliards de yens.

L'encours global de l'épargne et des dépôts privés auprès des institutions de dépôt était de 270 365 milliards de yens à la fin 1983, soit une progression de 7,8 % par rapport à l'année précédente.

Les investissements en fonds de placement effectués par les personnes privées ont totalisé 11 486 milliards de yens, en dégageant une progression de 58,6 %, qui a notamment reflété une forte augmentation des investissements en fonds d'Etat à moyen terme qui offrent des rendements plus élevés que les dépôts à terme, dans les banques.

L'encours des avoirs en obligations d'organismes publics et de sociétés détenues par des personnes privées a totalisé 37 333 milliards de yens (+ 10,4 %), celui des avoirs en fonds de placement est ressorti à 23 076 milliards de yens (+ 11,4 %), et celui des primes d'assurances à 71 486 milliards de yens (+ 10,3 %). – (*Agefi.*)

(1) 100 yens = 3,48 FF.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

DAFSA KOMPASS. – Le groupe a réalisé au cours de l'exercice 1983 un chiffre d'affaires consolidé de 174 millions de francs, en augmentation de 23 % à 24 % sur le précédent, les prévisions pour l'année en cours reposant sur une progression sensiblement identique pour l'exercice en cours. Hors éléments exceptionnels, la marge brute d'autofinancement ressort (provisoirement) à 21 millions de francs, contre 17 millions pour l'année précédente, un chiffre de 30 millions environ étant escompté pour 1984. Enfin, le dividende net relatif à l'exercice 1983 devrait être de 8 F par action contre 7 F l'année précédente, sur un capital augmenté.

Contrairement à ce qu'elle avait annoncé en septembre dernier, lorsqu'elle ne prévoyait pas de faire appel au marché financier (Dafsa-Kompass est cotée depuis juin 1983 sur le second marché de la Bourse de Paris), la société procède à présent à une augmentation de capital afin de financer en partie un programme d'investissements nettement supérieur aux 40 millions de francs dépensés l'année dernière (le chiffre avancé est de 60 millions de francs).

Mais ce revirement s'explique aussi par l'accélération des ventes constatée à l'approche de la fin de l'année 1983 et par la nécessité qui en découle – renforcer le parc de terminaux fournis à la clientèle – tiennent à préciser les dirigeants de l'entreprise, soulignant au passage le doublement en deux ans de l'activité bourse-titres de Dafsa.

Cette augmentation de capital en numéraire – la quatrième en sept ans – ne devrait pas modifier sensiblement la répartition de l'actionnariat, traditionnellement composé d'institutions financières (50 % environ) et ouvert depuis deux ans à un certain nombre de grands groupes industriels, puis à quelques groupes de presse. A cet égard, M. Cabon a souhaité que la part détenue par le personnel (cent soixante cadres sur un total de quatre cent vingt personnes), qui possède actuellement 3 % des actions, soit progressivement élargie jusqu'à atteindre 15 % à 20 % du capital de cette entreprise, dont 36 % sont à présent aux mains du public.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1983)

	1er mars	2 mars
Valeurs françaises	104,4	105,4
Valeurs étrangères	100,3	101

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	1er mars	2 mars
Indice général	162,1	162,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 5 mars ..... 12 1/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	2 mars	5 mars
1 dollar (en yens)	233,26	226,05

BOURSE DE PARIS — Comptant — 2 MARS

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]								

Obligations convertibles

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Fineider	0 30	....
Gén. Belgique	315	310
Gevaert	570	....
Glaxo	119	120
Goodyear	280	290
Grace and Co	400	415
Grand Metropolitan	56	56
Gulf Oil Canada	154 50	157 50
Hartebeest	810	845
Honeywell Inc.	1135	1135
Hoogoven	184 80	180
I. C. Industries	460	....
Int. Min. Chem	445	....
Johannesburg	1480	....
Kubota	14 70	14 60
Latonia	245 50	247 20
Mannesmann	597	....
Marks-Spencer	35	34 80
Midland Bank Plc	60	57 10
Mineral-Ressourc.	112	108
Nat. Nederlanden	800	....
Noranda	190	185 10
Olivetti	27	....
Pakhoed Holding	223	236
Petrofina Canada	936	....
Pfizer Inc.	380	378
Phoenix Assuranc.	70 10	68 80
Pirelli	9 20	9 90
Procter Gamble	480	480
Ricoh Cy Ltd	46 60	47
Rolinco	1068	1075
Robeco	1157	1131
Rodamco	471	470
Shell fr. (port.)	94	....
S.K.F. Aktiebolag	228	248
Sperry Rand	431	425
Steel Cy of Can.	222	....
Stilfontein	176	....
Sud. Allumettes	309	339
Tenneco	420	....
Thorn EMI	93	102 c
Thyssen c. 1 000	333	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Toray indust. inc	17 55	17 65
Vieille Montagne	631	630
Wagons-Lits	355	355
West Rand	96 50	97

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1540	1530
C.D.M.E.	502	500
C.E.E.	210	210
Dafsa	363	372
Dauphin O.T.A.	1320	1359
Marin Immobilier	1820	1815
Métallurg. Minière	152	155
M.M.B.	260	252
Novotel S.I.E.H.	1504	....
Petit Bateau	380	382
Petrofigaz	528	538
Poron	512	512
S.C.G.P.M.	237	233
Far East Hotels	1 30	1 27
Sodexho	3100	3100
Sofibus	208	208

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Air-Industrie	18 40	12 70 o
Alser	170	170
Cellulose du Pin	29 50	....
C.G.Maritime	5 50	....
CMM-Mar Madag.	....	....
C. Sabl. Seine	116 50	....
Coparex	500	510
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Files.Fourmies	1 45	1 55 d
Imp. G.-Lang	2	....
La Mure	58	....
Pronuptia	150	138 o
Romeo N.V.	714	711
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F.(Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	150	....
Total C.F.N.	60 10	....
Ulinex	223 10	229

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

SICAV 2/3

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	229 89	219 47	Laffitte-Expansion	657 11	627 31 ◆
Actions-Investiss.	275 18	262 70	Laffitte-France	205 10	195 78 ◆
Actions sélectives	339 83	324 42	Laffitte-Oblig.	146 84	140 18 ◆
Aedificandi	365 42	348 85	Laffitte-Rend.	211 16	201 58 ◆
A.G.F. 5000	253	241 53	Laffitte-Tokyo	959 81	916 29 ◆
Agfimo	387 02	369 47	Lion-Associations	11434 78	11434 78
A.G.F. Interfonds	381 35	364 06	Livret portefeuille	502 05	479 28
Altefi	234 65	224 01	Mondiale Investissem.	353 88	337 84
A.L.T.O.	198 29	189 30	Monecic	56203 03	56203 03 ◆
Amérique Gestion	480 67	458 87	Multi-Obligations	443 90	423 77
Assoc. St-Honoré	11038 77	10983 86	Mutuelle Unie Sél.	104 10	99 38
Associc	22248 10	22248 10 ◆	Natio.-Assoc.	23190 05	23143 76
Bourse-Investiss.	296 88	283 42	Natio.-Epargne	12630 72	12505 68 ◆
Bred Associations	2067 48	2061 28	Natio.-Inter.	955 34	912 02
Capital Plus	1270 07	1270 07	Natio.-Obligations	440 63	420 65
C.I.P.	836 83	798 88	Natio.-Placements	57181 73	57181 73
Conventionnelle	291 61	278 39 ◆	Natio.-Valeurs	517 26	493 80
Cortexa	1049 84	1002 33 ◆	Oblisem	157 88	150 72
Credinter	398 33	380 27	Pacifique St-Honoré	424 91	405 64
Croiss. Immobil.	366 03	349 43	Paribas Epargne	12196 71	12148 12
Démeter	58610 79	58493 80	Paribas Gestion	550 77	525 79 ◆
Drouot-France	297 88	284 37	Patrimoine-Retraite	1162 59	1139 79
Drouot-Investiss.	753 46	719 29	Phenix Placements	246 54	245 31
Drouot-Sécurité	199 80	190 74	Pierre Investiss.	438 47	418 59
Energie	251 27	239 88	Placement crt-terme	53585 28	53585 28
Epercourt Sicav	6337 32	6305 79	Province Investiss.	283 84	270 97
Epargne Associations	24521 29	24447 95	Rendem. St-Honoré	12121 45	12061 14
Epargne-Capital	5379 70	5326 44	Sécur. Mobilière	381 04	363 76
Epargne-Croiss.	1349 80	1288 59	Sél.court terme	12223 10	12132 11
Epargne-Industr.	447 98	427 67	Sélec. Mobil. Div.	330 12	315 15
Epargne-Inter	691 43	660 08	Sélection-Rendem.	181 87	173 62
Epargne-Oblig.	185 43	177 02 ◆	Sélect. Val. Franç.	203 01	193 80
Epargne-Unie	877 12	837 35	Sicav-Associations	1076 55	1074 40
Epargne-Valeur	354 73	338 64	S.F.I. fr. et étr.	468 42	447 18
Eparoblig	1122 29	1120 05	Sicavimmo	492 57	470 23
Eurocic	8718 64	8323 28 ◆	Sicav 5000	222 51	212 42
Euro-Croissance	417 75	398 81	Sinvafrance	340 20	324 77
Foncier Investiss.	664 50	634 37 ◆	Slivam	325 71	310 94
Foncival	139 93	133 58	Slivarente	204 06	194 81
France-Garantie	291 92	286 20	Slivinter	348 70	332 89
France-Investiss.	421 82	402 69	S.I.-Est	1005 61	959 91
Fr.-Obl. (nouv.)	422 75	403 58	S.I.G.	774 40	739 44
Francic	244 79	233 69 ◆	S.N.I.	1090 33	1040 89
Fructidor	232 48	221 94	Sofinvest	453 78	433 18 ◆
Fructifrance	444 88	424 71	Sogepargne	328 86	313 95 ◆
Fructivar	60835 77	60684 06	Sogevar	882 06	842 05 ◆
Gestion Associations	113 24	110 48	Sogeter	1139 56	1087 89 ◆
Gestion Mobilière	579 61	553 33	Soleil Investiss.	467 95	446 73
Gest. Rendement	508 71	486 60	Technocic	1027 59	980 99
Gest. Sél. France	388 19	370 59	U.A.P. Investiss.	350 50	334 61
Haussmann Oblig.	1289 43	1230 98	Uni-Associations	104 66	104 66
Horizon	691 06	659 71	Unifrance	270 83	258 55
I.M.S.I.	381 98	364 66	Unifoncier	706 97	674 91
Indo-Suez Valeurs	607 39	579 84	Unigestion	667 89	628 15
Ind. française	11888 42	11865 12	Uni-Japon	1193 20	1139 09
Interoblig.	10871 29	10378 32 ◆	Uni-Régions	1432 80	1367 83
Intersélect France	279 98	267 28 ◆	Unirente	1847 49	1786 74
Intervaleurs Indust.	424 99	405 72	Univer	132 84	132 84
Invest. net	10728 52	10707 11	Valorem	392 61	374 81
Invest.Obligataire	12537 08	12512 06	Valorg	1118 96	1117 84
Invest. St-Honoré	682 96	661 54	Valreal	122388 96	122266 69
Laffitte-crt-terme	121111 60	121111 60 ◆	Worms Investiss.	671 99	641 52

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1913	4,5 % 1973	1984	1975	1980	– 0 20
3364	C.N.E. 3 %	3445	3445	3445	....
205	Accor	206	212	212	+ 2 91
770	Agence Havas	781	805	805	+ 3 07
[illegible]					

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
660	Europe n° 1	640	650	651	+ 1 71
860	Facom	830	845	844	+ 1 68
740	Fichet-bauche	759	730	730	– 3 82
180	Financ[illegible]	182 50	184 30	184 30	+ 0 98
[illegible]					

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
[illegible]					

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
195	Anglo Amer. C.	196 80	196 80	199 80	+ 1 52
1230	Amgold	1300	1309	1340	+ 3 07
930	B. Ottomane	959	930	945	– 1 45
655	BASF (Akt)	663	666	666	+ 0 45
670	Bayer	676	683	681	+ 0 73
635	Buffelsfont.	668	674	669	+ 0 14
37	Charter	35 75	35 60	35 80	+ 0 13
530	Chase Manh.	519	515	515	– 0 77
295	Cie Pétr. Imp.	311	316	316	+ 1 60
89	De Beers	91 90	90 80	90 90	– 1 08
1520	Deutsche Bank	1540	1550	1554	+ 0 90
155	Dome Mines	153	162 30	163 90	+ 7 12
385	Driefontein Ctd	392	399 90	399 90	+ 2 01
465	Du Pont-Nem.	490	493 50	493 50	+ 0 71
700	Eastman Kodak	698	705	704	+ 0 85
173	East Rand	182 90	184	187	+ 2 24
475	Ericsson	470	469	469	– 0 21
395	Exxon Corp.	406	412	413	+ 1 72
385	Ford Motors	386	383 20	385	– 0 25
430	Free State	466	473	475	+ 1 93
245	Gencor	247 10	251	251	+ 1 57
320	Gén. Belgique	315	310 10	310	– 1 58
580	Gén. Electr.	540	544	545	+ 0 92
725	Gen. Motors	718	715	721	+ 0 41
89	Goldfields	88 30	91	91	+ 3 05
236	Harmony	249	257 50	259	+ 4 01
37	Hitachi	37 20	37 50	38	+ 2 15
715	Hoechst Akt.	713	723	740	+ 3 78
91	Imp. Chemical	92 40	92 70	92 70	+ 0 32
143	Inco. Limited	138 50	139	139	+ 0 36
1170	IBM	1152	1162	1175	+ 1 99

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
92	Ito-Yokado	83 30	83 25	84 60	+ 1 56
420	ITT	423	428	428	+ 1 18
82	Matsushita	80 60	81 25	83	+ 2 97
980	Merck	970	975	976	+ 0 61
795	Minnesota M.	788	798	798	+ 1 26
315	Mobil Corp.	330 50	331	329	– 0 45
23500	Nestlé	23120	23120	23120	....
800	Norsk Hydro	805	809	810	+ 0 62
1280	Petrofina	1335	1363	1367	+ 2 39
715	Philip Morris	707	711	711	+ 0 56
155	Philips	163 90	164	164	+ 0 06
460	Pres. Brand	480	484	493	+ 2 70
575	Président Steyn	589	607	607	+ 3 05
1090	Quilmès	1080	1080	1082	+ 0 18
1600	Randfontein	1643	1640	1651	+ 0 48
530	Royal Dutch	542	543	548	+ 1 10
99	Rio Tinto Zinc	98 10	97 40	99 20	+ 1 12
390	St Helena Co	395	390	391	– 1 01
470	Schlumberger	494	487	487 50	– 1 31
98	Shell transp.	95 50	97	97	+ 1 57
1570	Siemens A.G.	1593	1615	1612	+ 1 19
161	Sony	152 90	152 50	155 50	+ 1 70
290	T.D.K.	291 50	288 10	290	– 0 51
870	Unilever	880	873	871	– 1 02
645	Unit. Techn.	620	615	617	– 0 48
1340	Vaal Reefs	1430	1448	1449	+ 1 32
605	West Deep	657	655	662	+ 0 76
515	West Hold.	539	554	552	+ 2 41
450	Xerox Corp.	424	418	420	– 0 94
2 36	Zambia Corp.	2 61	2 65	2 65	+ 1 63

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 023	7 967	7 700	8 100
Allemagne (100 DM)	308 300	308 270	295	315
Belgique (100 F)	15 053	15 057	13 800	14 900
Pays Bas (100 fl.)	273	273 200	260	280
Danemark (100 krd)	84 040	84 050	79	87
Norvège (100 k)	106 880	106 460	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 927	11 801	11 500	12 300
Grèce (100 drachmes)	7 952	7 915	6 250	8 500
Italie (1 000 lires)	4 948	4 942	4 650	5 150
Suisse (100 fr.)	369 950	368 300	358	379
Suède (100 krs)	103 220	102 715	98	105
Autriche (100 sch)	43 720	43 700	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 380	5 346	5	5 600
Portugal (100 esc.)	6 110	6 110	5 600	6 800
Canada ($ can 1)	6 426	6 368	6 120	6 480
Japon (100 yens)	3 439	3 418	3 300	3 480

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/3
Or fin (kilo en barre)	102200	101900
Or fin (en lingot)	102400	102000
Pièce française (20 fr)	666	653
Pièce française (10 fr)	415	.....
Pièce suisse (20 fr)	651	650
Pièce latine (20 fr)	618	620
Souverain	769	770
Pièce de 20 dollars	4420	4420
Pièce de 10 dollars	2055	2040
Pièce de 5 dollars	1200	.....
Pièce de 50 pesos	4070	4050
Pièce de 10 florins	651	650

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

ÉTRANGER

POLITIQUE

SOCIÉTÉ

LE MONDE DE L'ÉCONOMIE

CULTURE

SPORTS

ÉCONOMIE

Le lanceur Ariane bon pour le service commercial

Nouveau « sans faute » pour Ariane. A l'heure dite, à la seconde près, la fusée européenne s'est élevée, lundi 5 mars, dans le ciel de Kourou (Guyane) et a placé, quelque quinze minutes plus tard, en orbite, les 1 870 kilos du satellite de télécommunications Intelsat-5 F-8, dont elle était porteuse. En somme, un tir à l'américaine. La trajectoire du lanceur a en effet été à ce point précise que l'orbite, aujourd'hui suivie par le satellite de l'organisation Intelsat, a des paramètres pratiquement indentiques à ceux que les calculs théoriques avaient fixés : le périgée atteint est de 186,5 km pour un objectif de 184,9 km ; l'apogée est de 35 988 km pour 36 045 km visé, et l'inclinaison de l'orbite sur l'équateur est de 8 degré 50 pour *8 degré 53* attendus.

Des chiffres qui intéressent grandement tous ceux qui ont des satellites de télécommunications à lancer. Dans ce milieu, où la technologie est reine, et la philantropie absente, on sait ce que lancer veut dire. Chaque essai, chaque tir, chaque contretemps et chaque faux pas sont examinés à la loupe, car les sommes et les intérêts mis en jeu sont considérables. Un exemple : le satellite qui vient d'être lancé représente une valeur en orbite de 81 millions de dollars, soit environ 650 millions de francs, et son lancement une dépense de quelque 27 millions de dollars.

En inscrivant, pour la troisième fois consécutive, un nouveau succès *à son palmarès – sur huit tirs elle* n'a enregistré que deux échecs, – Ariane et ses promoteurs prouvent à ceux qui pouvaient encore en douter *qu'il faudra désormais compter* avec eux sur le marché du lancement des satellites. La fusée européenne peut entamer, sous les meilleurs auspices, sa carrière commerciale, qui doit commencer en mai avec le lancement, depuis Kourou, d'un satellite de télécommunications américain.

Sous les meilleurs auspices en effet, parce que, comme en sport, il est bon psychologiquement que des équipes de techniciens et d'ingénieurs gagnent et fassent preuve de leur savoir-faire. De ce point de vue, la période qui a précédé ce tir n'était pas de nature à calmer les esprits. A *plusieurs reprises, en effet, Intelsat*, le propriétaire du satellite qui vient d'être mis sur orbite, avait demandé le report du tir parce qu'il connaissait des difficultés de mise au point des satellites Intelsat-5.

Maintenant, tout est oublié, et l'on se plaît, à Kourou, à faire remarquer que les équipes chargées de la préparation et de l'érection du lanceur sur sa table de lancement sont *« arrivées à un état de quasi-routine dans ce domaine »*. La campagne de lancement, disent-ils, a pu être menée en vingt-six jours au lieu de cinquante-deux jours lors du premier essai en vol. Résultat appréciable, car à dater de mai, la cadence des tirs devrait être pratiquement d'un lancement tous les deux mois en attendant la mise en service d'un nouveau pas de tir (ELA-2), dont l'ouverture est prévue pour la mi-85. *De tels éléments sont évidemment* de nature à renforcer l'image de marque du lanceur européen. A partir de mai prochain, tous les tirs d'Ariane seront placés sous la responsabilité d'Arianespace, société de droit privé qui groupe de grandes banques et des industriels européens ayant participé au programme de développement du lanceur.

Cependant, même si Arianespace peut se flatter, aujourd'hui, d'avoir un carnet de commandes bien rempli (6,1 milliards de francs, soit vingt-sept satellites à lancer et dix-huit prises d'option pour des lancements à venir), ses dirigeants doivent rester vigilants. D'abord en raison du fait que, comme le rappelle M. Frédéric d'Allest, directeur général du Centre national d'études spatiales et président d'Arianespace, *« si le marché des services de lancement de satellites se développe de façon formidable, il demeure encore fragile »*. Ensuite, parce que faire d'Ariane un lanceur commercial à part entière suppose, en aval, la mise en place d'une industrialisation sans faille où *« le nombre des rebuts »* devra être considérablement réduit. Enfin, parce qu'il serait naïf de croire que le double échec essuyé par la navette spatiale américaine lors de sa dernière mission – perte de deux satellites de télécommunications d'une valeur de 180 millions de dollars – va éloigner la clientèle de ce type de transport spatial.

Certes, les calendriers de lancement des Européens, comme ceux des Américains, sont saturés pour les années à venir, mais la bataille des prix, la seule qui compte en fait, qu'ils vont se livrer pour gagner les marchés des années suivantes, sera particulièrement âpre. Une raison supplémentaire pour que l'Europe réussisse à tout prix les futures versions d'Ariane, les Ariane 2 et 3 dans un premier temps et, surtout, Ariane 4, dont le modèle le plus puissant permettra d'emporter en orbite une charge utile de plus de 4 tonnes.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

Jean-Paul II s'adresse aux catholiques de Lituanie

De notre correspondant

Cité du Vatican. – Dans son homélie prononcée dimanche 4 mars à l'occasion du cinquième centenaire de la mort de saint Casimir, patron de la Lituanie, le pape Jean-Paul II a souligné l'appartenance de cette Eglise *« géographiquement avancée vers l'Orient »* à l'Eglise universelle et les liens qui l'unissent au siège de saint Pierre. *« L'Eglise universelle, avec le vicaire de Rome, successeur de Pierre, se rend ainsi en pèlerinage spirituel au sanctuaire de Vilniuns, où repose le saint patron de la Lituanie. »*

Un millier de pèlerins et cinq évêques de la diaspora lituanienne sont venus à Rome à cette occasion, mais aucun laïc ou ecclésiastique n'avait pu venir de Lituanie soviétique.

Le pape a donné sa bénédiction à tous les Lituaniens et spécialement à ceux *« qui s'efforcent de préserver la foi catholique dans leur pays »*.

Depuis une douzaine d'années existe un *« comité de défense des croyants »* qui fait paraître dans des conditions très difficiles un bulletin (la chronique de l'Eglise en Lituanie). En 1983, deux prêtres ont encore été condamnés à la prison pour *« activités contre l'Etat »*.

A l'intention des prêtres de Lituanie, Jean-Paul II a ajouté : *« Votre foi a été trempée dans le feu de tant d'épreuves partagées avec les fidèles. »* il a évoqué le sort des religieux, *« leur vie silencieuse, souvent secrète, mais riche d'œuvres de charité »*. Les ordres sont interdits par la loi soviétique, mais en Lituanie de petits couvents clandestins existent toujours.

Le Saint-Siège paraît préoccupé par la situation de l'Eglise lituanienne. Non pas que la foi s'amenuise – la grande majorité des trois millions de Lituaniens sont catholiques – *mais surtout le clergé vieillit*, sans qu'il puisse être renouvelé d'une manière satisfaisante. L'existence d'un unique séminaire ralentit *la formation des prêtres même* si les vocations ne manquent pas. Il y a actuellement une centaine de séminaristes, alors qu'il y en avait vingt-cinq il y a une dizaines d'années. Toutefois, les autorités s'arrogent le droit d'éliminer les candidats qui *leur déplaisent. Sur six diocèses*, trois seulement ont des évêques. Dans les trois autres, des vicaires capitulaires ont été imposés par le régime. *Un compromis est cependant* intervenu en 1982 entre l'Etat et le Saint-Siège pour la nomination d'un jeune prélat bien vu des autorités à la tête du diocèse de Telsiai. Le Vatican a obtenu en échange le retour de Mgr Sladkevicius à son diocèse d'origine (Kaisiadorys). Il y avait été nommé en 1967, mais n'avait jamais pu exercer sa charge.

PHILIPPE PONS.

Après l'attentat de Hendaye

UN INDUSTRIEL SOUPÇONNÉ AU PAYS BASQUE ESPAGNOL

Madrid. – Les quatre Espagnols soupçonnés d'être les auteurs de l'attentat en gare d'Hendaye, le 1er mars, qui coûta la vie à un ressortissant français, Jean-Pierre Leiba, avaient été engagés par un industriel du pays basque espagnol actuellement en fuite, a indiqué, dimanche 3 mars, le quotidien madrilène *El Pais*. Selon ce journal, qui cite des sources policières, l'industriel, activement recherché, est un homme d'affaires de Guipuzcoa (province de Saint-Sébastien). L'un des quatre terroristes présumés, interrogés à Irun (Espagne) aurait avoué à la police que la cible de l'attentat d'Hendaye était en réalité l'un des trois réfugiés basques espagnols avec qui se trouvait Jean-Pierre Leiba. Ce dernier aurait alerté ses trois compagnons, faisant échouer la tentative. Le commando aurait alors décidé de tuer Jean-Pierre Leiba, qui connaissait l'un des quatre hommes, de peur qu'il ne les dénonce.

D'autre part, l'organisation basque française Iparretarrak a fait savoir, dimanche, que Didier Lafitte, vingt-quatre ans, tué le 1er mars par la police à Bayonne, était un militant du groupe clandestin (*AFP.*)

Sur le vif

Inceste

Qu'est-ce que vous faites mardi soir ? Non, je vous demande ça parce que, pour une fois, il y a une émission sensationnelle à la télé. Remarquez, même si vous sortez, vous pourrez peut-être la voir en rentrant. Elle était programmée à 20 h 30, sur TF1, mais on l'a reculée jusqu'à 22 h 40 en espérant que les mômes seraient tous couchés et les parents trop assommés, trop abrutis de fatigue et de soucis pour en mesurer l'énormité.

De quoi s'agit-il ? D'une enquête sur l'inceste. Une enquête aussi décontractée que s'il s'agissait d'une simple étude de marché. A aucun moment on ne prend parti. On se garde bien de passer le moindre jugement. On nous épargne le cours de morale. On se contente d'enregistrer le témoignage d'un fils encore ébloui par l'amour qu'il lisait dans les yeux de sa mère devenue sa maîtresse. Ou celui d'un beau-père sur le retour évoquant avec une sensualité nostalgique, passionnée, la façon dont il a déniaisé la gamine de sa femme. Ça lui a coûté deux ans de prison, mais ça en valait la peine. Si c'était à refaire, il n'hésiterait pas. Ou encore l'affirmation d'un bonheur apaisé, profond, partagé par un couple – le père et la fille, eux-mêmes parents d'une môme qui risque d'éprouver un jour quelques difficultés à assumer son état civil. Ou enfin – tenez vous bien – le récit d'un père vampé par son fils : *« Il s'est approché de moi. Il était tout nu. Il m'a pris dans ses bras. je n'ai pas pu résister. »*

Attention, il ne s'agit absolument pas d'une apologie de l'inceste. Vous rencontrerez aussi le lot habituel de pauvres gosses terrorisées, obligées de céder sous la menace, marquées à vie par une expérience dont le souvenir au lieu de s'effacer, s'incruste à jamais.

C'est ça qui me fait horreur précisément, c'est ce côté pédophile de l'inceste. C'est le fait pour un père, une mère, un frère aîné, de ne pas pouvoir résister à la tentation de séduire un petit enfant. C'est cet abus de confiance, d'autorité et de pouvoir hypocritement paré des oripeaux de l'expérience et de la tendresse, et revendiqué au nom du droit qu'auraient les mômes à choisir librement leur partenaire sexuel. Alors là, excusez moi, mais cette liberté-là, les inciter à la prendre avec frérot, maman ou papa, tout de même... tout de même !

CLAUDE SARRAUTE.

Le médiateur rend sa copie

M. Robert Fabre, l'unique et indivisible médiateur de la République, n'a pas à redouter le chômage. Du travail, ses quarante collaborateurs et lui en ont à revendre. Les dossiers s'accumulent sur leurs bureaux. Les Français en désaccord avec l'administration n'arrêtent plus d'écrire à leurs députés, qui transmettent au médiateur... A M. Fabre et à son équipe de débrouiller tout cela.

L'année 1983 aura été un cru record : 6 886 requêtes sont arrivées chez le médiateur contre 4 275 en 1982 et 5 920 sont parvenues chez ses correspondants départementaux (contre 5 204 en 1982). L'infarctus guette probablement ce super juge de paix. Après un premier tri et de multiples examens, 5 042 dossiers ont été retenus, instruits, et 1 744 ont été gratifiés d'une réponse positive. Bref, les administrés ont eu raison 1 744 fois et le médiateur a pu intervenir en leur faveur.

Le rapport de M. Fabre – le onzième du genre – note au passage que les Français contestent essentiellement les décisions portant sur les pensions, la Sécurité sociale, les questions de santé ou relatives à l'administration des finances. Et l'on s'aperçoit que les deux régions les plus contestataires sont le Languedoc-Roussillon et la Provence-Côte d'Azur, qui ont respectivement adressé au médiateur 1 245 et 783 dossiers.

M. Fabre se plaint parfois : le médiateur n'est pas encore tout à fait intégré dans le paysage politique français. Un sondage IFOP, réalisé en octobre 1983, a révélé que seulement 36 % des Français connaissaient cette institution. Apparemment, M. Fabre est particulièrement bien connu du Sud-Est.

Même s'il est plaisant de donner satisfaction à quelques centaines de Français chaque année, le projet du médiateur demeure la *« suppression à leur source des motifs ayant entraîné [les] lenteurs ou [les] erreurs »* de l'administration. M. Fabre, en somme, ne veut pas se contenter de réparer. Il veut réformer, aménager, améliorer, rogner les angles et raboter les aspérités. Dans cet esprit, il tend de plus en plus à rédiger des *« lettres de réformes »* aux ministères. Des lettres qui sont autant de suggestions de simplification de la loi, des règlements, etc.

Là aussi, le médiateur n'a pas chômé. Vingt-cinq *« lettres de réformes »* ont été présentées. Le premier ministre a encouragé M. Fabre dans cette voie. Il convient cependant de dire que les ministères n'ont pas tous l'air enthousiaste. La *« révolution des mentalités »* n'est pas forcément pour plaire à tous. Mais le médiateur persiste et signe.

Il entend, désormais, plaider et combattre pour un peu plus d'humanisme. *« Je préconise, dit-il, un retour à l'enseignement des valeurs immuables qui permettent la vie en société, et que l'on peut nommer tantôt l'instruction civique, tantôt la morale, tantôt, tout simplement, l'éducation. »* Il y a en lui du Jules Ferry.

LAURENT GREILSAMER.

EFFRITEMENT DU DOLLAR

Continuant le glissement enregistré le vendredi précédent, lorsqu'il avait clôturé à 7,9670 F en séance officielle, le dollar est tombé à 7,92 F à Paris, lundi 5 mars, alors qu'il s'effritait à 2,57 DM à Francfort contre 2,58 à la précédente séance. Le fait marquant en ce début de semaine reste la fermeté du yen, lequel se négociait à 224 yens pour 1 dollar en fin de matinée contre 226,05 en clôture à Tokyo où la monnaie américaine avait à un moment inscrit son plus bas niveau depuis vingt-six mois, à 225,20 yens.

Sur le marché de l'or international, le métal fin est remonté aux alentours de 405-407 dollars l'once alors qu'il se situait à 399 dollars le vendredi précédent à Londres au second « fixing » de la journée.

Le numéro du « Monde » daté 4-5 mars 1984 a été tiré à 431 586 exemplaires